This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

+ *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.

+ *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.

+ *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.

+ *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter `http://books.google.com` durchsuchen.

1

4.7 m ~~12~~
14

DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA

Taylor Institution.

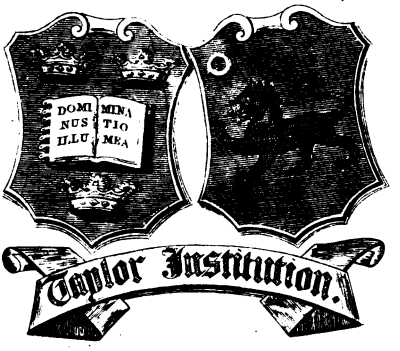

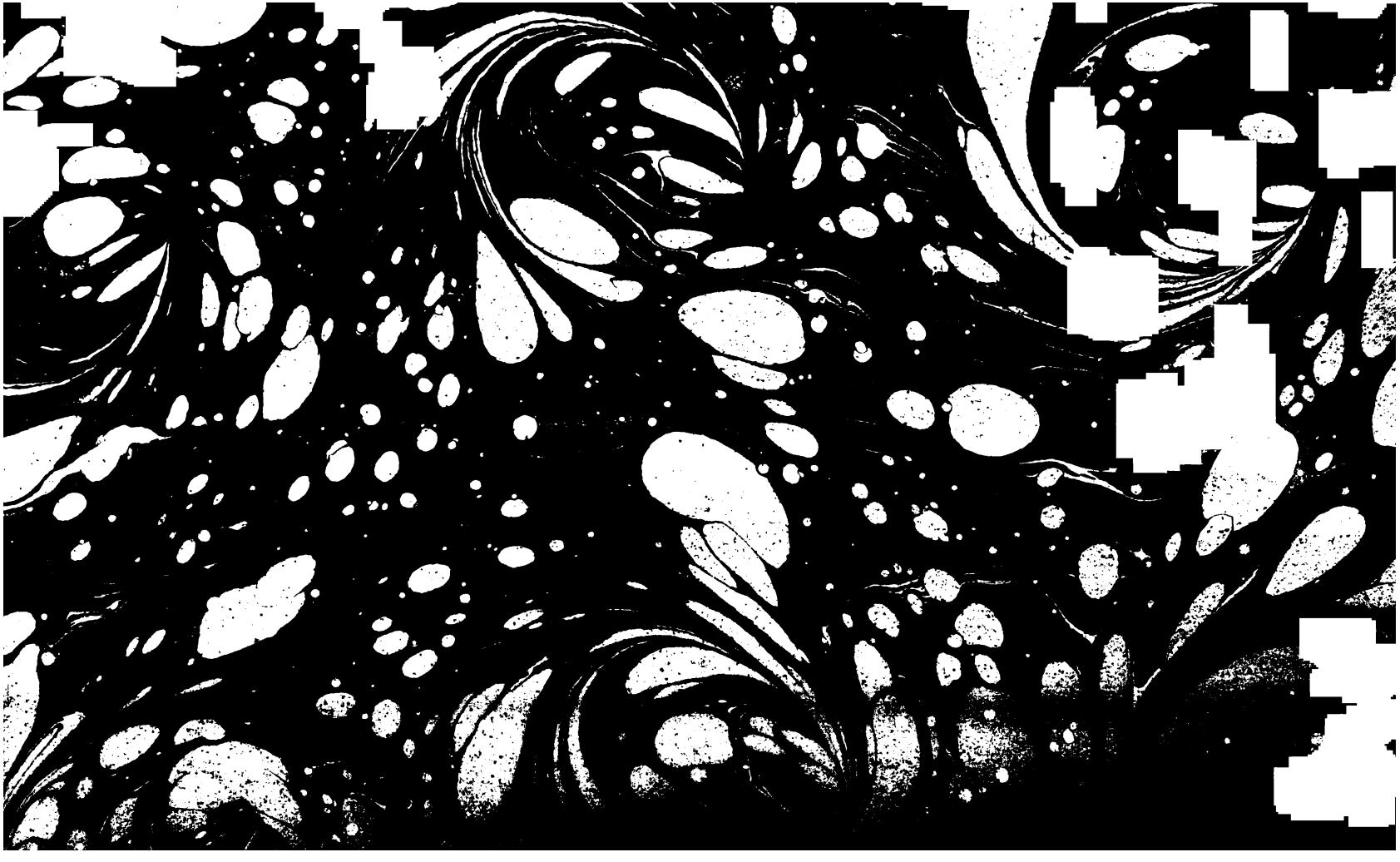

Ono Klopp † 1903 in Wien.
(s. Beil. zur Allgemeinen Zeitung vom 10. August 1903)
Die [illegible] Ausgabe der Werke von Leibniz (Bd 1-11)
blieb unvollendet seit 1864, nachdem dem Herausgeber
der Zutritt zu dem Archiv in Hannover nicht mehr gestattet wurde.
Wegen seiner unversöhnl. Polemik gegen den preußischen Staat.
(1894 trat Klopp Ausgeber [illegible] aus Ostfriesland zur [illegible] Kirche über)

Die Werke

von

Leibniz.

Erſte Reihe.

Hiſtoriſch-politiſche und ſtaatswiſſenſchaftliche Schriften.

Elfter Band.

Die Werke

von

Leibniz

gemäß ſeinem handſchriftlichen Nachlaſſe in der Königlichen Bibliothek zu Hannover.

Herausgegeben

von

Onno Klopp.

In Worten die Klarheit.
In Sachen den Nutzen.
Leibniz.

Erſte Reihe.

Hiſtoriſch-politiſche und ſtaatswiſſenſchaftliche Schriften.

Elfter Band.

Hannover.
Klindworth's Verlag.
1884.

✓ 4.7 m 12
14.

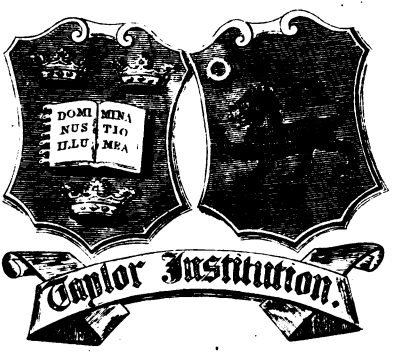

Ono Klopp † 1903 in Wien.
(s. Beil zur Allgemeinen Zeitung vom 10. August 1903)
Vorl. gesamte Ausgabe der Werke von Leibniz (Bd 1-11)
blieb unvollendet seit 1864, nachdem dem Herausgeber
der Zutritt zu dem Archiv in Hannover nicht mehr gestattet wurde.
Wegen seiner unversöhnl. Polemik gegen den preussischen Staat.
(1894 hat O. Klopp Ungeber [illegible] aus Ostfriesland zur römisch-kathol. Kirche über)

Die Werke

von

Leibniz.

Erſte Reihe.

Hiſtoriſch-politiſche und ſtaatswiſſenſchaftliche Schriften.

Elfter Band.

Die Werke

von

Leibniz

gemäß ſeinem handſchriftlichen Nachlaſſe in der Königlichen Bibliothek zu Hannover.

Herausgegeben

von

Onno Klopp.

In Worten die Klarheit.
In Sachen den Nutzen.
Leibniz.

Erſte Reihe.

Hiſtoriſch-politiſche und ſtaatswiſſenſchaftliche Schriften.

Elfter Band.

Hannover.
Klindworth's Verlag.
1884.

LIBRARY OF THE TAYLOR
UNIVERSITY
20 MAR. 1936
OF OXFORD

Vorwort.

In dem Vorworte zum ersten Bande der Werke von Leibniz habe ich die Absicht ausgesprochen, sie nach den Papieren in der Königlichen Bibliothek zu Hannover vollständig herauszugeben, und zwar so, daß ich begann mit der Reihe der historisch-politischen Schriften. Indem ich nun der wissenschaftlichen Welt den letzten Band dieser Reihe zugleich als den Schlußband der Ausgabe überhaupt übergebe, erwächst mir von daher die Pflicht, mit kurzen Worten das Hindernis darzulegen, welches nicht aus mir selbst, sondern von außen her meiner Absicht entgegen getreten ist.

Die Grundsätze meiner Ausgabe habe ich in dem Vorworte zum ersten Bande S. XXIII und ferner dargelegt. Meine Thätigkeit hatte nur den Zweck, die Gedanken des großen Todten geordnet an das Licht zu bringen. Demgemäß hatte ich zu verzichten auf jede subjective Äußerung, die über diesen Gedankenstoff hinausgehen würde, und namentlich diejenige Klippe zu vermeiden, auf welche so manches moderne Werk aufgerannt ist, die Gefahr nämlich, die Meinungen unserer Zeit zurückzutragen in die Vergangenheit. Ich habe diesen Grundsatz bei meiner Arbeit streng festzuhalten gesucht, und es ist, meines Wissens, bisher nicht der Vorwurf erhoben, daß ich ihn verlassen hätte.

Dessen ungeachtet komme ich nun, indem ich für ferner Stehende und für künftige Zeiten den Grund angeben muß, weshalb ich die im Vorworte zum ersten Bande angekündigte Absicht nicht ausführe, in die Nothwendigkeit, die politische Verwickelung der letzten Jahre kurz zu berühren.

Der Entschluß, die Werke von Leibniz vollständig herausgeben zu lassen, war im Jahre 1861 die That Sr. Majestät des Königs Georgs V., meines Allergnädigsten Landesherrn. Der König ertheilte mir den Auftrag, über dessen Ausführung dann zwischen dem K. Haus-Ministerium und mir ein Contract errichtet wurde. Auf Grund desselben arbeitete ich ungestört bis in das Jahr 1866.

Es erfolgte dann die Annexion des Königreichs Hannover durch Preußen 1866. Demgemäß gerieth das Privat-Eigenthum Sr. Majestät des Königs Georg V., darunter auch die königliche Bibliothek zu Hannover, in welcher die Leibniz-Papiere aufbewahrt werden, unter die preußische Gewalt. Es wurde dann zwischen den beiden Königen am 29. September 1867 ein besonderer Vertrag über das Vermögen Sr. Majestät des Königs Georg V. abgeschlossen und alsbald nach dem Vertragsabschluß am 2. März 1868 die Beschlagnahme des königlichen Vermögens verkündigt.

Früher in der Stadt Hannover wohnhaft, hatte ich beim Einrücken der Preußen dort sie verlassen. Um jedoch die unternommene Arbeit an Leibniz fortzuführen, machte ich im Jahre 1868 bei dem thatsächlichen Inhaber die erforderlichen Schritte. Sie hatten keinen Erfolg.

Einzelne deutsche Gelehrte, ohne Unterschied der kirchlichen oder politischen Richtung, sprachen öffentlich ihre Wünsche für die Fortsetzung des Werkes aus, nicht jedoch eine gelehrte Körperschaft in Deutschland.

Dagegen muß anerkannt werden, daß das Institut de France in bemerkenswerther Weise für die Sache der Wissenschaft eintrat. Auf die Einsendung der von mir veröffentlichten Bände erwiederte das Institut am 10. April 1869 in einem von dem Präsidenten desselben so wie von den beständigen Secretären der fünf Akademien unterzeichneten Schreiben unter Anderem Folgendes: Tous les fruits de ce génie fécond et puissant ne devaient-ils pas, d'ailleurs, être communiqués et au pays de sa naissance, dont il a été une des plus éclatantes illustrations, et au monde entier qu'il a servi par ses travaux et ses découvertes? Aussi l'Institut ne peut que déplorer, sans les comprendre, les difficultés que vous rencontrez aujourd'hui dans la publication des œuvres de Leibniz.

En vous adressant ses remercîments pour les volumes que vous lui avez offerts, il regrette avec vous, Monsieur, l'interruption d'une entreprise aussi importante, et dont l'achèvement était également désirable pour l'honneur de l'Allemagne et dans l'intérêt du monde savant.

Die Worte des Institut de France umfassen im Wesen alles, was in der Sache gesagt werden kann.

Für längere Zeit schien jeder Versuch der Fortsetzung der Ausgabe über die damals gedruckten fünf Bände hinaus wie abgeschnitten. Indessen hatte ich von Anfang an meine besondere Fürsorge dem Briefwechsel von Leibniz mit fürstlichen Personen zugewendet, namentlich demjenigen mit der Kurfürstin Sophie von Braunschweig-Lüneburg, ferner dem mit der Tochter, der Kurfürstin Sophie Charlotte von Brandenburg, nachher ersten Königin von Preußen, endlich dem mit der Kurprinzessin Caroline, nachherigen Prinzessin von Wales.

Von der zweiten der genannten Correspondenzen war mir bis 1866 in der Königlichen Bibliothek zu Hannover auch nicht

Ein Blatt entgangen. Es gelang mir ferner im Jahre 1870 im Britiſh Muſeum, ſo wie durch anderweitige Beziehungen, noch einige Stücke der erſten und der dritten der genannten Correſpondenzen zu erlangen. Das Alles ſetzte mich in den Stand, dieſe drei Briefwechſel herauszugeben.

Den ſechſten Band hatte ich noch in Hannover in der erſten Hälfte des Jahres 1866 handſchriftlich vollendet.

Von da an jedoch waren nun für die Herausgabe die engeren Grenzen gezogen. Das mir zu Gebote ſtehende Material reichte nicht aus, ein Geſammtbild der politiſchen und ſtaatswiſſenſchaftlichen Thätigkeit von Leibniz zu geben, ſondern nur diejenige, die ſich kund gibt in dem Briefwechſel mit jenen drei Fürſtinnen.

Die Bände VII, VIII, IX enthalten die ausgedehnte Correſpondenz mit der Kurfürſtin Sophie von Braunſchweig-Lüneburg. Ich glaube mit dieſen drei Bänden nicht bloß für die Kenntnis von Leibniz gearbeitet, ſondern auch dem Geiſte und dem Charakter der erhabenen Fürſtin ein immer währendes Ehrendenkmal errichtet zu haben.

Auch in dem zehnten Bande, der Correſpondenz von Leibniz mit der Königin Sophie Charlotte von Preußen, habe ich die Freude gehabt, das Bild einer hochbegabten, mit Ernſt und Eifer nach Wahrheit ſuchenden Fürſtin zum erſten Male in unzweifelhaft authentiſchen Zügen vorführen zu können.

Es folgt nun der letzte Band, enthaltend die Correſpondenz von Leibniz mit der Kurprinzeſſin Caroline, ſpäter Prinzeſſin von Wales, Gemahlin des nachherigen Königs-Kurfürſten Georg II. Der Inhalt wird in der hier folgenden Einleitung zur Sprache kommen. —

Zwar beſitze ich nun noch erhebliches Material für die Fortſetzung dieſer Serie, z. B. die Correſpondenz zwiſchen Leibniz und dem Grafen Schulenburg, dem Vertheidiger von Corfu;

eine Correſpondenz langer Jahre mit dem Herzoge Ulrich von Braunſchweig-Lüneburg zu Wolfenbüttel, ſo wie, nachdem Anton Ulrich ſeinen Freund auf das eindringlichſte dem römiſchen Kaiſer Carl VI. und dem Czaren Peter empfohlen hatte, zahlreiche Gutachten, Vorſchläge, Correſpondenzen aus der Zeit des Wiener Aufenthaltes von Ende 1712 bis zum Auguſt 1714, die kaiſerliche Monarchie betreffend; und, parallel damit laufend, die Correſpondenz mit dem Czaren Peter und der Umgebung desſelben. So auf dieſem Gebiete der politiſchen und ſtaatswiſſenſchaftlichen Thätigkeit.

Was die theologiſche Thätigkeit von Leibniz betrifft, beſitze ich einen reichen Vorrath von Schriftſtücken über die Entwürfe einer kirchlichen Reunion. Um wenigſtens die Kundgebungen dieſer geiſtigen Thätigkeit von Leibniz vollſtändig ans Licht zu bringen, habe ich ſpäter noch an die preußiſche Regierung das Geſuch gerichtet, mir zu geſtatten, die betreffenden Lücken zu ergänzen. Die preußiſche Regierung hat abermals abgeſchlagen, dies Mal mit der Angabe des Grundes, daß eine ſolche Publication den confeſſionellen Frieden ſtören könne.

Demnach iſt keine meiner Serien von Leibniz-Papieren ſo beſchaffen, daß ich ſie als vollſtändig bezeichnen dürfte. Daher kann ich die Publication einer anderen Serie von Schriftſtücken nicht beginnen, ſondern muß mit dem letzten Bande der zuerſt von mir begonnenen Serie auch die geſammte Publication abſchließen.

Es bleibt mir hier nur noch übrig zur Ehrenrettung von Leibniz eine beſondere Angelegenheit endgültig zu erledigen.

Die Actenſtücke in Band X, Abtheilung C, namentlich von XXXVII, S. 418 an, ergeben, daß die damalige Berliner

Societät der Wissenschaften — Leibniz gebraucht nur diesen Namen — ihren Stifter und Präsidenten Leibniz in den letzten Jahren in unwürdiger Weise behandelte. Sie ging endlich so weit, ihm die Entschädigung von jährlich 600 Thalern, welche ihm für seine im Interesse der Societät gemachten Auslagen angewiesen war, im Jahre 1715 völlig zu streichen, und dadurch ihn zu nöthigen, seine Beziehungen mit der Societät abzubrechen.

So bei seinen Lebzeiten. Anderes noch geschah nach seinem Tode.

Im Jahre 1751 gab ein Herr Formey, Secretär und Historiograph der damaligen Berliner Akademie, ein Werk heraus: histoire de l'académie des sciences de Berlin. Darin werden die Beschuldigungen der Berliner Societät von 1715 gegen Leibniz wiederholt, seine Ablehnung derselben nicht erwähnt. Dazu hat der Secretär Formey dort eine Urkunde der Bestallung von Leibniz zum Präsidenten der Societät abgedruckt, die zu etwa zwei Dritteln mit der Original-Ausfertigung unter den Leibniz-Papieren in Hannover übereinstimmend, im letzten Drittel ganz anders lautet, und zwar ungleich weniger günstig für Leibniz. Endlich hat der Secretär Formey eine andere Urkunde, die, wenn die Bestallung abgedruckt wird, als Ergänzung derselben nicht fehlen darf, nicht erwähnt.

Die Einzelnheiten der Sache habe ich dargelegt in Band X, Einleitung S. LV u. f., so wie LXIX u. f.

Ich habe dort bemerkt, daß nur die Acten der Berliner Akademie über diesen Formey'schen Abdruck positive Auskunft geben können, und am Schlusse der Einleitung zu Band X dies nochmals hervorgehoben. Demnach glaubte ich erwarten zu dürfen, daß die Akademie der Wissenschaften in Berlin aus ihrem Archive diese Differenz klar stellen würde.

Der zehnte Band war erschienen im Jahre 1877. Als nach einem Jahre noch keine Äußerung von Seiten der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu meiner Kunde gekommen war, richtete ich im Jahre 1878 an dieselbe eine directe Aufforderung durch ein gedrucktes Sendschreiben. Ich lasse den Schluß desselben hier folgen.

„Die Thatsachen ergeben, daß die Behandlung, welche man (nämlich die Berliner Societät der Wissenschaften im Jahre 1715) Leibniz widerfahren ließ, mit der Original-Ausfertigung seiner Bestallung nicht im Einklange steht, daß sie dagegen, wenn auch überhaupt weder zu rechtfertigen, noch zu entschuldigen, nach der Fassung in dem Abdrucke bei Formey minder auffallend sein würde."

„Indessen ich stehe ab von dem Gebiete der Vermuthungen. Es handelt sich lediglich darum, den klaren Thatbestand festgestellt zu haben. Ich wiederhole ihn."

„Die Original-Ausfertigung der Bestallung von Leibniz zum Präsidenten der Societät der Wissenschaften zu Berlin, datirt zu Cölln an der Spree, 12. Juni 1700, von dem Kurfürsten Friedrich eigenhändig unterzeichnet, mit dem kurfürstlichen Siegel versehen, und gegengezeichnet P. v. Fuchs, wird aufbewahrt unter den Leibniz-Papieren der Königlichen Bibliothek zu Hannover. Diese Urkunde liegt im Wortlaute gedruckt vor im zehnten Bande meiner Ausgabe der Werke von Leibniz, S. 328 u. f."

„Von diesem Wortlaute weicht in wichtigen Punkten zum Nachtheile von Leibniz ab der Abdruck derselben Bestallung in dem Werke von Formey: histoire de l'académie royale des sciences p. 255 u. f."

„Es erhebt sich daher gegen Formey, den einstigen Secretär und officiellen Historiographen der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, der dringende Verdacht, eine öffentliche Urkunde,

deren Obhut von Amts wegen ihm oblag, zum Nachtheile von Leibniz gefälscht zu haben."

„Demgemäß sehe ich mich genöthigt, nach Recht und Pflicht für das Gedächtnis von Leibniz an die Königliche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, welcher die Pflicht der Vertheidigung für Formey, wenn möglich, in ähnlicher Weise obliegt, wie mir diejenige für Leibniz, die Anfrage zu richten, ob sich etwas zur Entschuldigung von Formey sagen lasse. Denn es versteht sich ja von selbst, daß, wie bis jetzt die Dinge liegen, der Makel dieser Anklage, wenn sie durch nichts zu entkräften ist, nur an der Persönlichkeit Formeys haftet, und nicht der Corporation der Königlichen Akademie als solcher beigemessen werden kann."

Auch auf diesen directen Appell hat die Königliche Akademie der Wissenschaften zu Berlin geschwiegen.

Penzing, im März 1883.

Onno Klopp.

Correſpondenz von Leibniz

mit

Caroline

geb. Prinzeſſin von Anſpach, verm. Kurprinzeſſin von Braunſchweig-Lüneburg, von Ende 1714 an zugleich Prinzeſſin von Wales.

Einleitung.

Von der Correſpondenz zwiſchen Leibniz und der Prinzeſſin Caroline ſind bisher nur wenige Briefe veröffentlicht, in Kemble's State papers and correspondence. London 1857. Die dort gegebenen Stücke indeſſen ließen vermuthen, daß mehr vorhanden ſei. Eben dies ward durch eine andere längſt bekannte Thatſache angedeutet. Man wird ſich erinnern, daß der Eingang der erſten Publication der Controverſe zwiſchen Leibniz und Clarke, durch Des-Maizeaux beſtimmten Bezug nimmt auf die Prinzeſſin von Wales. Dutens hat dieſe Publication in ſeine Ausgabe der Werke von Leibniz aufgenommen, t. II. p. 105 u. f., und derſelben einen Brief von Leibniz an Wolf vorgeſetzt, welcher klarer und beſtimmter noch die Prinzeſſin von Wales als diejenige bezeichnet, die den Austauſch der Meinungen hervorgerufen hat. In Wirklichkeit aber hat die Prinzeſſin nicht bloß ihn hervorgerufen, ſondern zu Anfang gleich die ausdrückliche Bedingung ausgeſprochen, daß die Schriftſtücke von beiden Seiten an ſie zu richten ſeien, und von ihr dem Gegentheile übermittelt werden ſollten. Der Austauſch der Meinungen zwiſchen Leibniz und Clarke iſt daher untrennbar von der Correſpondenz zwiſchen der Prinzeſſin von Wales und Leibniz, und man wird ſehen, daß ſowohl der erſtere, wie die letztere dadurch an Intereſſe gewinnen.

Die Correspondenz zwischen Leibniz und der Prinzessin begann jedoch nicht erst in den letzten Jahren von Leibniz, sondern bereits im Jahre 1704.

Der Vater der Prinzessin, Christian Ernst, Markgraf von Brandenburg-Anspach, führte in dem Feldzuge von 1703 kaiserliche und fränkische Kreistruppen wider den bayerischen Kurfürsten Max Emanuel. Am 27. März traf ihn bei Schmidmühlen an der Vils die Todeskugel. „Er war, sagt ein Zeitgenosse[1]), ein resoluter, verständiger und tapferer Fürst, vornämlich ein Patriot, auf den nicht weniger das ganze Reich, als insonderheit der fränkische Kreis seine Hoffnung gesetzt, daß er ein Retter der Freiheit werden würde." Die Prinzessin Caroline, damals siebzehnjährig, kam unter die Vormundschaft des Königs von Preußen. Im Jahre 1704 finden wir sie in Berlin, oder vielmehr in dem damaligen Lutzenburg, der Residenz der Königin Sophie Charlotte. Dahin kamen im October 1704 auch die Kurfürstin Sophie, und in ihrem Gefolge Leibniz. Von da an beginnt die Bekanntschaft.

Leibniz hatte sehr bald Gelegenheit, der Prinzessin einen Dienst zu erweisen, welcher ihm bei ihr für immer eine Vertrauensstellung begründete.

Der Kurfürst Johann Wilhelm von der Pfalz wünschte die Prinzessin Caroline für seinen Neffen, den damaligen König Carl III von Spanien, späteren römischen Kaiser Carl VI. Aber er wünschte zugleich die Conversion der Prinzessin. Zu diesem Zwecke sandte er den Pater Orban S. J. nach Lutzenburg.

Die Kurfürstin Sophie hat über die Unterredungen, die dort zwischen der Prinzessin und dem Pater Orban statt fanden, für ihre Nichte Louise kurze charakteristische Berichte gemacht. (Man sehe

---

1) Caesar Aquilinius: Ausführliche Historie des jetzigen bayerischen Krieges. S. 522.

Band IX S. 107 u. f.) Sie verhehlt in dieſen Berichten nicht, daß ſie die Prinzeſſin für ihren Enkel wünſche. Irgend eine Einwirkung jedoch hat ſie, wie namentlich Leibniz beſtimmt angiebt (Schriftſtück I S. 3 dieſes Bandes), auf die Prinzeſſin nicht geübt. Nach längerem Schwanken entſchied ſich die Prinzeſſin, die Werbung Johann Wilhelms für Carl III abzulehnen. Demgemäß verfaßte Leibniz für ſie das Schreiben an den Kurfürſten von der Pfalz (Band IX S. 108).

Es knüpfte ſich daran eine weitere Correſpondenz. (Man ſehe Band IX S. 113.) Die Prinzeſſin wünſchte dem Pater Orban, den ſie als notre cher ami bezeichnet, mathematiſche Inſtrumente zu ſchenken, welche Leibniz ihr beſorgte.

Der Tod der Königin Sophie Charlotte, welche der Prinzeſſin wie Leibniz nahe geſtanden, gab einen neuen Anlaß zum Austauſche der Gedanken (Band IX S. 116 u. f.). In dieſen Briefen iſt noch wiederholt von dem Pater Orban die Rede (Band IX S. 122), jedes Mal mit dem Ausdrucke großer Anerkennung. Die Kurfürſtin Sophie und Leibniz gingen darin ſo weit, daß ſie im Jahre 1706, als von Wien aus die Werbung um die Prinzeſſin Eliſabeth Chriſtine für Carl III im Gange war, dem Herzoge Anton Ulrich für die Unterweiſung der Prinzeſſin den Pater Orban empfahlen. (Bd. IX S. 239 u. f.) Man ſehe auch in dieſem Bande das Schriftſtück II S. 3.

Die einzelnen Schriftſtücke.

I. S. 3. — Der Brief an Schulenburg zeichnet das Sachverhältnis, wie es bereits 1705 eintrat, und verdient darum hier Aufnahme.

II. S. 3 u. f. — Dies Schriftſtück eben ſo wie das folgende thun dar, daß ein häufiger Austauſch der Gedanken zwiſchen der

Prinzessin und Leibniz statt fand. Dennoch scheint dann für mehrere Jahre eine Correspondenz nicht statt gefunden zu haben.

IV. S. 5 u. f. dagegen zeigt, wie das Verhältnis von anderen kundigen Personen aufgefaßt wurde. Dieser Abbé Buquoit war früher von Ludwig XIV in die Bastille gesetzt, und hatte, daraus entkommen, bei dem Kurfürsten Georg Ludwig in Hannover Aufnahme gefunden. — Dem Briefe liegt ein Papier von Leibniz bei, mit der Ueberschrift: Anciens qui raisonnent. Pour Madame la princesse électorale. Von den Schriften Platos und Aristoteles an bis zur Rhetorik von Quintilian findet sich hier eine Auswahl der classischen Schriftsteller des Alterthums, wesentlich philosophischen Inhalts. Bei einigen derselben wird eine französische Uebersetzung genannt.

V. S. 6. — Das Schreiben möge als Beweis dienen, daß der Verkehr beständig rege war.

Im December 1712 begab Leibniz sich nach Wien. Man wolle darüber nachsehen die Einleitung zu Band IX S. LXVI u. f. Die wenigen von dort aus an die Kurprinzessin gerichteten Briefe haben des Zusammenhanges wegen, in welchen sie mit denen an die Kurfürstin Sophie stehen, in die Correspondenz mit derselben aufgenommen werden müssen. Man wolle also nachsehen Band IX S. 416, und eben dort die Antwort der Kurprinzessin S. 417 u. f. beide im December 1713; ferner das Schreiben von Leibniz vom 24. Mai 1714 S. 450, und die Antwort der Kurprinzessin vom 7. Juni 1714 S. 452; so wie abermals von Leibniz am 16. Juni 1714 S. 455. Die Einleitung zu Band IX bespricht den Thatbestand, aus welchem diese Briefe hervorgingen.

Die Aeußerungen der Kurprinzessin Caroline ergeben, daß unter denjenigen Persönlichkeiten in Hannover, welche die Thronfolge in England wünschten, sie voran stand, und daß am 7. Juni

1714, in Folge der heftigen Briefe der Königin Anna vom 19./30. Mai 1714, die Hoffnung bei ihr sehr tief sank. Und dennoch vergingen nur noch zwei Monate, bis der Tod der Königin Anna, am 1./12. August 1714, die Thronfolge eröffnete. Es ist hier nicht der Ort, näher darauf einzugehen, sondern wir haben uns zurückzuwenden zu Leibniz, der sich noch in Wien befand.

VI. und VII. S. 6 u. f. — Ich setze das Schriftstück VI hierher als ein Beispiel der Aufforderung von Hannover aus an Leibniz zur Rückkehr, und VII als seine Antwort darauf. Diese Antwort sagt nicht alles. Geschichtliche Arbeiten beschäftigten Leibniz in Wien weniger, als der Plan der Stiftung einer umfassenden Akademie der Wissenschaften. Ich habe die hauptsächlichsten dahin gehörenden Schriftstücke veröffentlicht in Band XL des Archivs für die Kunde österreichischer Geschichtsquellen.

Dies führt uns auf den damaligen Dualismus in der Seele von Leibniz, welcher ihn begleitet hat bis an sein Ende. Es war seine Absicht als Präsident der von ihm zu gründenden Akademie der Wissenschaften in Wien in die Dienste des Kaisers Carl VI zu treten. Allein er wollte zuvor in Hannover seine Verpflichtungen lösen, namentlich sein Geschichtswerk vollenden, die Annales Imperii Occidentis Brunsvicenses. Der Plan der Akademie in Wien war völlig fertig, die Geneigtheit bei dem Kaiser und bei den Ministern war vorhanden. Die Nachricht des Todes der Königin Anna, der Proclamirung des Königs Georg I in London, bewog Leibniz zum Aufbruche von Wien nach Hannover. Er erbat sich zuvor von dem Minister Grafen Sinzendorf Briefe an die kurfürstlichen Minister Bothmar und Görz, daß der Kaiser seine Rückkehr nach Wien wünsche. Sinzendorf versprach sie ihm und schickte sie ihm dann nach Hannover nach. Ich lasse das Begleitschreiben Sinzendorfs hier folgen:

Le comte de Sinzendorf à Leibniz.

Vienne, le 8 de Septembre 1714.

Monsieur. Vous voyez que je suis homme de parole. Voicy les deux lettres que vous avez demandées. Je crois qu'elles vous trouveront encore à Hanovre, et que vous n'irez pas en Angleterre. A tout hazard je vous envoye pourtant la lettre pour M. de Bothmar, que vous pouvez luy envoyer, si vous n'avez pas l'occasion de la rendre vous-même. Conservez-moy votre amitié, et je suis parfaitement à vous.

Das Schreiben Sinzendorfs an Bothmar enthält die Worte: Sa Mté Impériale a vu partir avec regret M. de Leibniz. Elle souhaite de voir bientôt son retour.

Dasjenige an Görz sagt: L'Empereur a laissé partir M. de Leibniz avec beaucoup de peine. Je le goûte entrêmement et souhaite son retour.

Allein Leibniz fand bei seiner Ankunft in Hannover die Dinge anders als er sich gedacht. Der König war bereits nach England abgereist, und zwar unmuthig gegen Leibniz über das lange Verweilen in Wien. Der Unmuth des Herrn prägte sich in entsprechender Weise aus bei den Dienern. Man verweigerte Leibniz den Rückstand seines Gehaltes zu zahlen. Er, der glaubte erwarten zu dürfen, daß der König Georg I ihn wegen seines bewiesenen Eifers um die Thronfolge in England dahin mitnehmen würde, hielt es nicht für gerathen, sofort dem Könige nachzureisen, der sich noch in Holland befand.

Eine treue Gönnerin dagegen fand er in Hannover noch vor. Die Kurprinzessin Caroline, nunmehr königliche Prinzessin von England, obwohl der Gemahl noch nicht zum Prinzen von Wales ernannt war, befand sich noch in Hannover.

So der Zustand der Dinge bei der Ankunft von Leibniz in Hannover. Er verfaßte in den ersten Tagen eine Reihe von Briefen, theils nach Wien, theils an die Umgebung des Königs. Da dieselben Thatsachen darin häufig wiederkehren, so gebe ich nur die hauptsächlichsten.

VIII. S. 8 u. f. — Die Kaiserin Amalie, Witwe des Kaisers Joseph I, war die Tochter des Herzogs Johann Friedrich, der Leibniz nach Hannover gezogen hatte. Die Kaiserin wie ihre Mutter, die Herzogin Benedicte, bewahrten für Leibniz stets die Gesinnung des Vaters und des Gemahls. Der Regel nach ging die Correspondenz zwischen der Kaiserin und Leibniz durch die Staatsdame von Klenck.

IX. S. 9 und X. S. 12 u. f. — Ich glaube annehmen zu dürfen, daß Leibniz diese beide Schreiben mit Zustimmung der Kurprinzessin abgesandt. Er hatte, ebenfalls mit ihrer Zustimmung, den Gedanken nach England nachzureisen, damals noch so wenig aufgegeben, daß er am selben Tage, dem 20. September, dem Präsidenten des Reichshofrathes, dem Grafen Windischgrätz in Wien schrieb: Je me dispose à passer en Angleterre avec Madame la princesse royale, qui a la bonté de le désirer. J'ay des raisons pour n'en rien faire encore connoistre à d'autres; mais je trouve qu'il est de mon devoir d'en informer V. E., afin qu'Elle juge si je pourrois y être utile pour le service de l'Empereur.

Damals waren die beiden oben angeführten Schreiben des Grafen Sinzendorf an Bothmar und Görz bereits in seinem Besitze; denn sein Dankschreiben an Sinzendorf ist ebenfalls vom 20. September. Aber man beachte, daß er in dem Schreiben an Bothmar desjenigen von Sinzendorf nicht erwähnt. Er wollte es also persönlich überreichen. Da aber die Reise nicht erfolgte, so kam es nicht dazu. Ja man muß noch einen Schritt weiter gehen.

Es findet sich keine Aeußerung, aus der geschlossen werden könnte, daß die Schreiben Sinzendorfs an die Minister Bothmar und Görz gelangt wären. Leibniz hat also bei genauerer Kunde der Sachlage es nicht für zweckmäßig gehalten, den ausdrücklich ausgesprochenen Wunsch des Kaisers für die Rückkehr von Leibniz nach Wien zur Kunde des Königs Georg I zu bringen. Die unmuthige Stimmung, in welcher der König sich gegen ihn befand, hätte dadurch gesteigert werden können.

XI. S. 14 u. f. — Daß Leibniz jedoch entschlossen war, auch ohne eine Mahnung zunächst seine Verpflichtung im Dienste des welfischen Hauses zu erfüllen, nämlich die Annales Imperii Occidentis Brunsvicenses zu vollenden, zeigt dieser Brief an Bonneval, den bekannten späteren Renegaten. Damals war er Adjutant des Prinzen Eugen von Savoyen.

XII. S. 15 u. f. — Es liegt nahe, daß dieses Schreiben an die Prinzessin Caroline mit ihrer Zustimmung abgefaßt ist, zu dem Zwecke, daß sie dasselbe in England dem Könige und dem Gemahle vorlegen könne. Aus dem Zusammenhange geht hervor, daß die in Hannover anwesende Herzogin Eleonore erst damals für Leibniz ihre Aussage dictirt hat. — Ist der Bericht für das Werden der hannöverschen Thronfolge in England von hohem Werthe: so geht andererseits daraus hervor, daß es weder der Herzogin Eleonore, noch Leibniz klar war, wie sehr Wilhelm III aus sich, für Holland und für England, die Feststellung der hannöverschen Succession wünschte.

XIII. S. 17 u. f. — Wir sehen, daß die Prinzessin dennoch Leibniz nicht nach England mitzunehmen wagt.

XIV. S. 19 u. f. — In Anlaß der Krönung ernannte der König Georg I seinen Sohn zum Prinzen von Wales. Daher von hier an der Titel: la princesse de Galles. Das Schreiben von Leibniz ist, dem Inhalte nach, in den November zu setzen.

XV. und XVI. S. 21 und 22. — Die wiederholten Schreiben Bernstorfs geben die Gesinnung des Königs kund. Georg I verlangt nachdrücklich die Vollendung des Geschichtswerkes.

XVII. S. 22 u. f. — Es ist behauptet worden, daß der Hinweis in dem Briefe des Ministers Bernstorf, Nr. XVI, auf die Geschichte der Völkerwanderung den Vorwurf für Leibniz enthalte, daß er sich um die Politik der Gegenwart nicht zu kümmern habe. Das Eingehen seinerseits, in Nr. XVII, auf die Erwähnung, so wie dasjenige von Bernstorf vorher auf die damaligen politischen Vorschläge von Leibniz, beweisen, daß der Minister Bernstorf die Absicht eines solchen Vorwurfs nicht gehabt haben kann. — Der Schotte, dessen Leibniz am Schlusse gedenkt, ist Ker of Kersland. Man sehe: The memoirs of John Ker of Kersland etc. London 1726. Ritter Ker reiste unter dem Namen Ferguson. Er fand in Hannover kein Vertrauen. Vgl. Macpherson's O. P. Vol. II p. 553. — Marchmont papers vol. II p. 403.

XVIII. S. 26 u. f. — Leibniz sucht hier seinen langen Aufenthalt in Wien zu rechtfertigen. Es ist wichtig hervorzuheben, wie wenig er auf seine eigentliche Thätigkeit dort eingeht, über die man meinen Bericht in Band XL des Archivs zur Kunde österreichischer Geschichtsquellen nachsehen wolle, und daß er, auch bei dieser Sachlage, die Briefe Sinzendorfs vom 8. September 1714 nicht zur Geltung bringt. Das Verhältnis ist ein sehr eigenthümliches. Leibniz besitzt vom Kaiser Carl VI die urkundliche Zusicherung des Directorates der zu errichtenden Akademie in Wien, und erbittet hier den Titel und die Besoldung eines Historiographen des Königs von Groß-Britannien. An dieser Bitte tritt der Dualismus in seiner Seele klar hervor, das Schwanken zwischen Hannover und Wien. Über ein Motiv jener Bitte, welches Leibniz später als das eigentliche angibt, vergleiche man weiter unten das Schreiben an die Prinzessin von Wales, vom 10. Mai 1715, Nr. XXVII.

Die damalige Position von Leibniz würde noch verwickelter erscheinen, wenn es wahr wäre, was man von Frankreich aus über ihn verbreitet hat. Es findet sich nämlich in dem Journal des scavans pour le mois de Février 1722, à Amsterdam, p. 213, ein Auszug aus einem Briefe des P. Tournemine abgedruckt, lautend wie folgt: M. de Leibniz m'honoroit de son amitié depuis vingt ans etc. etc. Il a porté sa confiance jusqu'à s'ouvrir à moi sur le dessein qu'il avoit de venir vivre en France. Ce fut en 1715 qu'il me l'écrivit. Le feu Roy, Louis le Grand etc., lut cette lettre, et me chargea d'y répondre qu'il connoissoit tout le mérite de Leibniz, qu'il le verroit avec plaisir à sa cour et qu'il lui en rendroit le séjour aussi agréable qu'il seroit avantageux à la France.

Die Nachricht tritt demnach so bestimmt auf, daß sie kaum einen Zweifel zu gestatten scheint. Und doch stehen eigene Worte von Leibniz fast direct entgegen.

Eben damals nämlich ließ ihm die Herzogin Elisabeth Charlotte von Orleans durch den Stallmeister Harling einige freundliche Worte der Erinnerung sagen. Leibniz erwiederte, am 19. April 1715, an Harling wie folgt: Madame m'a fait une grace bien distinguée, en marquant qu'elle se souvient de moy. Une des plus fortes raisons qui me font regretter la perte presque entière de l'espérance que j'avois de revoir encore Paris, où l'on a beaucoup de bonté pour moy, est que je ne me saurois guères plus flatter de pouvoir faire un jour la révérence à S. A. R., comme j'avois souvent souhaité ardemment. Et en luy faisant la cour j'aurois crû la faire encore à Madame l'Electrice.

Die Freundlichkeit der Herzogin zog dann eine directe Correspondenz in deutscher Sprache zwischen ihr und Leibniz nach sich. Der Gedanke seiner Uebersiedelung nach Paris findet sich darin

nicht. Die einzige Stelle darin, an welcher von der Möglichkeit nicht eines dauernden Aufenthaltes, sondern eines Besuches in Frankreich die Rede ist, in einem Schreiben von Leibniz an die Herzogin, vom 13. September 1715, lautet wie folgt: „Ich bin so schon eine geraume Zeit damit umgegangen (nämlich mit der Absicht an die Herzogin von Orleans zu schreiben), sonderlich von dem Tage an, da E. K. H. mir in Gnaden wissen lassen, Sie würden mich nicht ungern gesehen haben, wenn ich, wie gesaget worden, eine Reise über Frankreich nach England thun könnte."

Demnach muß der P. Tournemine irgend eine höfliche Äußerung solcher Art in etwas sehr lebhafter Weise als den Ausdruck eines Wunsches, oder gar eines Planes, wie er sich ausdrückt, aufgefaßt haben.

Auch ohne diesen vermeintlichen französischen Plan war Leibniz in sich erregt genug vermöge der Doppelstellung, in der er sich befand, und aus welcher er sich nicht zu entwinden vermochte. Es ist für die gesammte Folgezeit nachdrücklich hervorzuheben, daß dies Schwanken andauert bis zu seinem Tode im November 1716, daß er festhält an den beiden Planen, zum Historiographen des Königs ernannt zu werden, und zugleich die Errichtung der Akademie in Wien zu erstreben.

XIX. S. 29 u. f. — Eine ausdrückliche Zeitbestimmung zu dieser Anwendung von Versen Virgils auf den Beginn der Regierung des Hauses Hannover in England findet sich nicht. Die darin erwähnten Thatsachen jedoch deuten auf das Ende des Jahres 1714, oder den Anfang von 1715.

XX. S. 36 u. f. — Der hier als vorher gegangen angegebene Brief findet sich nicht vor.

XXI. S. 32. — Die Antwort der Prinzessin von Wales läßt erkennen, daß auch sie den Verdruß des Königs über Leibniz nicht mehr ungerechtfertigt findet. Es ist zu beachten, daß aus

den Briefen der Prinzessin sich nicht ersehen läßt, ob sie die volle Kunde der Stellung von Leibniz in Wien besessen habe. — Das Schreiben Bernstorfs fand sich bei dem Briefe der Prinzessin unter den Leibniz-Papieren nicht mehr vor; aber der Inhalt ist nach den früheren und folgenden zu vermuthen.

XXII. 1. 2. S. 32 u. f. — Diese zwei Briefe vom selben Datum gehören zusammen; denn die Gräfin von Bückeburg war Staatsdame der Prinzessin.

XXIII. S. 34. — Auf diesen Brief der Prinzessin folgt von ihrer Seite ein längeres Schweigen. Vielleicht jedoch dürfte auch ihr körperlicher Zustand dafür mit in Anrechnung gebracht werden.

XXIV. S. 35. — Die Schriftstücke des Abbé de St. Pierre, von welchen Leibniz hier spricht, wurden an ihn übermittelt durch die Herzogin von Orleans. Der Plan St. Pierres hatte einige Verwandtschaft mit dem einstigen Heinrichs IV, nämlich den Frieden zu bewahren durch die Schwächung der Macht des Hauses Habsburg. Leibniz schickte seine mit feiner Ironie abgefaßte Antwort auch dem Prinzen Eugen von Savoyen ein, welcher sehr befriedigt antwortete.

XXV. S. 36. — Man wolle zu diesem Schreiben dasjenige von Leibniz, Nr. XVII, vergleichen. Leibniz scheint die Gedanken desselben wieder in Erinnerung gebracht zu haben.

XXVI. S. 37. — Dies nicht datirte Schreiben erhält hier seine Stelle, weil unverkennbar das folgende dadurch hervorgerufen ist.

XXVII. S. 37. — Das Schreiben liegt in mehrfacher Redaction vor. Kemble in den Statepapers and letters p. 528 hat eine andere Redaction gegeben. Die hier veröffentlichte erscheint jedoch als die letzte, weil Leibniz hier die frühere Nachschrift von: J'admire etc. an in den Brief mit aufgenommen

hat. — Auf die Controverse zwischen Leibniz und Newton ist hier nicht weiter einzugehen, als sie in der Correspondenz mit der Prinzessin zur Sprache kommt. Es wird an ferneren Äußerungen darüber nicht fehlen.

Für die folgenden Monate stockt wieder die Correspondenz. Es ist daher hier der Ort das Verhalten von Leibniz gegenüber seinen Aussichten in Wien in den zwei folgenden Schreiben authentisch darzulegen.

XXVIII. S. 41. — Das Schreiben an die Kaiserin Amalie gibt ein volles Bild der Thätigkeit des damals neunundsechzigjährigen Leibniz.

XXIX. S. 45. — Das Schreiben der Staatsdame von Klenck ist erforderlich als der Beweis, wie bereitwillig man in Wien war seinen Ansichten zu entsprechen.

XXX. S. 46. — Da Leibniz am Schlusse von XXVII einen gewissen Coste empfohlen und der Beginn von Nr. XXX darauf antwortet: so ist nicht anzunehmen, daß Leibniz nach jenem Schreiben vom 10. Mai noch ein anderes eingesandt habe. Von dem Minister Bernstorf liegt aus der Zwischenzeit ein Brief vor, lediglich dilatorisch. Hier erst tritt das eigentliche Bedenken des Königs hervor: er fühlt sich nicht sicher, ob Leibniz Historiker sei.

Von hier an wird der Briefwechsel wieder lebhafter, ist jedoch nicht vollständig erhalten.

XXXI. S. 47. — Dieser Brief, obwohl von Leibniz mit der Bemerkung: „nicht abgangen" versehen, wird dennoch hier mitgegeben, weil er, gerade mit diesem Zusatze, dient zur Kennzeichnung der Sachlage und namentlich der Persönlichkeit von Leibniz. Das im Eingange erwähnte Schreiben findet sich nicht vor. Die Zeit dagegen dieses nicht datirten Briefes wird dadurch bestimmt, daß Ludwig XIV darin als der verstorbene König von Frankreich bezeichnet wird. Er starb am 1. September 1715. Der Brief muß

nun aber mindeſtens einige Wochen ſpäter fallen, weil das wichtige Ereignis des Todes darin nicht mehr beſprochen wird.

XXXII. S. 49. — Wenn auch Nr. XXXI nicht abgegangen iſt, ſo ergibt ſich doch aus dem Beginne von Nr. XXXII, daß Leibniz eine Aeußerung der Unzufriedenheit gethan haben muß. Die Prinzeſſin erwähnt hier zum erſten Male den Namen Clarkes, deſſen Schriften ſie an Leibniz ſendet.

XXXIII. S. 52. — Auch dieſes Schreiben läßt ein vorangegangenes von Leibniz vorausſetzen, welches ſich nicht findet. Die Controverſe mit Clarke tritt von hier aus heran. Man bemerke die Worte der Prinzeſſin: J'implore votre secours. Dutens hat, um den Beweis zu führen, daß die Prinzeſſin von Wales den Anlaß zu der Controverſe gegeben, in t. II[1] p. 105 ein Schreiben von Leibniz an Wolf vorangehen laſſen, vom 23. December 1715, welches dieſen Anfang der Controverſe berichtet. Es bedarf deſſen für uns nicht. Die eigenen Worte der Prinzeſſin in Nr. XXXIII zeigen den Hergang in authentiſcher Weiſe.

XXXIV. S. 54. — Leibniz entſpricht der Bitte der Prinzeſſin, indem er dies Schriftſtück überſendet, von welchem aus die Controverſe beginnt.

XXXV. S. 55. — Es folgt darauf die Antwort Clarkes. Das Original iſt in engliſcher Sprache abgefaßt, und demgemäß müßte es auch ſo hier abgedruckt werden. Dies um ſo mehr, da Clarke dies für Leibniz ſogar zur Bedingung der Publication machte. Allein die ſpätere Herausgabe der Controverſe durch Des-Maizeaux bringt die Schriftſtücke Clarkes in der franzöſiſchen Überſetzung von de la Roche, und zwar mit der ausdrücklichen Genehmigung Clarkes. Dennoch würde ich das engliſche Original gegeben haben; allein unter den Leibniz-Papieren waren nur die vier erſten Stücke im Original aufzufinden, nicht das fünfte.

Demnach war auch ich genöthigt, die von Clarke approbirte Übersetzung zu geben.

XXXVI. S. 58. — Dies nicht datirte Schreiben von Leibniz wird durch den Inhalt als zu Neujahr 1716 gehörig bestimmt. Das Verhalten des Königs Georg I und des Hauses Hannover gegenüber der Aussicht auf die Thronfolge in England ist hier den Thatsachen entsprechend gezeichnet. — Für die Prinzessin von Wales sollen die philosophischen Ausführungen des Briefes dienen wie eine Ergänzung zu der Beilage, der zweiten Schrift von Leibniz an Clarke.

XXXVII. S. 65. — Die zweite Schrift von Leibniz gegen Clarke ward übersendet als eine Beilage des Briefes XXXVI.

XXXVIII. S. 71. — Es ist die Antwort der Prinzessin auf das Schreiben von Leibniz Nr. XXXVI. Sie gibt hier bestimmt ihr Verfahren an, daß die Schriften von beiden Seiten an sie eingeliefert und von ihr weiter gegeben werden. Wie die Prinzessin also die Discussion begonnen hat, so bleibt sie der Mittelpunct derselben. Es ist von hohem Interesse zu beobachten, ob oder wie ihre Ansichten unter der Einwirkung der zwei Geisteskämpfer sich modifiziren. Daß unter diesen Umständen von beiden Seiten um so mehr alle Kraft aufgeboten wird, liegt nahe. Die Controverse zwischen Leibniz und Clarke erhält dadurch einen besonderen Reiz, wie ihn vielleicht niemals eine andere philosophische Disputation gehabt hat.

XXXIX. S. 73. — Diese zweite Schrift Clarkes ist durch XXXVIII als Beilage derselben angekündigt.

XL. S. 78. — Leibniz antwortet auf den Brief der Prinzessin, Nr. XXXVIII, mit einer Darlegung des Standes seiner Controverse mit Newton.

XLI. S. 79. — Das Schriftstück ist als Beilage zu XL mitgesandt. Es ist wohl erkennbar, daß die in Nr. XXXVIII von

Seiten der Prinzessin gegebene Bestätigung, daß Clarke sich mit Newton berathe, den Ton von Leibniz gegenüber Clarke nicht milder stimmt.

XLII. S. 85 u. f. — Das Schreiben von Leibniz ist nicht datirt. Da er am Schlusse desselben die Ernennung des Bischofs von Lincoln zum Erzbischof von Canterbury berührt, die bereits im Januar 1716 erfolgt war — man vergleiche Nr. XXXVIII —: so würde, streng chronologisch genommen, dies Schreiben in den Monat Januar 1716 zu setzen sein. Ich stelle es jedoch hierher, einestheils, um dort die Reihenfolge nicht zu unterbrechen, andererseits um die Antwort der Prinzessin von Wales wie der Zeit so auch dem Inhalte nach, wenigstens im Anfange, unmittelbar folgen lassen zu können.

XLIII. S. 90 u. f. — Auf den Anfang dieses Briefes, in Betreff der kirchlichen Union, antwortet Leibniz in XLVII.

Es ist unverkennbar, daß bei aller wohlwollenden Gesinnung der Prinzessin von Wales für Leibniz, schon die in ihrem Briefe angegebene Thatsache ihres Verkehres mit seinen Gegnern, ihn nicht angenehm berühren konnte. Und darum ist hier der Ort, uns seine damalige Position zu vergegenwärtigen.

Er stand in Hannover völlig vereinsamt.

Sein Verkehr dort war immer gering gewesen, fast nur auf die Persönlichkeiten des Hofes beschränkt, welcher nun in der Ferne weilte. Familienbande hatte er in Hannover nicht. Wenige Personen mochten ihn kennen, zumal bei seiner häufigen Abwesenheit, und diejenigen, die ihn kannten, trugen ihm wohl kaum ein Wohlwollen entgegen. Denn er war anders als alle Andere, und namentlich Allen geistig überlegen, ohne doch ihnen amtlich vorgesetzt zu sein. Ein Mann in solcher Lebensstellung, die sich nicht einfügt in das gewöhnliche Getriebe, findet nicht leicht ein freundliches Entgegenkommen. Es sind mir Briefe von Angestellten aus

Hannover damaliger Zeit an Robethon in London zu Gesichte gekommen, die höhnend melden, daß Leibniz sich ein Verdienst um die Thronfolge in England zuspreche, und nun damit umgehe, wie es dort heißt, seine figure scabreuse in England zu präsentiren.

Auch abgesehen von England waren andere Erfahrungen, die er auswärts machte, nicht erfreulich.

Er hatte eine Reihe von Jahren mit Anstrengungen und Opfern aller Art gearbeitet, die Societät der Wissenschaften in Berlin, die nur seinem rastlosen Mühen ihr Dasein verdankte, zu einer gedeihlichen Thätigkeit zu bringen. Der endliche Dank dieser Genossenschaft bestand darin, daß sie ihm die geringe Summe, die ihm zur Entschädigung für seine Auslagen angewiesen war, abstrich und dadurch ihn zwang sich thatsächlich von ihr loszusagen. Man sehe die betreffenden Actenstücke in Band X Abtheilung C, namentlich Nr. LIII S. 460 u. f.

Dies war gegen das Ende des Jahres 1715 geschehen. Aber es ist kaum anzunehmen, daß Leibniz diese unwürdige Behandlung im Frühling 1716 in sich bereits überwunden habe.

Und nun kam dazu noch die ihm so trübe Angelegenheit in England, wo Newton ihn offen provozirte. Darf man sich verwundern, wenn die Stimmung des bereits kränklichen alten Mannes gereizter wurde?

XLIV. S. 92 u. f. — Ich setze das Schreiben des Ministers Bothmar hierher, weil aus dem Inhalte wie der Fassung hervorgeht, daß der Rath des Schweigens auch der Ansicht des Königs entsprach.

XLV. S. 93 u. f. — Das zu XLIV Gesagte gilt auch für diesen Brief. Auch die Prinzessin wünschte, daß Leibniz über die Provocation Newtons schweigend hinweggehe.

XLVI. S. 94 u. f. — Die dritte Schrift von Clarke, welche als Anlage zu XLV gesandt worden ist.

XLVII. S. 100 u. f. — Wir ſehen, daß Leibniz der in XLIV und XLV ihm ausgeſprochenen Mahnung nicht folgen zu können glaubt. Der zweite Theil des Briefes bezieht ſich auf den Vorſchlag der kirchlichen Union der Proteſtanten. Man ſehe die Schriftſtücke XLII und XLIII, ſo wie weiter unten XLIX.

XLVIII. S. 104 u. f. — Die vierte Schrift von Leibniz. In der Ausgabe von Des-Maizeaux und demgemäß auch der ſpäteren, welche ihm nachgedruckt ſind, erſcheint die Nachſchrift von XLVII als eine Apoſtille zu der vierten Schrift gegen Clarke. Die eigenen Worte von Leibniz vor dem P. S. von XLVII ſtellen das richtige Verhältnis her.

XLIX. S. 112 u. f. — Wir ſehen die Prinzeſſin von Wales ſich in der philoſophiſchen Frage mehr und mehr den Anſichten von Clarke und Newton nähern. — In Betreff der Meinungen über eine kirchliche Einigung vergl. man die Schriftſtücke XLII, XLIII, XLVII.

L. S. 114. — Das Schreiben des Miniſters Bothmar verdient hier ſeine Stelle als Darlegung, wie nicht bloß Bothmar, ſondern fortdauernd auch der König Georg I über die Differenz zwiſchen Leibniz und Newton dachte.

LI. S. 114 u. f. — Das hier berührte Schreiben von Leibniz vom 2. Juni findet ſich nicht vor.

LII. S. 117 u. f. — Die vierte Schrift von Clarke iſt Beilage des Schreibens der Prinzeſſin, Nr. LI.

LIII. S. 128. — Das Schriftſtück verdient hier ſeine Stelle aus demſelben Grunde wie L.

LIV. S. 128 u. f. — In Betreff der Ueberſetzung der Theodizee liegt ein Schreiben von Des-Maizeaux an Zollmann vor, vom 14. Juli 1716, in welchem der Erſtere meldet, auf den Wunſch der Prinzeſſin bereits einen Buchhändler geneigt gefunden zu haben,

und sich willig erklärt, die Revision der Übersetzung zu übernehmen. Man vergleiche Nr. LVI.

Der Schluß des Briefes von Leibniz widerlegt, eben so wie die Briefe der Prinzessin, die oft ausgesprochene Meinung einer Gleichgültigkeit des Königs Georg I gegen Leibniz.

LV. S. 130 u. f. — Das Schreiben Bothmars möge dienen als Bestätigung der hier vorangehenden Bemerkung.

LVI. S. 131 u. f. — Noch klarer als in den beiden vorhergehenden Briefen stellt sich hier das Verhalten des Königs dar.

Wir bemerken, das Leibniz der Prinzessin von Wales politische Nachrichten aus Wien übermittelt, von seinen eigenen Angelegenheiten dort jedoch nicht spricht.

LVII. S. 133 u. f. — Es folgt die fünfte Schrift gegen Clarke, welche Leibniz der Prinzessin in LVI als sehr ausführlich angekündigt hat.

LVIII. S. 178 u. f. — Dies Schreiben an Des-Maizeaux verdient hier seine Stelle, weil Leibniz sich über den Plan der Übersetzung der Theodizee, im Sinne der Prinzessin von Wales, ausführlicher ergeht. Ich habe es entnommen dem British Museum. Add. Mss. Des-Maizeaux Papers. Vol. 4284.

LIX. S. 180. — Auch diese Antwort der Prinzessin zeigt, wie LVI, daß die Nachrichten, die Leibniz ihr eingesendet, nur politischer Art sind und von seinen persönlichen Beziehungen in Wien nichts enthalten.

LX. S. 181 u. f. — Wie das Vollmaß des Wohlwollens, welches die Prinzessin in diesem Schreiben für Leibniz kund gibt, wohlthuend auf ihn wirken mußte: so dürfte es andererseits die Frage sein, ob der Dualismus in seiner Seele ihm dadurch erleichtert wurde.

LXI. S. 182 u. f. — Das nicht datirte Schreiben bestimmt sich durch seinen Inhalt als die Antwort auf die beiden Schreiben

der Prinzessin von Wales, vom 28. und 31. August. Man beachte, wie Leibniz dem in LX ausgesprochenen Wunsche, daß der König ihn nach England führen möge, ausweicht. — Die belgische Persönlichkeit, welche verneint, daß der Pater Brandenburg Beichtvater der Königin Maria Anna von Spanien gewesen, ist vermuthlich der Marquis Merode-Westerloo, mit welchem Leibniz in Correspondenz stand. Die Ansicht von Westerloo ist nicht richtig. Beichtvater der Königin, wenigstens so lange Carl II lebte, war ein Tyroler Kapuziner, Pater Gabriel.

LXII. S. 186. — Die rasch auf einander folgenden Briefe der Prinzessin von Wales beweisen, daß es ihr Ernst ist mit ihrer Gesinnung für Leibniz. Da dies Schreiben die Antwort ist auf LXI, so lasse ich es demjenigen von Leibniz vom früheren Datum vorangehen.

LXIII. S. 187 u. f. — Es kann nicht genug hervorgehoben werden, daß Leibniz der Prinzessin nur politische Nachrichten von Wien her mittheilt, daß er also sich scheut ihr, die er als die in Hannover und in England für ihn wohlwollendste Persönlichkeit kannte, sein Verhältnis in Wien offen zu legen.

In Betreff der über den früheren Pater Brandenburg mitgetheilten Nachricht, daß er Beichtvater der Königin Maria Anna von Spanien gewesen sei, vergleiche man oben die einleitenden Worte zu LXI. Richtiger dürfte die Ansicht der Prinzessin sein, in Nr. LXVI, daß der frühere Pater Brandenburg an Intriguen der Königin-Witwe Maria Anna mit dem Regenten von Frankreich betheiligt gewesen sei.

LXIV. S. 191 u. f. — Man wolle den Schluß des Briefes beachten. Der Sachlage gemäß steigt in der Prinzessin von Wales der Gedanke gar nicht auf, daß die Absicht von Leibniz anderswohin gerichtet sein könne als auf den Dienst des Königs.

LXV. 1. 2. 3. S. 191 u. f. — Ich lege dieſe drei Schriftſtücke zuſammen, weil ſie überſichtlich das Verhältnis von Leibniz zu der Sachlage in Wien darſtellen. Man beachte, in LXV 2, die Kundgebung ſeines Entſchluſſes, nach der Abreiſe des Königs Georg I nach England ſich nach Wien zu begeben. Fräulein von Klenck ſucht in 3 ihm ſeine Beſorgniſſe zu benehmen. Wir werden in Nr. LXX erſehen, daß ſie doch nicht ſo ganz unbegründet geweſen waren.

LXVI. S. 197 u. f. — Die Prinzeſſin von Wales dagegen beharrt in ihrer Hoffnung, daß Leibniz mit dem Könige nach England kommen werde.

LXVII. S. 198 u. f. — Die wiederholten Andeutungen der Prinzeſſin von Wales, ſo wie dieſes Schreiben des Miniſters von Bothmar, laſſen erſehen, daß die Ernennung von Leibniz zum Hiſtoriographen des Königs eine bereits beſchloſſene Sache war, deren Erfüllung ſich nur hinzögerte, weil der König ſich in der Göhrde befand.

LXVIII. S. 198. — Dies letzte Schreiben der Prinzeſſin von Wales an Leibniz, mit welchem ſie, ſichtlich mit nicht ganz leichtem Sinne, die Replik Clarkes begleitet.

LXIX. S. 199 u. f. — Die fünfte Replik Clarkes traf in Hannover ein in den letzten Tagen von Leibniz.

Er ſtarb am Abende des 14. November 1716.

Es iſt nicht meine Aufgabe, die oft gedruckten Berichte von Eckhart und Anderen über ſeinen Tod und das Begräbnis hier zu wiederholen. Nur der Nachruf eines Mannes, dem Leibniz wohl gethan, möge hier eine Stelle erhalten. Der Schotte John Ker of Kersland berichtet in ſeinen Denkwürdigkeiten p. 117, wie folgt:

I arrived at Hanover in the month of November 1716, on the very day the late famous Monsieur de Leibniz died,

which plunged me into so much sorrow and grief, that I cannot express it. I shall not pretend to give the character of this incomparable senator; for more able pens have already made encomiums upon this truly great man, whose meritorious fame must continue, while learning or the world endures; and therefore, I shall add no more, than to declare, in gratitude to his memory, that he was so much concerned and affected with the hardships I suffered, that without my knowledge he ordered a debt of two hundred and thirty pounds, which I had contracted in Germany, to be discharged out of his own pocket.

I must confess, it afforded me matter of strange reflection, when I perceived the little regard that was paid to his ashes by the Hanoverians; for he was buried in a few days after his decease, more like a robber than, what he really was, the ornament of his country.

Die letzten herben Worte des Schotten Ker of Kersland beziehen sich auf das Begräbnis von Leibniz. Daß dasselbe nicht in würdiger Weise statt fand, wird Niemand in Zweifel stellen. Wenn auch nicht zur Rechtfertigung, so läßt sich doch Einiges zur Erklärung und Entschuldigung sagen. Zunächst weise ich zurück auf das als Einleitung zu dem Schriftstücke Nr. XLIII Gesagte. Die Bürger, die Beamten in Hannover wußten sehr wenig von dem einsamen Gelehrten, der, wenn er in die Welt hinaustrat, doch fast nur am Hofe sich bewegte. Der Hof aber war fern. Der König war zwar für einige Wochen heimgekehrt, aber befand sich damals gerade in der Göhrde.

Der Schotte Ker of Kersland fällt sein herbes Urtheil auf Grund seiner Wahrnehmung beim Begräbnisse von Leibniz. Die anderen Verhältnisse waren ihm unbekannt. Uns Späteren dagegen liegt in diesen Schriftstücken vor, daß von mehr als Einer

Seite die bereitwillige Anerkennung entgegen kam. Zwar in Berlin hatte man die Undankbarkeit gegen Leibniz bis zur moralischen Mishandlung getrieben; aber weit anders lagen die Dinge an dem hannöverisch-englischen, so wie am kaiserlichen Hofe in Wien. Die Briefe der Prinzessin von Wales an Leibniz, so wie seine eigenen über seine Wieder-Begegnung mit dem Könige Georg I haben dargethan, daß bei dem letzteren jede Verstimmung über die lange Abwesenheit von Leibniz in Wien erloschen war, daß dagegen die Prinzessin ihn sehnlichst nach England wünschte. Zugleich reiften die Dinge in Wien zu einer glänzenden Berufung für Leibniz. Man darf sagen, daß der Tod Leibniz hinwegnahm, bevor der Conflict seiner Bestrebungen, einerseits sich nach Wien zu begeben und dort eine kaiserliche Akademie der Wissenschaften mit sehr weit ausgedehnten Befugnissen einzurichten, andererseits als Historiograph des Königs nach England überzusiedeln — bevor dieser Conflict in Leibniz durch die wirkliche Berufung nach beiden Seiten hin auch äußerlich zu Tage treten mußte. Um dies zur vollen Evidenz zu bringen füge ich noch das folgende Schreiben hinzu.

LXX. S. 233 u. f. — Heraeus, Vorstand des kaiserlichen Medaillen- und Antiken-Cabinets hatte großes Ansehen als Numismatiker und Archäolog. Als dieser sein Brief in Hannover eintraf, ruhte Leibniz bereits in seinem Grabe in der Neustädter Kirche.

Demnach wiederhole ich: die Thatsachen liegen der Art, daß Leibniz, der am 14. November 1716 in Hannover, nach der Meinung vieler Späteren, wie vergessen starb, wenige Tage später sich zu entscheiden gehabt hätte zwischen zwei hervorragenden Stellungen, je in Wien am Hofe des Kaisers Carl VI, oder in London am Hofe des Königs Georg I.

Das große hiſtoriſche Werk von Leibniz, Annales imperii Occidentis Brunsvicenses, bis zum Tode des Kaiſers Heinrich II oder des Heiligen, war damals faſt vollendet, nicht ganz. Es iſt nicht richtig zu ſagen, daß der König Georg I und ſeine Miniſter das Werk, auf deſſen Vollendung ſie ſo nachdrücklich gedrängt, dann nicht mehr beachtet haben. Das Werk iſt allerdings erſt im Jahre 1843 durch G. H. Pertz zum Drucke gebracht; aber ſeine Vorrede zu demſelben ergiebt, daß der König Georg I durch den Miniſter Bernſtorf es bis in die Einzelnheiten hat durchſehen laſſen. Nicht wegen geringer Werthſchätzung unterblieb damals der Druck, ſondern aus vielen anderen Urſachen, über welche jene Vorrede von Pertz Auskunft gibt.

Correſpondenz von Leibniz

mit

Caroline

geb. Prinzeſſin von Anſpach, verm. Kurprinzeſſin von Braunſchweig-Lüneburg, von Ende 1714 an zugleich Prinzeſſin von Wales.

I.

Leibniz au général Schulenbourg.

Le 16 Août 1705.

La négociation du mariage de nostre prince Electoral avec la princesse d'Anspach a des circonstances curieuses. Lorsque le prince partit d'icy pour la voir, l'affaire n'estoit pas encore fixée, et dépendoit de son choix; mais après l'avoir veue et entretenue sans en estre connu, il ne tarda pas de choisir, et revint en toute haste demander à Mgr l'Electeur son père, qu'on entamât l'affaire. Il est seur que l'année passée ny Madame l'Electrice ny la Reine n'espéroient rien de tel. Cependant il y a des gens qui s'imaginent faussement que nous avons fait du tort au roy d'Espagne. Je sais bien le contraire; mais on a de la peine à le persuader à des gens prévenus et du premier rang. Je suis etc.

II.

Leibnitius Orbano S. J. Electoris Palatini confessario.

Hanoverae, 11. Sept. 1705.

S^ma^ princeps Electoralis nuper Anspacensis sponte et sollicite de valetudine Tua quaesivit. Gaudet Te valere et Te per me jubet salvere. Ex literis Tuis retuli quam

candide, quam aequo animo judices, quam pie omnia in divinam voluntatem referas, quam benevole ipsi omnia prospera preceris: nihil facile gratius ex me intelligere potuisset. Nam Te plurimum diligit colitque, quem scit optimo erga se animo fuisse et laetatur adhuc esse. Vale.

III.

Leibniz à la Princesse Electorale.

Hanovre, le 13 de Février 1706.

Madame. Vous vous étonnés que j'ay dit, tout protestant que je suis, qu'une espèce de purification, ou si vous voulés, de purgatoire paroist nécessaire pour la perfection des Ames. Mais qu'y a-t-il qui empêche que dans certaines Ames heureuses ce purgatoire ne soit un plaisir? Les Grecs et les Romains se servoient tous les jours de leurs bains, qui avoient beaucoup d'agrément. Après cela ils se faisoient frotter avec de l'huyle. Si quelque bel Ange vous rendoit un office pareil, Madame, en seriés-vous fachée? Virgile, qui vous n'est point inconnu, met deux sortes de purification, l'une par l'eau, l'autre par le feu:

Infectum eluitur scelus aut exuritur igni.

Prudence, ancien poëte Chrestien, comparoit le Purgatoire que les Chrestiens de l'Occident de son temps commençoient à se figurer, avec ce que les Chymistes appellent un Bain-Marie, c'est mêler agréablement l'eau et le feu. Philippe II, puissant Monarque des Espagnes, estant sur le point de mourir, appréhendoit terriblement le feu du Purgatoire. On l'apprend par le récit que son Confesseur a donné de ses heures dernières. Ce Confesseur luy mit l'esprit en repos, en luy citant des auteurs graves qui soû-

tenoient que les Ames estoient ravies de leur purification, et ne voudroient pas en estre dispensées. S'il avoit sû que le purgatoire pourroit estre un plaisir, il auroit esté encor plus en estat de consoler son Prince bigot. Mais pour dire la vérité, je crois que c'auroit esté un mensonge officieux, et une fraude pieuse par rapport à ce Prince, qui estoit ce que les bigots sont bien souvent, c'est-à-dire mal faisant et impitoyable. Il falloit un feu du troisième degré à une ame, dont la tyrannie avoit causé tant de maux, surtout aux Pays-Bas. En cas qu'il a esté sauvé, elle aura esté mise non pas dans un bain-marie, mais dans une coupelle fait de cendres. Mais ceux qui ne font que du bien au genre humain, comme vous, Madame, qui ne pouvés faire du mal, que tout au plus par trop de bonté, je crois que vous serés purifiée comme une eau d'ange, qu'on mettroit au soleil, ou plus tost (pour parler d'un objet capable de recevoir du plaisir) comme une future Sultane, que les Eunuques blancs mènent au grand Seigneur. Les bons anges auxquels vous serés confiée, mais dans un temps bien éloigné d'icy, me pardonneront cette comparaison avec les Eunuques blancs, puis qu'on convient qu'ils ne multiplient point leur espèce qui n'a pas besoin de recrûes.

Je suis avec dévotion etc.

IV.

L'abbé Buquoit à Leibniz.

(Sans date.)

Vous qui voyez assez souvent l'Electrice, faites luy bien, s'il vous plaist, ma cour aussi bien qu'à la Princesse Electorale. Pour ce qui est de celle-cy, cultivez bien ses

belles qualités, car vous avez dû connoistre qu'elle a naturellement l'ame fort belle et un esprit tout-à-fait tourné au raisonnement. En travaillant pour elle, vous faites l'avantage de bien du monde, surtout si son sort l'appelle, comme il y a lieu d'espérer, à occuper le trosne de l'Angleterre. Vous faites même aussi en cela le bonheur et la gloire du Prince Electoral, puisque rien ne convient mieux à un Prince chargé de détail que d'avoir pour Epouse une grande Princesse, sur laquelle il puisse se reposer. Vous réussirez sans doute auprès d'elle, parce qu'elle est capable d'écouter. Vous voulés excuser la liberté que je prends de vous donner cet avis. Si je vous connoissois moins sage, je prendrois avec vous plus de mesure. Lorsque c'est aussi par ma franchise que je vous donne des marques plus certaines de la sincérité de coeur, avec laquelle je suis, Monsieur, etc.

V.

La princesse Electorale à Leibniz, à Wolfenbutel.

Hanovre, le 20 d'Avril 1712.

Je vous suis infiniment obligée, Monsieur, de vos bonnes nouvelles. J'attends votre retour avec impatience, comme aussi Mr. le Prince Electoral qui dit que vous nous gâtez par votre bonne et agréable conversation, et que l'on à de la peine à s'accoustumer aux autres. Caroline.

VI.

Le ministre de Bernstorf à Leibniz.

Hanovre, le 3 de Mars 1714.

Monsieur. Mgr l'Electeur vient de m'ordonner de vous demander de sa part, Monsieur, si vous ne songiés

pas encor à vostre retour. S. A. E. commence à être impatientée là-dessus, et je ne puis que vous conseiller en amy et serviteur, de La contenter sur ce point. Nous ferons ce que nous pouvons, pour que vous ayez sujet de l'être aussi. Je suis etc.

VII.

Leibniz à Bernstorf.

Vienne, le 21 de Mars 1714.

Monsieur. La saison ayant este fort rude jusqu' icy, et des incommodités arthritiques étant encore récentes, quoyqu'elles m'ayent quitté, graces à Dieu, j'ay crû que je devois attendre le mois de May pour voyager, de peur d'irriter et réveiller un mal assoupi, et que je ferois bien de me servir des bains de Bade, qui ne sont qu'à quatre lieues d'icy, et sont particulièrement recommandés pour ces sortes de maux.

Si V. E. veut bien faire rapport de cela à Mgr l'Electeur, S. A. E. a trop de bonté pour trouver mal que je ménage ma santé à l'âge où je suis. Cependant je n'ay pas mal employé le temps, ayant eu la commodité d'être très-souvent à la Bibliothèque de l'Empereur et d'en feuilleter les Manuscrits historiques. Cependant je dois remercier V. E. de la bonté qu'Elle a de m'avertir de ce qui est de mes interests, et je me règleray là-dessus, étant avec respect etc.

VIII.

Leibniz à l'impératrice Amalie.

Hanovre, le 16 de Septbre 1714.

Madame. Je n'ay pû exécuter les ordres de V. M. Imp. auprès du Roy, parce qu'il étoit déjà parti, mais j'ay fait connoître à Mad. la princesse Royale, et à Mgr le duc Ernest-Auguste, combien V. M. prend part à notre bonheur. Tous deux m'ont chargé de marquer leurs respects, et leur reconnoissance, et Mad. la princesse Royale témoigne particulièrement son attachement et sa vénération.

Elle espère de suivre bientôt quand l'Escadre Angloise reviendra. Mais Mgr le duc a voulu rester icy, quoyque le Roy l'ait sollicité fortement de l'accompagner: c'est ce qui m'a surpris. Si j'avois eu quelque lettre à porter au Roy ou à quelcun de ses Ministres, j'aurois pû le trouver avant sont départ, et même encore présentement, si je partois d'abord, je le pourrois joindre en Hollande. Je l'aurois fait, si j'avois trouvé icy la lettre que M. le Comte de Sinzendorf m'avoit promise pour M. le Baron de Görz, notre président des finances, qui accompagne le Roy; mais il paroist qu'on a changé de sentiment.

Je m'en console par la liberté que cela me laisse de faire tout à mon aise. Le Roy envoyera à Vienne une Ambassade Angloise assez solennelle. Et l'on s'imagine qu'encore celle de l'Empereur fera éclat, car on a fort égard à la dignité dans les premières Ambassades. On croit que le Roy repassera la mer l'été qui vient, et qu'une bonne partie de ceux qui l'ont accompagné, reviendront avec luy, et resteront icy.

Il seroit à souhaiter que Mgr le duc Maximilien retournât dans ce pays cy: je crois qu'il y seroit bien mieux qu'à Vienne. Le testament de Mad. l'Electrice a été fait sans consulter des juris consultes, et les codicilles sont fort informes. Ainsi toute sa dernière volonté paroist douteuse. On dit que le Roy de Prusse y trouve le plus à redire. Tout est encore cacheté. Mais j'espère qu'on s'accomodera à l'amiable. Mgr le duc Ernest-Auguste m'a dit qu'il est dans une entière résignation à la volonté du Roy, et Mgr le duc Max paroissoit être du même sentiment. Ainsi tout dépend maintenant de ce que les deux Rois trouvent bon. Je suis avec dévotion de V. M. Impériale etc.

IX.

Leibniz au prince Electoral Georges-Auguste.

Hanovre, le 17 de Septembre 1714.

Monseigneur. A peine Votre Sérénité Royale étoit partie avec le Roy que je suis arrivé icy. Je n'ay pas osé courir après, car quoyque j'eusse peutêtre pû dire plusieurs particularités qui n'auroient pas été désagréables, principalement sur la joye que l'Empereur et toutes les personnes impériales avec les principaux Ministres de la cour de Vienne ont témoignée sur le grand événement qui a tiré l'Europe d'affaires pour longtemps, comme je l'espère, cela ne m'a pas paru assez important pour m'exposer davantage à un voyage de poste dans la saison qui commence à devenir rude, et j'ay pû supposer qu'on en étoit informé d'ailleurs. Et quant à mes intérests particuliers,

j'ay crû que je me pouvois fier à la bonté et à la justice du Roy: quoyque j'aye été surpris d'entendre de Madame la princesse Royale (qui m'a conservé ses bonnes grâces lesquelles sont d'un si grand prix pour moy avec celles de Votre Sérénité Royale) que Sa Majesté a dit de moy: „Il ne vient que lorsque je suis devenu Roy.“ J'espère pourtant qu'Elle l'aura dit en riant. Car Sa M^té^ aura été informée de Mr. de Bernstorf que je venois infailliblement avant l'hyver, comme je le luy avois écrit, et le grand événement n'a fait qu'avancer mon voyage de quelques semaines. Sans cela je ne serois parti que lorsque l'Empereur seroit allé à la diète de la Hongrie. J'étois sur le point de revenir au commencement de l'été passée, j'avois déjà envoyé mon bagage en Saxe, jusqu'aux habits, et je suivois lorsqu'un ordre que je receus par Mr. de Bernstorf sur l'affaire de Lauenbourg et que j'exécutay avec assez de succès, m'arrêta, et immédiatement après arriva la contagion et puis la goutte. Et ce délay m'engagea à des travaux à Vienne pour l'Empereur dont j'ay eu toute la raison du moins de croire qu'on me doit savoir bon gré; et c'est ainsi que le temps s'est passé. Outre que les Manuscrits de l'Empereur m'ont fourni de quoy embellir l'Histoire en plusieurs points. D'ailleurs il me semble que j'ay tousjours donné toutes les preuves possibles de mon zèle pour la gloire de la Sérénissime et maintenant Royale maison. J'ay employé à son service la plus grande partie de ma vie, et si l'interest m'avoit été plus cher que la réputation, j'aurois moins sujet d'être content de mes succès. Ce que j'ay donné au monde pour faire connaître sa grandeur et ses droits, a été applaudi. J'ay déterré avec bien de la peine sur l'antiquité de sa splendeur des choses in-

connues, dont une bonne partie n'est pas encore publiée, et si j'ay cherché encore ailleurs et avec succès quelques avantages qui me paroissoient justes, l'honneur en réjaillissoit sur la cour que j'ay servie tant d'années, et dont je n'ay jamais eu intention de quitter entièrement le service.

La distinction que j'ay receue ailleurs, pouvoit justifier et faire applaudir davantage dans le monde les bontés que de grands princes et grandes princesses m'ont témoignées dans cette Maison, et contribuer à m'y faire encore rendre justice dans la suite avec plus d'étendue. Pendant que le public juge de tout ce que j'ay fait paroistre plus avantageusement que je n'avois osé me le promettre, j'espère que le Roy sera persuadé que mon intérieur Luy a tousjours été entièrement dévoué, que mon zèle pour ce qui l'intéresse a été des plus ardens, que je n'ay pas été le dernier à connoistre et à admirer les vertus qui le faisoient mériter les couronnes que la providence luy destinoit pour le bien général, comme je le feray voir un jour plus particulièrement, et que personne n'a été touchée plus que moy de la grande révolution qui a donné pour ainsi dire le comble à nos souhaits. Les miens en particulier seroient de vivre encore assez et de garder assez de vigueur d'esprit pour les transmettre dignement à la postérité. Vous y prenez part, Monseigneur, plus que personne, et c'est ce qui me donne la hardiesse de vous en tant parler, outre que je say que Votre Générosité a tousjours paru envers un ancien serviteur dont vous connoissez la bonne volonté. Je vous supplie de me la conserver dans l'éloignement comme de près, et faisant des voeux pour votre longue vie et parfait contentement, je suis avec dévotion, Monseigneur, de Votre Sérénité Royale etc.

X.

Leibniz au ministre Bernstorf.

Hanovre, le 20 de Septembre 1714.

Comme j'ay voyagé en homme d'âge, je ne suis arrivé ici que vendredi passé, le Roy estant déja parti mardi. J'ay jugé que, si j'avois pris d'abord la poste pour suivre sa M^té^, j'aurois pû faire tort à ma santé, et peutêtre inutilement; puisque je conçois que ce Monarque ne sera que trop occupé en Hollande. V. E. l'est aussi sans doute. Cependant j'ay crû qu'il étoit de mon devoir de lui écrire et de l'informer de mon retour. Je dois adjouter que j'ay appris de bonne part qu'on obligeroit extrêmement la cour impériale, et à peu de frais, si le Roy de la Grande Bretagne pouvoit s'abstenir de reconnoistre le prétendu Roy de Sicile, comme Messrs les Etats s'en sont abstenus jusqu'icy. Il semble que sa M^té^ a de grandes raisons pour cela. Il est vray que les traités que la Reine a faits, sont pour la Royauté de ce duc; mais le Roy a une raison particulière très-forte pour n'imiter point en cela son prédécesseur. C'est que le duc de Savoye avoit pris la liberté de protester contre la succession de la Grande Bretagne dans la maison d'Hanovre, aussitôt que le Roy Guillaume l'avoit établie par Acte de parlement; et cette protestation avoit même été signifiée en Angleterre. Il ne peut pas abolir une telle démarche éclatante par une simple dissimulation, et il ne suffiroit pas s'il vouloit maintenant reconnoistre sa M^té^, comme je ne doute point qu'il ne soit disposé de faire. Car de telles reconnoissances se peuvent encore faire envers des Rois *de facto,* ou au moins sur le droit desquels on ne s'explique point. S'il estoit possible

que l'Amiral Wishard pût encore venir à temps à la rade de Barcelonne, pour en sauver les habitans du massacre et de l'intermination qui les menace, l'Empereur en seroit touché au vif et extrêmement obligé.

Je pourrois encore dire un jour quelques autres particularités de conséquence sur l'harmonie et le concours de ces deux grands princes, dont l'honneur a beaucoup de rapport.

Nous nous flattons icy de l'heureux retour de sa M^té^ l'été qui vient. On prie déjà Dieu pour cela, avant que de luy avoir rendu graces sur l'heureux passage dont nous attendons bientost des nouvelles. Je souhaite que V. E. revienne aussi en bonne santé le plutost que cela se pourra.

Cependant je ne puis me dispenser de dire que j'ay été un peu surpris d'apprendre de Mr. Schild qu'il n'a pas encore ordre de payer mes gages échus et à venir, ny de me rien faire donner pour le deuil, et que même l'on veut que les 50 écus, que V. E. a fait donner à Mr. Ruhlmann, soient mis sur mon compte. J'apprends même, que les gages d'une demie année n'ont pas été rendus au juif, et qu'il m'en demande de l'intérêt. Voilà des articles auxquels il semble que je ne devois point m'attendre. Mais j'espère qu'il y aura eu là-dedans du mésentendu, et que V. E. avec Mr. le Baron de Goerz, à qui j'ay écrit aussi, le fera redresser. V. E. sait que j'étois prêt à partir de Vienne l'été passé, et j'avois déjà envoyé tout mon bagage en Saxe, lorsque j'eus ordre de m'arrêter un peu à cause de l'affaire de Lauenbourg. Je crois n'avoir pas mal exécuté les ordres. Mais il survint la contagion et la goutte, et pendant ce délay l'Empereur me donna quelque occupation, dont on n'aura point sujet d'être fâché, et j'en avois écrit.

Cependant longtemps avant le dernier changement, j'avois assuré V. E. que je serois infailliblement icy avant l'hyver, et je n'y ay point manqué. Je n'ay voulu faire aucune démarche qui pouvoit faire préjudice au service d'un maître si grand, que j'ay eu si longtemps l'honneur de servir avec affection et zèle. Je ne devois point me négliger entièrement moy-même, et pour donner une meilleure opinion de moy icy, il falloit montrer qu'on a encore quelque bonne opinion de moy ailleurs. Mais on peut bien croire que je serois fâché qu'un travail de tant d'années fût inutile. Au reste je suis etc.

XI.

Leibniz au comte de Bonneval à Vienne.

Hanovre, le 21 de Septembre 1714.

Monsieur. Puisque j'ay fait heureusement mon voyage de Vienne jusqu'à Hanovre, en employant même la nuit quelques fois, je juge par plus forte raison que vous vous devés bien poster, malgré votre voyage, jeune (en comparaison de moy) et vigoureux comme vous êtes. Je seray pourtant ravi d'en être certain et de changer ma foy en science. Je suis venu icy pour travailler pendant cet hyver à des ouvrages qui me puissent débarrasser de certaines occupations capables de différer un peu mon retour à Vienne. Mais j'en suis à présent distrait icy comme à Vienne puisque Madame la princesse Royale a voulu me loger à la maison de plaisance où elle sera jusqu'à son départ pour l'Angleterre; et je suis bien aise de jouir encore tant que je puis des bonnes grâces d'une princesse si accomplie et si spirituelle qui veut même repasser avec moy (le croiriés-vous?)

sur la Théodicée qu'elle a lue plus d'une fois. Il me semble que je vous entends, Monsieur, m'accuser de vanité; mais je prétends que ce que je viens de dire est un éloge de la princesse, et non pas de mon ouvrage. Car quand il seroit mal-fondé, c'est tousjours beaucoup qu'une telle princesse environnée de tout ce qui peut dissiper l'esprit, donne tant d'attention à des matières aussi relevées que celles que mon ouvrage traite. Si j'étois en état d'obéir à S. A. R., je l'irois accompagner jusqu'en Angleterre.

XII.

Leibniz à la princesse Caroline.

Le 3 d'Octobre 1714.

Madame. Le feu Roy de la Grande Bretagne venant rendre visite à Mgr le Duc de Zell un peu après la paix de Ryswyck, je pris la liberté, estant à Zell un peu avant son arrivée, de dire à Madame la Duchesse, de mon propre mouvement, mais par un motif de zèle: qu'il étoit temps de parler à Sa Majesté sur l'établissement de la succession d'Angleterre dans la personne et la postérité de Madame l'Electrice; que Madame la Duchesse en pouvoit mieux parler et de meilleure grace que d'autres, et qu'en le faisant, elle obligeroit fort la Ser^me^ maison. Mais elle croyoit que ce que je disois, venoit de la cour de Hanovre. Elle luy en parla donc au Ghoeur, maison de chasse dans le pays de Lunebourg, et voicy maintenant ce que Madame la Duchesse m'a dicté.

Sire, dit-elle, on m' a donné commission d'Hanovre de proposer à V. M. de nommer Madame l'Electrice et ses descendans à la succession d'Angleterre, puisque vous en avez exclus les Catholiques. Le Roy répondit: on n'a pas

encore nommé personne à la succession, pour ne point désobliger M. de Savoye. Madame la Duchesse répliqua: cette raison ne subsiste plus, Sire, puisque il l'a quitté, et si V. M. fait nommer Madame l'Electrice et ses descendans, Elle s'acquerra la maison d'Hanovre et l'attachera à Elle comme Mgr le Duc. Le Roy fit connoistre qu'il étoit dans des dispositions favorables là-dessus.

Après cela Madame la Duchesse dit: ne sera-ce pas V. M. qui mariera le Duc de Glocester? — Oui, dit le Roy, s'il vit assés pour cela, car il est bien délicat. Il est vray que j'ay été aussi bien délicat, moy, et je vis encore. — Eh bien, répliqua Madame la Duchesse, si V. M. le marie, n'aimeroit-Elle pas autant de procurer cet avantage à la Princesse d'Hanovre qu'à une autre? — Mieux, dit le Roy; car vous savez comme je suis pour M. le Duc. Mais je la voudrois bien voir. — Sire, dit Madame la Duchesse, quand V. M. à son retour passera à Zell, on la fera venir.

Ce qui fut ainsi. Le Roy la vit à Zell et la trouva fort à son gré.

Ensuite de cela, Mgr le Duc dit à Madame la Duchesse: vous avez eu une longue conversation avec le Roy. — Elle n'a pas roulé sur des bagatelles, répondit Madame la Duchesse, et luy raconta ce qui s'étoit passé. — Sur quoy vous êtes-vous avisée, Madame, luy répondit Mgr le Duc, de luy parler de ces choses? — C'est M. de Leibniz, dit-elle, qui me l'a demandé. — Pourquoy ne me l'avez-vous pas dit? — répliqua M. le Duc. — C'est, dit-elle, parceque vous m'auriez défendu d'en parler, et je le voulois faire. — Eh bien, dit Mgr le Duc, il faut rendre compte à M. l'Electeur de cette conversation.

Sur quoy Madame la Duchesse alla raconter à Mgr l'Electeur ce qui s'étoit passé, qui dit là-dessus: Bon, le Roy croira que c'est moy qui vous ay fait dire ces choses. — Madame la Duchesse répliqua: je le crois aussi, moy; car c'est de chez vous qu'on est venu m'en parler.

Le Roy continua de s'expliquer favorablement sur cette importante matière, et étant retourné en Angleterre, il prépara les choses pour faire régler la succession par acte de Parlement. Et le Duc de Glocester fit faire un compliment à la Princesse d'Hanovre, et dire qu'il espéroit de la voir, en venant chasser avec le Roy dans le pays de Zell. Mais ce jeune prince mourut un peu après, et cela fit haster le règlement de la succession, et l'acte fut porté à Hanovre par le comte de Macclesfield, accompagné de quantité d'Anglois de distinction. Le Roy dit à la princesse Anne, qu'il seroit à propos de faire venir le Prince Electoral. La Princesse répondit qu'elle étoit grosse. Cette grossesse ne se trouva point; mais le Roy ne vécut guères après cela; autrement il auroit fait venir le Prince.

C'est la substance de ce que Madame la Duchesse m'a fait la grace de me raconter. Je suis bien aise, puisque S. A. S. est maintenant icy, que vous avés pû tout apprendre d'elle-même, Madame, et vous asseurer de la vérité. Je suis etc.

XIII.

Leibniz à Mad^lle^ de Klenck, dame de la clef d'or de l'impératrice Amalie.

Bronsvic, le 16 d'Octobre 1714,

Mademoiselle. J'espère que la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire un peu après mon arrivée

icy, vous aura été rendue, et que vous aurez bien voulu me faire la faveur d'avoir soin de celle que j'avois écrite à la Majesté de l'impératrice Amalie. J'ay fait cependant ma cour à Madame la princesse de Galles, et son Altesse Royale est partie Vendredi dernier. Il y a lieu de croire qu'elle trouvera en Hollande l'escadre Angloise retournée à l'embouchure de la Meuse, et même il semble que le temps va se mettre exprès au beau, et le vent de l'Est pour favoriser son passage: tant paroist-il que le ciel prend part à l'établissement de la Maison de Hanovre sur le trône d'Angleterre.

Pendant mon séjour à Herrenhausen j'ay admiré l'égalité de l'honneur et la bonté et modération que cette princesse conserve au milieu de cette grande prospérité. Madame la duchesse douairière de Zell, et Madame la duchesse de Wolfenbutel sont venues à Herrenhausen luy souhaiter un heureux voyage. Si Madame la duchesse de Bronsvic-Blankenbourg, mère de la Majesté de l'impératrice régnante, avoit desjà été de retour, nous l'aurions aussi veu apparemment. Mr. le Marcgrave d'Anspach frère de S. A. R. est venu deux jours avant le départ, et accompagnera Madame la princesse de Galles. Peut-être ira-t-il avec elle jusqu'en Angleterre.

Le Roy a été receu des Hollandois comme leur libérateur. Et en effect le dernier Ministère Anglois s'entendoit avec les François et les Espagnols pour travailler à la ruine de la Hollande. Les Anglois ont sujet d'enchérir sur les Hollandois, car ils étoient encore en plus grand danger. Le Roy n'a été que peu incommodé de la mer, mais le prince Royal bien davantage. Cela fera cet effect que le Roy repassera plus aisément, comme nous espérons

qu'il fera l'été qui vient. Il est vray que les jeunes gens sont ordinairement plus incommodés de la mer que les personnes plus avancées. Quand j'étois fort jeune, j'avois de la peine à aller en carosse à reculon.

Mais je m'aperçois qu 'il est temps de finir. Je vous supplie, Mademoiselle, de contribuer à me conserver les bontés de la Majesté de l'impératrice, et de croire que je seray tousjours avec respect etc.

XIV.

Leibniz à la princesse de Galles.

(Sans date.)

Madame. Le départ de V. A. R. m'a donné bien du chagrin et m'a rendu Hanovre insupportable d'abord, et pour me remettre, j'ay été obligé de faire un voyage en Saxe, qui aussi bien étoit nécessaire pour quelques intérests domestiques. J'en suis revenu avant la mauvaise saison. Une attaque de goutte avoit borné ma course; mais elle s'est passée en chemin. La joye que l'heureuse arrivée de Votre Altesse Royale m'a donnée avec toutes les belles suites de la révolution ont contribué à ma santé, et font mon présent contentement, pendant que je suis renfermé icy dans ma chambre pour travailler sans sortir presque et sans me soucier gueres des nouvelles que par rapport à V. A. R. et à tout ce qui luy est cher. Il est vray que je reçois quelques fois des nouvelles de Vienne. Mlle de Klenck m'apprend la continuation de la joye que l'impératrice Amalie a du bonheur de la maison Royale, et le comte de Bonneval me dit que Mr. le prince Eugène demande pourquoi, n'étant pas allé

en Angleterre, je ne reviens pas à Vienne, où l'on prétend que je ne dois pas être mal. Mais je veux employer cet hyver à mettre le principal de mon travail dans un état qu'après cela je pourrois même prendre congé pour aller dans l'autre monde, sans que notre cour pourroit avoir sujet de se plaindre de moy. Si j'y puis survivre un peu, je verray combien mon zèle sera remarqué. Je me flatte qu'au moins V. A. R. et Monseigneur le prince de Galles ne le mépriseront pas. J'ay une pensée dont le succès m'encourageroit beaucoup. Comme dans mon histoire je suis obligé de toucher souvent à celle d'Angleterre et de celle de Henry de Lion, le Roy n'employeroit pas mal l'honneur et la pension d'Historiographe de la Grande Bretagne, s'il me l'accordoit. Ces sortes de charges sont données encore à des étrangers, car il y en peut avoir plus d'un. J'en ay écrit à Mr. de Bernstorf. Si Vos Altesses Royales y étoient favorables, j'espérerois de réussir. La parole qu'on m'en donnera, me pourra suffire, pourveu qu'elle ait son effect aussitost que j'auray donné cette principale partie de mon ouvrage, dont j'ay écrit à Mr. de Bernstorf, et que je prétends d'achever cet hyver.

J'ay été bien aise de voir dans la cérémonie du couronnement que le Roy a communié à l'Angloise. Je m'imagine même que Sa Majesté continuera et que ce ne sera pas seulement une conformité occasionnelle. Cette démarche devroit être très-agréable aux Tories, et le seroit peutêtre, si l'on la faisoit valoir comme il faut. Les Eglises de la confession d'Augsbourg se pouvant mieux accommoder sans doute de la Liturgie Angloise que de la discipline Genévoise, il me semble que le clergé Anglican n'aura point sujet de craindre Genève autant et plus que Rome. Le Roy me

paroissoit autresfois assez content de l'Eglise Anglicane, et peu disposé à chagriner les Tories en général en faveur des Whigs. Je crois que Sa M^té^ n'a point changé de sentiment, et qu'il n'y a que la faction du dernier ministère, et nullement les autres Tories qu'Elle a voulu éloigner. Les bonnes intentions de Sa M^té^ sont mal interprêtées par le parti disgracié, mais j'espère que les provinces ne donneront pas dans le panneau, et que la Cour aura l'adresse de faire ce que fit le ministère qui précéda le dernier.

XV.

Le ministre de Bernstorf à Leibniz.

Londres, le 24 de Novembre 1714.

Monsieur. J'ay reçu par la dernière ordinaire la vostre du 24 Octobre. Nous avons (parlé de) ce que vous dites *in pcto religionis,* et nous sommes là-dessus d'accord avec vous. L'Ambassadeur de Sicile n'a pas eu encor audience du Roy. — Je vous prie, Monsieur, de me dire en quel état vous avés trouvé les travaux et *collectanea* à Hanovre, et si vous croyez que l'on en pourra faire bientost un ouvrage que l'on puisse produire. Je suis etc.

PS. Il auroit été à souhaitter, Monsieur, que l'on eût pû sauver Barcellonne, mais le destin en a ordonné autrement. Le Roy n'a pas encore admis jusques icy l'Ambassadeur de Savoye ou de Sicile: cependant la récognition de sa Royauté ne feroit pas toute l'affaire.

Le Roy envoye Mr le Général Stanhope son secrétaire d'Estat à Vienne, pour communiquer ses pensées à S. M. I., et même avec luy Mylord Cobham, qui restera et résidera à Vienne.

XVI.

Bernstorf à Leibniz.

Londres, le 1 de Décembre 1714.

Monsieur. J'ay remis ma réponse à la vostre, parce que l'on nous a mandé que vous alliés vous mettre en chemin pour ce pays-cy. Et on adressoit même déjà des lettres icy pour vous.

Vous faites bien, Monsieur, de rester à Hanovre et d'y reprendre vos travaux. Vous ne sçauriés mieux faire vostre cour au Roy, ny mieux raccommoder les absences passées qu'en présentant à S. M., quand Elle viendra à Hanovre, une bonne partie des ouvrages qu'Elle attend depuis long-temps. J'espère, Monsieur, que vous n'y oublierez pas les chapitres dont nous avons parlé cy-devant, surtout celuy *de migratione gentium.*

Mr. Eccard nous a promis de préparer plusieurs matières utiles à vos desseins: ainsi j'espère, Monsieur, que vous pourrez d'autant plustost achever l'ouvrage à la satisfaction du maître et à vostre propre gloire. Je suis, Monsieur, etc.

XVII.

Leibniz à Bernstorf.

Hanovre, le 8 de Décembre 1714.

J'ay reçu l'honneur de deux réponses de V. E., et je dois luy dire là-dessus que je m'applique à achever pendant cet hyver un tome de mes annales. Il ira jusqu'à la fin de Henri second, vulgairement dit le Saint, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction de la ligne des Empereurs de l'ancienne maison de Bronsvic. Cet ouvrage comprendra

aussi par conséquent les origines de la présente maison de Bronsvic; car Azon, chef commun reconnu de cette maison et de celle d'Este en Italie, a été né avant la mort de cet Empereur Henri. Apres cela la race de Wibeling est parvenue au trône de l'Empire, et ses contestations avec les papes où les Welfes et ceux d'Este avec nos Saxons sont entrés, rempliront depuis une bonne partie de l'Histoire de l'Empire et de mon second Tome. Ainsi je puis dire que mes Annales de Bronsvic sont indispensablement en même temps des Annales de l'Empire. — Mon travail sera tel, que, si Dieu disposoit de moy avant que je puisse finir le second tome, le premier sera un ouvrage achevé en son genre sur nos antiquités, et contiendra des découvertes considérables pour la maison; puisqu'entre autres on y voit que les ancestres en ligne directe masculine ont été Ducs et Marquis de la Toscane. Ce qui pourra aider la maison d'Este à rentrer dans cet ancien patrimoine, et en obtenir l'expectative après l'extinction de la postérité du Grand Duc d'à présent: surtout depuis qu'il y a non seulement des Impératrices de la maison de Bronsvic, dont l'une est tante des princes de Modène, mais qu'encore notre maistre, devenu Roy de la Grande Bretagne, peut appuyer efficacement de si justes espérances. Car outre les égards que la cour de Vienne aura pour luy par bien des raisons, sa puissance maritime le fera considérer encore en Italie. J'en ay touché quelque-chose auprès de la M^té^ de l'Impératrice Amalie, qui en est ravie. Mais je n'ay pas encore trouvé à propos d'en dire quelque chose ailleurs. Ainsi je juge que V. E. trouvera à propos de ménager la chose; cependant il paroist important que le Roy en soit instruit.

Quand le premier tome des annales sera fait, j'achèveray plus commodément le préambule des antiquités naturelles du pays, et des migrations et origines des peuples où j'ay quelque chose de bon à dire.

Puisque maintenant un Electeur de Bronsvic est monté sur le trône d'Angleterre, et puisqu'il y a eu autresfois une grande liaison entre les Rois d'Angleterre et les ducs de Bronsvic, je trouve à propos de faire entrer dans mes annales quelque chose d'essentiel de l'histoire d'Angleterre, et qui viendra le plus à propos, et j'espère de donner un tel tour aux choses, qu'on aura sujet d'en estre content. Cela viendra d'autant plus à propos que les Anglois sont une colonie des anciens Saxons, et que les éclaircissements sur les grandes antiquités sont communs aux deux peuples. Et les Anglois savans en ces matières sont contents de mes recherches là-dessus, témoin ce qui a été dit de mes remarques dans le petit livre de M. Wotton, qui donne notice du grand ouvrage de Mr. Hikkes, intitulé: *Thesaurus antiquitatum septentrionalium*, ou sur les anciennes langues du Nord. — Cela estant j'ose ouvrir à V. E. une pensée que j'ay qui est que sa M^té^ me pourra accorder l'honneur et la pension d'un historiographe de la Grande Bretagne. De tels honneurs et émoluments peuvent encore convenir à d'étrangers; car il y a des exemples qu'un tel employ leur a été accordé, sans qu'ils aient esté naturalisés. Or l'acte du Parlement, qui paroist refuser des charges à des étrangers, ne regarde que les charges qui ont besoin de naturalisation.

Les nouvelles écrites à la main, qu'on communique ordinairement aux conseillers même de la cour, me viennent trop tard; ainsi je supplie V. E. de faire savoir à Mr.

Stamke, qu'il est juste que je les puisse recevoir immédiatement après les Ministres d'état effectifs, comme mon rang le porte en effect. Je n'espère pas d'avoir mérité un peu trop de réserve, qui seroit un grand désagrément à un ancien serviteur, et à qui son séjour à Hanovre ne doit pas être rendu trop désagréable.

Un gentilhomme distingué des Pays-Bas, qui est bien dans la cour de l'Impératrice mère, m'écrit que l'apparence que le gouvernement des Pays-Bas royaux sera donné à la soeur aînée de l'Empereur, s'augmente. Je l'ay voulu marquer à V. E., et me remettre à son jugement là-dessus. Je suis etc.

P. S. Puisque le Roy a jugé (comme la chose est ainsi en effect) que l'Eglise Anglicane n'est point différente dans le fond avec les Eglises de la confession d'Augsbourg, lesquelles sont pourtant différentes de celles où la doctrine et la discipline de Genève est receue, il me semble qu'en cela le Roy a de quoy donner contentement aux bons Tories, et les faire cesser de craindre Genève autant et plus que Rome.

Je ne say si V. E. a trouvé à son gré ce gentilhomme Ecossois que je luy avois adressé de Vienne. Les sentimens au moins qu'il fit paroistre, m'avoient contenté, et il me semble qu'il mérite encore qu'on luy donne quelque accés et qu'on luy sçache quelque gré de sa bonne volonté qu'il fit paroistre dans un temps que nos affaires ne paroissoient pas fort avancées. Et peutestre qu'encore maintenant il ne seroit pas mal de l'écouter quelquesfois. Il m'a écrit, mais sans me demander que j'écrive comme je fais.

XVIII.

Leibniz à Bernstorf.

Hanovre, le 28 de Décembre 1714.

En souhaitant une heureuse nouvelle année à V. E. et priant Dieu de la combler de toute sorte de satisfaction avec son illustre famille, et surtout de la conserver en parfaite santé, je dois la remercier en même tems de la peine qu'elle a prise en ma faveur auprès du Roi. Je n'ay garde de vouloir contester avec un si grand prince. Mais comme Sa M^té^ a trop d'affaires sur les bras pour pouvoir tout approfondir d'abord, il est peutêtre permis de luy faire des rémonstrances respectueuses. Sa M^té^ me veut accorder seulement trois mois pour les ordres qu'elle m'avoit donnés de m'arrêter un peu à Vienne. Mais je ne pouvois point partir après cela sans risquer beaucoup, par ce que la contagion avoit fermé tous les passages, et par ce qu'il falloit faire des quarantaines facheuses, où l'on hazardoit sa santé plus qu'en demeurant. Car en plusieurs endroits où l'on avoit assigné les quarantaines, les habitans, malgré les ordres, ne vouloient recevoir les voyageurs, et les logeoient plusieurs ensemble dans de méchants trous, ce qui étoit non seulement très-incommode, mais même dangereux, et faisoit cet effect, qu'en Saxe et en quelques autres endroits on ne vouloit point respecter les quarantaines faites dans les pays de l'Empereur, et qu'il falloit en faire deux. On me manda même d'Hanovre, que je ferois mieux de ne point venir alors. Ainsi je ne crois pas qu'on me puisse blâmer de ne m'être point exposé dans cette mauvaise conjoncture, et d'avoir attendu la cessation de la contagion. Mais après cela je fus incommodé quelques semaines par

la goutte, et je crois ne pouvoir être obligé à me justifier que sur quatre mois du dernier été. Mais c'étoit alors que l'Empereur m'avoit chargé d'un travail dont je rendis compte au Roy d'abord, et qui ne devoit pas être désagréable à S. Mté. Je promis alors que je viendrois infailliblement au mois de Septembre, et je n'y manquay pas. Si Sa Mté pouvoit entrer dans ce détail, pendant qu'Elle a tant de grandes affaires sur les bras, je suis asseuré qu'elle seroit contente de ma justification. Cependant ce ne sont pas tant mes arrérages, qui me tiennent au coeur, que la mauvaise opinion que Sa Mté paroissoit avoir de mon travail, et qui se remarquoit dans un postscriptum que Messieurs les Ministres laissés icy m'ont communiqué, et qui m'a touché plus que je ne saurois dire, de voir que, pendant que l'Europe me rend justice, on ne le fait pas où j'aurois le plus de droit de l'attendre. Ce qui ne peut venir que de sinistres informations que le Roy doit avoir receues, mais dont j'espère que Sa Mté commencera à être désabusée. Je supplie V. E. de m'y favoriser dans les occasions, et je suis etc.

XIX.

(Virgiliana initio Hanoveranae domus in Anglia adaptata.)

Sentimens de l'Angleterre sur la Succession d'Hanovre. Virgil. Eclog. IV. 6.

Jam nova progenies cœlo demittitur alto:
redeunt Saturnia regna.

De la personne du Roy. Eclog. IV. 49.

Cara Deûm soboles magnum Jovis incrementum.

De ses ancêtres. Æneid. XII. 225.

Cui genus a proavis ingens, clarumque paternæ
Nomen erat virtutis, et ipse acerrimus armis.

De son régne. Æn. I. 291.

Imperium Oceano, famam qui terminat astris.

De son Couronnement. Æn. I. 405.

Rosea cervice refulsit.
Os humerosque Deo similis.

Du Prince de Galles. Æn. VI. 730.

Igneus est illi vigor et cœlestis origo.

De la Princesse de Galles. Æn. I. 331.

Namque haud tibi vultus.
Mortalis, nec vox hominem sonat.

Du Prince de Cornouaille. Æn. I. 650.

Omnis in Ascanio cari stat cura parentis.

Des jeunes Princesses. Æn. I. 290.

Nascetur pulchra Trojanus origine Cæsar.

De la postérité du Roy. Æn. I. 281.

His ego nec metas rerum nec tempora pono,
Imperium sine fine dedi.

Sentimens du Prétendant. Æn. IV. 204.

Ille amens animi et rumore accensus amaro
Spem vultu simulat, premit altum corde dolorem.

Ce qu'on juge de sa personne. Æn. I. 479.

Infelix puer atque impar congressus Achilli.

La Reine Marie. Æn. IV. 82.

Sola domo mœret vacua.

Que dit-elle? Æn. XI. 412.

Funditus occidimus nec habet fortuna regressum.

Que lui dit le Prétendant? Georg. IV. 322.

quid me præclara stirpe Deorum

[*Si modo quem perhibes pater est Thymbræus Apollo*]
Invisum fatis genuisti?

Que dit-il au Roy de France? Æn. I. 257.

Quo tibi nostri
Pulsus amor? quid me cœlum sperare jubebas,
Hic pietatis honor, sic nos in sceptra reponis?

Réponse du Roy de France. Æn. XII. 315.

Ictum jam fœdus et omnes
Compositæ leges.

Le Duc de Lorraine. Æn. IV. 10. 270.

Quis novus hic nostris succedit sedibus hospes?
Quid struis aut qua spe nostris teris otia terris?

Réponse du Chevalier. Æn. II. 69.

Heu quæ nunc tellus, inquit, quæ me æquora possunt
Accipere aut quid jam misero mihi denique restat?
Cui neque apud Danaos usquam locus, insuper ipsi
Dardanidæ infensi pœnas cum sanguine poscunt.

Sa retraite douteuse. Æn. III. 7.

Incertus quo fata ferant, ubi sistere detur.

Sa résolution: Æn. I. 207.

Per varios casus, per tot discrimina rerum,
Tendimus in Latium, sedes ubi fata quietas
Ostendunt.

Les desseins de Sacheverel et de ses semblables. Æn. II. 98.

Criminibus terrere novis et spargere voces
In vulgum ambiguas, et quærere conscius arma.

De Bolingbroke. Æn. IV. 281.

Ardet abire fuga, dulcesque relinquere terras.

On dit au dernier Ministère: Ecl. IX. 4.

Veteres migrate coloni
Nunc victi tristes, quoniam sors omnia versat.

Le Roy sur les changemens dans les charges. Æn. I. 567.
Res dura et regni novitas me talia cogunt
Moliri.

La populace. Æn. II. 39.
Scinditur incertum studia in contraria vulgus.

Le Duc de Marlborough. Æn. VIII. 856.
Sternet pœnis Gallumque rebellem.

Le Comte de Strafford. Ecl. I. 40.
Quid facerem? neque servitio me exire licebat
Nec tam præsentes alibi cognoscere Divos.

L'Archevêque de Canterbury. Æn. XII. 259.
Hoc erat, hoc, inquit, quod votis sæpe petivi.

L'Empereur. Ecl. V. 52.
Daphnin ad Astra feremus, amavit nos quoque Daphnis.

Le Roy de Portugal. Ecl. I. 11.
Non equidem invideo, miror magis.

Les Hollandois. Ecl. IV.
Aggredere o magnos (aderit jam tempus) honores.

Le Pape aux Anglois de son parti. Ecl. I. 25.
Ite meæ quondam felix pecus, ite capellæ.

Les bien-intentionnés au Roy.
Semper honos nomenque tuum laudesque manebunt.

XX.

Leibniz à la princesse de Galles.

Hanovre, Janvier 1715.

Madame. J'ay pris la liberté dernièrement d'écrire une grande lettre à V. A. R. et j'espère qu'Elle l'aura prise en bonne part. J'ay eu cette confiance en Sa bonté dont Elle

m'avoit donné des marques en tant d'occasions; et ayant satisfait à mon devoir, je me remets au reste à la providence. Cette lettre, Madame, est pour vous demander des excuses de la précédente, ce qui me parût nécessaire, et encore pour vous marquer l'ardeur de mes souhaits pour votre parfait bonheur dans l'année que nous allons entrer, et dans un grand nombre d'autres également heureuses. J'avoue que j'y suis un peu intéressé: vous me tenez lieu, Madame, des Reines et des Electrices; mais mon zèle n'est point mercénaire, et quand je serois tousjours privé de l'honneur de vous voir, ce que je n'espère pourtant pas, et quand je n'aurois point l'occasion de jouir de votre protection, ce que j'ay connu de vos excellentes perfections, me rendroit tousjours sensible à votre bonheur. Je ne doute point, Madame, que vous ne soyez d'un grand secours au Roy et au prince pour gagner les coeurs et pour les tenir. On a besoin de cela en Angleterre autant qu'en un autre lieu du monde. Et ce qui rend vos conquestes durables, c'est que vous y travaillez naturellement et sans y penser. Vous savez même comment il faut mesurer les témoignages de bonté selon le mérite des gens, et c'est ce qui les rend plus estimables. Je fais quelques fois ma cour à l'aimable prince qui nous est resté icy, et j'en suis charmé. Il semble qu'il vous a tousjours devant les yeux, Madame, et que vous le gouvernez merveilleusement, non obstant votre absence. Le monde vous en a bien de l'obligation, et moy qui m'intéresse pour le public suivant les maximes de ma Théodicée, je prends part à la reconnoissance générale, quoyque je vous en doive des biens particuliers pour moy-même. Et je suis avec dévotion, Madame, de V. A. R. etc.

XXI.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le 5/16 de Janvier 1715.

Je vous envoye la lettre que Mr. Bernstorf m'a donnée pour vous répondre, et *c'est la raison pourquoi je ne vous aye pas répondu plus tost* sur vos deux lettres. Je croy, Monsieur, que si vous voulez bien vous donner la peine de vous appliquer à l'histoire de la famille, tout ce que vous souhaitez, vous puisse arriver. Vous pouvez tousjours compter que je feray tout ce qui dépendra de moy pour vous. Caroline.

XXII.

1.

Leibniz à la Princesse de Galles.

Hanovre, le 29 de Janvier 1715.

Madame. Il paroist que V. A. R. a voulu prendre plaisir de m'honorer d'une lettre où tout fut mystérieux et comme étranger, et il semble qu'Elle a voulu me donner un énigme pour exercer l'esprit. D'abord le cachet fait en tête est cause que je ne puis savoir par quelles mains la lettre a passé. La réponse d'autruy mise là-dedans à la place de celle de V. A. R. m'empêche de distinguer ses sentimens qui sont des loix pour moy, de ceux d'autruy. Je ne comprends pas à quel propos la réponse insérée me parle des Whigs et des Tories par une manière de reproche; car je ne crois pas d'avoir donné sujet de juger que j'aye critiqué ce qu'on fait. Au contraire je ne vois rien que je ne croye fait comme il faut. On y veut aussi que je demeure dans une parfaite incertitude sur ce que j'avois souhaité.

Il dépend de V. A. R. de me laisser dans ces doutes ou de m'en tirer en partie. Il n'y a qu'une chose dont je ne puis point douter, c'est la généreuse bonté de V. A. R., estant avec dévotion etc.

2.

Leibniz à la Comtesse de Buckebourg.

Hanovre, le 29 de Janvier 1715.

Madame. La lettre que j'ay eu l'honneur de recevoir de la part de V. E., me réjouit non seulement par les marques de sa bienveillance, mais aussi en me faisant comprendre la satisfaction qu'Elle goûte auprès de la grande princesse, qui fait les délices de l'Angleterre ou plustost du genre humain. J'espère que S. A. R. ne nous aura point abandonnés entièrement pour les Anglois, ny voulu diminuer ses bontés pour nous par le partage, comme le soleil ne luit pas moins à chacun, pour luire à plusieurs. V. E. qui nous appartient, aura soin de nous à cet égard, et j'espère que vous voudrez, Madame, me protéger en particulier contre les mauvais effects de l'absence que je n'ay que trop de sujet de craindre.

Je suis réjoui d'apprendre que les bonnes intentions du Roy sont reconnues de plus en plus dans le général de la Nation. On peut s'apercevoir clairement que Sa M^té^ n'est pas pour les Whigs ny contre les Tories, mais qu'Elle est pour un bon ministère contre un mauvais. Je crois aussi que Sa M^té^ a pris une bonne résolution, en ne voulant point qu'on gagne les Elections par des corruptions. J'espère que cela fera un grand effect dans les Elections mêmes. J'apprends que les Ecossois en grande partie voudroient

rompre l'Union. Il est vray qu'ils y ont été fort lésés, mais on pourroit les soulager par des tempéramens.

Nous espérons que les mesures prises entre le Roy de la Grande Bretagne et celuy de Prusse empêcheront que les désordres n'aillent plus loin dans le Nord de l'Allemagne, et que Mr. le Landgrave de Cassel qui est un prince sage, contribuera à des conseils modérés auprès du Roy de Suède, à fin que ce prince n'achève point de se perdre. On a d'autant plus de besoin de se précautionner que l'Empereur pourroit être enveloppé dans une guerre avec les Turcs, si la Porte s'opiniastroit d'en vouloir au pays des Vénitiens; mais j'espère qu'elle se contentera de quelque argent.

Je say que V. E. n'a point besoin de mes services, mais si j'étois capable de luy en rendre, je le ferois de tout mon coeur. Pourveu que mes balots n'incommodent point, j'oserois la supplier de les laisser encore un peu là où ils sont, car je n'ay pas encore pu prendre des mesures pour en disposer.

XXIII.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le 1/12 du Février 1715.

Je ne sçais de quel énigme vous voulez parler, Monsieur, par la lettre que vous m'avez écrite. Je vous ay envoyé la lettre que Mr. de Bernstorf m'avoit donnée pour vous envoyer. J'y avois ajouté de ma propre main, et qu'apparemment vous n'avez pas remarqué, que j'étois presque assûrée que, si vous vous appliquiez cet hyver à l'histoire de la famille que le Roy a fort au coeur, je me flatterois que l'on peut obtenir alors du Roy ce que vous

souhaitez. Il me semble que cela est assez seur. Je souhaiterois y pouvoir contribuer, croyant faire mon devoir quand je puis faire quelque chose pour l'establissement d'un homme de votre mérite. Caroline.

XXIV.

Leibniz à la princesse de Galles.

Hanovre, le 29 de Mars 1715.

Madame. J'ay appris de Mlle de Pelnis que V. A. R. se souvient gracieusement de moy, et je l'ay reconnu encore d'avantage par la lettre de M. l'Evêque de Bristol à V. A. R., qu'elle a bien voulu me faire communiquer. Cela m'a donné bien de la joye. Je prends la liberté, Madame, de vous envoyer le papier cy-joint là-dessus. Il ne paroist pas qu'on trouve mon livre obscur en France ou plus obscur que les livres de P. Malebranche et d'autres, qui sont assez à la mode. Quand l'Edition de Paris, qui est en 12e, sera debitée, on y pense d'en donner une autre avec des augmentations. Je ferois alors expliquer les citations latines ou grecques, et si l'on m'indique quelque véritable obscurité, je tâcherai de l'éclaircir.

Mr. l'Abbé de St. Pierre qui est cousin germain du Mareschal duc de Villars, m'a envoyé son livre sur la paix perpétuelle qu'il médite d'établir par un tribunal où les souverains plaideront comme à Wetzlar. Il m'a demandé mon sentiment là-dessus. Comme il me paroissoit démembrer l'Empire par son nouveau projet, je l'ay prié dans ma réponse de ne point détacher de l'Empire ny le duc de Savoye ny d'autres.

J'ay écrit à M. de Bernstorf et à M. de Goriz pour

les prier de me faire payer mes arrérages, et j'ay prié aussi M. de Bernstorf de penser pour moy à la place d'Historiographe d'Angleterre; car elle a été donnée plus d'une fois à des estrangers. J'espère que la protection de V. A. R. le fera réussir. Il semble qu'Elle m'en donne quelque espérance dans sa dernière que j'ay eu l'honneur de recevoir de sa part. Et je suis etc.

P. S. Pour traduire mon livre en Anglois, je crois que Mr. de la Roche y seroit propre. C'est un Ministre réfugié qui a donné en Anglois une espèce de Journal intitulé: *Memoirs of literature.* Il est vray que j'aimerois mieux qu'un Théologien Anglican en entreprît la traduction.

XXV.

Bernstorf à Leibniz.

Londres, le 5 d'Avril (1715).

Monsieur. J'ay vu la vostre du 15 de Mars. Je suis fâché de ne vous pouvoir donner encor la réponse que vous désirez. L'opinion qu'a le Roy, qu'il ne verra jamais les ouvrages, depuis si longtemps, y fait obstacle, et je ne croy pas que l'on y puisse attendre du changement, à moins qu'il voye de ses yeux une partie de vostre Histoire; après quoy vous pouvez tout espérer, et tous vos amis seront après cela en état de vous rendre service.

Ce que vous proposez, Monsieur, n'est pas à negliger, mais le Roy ne croit pas que ces Mess. voudront confier leur armée aux ministres de Modène. Plustost donneront-ils accès à un Allemand, surtout quand on feroit semblant, que la maison de Modène n'y avoit nulle part, sur quoy je vous prie de me dire vos sentiments. Je suis etc.

XXVI.

Mlle de Pöllniz à Leibniz.

(Sans date.)

Je viens de recevoir une lettre de S. A. R. Mme la Princesse de Galles. Elle me mande ces mots: «Je lis les livres de Locke. Celuy sur l'entendement me paroist beau, mais toute ignorante que je suis, je croirois qu'il y auroit quelque chose à répondre, et je crois que Mr. Leibniz sera de mon sentiment. Je vous prie de luy dire que je ne luy répondrai pas jusqu'à ce que le Roy m'accorde la charge qu'il souhaite». Je vous souhaite, Mr., une parfaite santé pour votre bien et ma satisfaction; car je serois bien aise de jouir bientost de votre conversation.

XXVII.

Leibniz à la princesse de Galles.

Hanovre, le 10 de May 1715.

Ce que V. A. R. m'a fait dire par Mlle de Pelniz, peut passer pour une grace très-insigne ou pour une menace très-grande. Ce n'est qu'à condition qu'Elle obtienne du Roy la charge que je demande, qu'Elle me fait espérer de pouvoir revoir un jour ses prétieux caractères addressés à moy-même. Mais je veux le tourner du côté de l'espérance, qui est tousjours plus agréable que la crainte, et en remercier V. A. R. Cela me rendra le bienfait du Roy deux fois plus souhaitable, et me fera travailler plus ardemment pour le mériter. Il est vray que ce qui me fait l'ambitionner, est en bonne partie le point d'honneur. Je ne voudrois céder en rien à un certain Antagoniste que les Anglois m'ont mis en tête. V. A. R. saura peutêtre que c'est le Chevalier Newton qui a une pen-

sion du Roy, parce qu'il a l'inspection sur la monneye, que le Roy luy a confiée.

Lorsque la Cour d'Hanovre n'estoit pas trop bien avec celle d'Angleterre pendant le règne du dernier Ministère, ils crurent que le temps étoit favorable pour m'attaquer et me disputer l'honneur d'une invention Mathématique qu'on m'attribue depuis l'an 1684. Un journaliste François écrivant en Hollande dit là-dessus qu'il sembloit que ce n'estoit pas tant une querelle entre M. Newton et moy, mais entre l'Allemagne et l'Angleterre; mais un savant m'écrivit d'Angleterre que l'esprit de quelques Messieurs rigides peu favorables au parti d'Hanovre, tant de Cambridge (d'où Mr. Newton est venu à Londres) et d'Oxford, où se trouvent ses seconds, y avoit beaucoup de part. J'ose dire si le Roy m'égaloit pour le moins en tout à Mr. Newton à tous égards, que dans ces circonstances ce seroit faire honneur à Hanovre et à l'Allemagne en ma personne. Et la qualité d'Historien dont je prétends estre distingué, en fournit une belle occasion.

Je n'ay pas eu le loisir de répondre à M. Newton ou à ses seconds, qui sont venus à la charge il y a un an ou moins. D'autres habiles gens de même en France et en Suisse l'ont fait pour moy. Il est vray que des amis me pressent d'examiner moy-même la nouvelle philosophie de M. Newton, qui est un peu extraordinaire. Il prétend qu'un corps attire l'autre à quelque distance que ce soit, et qu'un grain de sable chez nous exerce une force attractive jusque sur le soleil, sans aucun milieu ny moyen. Après cela comment ces Messieurs voudront-ils nier que, par la toute-puissance de Dieu, nous pourrons avoir participation du corps et du sang de Jésus-Christ sans aucun empêchement des distances? — C'est un bon moyen de les embarrasser, qui,

par un esprit contraire à la maison d'Hanovre, s'émancipent maintenant plus que jamais de parler mal de notre religion, comme si notre réalité Eucharistique étoit absurde. Pour moy, je crois qu'il faut réserver ces miracles pour les mystères divins, et ne les point faire entrer dans l'explication des choses naturelles. Ainsi mes Antagonistes me donnent assez de prises, mais je n'ay point le loisir de me servir de mes avantages. J'aime mieux à satisfaire au Roy en donnant mes Annales, et Sa M^té^ les pourra mieux réfuter que moy, en me traitant à l'égal de M. le Chevalier Newton, ce qui piquera asseurément ces Messieurs peu amis d'Hanovre. Mais il y a quantité d'honnêtes et d'habiles gens en Angleterre, qui en seront bien aises et qui me font l'honneur de m'estimer. M. Newton est en effect un homme d'un très-grand mérite, quoyqu'il n'en use pas bien à mon égard. Mais il est mon rival, c'est tout dire.

J'admire que V. A. R. paroist déjà avoir trouvé le foible de M. Locke. Son livre sur l'Entendement contient quelques bonnes choses, mais assés minces, et il y en a beaucoup qui n'ont aucune solidité. Je le trouve aussi un peu ennuyeux, et il s'en faut beaucoup qu'il aille au fond des choses. Ce sont souvent des subtilités qui ne font qu'effleurer. Son amie, Madame Masham, fille du célèbre Mons. Cudworth, estoit ma correspondante. Elle mourut un peu après luy. Elle avoit bien du mérite. Mais je trouve M. Locke un peu moins philosophe que je ne croyois. J'avois fait quelques remarques sur son livre. Il s'en fâcha. Je ne l'ay appris que par un recueil de ses posthumes, où elles sont insérées, et où il en parle avec mépris dans une lettre à un savant à Dublin, nommé M. Molineux. Mais tout le monde n'est pas de son avis, et une personne capable d'en juger, dit

que ce qu'il y a de meilleur dans ce recueil, ce sont mes objections. Son mépris venoit apparemment de ce que nos sentiments sont diamétralement opposés aux siens sur de grands articles, et qu'il ne me connoissoit pas assés ny mes raisons. Il paroist que selon luy tout est corporel, que la matière est capable de penser, et choses semblables, qui ruinent occultément la religion. Ces Messieurs s'imaginent qu'on ne sauroit avoir l'esprit solide sans estre de leur sentiment.

Si Vostre Altesse Royale jette les yeux sur la seconde Edition des caractéristiques de Mylord Shaftesbury, mort à Naples, il y a un an ou environ, elle y trouvera quelque chose de moy. Au moins si l'on a suivi son intention, et si M. Coste m'a pû tenir parole, qui estoit son correspondant et gouverneur (je crois) de son fils. Je fis quelques remarques sur l'ouvrage de ce Mylord, qui est profond en effect, et dont il m'avoit fait présent par M. Coste. Il trouva mes remarques si à son gré (quoyqu'il y en eût où je n'étois pas de son sentiment), qu'il voulut qu'elles fussent jointes à la seconde édition de son ouvrage. Il étoit fils du célèbre chancelier Shaftesbury. Je suis fâché de sa mort; car je crois qu'il auroit contenté V. A. R. Il avoit été Locciste au commencement; mais dans le progrès de ses méditations, il s'étoit approché de mes sentimens sans les savoir.

Je ne say si M. Coste a eu l'honneur d'être remarqué de V. A. R. à Hanovre. Il y étoit avec un jeune Anglois. Il est François, réformé. C'est luy qui a traduit l'ouvrage de M. Locke en François avec approbation de l'auteur. Mais je crois que V. A. R. le lit en Anglois.

XXVIII.

Leibniz à l'impératrice Amélie.

Hanovre, le 28 de Juin 1715.

Sacrée Majesté. Les gracieuses bontés que V. M. Imp. a eues pour moy depuis longtemps, m'encouragent à luy donner des informations de ce qui me regarde par rapport au service. Je travaille avec succès à mettre bientost en estat de paroistre un grand ouvrage. Ce sont des Annales de l'Empire et de Bronsvic depuis les commencemens de Charlemagne jusqu'au dernier des Empereurs de l'ancienne race de Bronsvic. Car V. M. I. soit qu'après la postérité de Charlemagne éteinte en Allemagne, suivie par Conrad le premier, le sceptre fut entre les mains de Henri l'oiseleur, des trois Ottons, et de Henri le Saint, tous princes de l'ancienne maison de Bronsvic. Cela va depuis l'an de notre seigneur 76 . . (sic) jusqu'à 1025. Il y entrera ce qui regarde la race de Witikind, et d'autres vieux princes saxons, les anciens Guelfes de la haute Allemagne et de la Bavière et les anciens Guelfes et les autres princes de Toscane et de Ligurie, véritables ancestres de la Maison de Bronsvic moderne, de sorte que ses origines seront comprises dans cet ouvrage, que les historiens de Bronsvic et d'Este ont ignorées en bonne partie jusqu'à nous. Il y aura dans cet ouvrage quantité de découvertes historiques singulières, et aussi des remarques importantes sur les droits de l'Empire en Italie et ailleurs. Et les origines d'une bonne partie des familles souveraines d'aujourd'hui tombent dans cette période et sont éclairées en passant. J'auray même occasion de dire quelque chose de notable et non vulgaire sur celle de Habsbourg. Ainsi j'ose dire que l'Allemagne n'a jamais

encore vu un tel ouvrage, dont elle en avoit pourtant grand besoin. Et en venir à bout il falloit ma patience et les années que Dieu m'a accordées et les occasions que j'ay eues, pour déterrer dans les Archives et vieux manuscrits des choses peu connues. L'histoire des temps qui suit, sera plus aisée à faire, et celuy qui voudra y penser après moy, n'aura plus besoin de tant de méditations. J'espère que cela encouragera l'Empereur et d'autres princes à faire chercher encore davantage dans les Archives et monumens de l'antiquité, surtout pour établir et délivrer de l'oubli les droits de l'Empire si négligés auparavant et si mal connus en bien des occasions, surtout par rapport à l'Italie.

Comme j'espère avec l'aide de Dieu de faire en sorte cette année que cet ouvrage soit mis en estat de paroistre, je fais estat de revenir à Vienne l'année qui vient. Mais comme je pense à bien employer le peu de temps qui me reste, je souhaiterois à ne le point perdre alors à solliciter, et que deux choses fussent réglées avant mon retour, et l'affaire de mon *ajuto* et celle de l'Académie des sciences. Quant à mon *ajuto* premièrement, le comte de Windischgrätz m'a dit que l'Empereur m'accorde encore d'autres 2000 florins, outre ceux qui m'ont déjà été accordés. Mais l'expédition de cet *ajuto* a été arresté par mon départ et par le changement des affaires de la chambre des Finances. C'est donc ce que je sollicite par un mémoire que j'ay fait présenter à Sa M^té^.

Mais quant au point de l'Académie des sciences, comme il s'agit d'un fonds, je crois pouvoir dire que celuy que je propose, seroit en tout sens le plus convenable. Mais je n'ose le mettre sur le tapis et le solliciter dans les formes, avant que de savoir si l'Empereur incline à ce

fond; car Sa M^té^ peut avoir des considérations qui me sont inconnues, et je me prostituerois si je m'ingérois autrement. C'est pour cette raison que je souhaite avant tout d'apprendre le sentiment de Sa Majesté I. et C. là-dessus. Je n'ose point m'adresser auparavant pour cela à Mess. les ministres, car aussitost que je le feray, cela passera pour une demande de ma part qu'on sera fort porté à rebuter. Sachant combien V. M. est affectionnée pour le bien public et la gloire de l'Empereur, je voudrois bien supplier V. M. I. de sonder l'Empereur là-dessus. Voicy ce que c'est. Un impost sur le papier est déjà établi. On l'avoit engagé aux Estats pour un certain temps. Ce temps est expiré, et il est revenu libre à l'Empereur. Or rien ne paroist plus naturel et plus plausible que d'appliquer cet impost aux sciences et arts, et tout ce qui y est lié, comme seroient bibliothèque, manuscrits et recherches historiques, cabinet d'antiquités et rarités de la nature et de l'art, belles curiosités et expériences, et découvertes nouvelles dans les arts, médicine, chymique, écoles de chirurgie, établissement perpétuel pour le soin de la santé publique, cartes et descriptions des pays, conduite des travaux publics pour arrester les eaux et autres inconvéniens, jardins de simples, ménageries, observatoires, laboratoires, et mille autres choses qui sont du ressort des sciences et arts, et pour lesquelles la société des sciences seroit comme un conseil qui fourniroit des notices au gouvernement. Vostre Majesté voit l'étendue et l'importance de la chose et combien l'Empereur en pourroit tirer de la satisfaction et du plaisir, et le public de l'utilité, de sorte que l'impost sur le papier, tel qu'il est déjà établi, seroit la chose du monde la mieux employée, si l'on l'y

affectoit. Et entre les mains d'une telle société, il serviroit encore à mettre en meilleur estat la manufacture et le commerce du papier, et encore à l'impression de bons livres dans le pays, et à y rétablir la librairie, au lieu que l'argent ne fait que sortir du pays sans qu'il revienne. Et quand il n'y auroit que cela, l'impost du papier entre les mains de cette société seroit profitable au pays, au lieu de lui être à charge.

L'Empereur n'a donc qu'à dire un mot efficacement. Il n'a qu'à dire à l'imitation de Dieu: la lumière soit faite, et elle sera faite. Si son intention est seure, cela suffit pour qu'il fasse naistre quelque chose qui sera admirée de son temps, et mémorable à la postérité. Et j'oserois dire que même au temps de guerre on ne la devroit point négliger. La guerre est le règne de la force, et par conséquent des mathématiques et méchaniques. Et on en tireroit encore alors de grandes utilités qui, bien loin de faire regretter l'employ de ce fond, en feroient le grand usage, quand ce ne seroit que par la conservation de quantité de personnes qui périront autrefois faute d'un bon establissement pour la chirurgie et pour le soin de la santé publique, sans parler des bestiaux et des machines de guerre.

Mais je ferois tort aux grandes lumières de V. M., si je m'étendois davantage sur l'utilité de ce dessein. Il ne s'agit que d'apprendre jusqu'à où l'Empereur le goûte.

Quoyque le Roy de la Grande Bretagne espère luy-même de venir cet Esté dans ses Estats d'Allemagne, cela ne laisse pas d'être un problême à cause des grandes affaires qu'il a sur les bras. On a reconnu que Sa M^té^ fera bien de se faire souvent voir en public, sa bonne

mine et ses manières ont charmé le peuple, lorsqu'il a fait dernièrement une reveue.

Je suis avec la plus fidèle dévotion, Madame, de Votre Sacrée M^té^ etc.

XXIX.

Mlle de Klenck, dame de la clef d'or de l'impératrice Amélie, à Leibniz.

Schoenbrunn, le 6 de Juillet 1715.

Mon silence seroit impardonnable, Monsieur, si je n'avois attendu à vous écrire que j'eusse quelque chose à vous dire sur vos intérests dans ce pays-cy. J'ay parlé au Conte Schlick et au Comte de Sinzendorf, qui tous deux croyent votre présence nécessaire pour presser l'exécution du dessein pour l'académie, surtout par ce que j'ay compris du premier de ces Messieurs. Il pense tout de bon à y contribuer de tout ce qui dépendra de luy, et il m'a répété plusieurs fois que vous feriez bien, si vos affaires vous le permettent, de venir icy. S. M. l'Impératrice m'a aussy ordonné de vous dire qu'elle a plusieurs fois parlé de ce qui vous regarde, mais qu'il luy semble qu'aussy longtemps que le nouveau règlement des finances ne sera pas dans un meilleur estat, on ne sçauroit penser à un nouvel establissement, comme le seroit celuy d'une académie, pour lequel il faudroit un fonds considérable.

L'Impératrice souhaiteroit aussi que vous luy envoyiez une information de l'origine des Templiers. On a disputé devant elle sur ce sujet et elle est persuadée que personne ne pourra mieux décider là-dessus que vous. Je croy nécessaire de vous advertir, mais entre nous, qu'il court

un bruit, comme si le comte de Schlick vouloit se démettre de sa charge par le chagrin qu'on luy veut donner de faire le comte Kinsky qui n'estoit que vice-chancelier de Bohème, chancelier. Comme alors il auroit quasy la mesme authorité que luy et qu'il ne différeroit que du titre, cela ne sçauroit luy faire plaisir; mais l'on ne sçait pas encore positivement ce qui en sera. — L'ambassadeur de France est arrivé depuis deux jours, mais il ne paroist pas encore en public. Celuy qui doit aller en France de la part de cette cour, n'est point nommé jusqu'à présent. L'on parle du comte d'Harrach qui autrefois a esté en Espagne.

Vous verrez par la date de ma lettre que nous sommes à la campagne. Comme c'est mon séjour favori, je m'y porte à merveille, et je souhaiterais avoir quelquefois votre conversation pour qu'il ne manquât rien aux agrément que j'y trouve. Honorez-moy de vos nouvelles et me croyez plus que personne etc.

XXX.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le 2/13 Septembre 1715.

La Comtesse de Buckebourg m'a rendu votre lettre. L'homme que vous avez recommandé n'a pas paru auprès de moy.

L'occasion m'est venue de parler pour vous, Monsieur, au Roy qui me donna cette réponse: Er muß mir erſt weiſen, daß er hiſtorien ſchreiben kann; ich höre, er iſt fleißig. Je ne doute pas qu'à l'arrivée du Roy dans l'Electorat vostre affaire vient à souhait. Je vous prie seulement de faire tout ce qui dépend de vous à fin d'y forcer le Roy à le faire, qui y paroist pourtant fort enclin.

J'ay fini il y a longtemps Locke. Je vous avoue que je ne gouste nullement sa philosophie. Ce que je trouve très-beau, ce sont les disputes avec l'Evêque Stillingfleet, qui sont d'une politesse accompagnée de très-bonnes raisons. — Je lis la traduction d'Homère par Pope, qui est admirable. Rien n'est plus beau que la préface et ses Essais, avec les remarques sur chaque livre. Je vous l'envoyeray à la première occasion avec les sermons du docteur Tillotson, Archevêque. Caroline.

XXXI.

Leibniz à la princesse de Galles.

nicht abgangen. L.

(Sans date.)

Madame. Apres avoir eu l'honneur d'écrire une longue lettre à V. A. R., je ne devrois point y revenir si tost, mais la bonté qu'Elle me témoigne, fait que je l'informe d'une pièce qu'on m'a jouée. On a donné avis au Roy que j'irois bientost à Vienne. Et là-dessus le conseil m'a ordonné d'une maniere rebutante ce que j'aurois assez fait sans son ordonnance. Cela ne diminuera point mon assiduité, mais il diminue le plaisir avec lequel je travaille, qui a de l'influence sur le succès. Est-il possible que le Roy me croye assez mal honneste homme pour contrevenir à des asseurances assez fortes, que je viens de donner de vouloir achever avant toute chose le travail que Sa Majesté demande? Et seroit-ce même convenable aux intérests d'un homme qui compte encore beaucoup sur les bonnes grâces de Sa Majesté? Il est vray que je ne serois point mal

reçu à Vienne, et peut-estre que quelqu'un qui l'a appris, s'est imaginé que j'y courrois tout aussi tost. Mais je préfère mon devoir même à mes intérests, et je veux que le Roy et le public soyent satisfaits avant toutes choses. Si ce faux rapport servoit de prétexte d'arrêter plus longtemps mes arrérages, je ne saurois qu'en dire. Est-ce qu'on peut s'imaginer qu'après les avoir receus, je m'en irois? Et peut-on me soubçonner de telles bassesses? Je crois que le Roy est incapable de me les attribuer. Ainsi j'espère d'apprendre un effect de ses bonnes grâces par un acte de sa justice. Et sans ses bonnes grâces il vaudroit mieux sans doute de plier bagage après le travail achevé. Mais je ne croy point qu'un homme qui a servi si longtemps avec tant de zèle et peutestre avec quelque succès, au moins dans l'opinion du monde, doive craindre qu'un prince aussi sage que le Roy ne luy rende point la justice que tant d'autres luy rendent sans qu'il ait travaillé pour eux. Ainsi j'espère que Sa M^{té} en ordonnera bientôt le payement, et ce sera une marque que les fausses impressions n'ont point prévalu. Ce rayon des bonnes grâces de Sa M^{té} m'encouragera beaucoup, et V. A. R. m'en ayant fait pressentir quelque lueur, je luy en ay des obligations infinies, ne doutant point que l'effect ne s'ensuive.

C'est une chose estrange que Mgr le duc Maximilien se peut flatter de l'Evêché d'Osnabruc. Quand je luy dis un jour qu'il devoit suivre le Roy en Angleterre, et qu'entendant si bien la marine, il pourroit avoir la place de Grand Amiral comme le duc de York, il me dit que l'Angleterre ne luy convenoit pas, et il m'en dit même la raison. Et il faut avoir les visions du Père Wolf pour

croire que la paix de Westphalie ne subsiste plus, parce que d'autres traités de paix luy ont dérogé en certaines choses.

Nous espérons tout de bon de posséder le Roy cet été, puisque la rébellion est aux abois. Mais je suis fâché que nous ne pouvons pas nous flatter de posséder encore V. A. R. avec Mgr le prince. Cependant je ne désespère point qu'Elle ne puisse un jour nous venir réjouir.

Je crois qu'on commence à s'apercevoir que les bruits de la conspiration de la France, de l'Espagne et des princes Italiens sont présentement des chimères. Si le feu Roy de France avoit eu de tels desseins, il n'auroit point fait la paix de Rastadt. Il semble qu'il a eu le prétendant en veue, et la paix avec l'Empereur étoit nécessaire pour cela. Mais si la Reine Anne et le Roy de France avoient vécu, et si le prétendant avoit été établi, alors il auroit été temps de retourner à l'Empereur. Dieu en a disposé tout autrement, et on luy en doit rendre grâces. La cour de Vienne a bien reconnu aussi l'importance de la révolution d'Angleterre.

XXXII.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le 3/14 Novembre 1715.

D'où vient-il que vous croyez, Monsieur, que je puisse oublier un homme tel que vous? Et même toute la terre m'en feroit ressouvenir. J'espère que quand vous verrés le Roy, qu'il vous contentera, et je ne doute pas qu'il aura lieu de l'estre de vous.

Je n'ay point esté charmée de l'expériment du Colonel Becker. La chose, selon moy, est impracticable. Hier nous en avons veu d'une autre espèce qui n'a pas plus réussi. C'estoit de pouvoir brusler un vaisseau de loin. Je ne scay d'où vient le bruit que l'on a voulu brusler St. James avec le Roy et toute sa famille. J'avoue que je suis des incrédules.

Je vous ay beaucoup d'obligation des soins que vous me marquez dans votre lettre. Je dois rendre justice aux femmes et dames angloises qui sont à l'entour de moy, qu'elles me servent avec toute l'attention du monde. J'ay parlé encore aujourd'huy avec l'Evêque de Lincoln pour la traduction de votre Théodicée. Il n'y a personne capable de cela, à ce qu'il m'assure, que le docteur Clarke dont je vous ay envoyé des livres par Oeinhausen. Ce même homme est ami intime du Chevalier Newton, et je ne crois pas la chose en fort bonnes mains.

J'espère que la traduction de Pope, que je vous ay aussi envoyée, vous fera tout-à-fait décider pour le mérite du bon homme Homère. Je souhaiterois avec vous que l'on pût déchiffrer les voyages d'Ulysse. Il y a des personnes icy, qui croient que tout ce livre est plustôt une morale que des voyages.

Il me semble que l'amour de la patrie du Suédois luy a fait mettre les champs élysés en son pays. Il me semble que c'est plustost cet endroit où il faisoit le sacrifice d'un bouque noir aux enfers, apres quoy il vit les ames, et si je ne me trompe, sa mère.

Je n'ay pas vu Addison de quelques semaines. Sa tragédie est très-belle, et Caton luy-même ne se plaindroit pas des sentiments nobles et dignes d'un homme comme luy, qu'il luy a donnés. Je n'ay point vu la française.

Falaiseau dont vous voulez savoir des nouvelles, a encore une petite pension du duc de Montagu. On ne parle pas avec trop d'avantage de luy, il n'a pas paru icy depuis mon arrivée. Les raisons de brouilleries avec le feu duc son bienfaiteur, ont esté causées par l'amour, que Falaiseau avoit pour la Comtesse de Sandwich, et dont le duc a esté jaloux.

Je vous envoye des vers que Madame m'a envoyés, et qui doivent estre fort loués en France. Je vous avoue mon mauvais goust qu'ils ne me plaisent pas. Vous aurés remarqué dans le rapport contre le dernier Ministère, que Bolingbroke dit que les François sont aussi méchants poëtes que les Anglois politiciens. Je suis pourtant fort pour ceux de Corneille, Racine, Boileau, Reynier, peutestre parce que je ne possède pas si bien la langue angloise que la françoise. J'admire plus ce que j'entends.

Je vous diray un mot de nos nouvelles, qui sont que Mr. le duc d'Orléans a renvoyé le prétendant en Lorraine; que les rébelles sur les frontières d'Angleterre se sont brouillés; que le General Carpenter les a dispersés, et qu'il va joindre le duc d'Argyle pour finir l'affaire. Les trouppes hollandoises sont attendues à tous moments, le vent estant très-bon. Le pays de Brême est fort à propos, et la comparaison que vous avez faite dans la lettre de la C. d. B. des chiens de Bruxelles est selon moy parfaite. Elle a fait rire le Roy, à qui je l'ay dit. J'espère que vous aurez tousjours sujet d'estre content, et je souhaite d'y pouvoir contribuer. Caroline.

P. S. Après avoir lû le sonnet, voulez-vous l'envoyer à Mlle Pöllnitz?

XXXIII.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le 15/26 de Novembre 1715.

J'ay trouvé, Monsieur, que tout ce que vous avez dit sur ce que l'on vous doit de vos gages à Hanovre, est si juste et si bien représenté que j'aurois creu gaster la chose, si je n'avois donné à lire au Roy votre lettre, qui en a parû content, et m'a dit qu'elle estoit fort vive et bien écrite. Je ne doute pas que vostre affaire soit finie jusqu'à l'arrivée de S. M.

Vous savez que je ne suis guère Jésuite. Il faut leur rendre justice puisque aussi bien ils l'ont rarement. Il me semble que ce qu'ils croyent de la grace, est plus raisonnable, et plus convenable à Dieu. J'espère que vous aurez les livres que je vous ay envoyés. Mandez-moy, je vous prie, ce que vous pensez sur les ouvrages du Dr. Clarke, qui, selon moy, ont beaucoup de bon, bien que je ne luy trouve pas la Théodicée.

Je suis fâchée que votre douceur finisse trop tôt. Il n'y a rien qui puisse excuser d'aimer à estre flatté que de l'estre d'un homme comme vous. J'aime le prophète qui prédit tant de choses pour l'agrandissement de notre famille. Permettez-moy d'estre fâchée qu'un homme comme vous aye esté un moment sans savoir ce qu'il disoit.

Le Roy a paru estre aise que vous fussiez content du manifeste. Nous pensons fort sérieusement à faire traduire votre Théodicée, mais nous cherchons un bon translateur. Dr. Clarke est trop opposé à vos opinions pour le faire sans contredit, il seroit le plus propre de tous. Il est trop de l'opinion de Sir Ysaak Newton, et je suis moy-même en dispute avec luy. J'implore votre secours.

Il dore la pillule, et ne veut avouer tout-à-fait que M. Newton aye les sentiments que vous luy donnez. Mais en effect, vous verrez par ses papiers cy-joints que c'est la même chose. Je ne puis jamais croire que ce qui est convenable à la perfection de Dieu. Je la trouve beaucoup plus parfaite dans vos opinions que dans celles de Mr. Newton. Car effectivement, Dieu doit estre tousjours présent pour raccommoder la machine, parcequ'il ne l'a pû faire dès le commencement. Dr. Clarke ny Newton ne se veulent dire de la secte de Mr. Locke, mais je ne puis ny ne veux estre de la leur. Ils ont une autre notion sur l'ame: ils disent que Dieu peut anéantir l'ame, comme vous le verrés aussy icy. J'ay tout une autre opinion. Je crois que Dieu les a fait immortelles, et je tire cela de l'Ecriture, où il dit qu'il fera l'homme selon son image. Cet image estoit sûrement l'ame, puisque notre pauvre corps tout parfait qu'on nous le veut faire accroire, n'auroit peu l'estre. Ainsy c'est l'ame et immortelle et selon l'image de Dieu. Je ne puis donc croire que Dieu ne la puisse anéantir, tout comme il ne peut faire que ce que je tiens dans ma main, soit plus grand qu'elle, ainsy je crois la même chose de l'ame. Je vous prie de me dire vos sentimens là-dessus. J'espère de n'écrire pas à un Evêque. Ainsi je vois plus loin et dis que je suis persuadée que c'est une partie de cette perfection divine. Je crains que nous ne serons pas d'accord. Je vous prie de répondre à ce papier et de me montrer mes erreurs, que je quitteray avec beaucoup de plaisir et de révérence pour un homme du mérite du grand Monsieur Leibniz. Caroline.

XXXIV.

(Commencement de la controverse entre Leibniz et Clarke.)

Premier écrit de Leibniz, envoyé à la princesse de Galles.

En Novembre 1715.

(Extrait.)

1. Il semble que la religion naturelle même s'affoiblit extrêmement (en Angleterre). Plusieurs font les ames corporelles; d'autres font Dieu luy-même corporel.

2. Mr. Locke et ses sectateurs doutent au moins, si les ames ne sont point matérielles, et naturellement périssables.

3. Mr. Newton dit que l'Espace est l'organe, dont Dieu se sert pour sentir les choses. Mais, s'il a besoin de quelque moyen pour les sentir, elles ne dépendent donc pas entièrement de luy, et ne sont point sa production.

4. Mr. Newton et ses sectateurs ont encore une fort plaisante opinion de l'ouvrage de Dieu. Selon eux, Dieu a besoin de remonter de temps en temps sa montre[1]; autrement elle cesseroit d'agir. Il n'a pas eu assez de vue, pour en faire un mouvement perpétuel. Cette machine de Dieu est

[1] Leibniz a apparemment ici en vue ces paroles de Newton.

Dum Cometae moventur in orbibus valde excentricis, undique et quoquoversum in omnes Coeli partes, utique nullo modo fieri potuit, ut caeco fato tribuendum sit, quod Planetae in orbibus concentricis motu consimili ferantur eodem omnes, exceptis nimirum irregularitatibus quibusdam vix notatu dignis, quae ex mutuis Cometarum et Planetarum in se invicem actionibus oriri potuerint, quaeque verisimile est fore ut longinquitate temporis majores usque evadant, donec haec Naturae compages manum emendatricem tandem sit desideratura. — Newtoni Optice, Quaest. ult. p. 346.

même si imparfaite selon eux, qu'il est obligé de la décrasser de temps en temps par un concours extraordinaire, et même de la raccommoder, comme un horloger son ouvrage, qui sera d'autant plus mauvais maistre, qu'il sera plus souvent obligé d'y retoucher et d'y corriger. Selon mon sentiment, la même force et vigueur y subsiste tousjours, et passe seulement de matière en matière, suivant les loix de la Nature, et le bel ordre préétabli. Et je tiens, quand Dieu fait des miracles, que ce n'est pas pour soutenir les besoins de la Nature, mais pour ceux de la Grace. En juger autrement, ce seroit avoir une idée fort basse de la sagesse et de la puissance de Dieu.

XXXV.

Premier écrit de Clarke.

(Sans date.)

1. Il est vray, et c'est une chose déplorable, qu'il y a en Angleterre, aussi bien qu'en d'autres pays, des personnes, qui nient même la Religion Naturelle, ou qui la corrompent extrêmement; mais, après le dérèglement des moeurs, on doit attribuer cela principalement à la fausse Philosophie des Matérialistes, qui est directement combattue par les principes mathématiques de la Philosophie. Il est vray aussi, qu'il y a des personnes, qui font l'ame matérielle, et Dieu luy-même corporel; mais ces gens là se déclarent ouvertement contre les principes mathématiques de la Philosophie, qui sont les seuls principes qui prouvent que la matière est la plus petite et la moins considérable partie de l'Univers.

2. Il y a quelques endroits dans les écrits de Mr. Locke, qui pourroient faire soupçonner avec raison, qu'il doutoit de l'immatérialité de l'ame; mais il n'a été suivi en cela que par quelques Matérialistes, ennemis des principes mathématiques de la Philosophie, et qui n'approuvent presque rien dans les ouvrages de Mr. Locke, que ses erreurs.

3. Mr. le Chevalier Newton ne dit pas que l'Espace est l'organe dont Dieu se sert pour apercevoir les choses; il ne dit pas non plus, que Dieu ait besoin d'aucun moyen pour les apercevoir. Au contraire, il dit que Dieu, étant présent partout, aperçoit les choses par sa présence immédiate, dans tout l'Espace où elles sont, sans l'intervention ou le secours d'aucun organe, ou d'aucun moyen. Pour rendre cela plus intelligible, il l'éclaircit par une comparaison. Il dit que, comme l'ame, étant immédiatement présente aux images qui se forment dans le cerveau par le moyen des organes des sens, voit ces images comme si elles étoient les choses mêmes qu'elles représentent, de même Dieu voit tout par sa présence immédiate, étant actuellement présent aux choses mêmes, à toutes les choses qui sont dans l'Univers, comme l'ame est présente à toutes les images qui se forment dans le cerveau. Mr. Newton considère le cerveau et les organes des sens, comme le moyen par lequel ces images sont formées; et non comme le moyen par lequel l'ame voit ou aperçoit ces images, lorsqu'elles sont ainsi formées. Et dans l'Univers, il ne considère pas les choses, comme si elles étoient des images formées par un certain moyen ou par des organes, mais comme des choses réelles, que Dieu luy-même a formées, et qu'il voit dans tous les lieux où elles sont, sans l'intervention d'aucun moyen. C'est tout ce que Mr. Newton a

voulu dire par la comparaison, dont il s'est servi, lorsqu'il suppose que l'Espace infini est, pour ainsi dire, le *Sensorium* de l'Etre[1] qui est présent partout.

4. Si, parmi les hommes, un Ouvrier passe avec raison pour être d'autant plus habile, que la machine qu'il a faite continue plus longtemps d'avoir un mouvement réglé, sans qu'elle ait besoin d'être retouchée, c'est parce que l'habileté de tous les ouvriers humains ne consiste qu'à composer et à joindre certaines pièces, qui ont un mouvement dont les principes sont tout-à-fait indépendans de l'ouvrier; comme les poids et les ressorts, etc., dont les forces ne sont pas produites par l'ouvrier, qui ne fait que les ajuster et les joindre ensemble. Mais il en est tout autrement à l'égard de Dieu, qui non seulement compose et arrange les choses, mais encore est l'Auteur de leurs puissances primitives, ou de leurs forces mouvantes, et les conserve perpétuellement. Et, par conséquent, dire qu'il ne se fait rien sans sa Providence et son inspection, ce n'est pas avilir son ouvrage, mais plutôt en faire connoître la grandeur et l'excellence. L'idée de ceux qui soutiennent, que le Monde est une grande machine, qui se meut sans que Dieu y intervienne, comme une horloge continue de se mouvoir sans le secours de l'horloger — cette idée, dis-je, introduit le Matérialisme et la Fatalité; et sous prétexte de faire Dieu une *Intelligentia*

[1] Voici le passage dont il s'agit: *Annon Sensorium animalium est locus cui substantia sentiens adest, et in quem sensibiles rerum species per nervos et cerebrum deferuntur, ut ibi præsentes a praesente sentiri possint? Atque —— annon ex phaenomenis constat, esse Entem incorporeum, viventem, intelligentem, omnipraesentem, qui in spatio infinito, tamquam Sensorio suo, res ipsas intime cernat, penitusque perspiciat, totasque intra se præsens præsentes complectatur; quarum quidem rerum, id quod in nobis sentit et cogitat, imagines tantum ad se per organa sensuum delatas in sensoriolo suo percipit et contuetur? —* Newtoni Optice, Quaest. 20. p. 315.

Supramundana, elle tend effectivement à bannir du Monde la Providence et le gouvernement de Dieu. J'ajoute que par la même raison qu'un Philosophe peut s'imaginer que tout se passe dans le Monde, depuis qu'il a été créé, sans que la Providence y ait aucune part, il ne sera pas difficile à un Pyrrhonien de pousser ses raisonnemens plus loin, et de supposer que les choses sont allées de toute éternité, comme elles vont présentement, sans qu'il soit nécessaire d'admettre une Création, ou un autre Auteur du Monde, que ce que ces sortes de raisonneurs appellent, la Nature très-sage et éternelle. Si un Roy avoit un Royaume, où tout se passeroit, sans qu'il y intervînt, et sans qu'il ordonnât de quelle manière les choses se feroient, ce ne seroit qu'un Royaume de nom par rapport à lui; et il ne mériteroit pas d'avoir le titre de Roy ou de Gouverneur. Et comme on pourroit soupçonner avec raison que ceux qui prétendent, que dans un Royaume les choses peuvent aller parfaitement bien, sans que le Roy s'en mêle: comme on pourroit, dis-je, soupçonner qu'ils ne seroient pas fâchés de se passer du Roy; de même on peut dire que ceux qui soutiennent que l'Univers n'a pas besoin que Dieu le dirige et le gouverne continuellement, avancent une Doctrine qui tend à le bannir du Monde.

XXXVI.

Leibniz à la princesse de Galles.

(Sans date.)

Madame. Recevant tout présentement l'honneur des ordres de V. A. R., j'étois sur le point de commencer une lettre à V. A. R. pour La remercier très-humblement des livres que M. Oeynhausen m'a apportés, et pour faire en même temps

mes souhaits de la nouvelle année, comme je les fais présentement, priant Dieu qu'il rende le contentement de V. A. R. parfait, qui sera aussi le nostre, et que cette même année soit le commencement d'un grand nombre d'autres, toutes également heureuses, que Mgr le prince de Galles participe parfaitement à cette satisfaction, et que le Roy et toute la famille Royale rendent à V. A. R. tout le contentement qu'ils reçoivent de son bonheur.

Je viens d'écrire en Allemand une lettre assez ample à Madame, qui apparemment a voulu répondre aux miennes, pour s'exercer dans la langue Allemande. Elle loue le courage de V. A. R., elle trouve cependant qu'on seroit plus heureux à Hanover. J'ay répondu qu'à considérer les personnes par rapport à elles-mêmes seules et prises à part, cela seroit vray; mais qu'on les considérant suivant leur vocation, il faut dire que le Roy pris en prince tel qu'il est, ne pouvoit et ne devoit faire que ce qu'il a fait. Un gentilhomme à son aise paroist aussi plus heureux sur sa terre qu'aux armées et à la cour, mais quand on considère que la noblesse n'a ses biens et honneurs que pour servir la patrie, il faut dire qu'il fait mal et a des reproches à se faire, s'il préfère son repos à son devoir. J'ay adjouté que le Roy a montré que l'ambition ne le poussoit point, lorsqu'il a attendu tranquillement ce que le destin (c'est-à-dire la providence) ordonneroit, sans se donner des mouvemens prématurés pour monter sur le Trône, mais qu'aussi il auroit eu grand tort et auroit combattu contre la vocation divine, s'il avoit refusé une couronne qu'une grande nation luy offroit. D'autant que le parti Evangélique de l'Europe auroit eu grand sujet de le blâmer, comme s'il avoit négligé ce qui importoit au commun salut de l'Eglise protestante,

et qu'on ne doit point blâmer les nations Evangéliques, si elles excluent des Rois catholiques, puisques les nations catholiques leur en ont montré le chemin dans la personne de Henry IV, qui a été obligé de se ranger dans le parti de Rome pour régner en France. Mais je supplie V. A. R. de ne point toucher à tout cecy en écrivant à Madame, de peur qu'elle ne s'aperçoive et ne trouve peutêtre mauvais, que j'en aye fait part à V. A. R.

L'Ecrit que V. A. R. m'a envoyé est aussi bien fait qu'il se puisse pour soutenir une chose foible. Cependant il me semble que Mr. Clarke qui en paroist l'auteur, se trouve quelquefois embarrassé un peu, et je ne say si ma réponse cy-jointe n'augmentera son embarras. On verra bientôt s'il procède avec ingénuité, ou s'il est capable au moins de se dégager des préjugés. Il témoigne grande envie de m'imposer quelque mauvais sentiment, mais en vain. Je n'ay point voulu le relever pour ne point aigrir la dispute. Je souhaite que V. A. R. fasse garder des copies de ce qu'on luy donne, et de ce que j'envoye, pour en mieux juger.

J'ay parcouru les deux livres de Mr. Clarke ou du moins la plus grande partie, mais il faut que je les relise avec plus d'attention. Il dit souvent de très-bonnes choses, mais il demeure en beau chemin, faute de poursuivre ou d'envisager mes principes. Il a raison de soutenir contre Mr. Dodwell et contre un Anonyme, que l'Ame est immatérielle à cause de son indivisibilité, et que tout ce qui est composé de parties, ne sauroit rien avoir en luy que ce qui est dans les parties. Cela estant, je ne voy point comment il veut soutenir que l'Ame est étendue; car partout où il y a étendue, il y a parties, à moins qu'on prenne le mot d'une manière inusitée.

La vérité est, et V. A. R. l'a soutenu dignement, que Dieu a fait l'Ame immortelle, c'est-à-dire qu'elle est immortelle naturellement, et ne sauroit être anéantie que par un miracle, comme Dieu pourroit anéantir tout l'univers créé. Mais ce seroit une chose inconvenable. Ces Messieurs qui abbaissent fort l'idée de Dieu, en font de même de celle de l'Ame. Il semble quasi que, selon eux, l'Ame peut périr naturellement, c'est-à-dire par l'opération ordinaire de Dieu qui a fort la mine, selon eux, d'estre l'Ame du monde, et quelqu'un de leur secte se pourroit persuader aisément que, selon l'idée de quelques anciens dont j'ay parlé dans mon discours sur la conformité de la raison et de la foy, les Ames naissent quand la Machine est organisée, pour recevoir comme des orgues le souffle général, et qu'elles périssent par la destruction des organes, le souffle général cessant d'y produire du sentiment. Ainsi dans le fonds il n'y auroit qu'une seule ame durable, savoir celle du Monde. Je ne voudrois point leur imputer ce sentiment, mais tandisqu'ils ne nous donnent point des principes contraires à cette doctrine, la leur y peut mener.

Selon moy c'est toute autre chose. Chaque Ame est une image ou représentation vivante de l'Univers créé selon son point de veue, et ne sauroit plus périr que l'univers des créatures, et il y a des Ames partout. Mais l'Ame raisonnable est quelque chose de plus, elle est même l'image de la divinité. C'est ce que dit aussi merveilleusement bien la Sainte Ecriture, et V. A. R. a excellemment bien appuyé là-dessus, et c'est beaucoup qu'Elle peut soutenir seule la vérité contre de si habiles gens. Toutes les Ames gardent leur substance et sont impérissables, même celles des bestes; mais les seules Ames raisonnables gardent encore leur personnalité, c'est-à-dire la connoissance

réfléchie sur elles-mêmes de ce qu'elles sont, ou la conscience. C'est ce qui les rend capables de récompense et de chastiment. Je voulois que nos Messieurs s'expliquassent sur les bestes, s'ils leur donnent des Ames ou non. Et si elles ont des ames (je veux dire immatérielles), on demande si elles périssent ou non, et (en cas qu'ils enseignent leur exstinction) sur quoy ils bâtissent le privilège de l'ame humaine d'être impérissable, si sur la nature ou seulement sur la grace, c'est-à-dire sur une opération extraordinaire de Dieu, qui en effect seroit le sentiment de Dodwell, et de quelques nouveaux, mais mauvais philosophes.

Ainsi il importeroit de savoir ce qu'il faut dire dans les principes de Mr. Newton. Pour moy, je crois d'avoir expliqué distinctement en quoy consiste la différence entre les consécutions des bestes qui imitent la raison, et entre les raisonnemens de l'homme. Il semble que Mess. les Antagonistes détruisent la véritable différence entre le Miracle et la Nature, et que selon eux la nature de Dieu est d'agir tousjours par miracles dans les actions qui devroient être les plus naturelles.

Il y a maintenant un noble Vénitien en Angleterre, appellé l'Abbé Conti, qui s'applique fort à la recherche des belles choses. Quand il estoit en France, il témoignoit d'estre fort de mon parti, et il m'a écrit une belle lettre, où entre autres il fait connoistre d'avoir bien remarqué la beauté du système que j'établis, surtout par rapport aux Ames. Je ne say si Mess. mes Antagonistes de Londres ne l'auroient un peu séduit depuis. Il aura raison d'estre accommodant pour mieux profiter de leur conversation. Cependant j'espère que Mr. l'Abbé Conti me gardera quelque place. Je voudrois qu'il eût l'honneur d'être connu de V. A. R.,

et je luy ay conseillé depuis de tâcher de l'obtenir, s'il ne l'a pas encore acquis.

Voilà un surcroît de bonheur pour la Maison du Roy dans la mort de l'Electeur de Treves. Ainsi l'Evêché d'Osnabruc revient. Nous n'en doutons point que Mgr le duc Ernest-Auguste n'y doive succéder.

On me mande de Vienne que le Père Wolf qui passe généralement pour un mauvais chicaneur, et qui perd tous les procès où il engage les princes, prétend soutenir l'éligibilité de Mgr le duc Max. Mais c'est le Père Wolf même, qui est cause en bonne partie de son inéligibilité, puisqu'il l'a porté si avant sur la religion.

J'espère que Votre Altesse Royale permettra gracieusement que j'adjoute encor quelques mots. Je La remercie très-humblement de la bonté qu'Elle a eue de faire valoir ma lettre auprès du Roy. J'espère que le Roy n'attendra point son retour, pour me consoler. Car j'ay bien besoin de mes arrérages, et je ne voudrois pas être renvoyé à les avoir un peu avant ma mort. Le temps m'est prétieux, et je ne saurois m'en promettre encore beaucoup. Différer c'est à demi nier à mon égard et dans ma situation. Je voudrois faire quelques dispositions pendant que je suis encore en état de les faire. Et j'ay fort besoin pour cela de cette somme qui me reste.

Je presse Mess. les Ministres de représenter mes besoins au Roy, puisque la justice y est toute entière, et je supplie V. A. R. de continuer de me faire la grace d'y porter Sa M^té^ dans l'occasion. Mess. les Ministres me font entendre que les bontés de V. A. R. pour moy ont fait un grand effect.

Après avoir écrit cecy, je viens de recevoir une lettre de M. de Bernstorf, où il me marque qu'il semble que le Roy

accordera mes arrérages, aussitost qu'on pourra l'asseurer que le premier Tome est achevé. Or c'est une chose seure qu'il l'est. On pourroit le faire imprimer des à cette heure; mais on seroit bien aise d'achever aussi le second. Car le soin de l'impression causera beaucoup de distraction. Je prends la liberté d'écrire cela à V. A. R., à fin qu'Elle n'aye point besoin d'en parler de nouveau au Roy, jusqu'à ce qu'on sache, si ce qu'on vient de dire, aura quelque effect. Ainsi Elle gardera la continuation de ses bontés pour une occasion où l'on aura plus de sujet d'y avoir recours, puisque le premier coup a déjà produit un si bon effect.

P. S. La cour impériale est fort touchée de la mort de l'Electeur de Trèves. On a dit que l'Empereur avoit destiné au prince Joseph-François de Lorraine l'aînée des princesses joséphines, et quelquesuns sont allés jusqu'à croire que la petite vérole ayant enlevé ce jeune prince (qui me paroissoit fort raisonnable), l'Empereur avoit jeté les yeux sur l'Electeur de Trève luy-même, et qu'on seroit peut-être venu (après avoir pris des mesures sur la succession dans l'Electorat) à le désecclésiastiquer: mais j'ay eu de la peine à y adjouter foy. Maintenant on a débité en Hollande que l'Empereur destinoit au duc de Lorraine le Gouvernement général des Pays-Bas Austrichiens, et les Hollandois en estoient d'autant plus jaloux, qu'ils ne savoient pas encore la mort de l'Electeur de Trèves, dont les deux Eveschés ne relevoient pas peu la grandeur de la maison de Lorraine. Pour moy, je doute un peu de toutes ces nouvelles. Quand j'étois à Vienne, quelquesuns disoient que Empereur donneroit ce gouvernement à sa soeur aînée, et on croit qu'elle en seroit fort capable. Depuis tout le monde le donnoit au prince Eugène. L'Empereur est un prince dont

il n'est pas aisé de pénétrer les sentimens. Je crois que l'Empereur ne le donneroit point au prince Eugène, et que le prince ne le recevroit point, si cette grande charge l'obligeoit de résider. — Si j'étois du conseil secret de l'Empereur, je luy conseillerois d'accorder au Roy la possession du pays de Hadeln, qui aussi bien luy est dûe, et d'étendre l'Electorat jusqu'à la branche de Wolfenbutel, afin que toute la Maison de Bronsvic soit Electorale comme les autres Maisons. Ce qui n'est point dû à la Maison. Mais il seroit pourtant de la dignité de l'Empereur de marquer cette considération pour la ligne dont est son épouse.

XXXVII.

Second écrit de Leibniz,

ou

réplique au premier écrit de Clarke.

1. On a raison de dire (dans l'Ecrit donné à Madame la Princesse de Galles, et que son Altesse Royale m'a fait la grace de m'envoyer) qu'aprés les passions vitieuses, les principes des Matérialistes contribuent beaucoup à entretenir l'impiété. Mais je ne crois pas qu'on ait sujet d'adjouter, que *les Principes Mathématiques de la Philosophie sont opposés à ceux des Matérialistes.* Au contraire, ils sont les mêmes, excepté que les Matérialistes, à l'exemple de Démocrite, d'Epicure, et de Hobbes, se bornent aux seuls Principes Mathématiques, et n'admettent que des corps; et que les Mathématiciens Chrestiens admettent encore des substances immatérielles. Ainsi ce ne sont pas les Prin-

cipes Mathématiques (selon le sens ordinaire de ce terme), mais les Principes Méthaphysiques, qu'il faut opposer à ceux des Matérialistes. Pythagore, Platon, et en partie Aristote, en ont eu quelque connoissance; mais je prétends les avoir établis démonstrativement, quoyqu'exposés populairement, dans ma Théodicée. Le grand fondement des Mathématiques *est le principe de la contradiction,* ou *de l'identicité,* c'est-à-dire, qu'une énonciation ne sauroit être vraye et fausse en même temps, et qu'ainsi A est A, et ne sauroit être non A. Et ce seul Principe suffit pour démonstrer toute l'Arithmétique et toute la Géometrie, c'est-à-dire, tous les Principes Mathématiques. Mais pour passer de la Mathématique à la Physique, il faut encore un autre principe, comme j'ay remarqué dans ma Théodicée; c'est le Principe du besoin d'une Raison suffisante. C'est que rien n'arrive, sans qu'il y ait une raison pourquoy cela soit ainsi plustost qu'autrement. C'est pourquoy Archimède, en voulant passer de la Mathématique à la Physique dans son livre de l'Equilibre, a été obligé d'employer un cas particulier du grand Principe de la Raison suffisante. Il prend pour accordé que, s'il y a une balance, où tout soit de même de part et d'autre, et si l'on suspend aussi des poids égaux de part et d'autre aux deux extrémités de cette balance, le tout demeurera en repos. C'est parce qu'il n'y a aucune raison pourquoy un côté descende plutost que l'autre. Or par ce principe seul, savoir qu'il faut qu'il y ait une raison suffisante, pourquoy les choses sont plustôt ainsi qu'autrement, se démonstre la Divinité, et tout le reste de la Métaphysique, ou de la Théologie naturelle, et même en quelque façon les Principes Physiques indépendans de la Mathématique, c'est-à-dire, les Principes Dynamiques, ou de la force.

2. On passe à dire que, selon les Principes Mathématiques, c'est-à-dire, selon la Philosophie de Mr. Newton, (car les Principes Mathématiques n'y décident rien) *la matière est la partie la moins considérable de l'Univers.* C'est qu'il admet, outre la matière, un espace vuide; et que, selon luy, la matière n'occupe qu'une très-petite partie de l'Espace. Mais Démocrite et Epicure ont soutenu la même chose, excepté qu'ils différoient en cela de Mr. Newton du plus au moins; et que peutêtre, selon eux, il y avoit plus de matière dans le monde, que selon Mr. Newton. En quoy je crois qu'ils étoient préférables; car plus il y a de la matière, plus y a-t-il de l'occasion à Dieu d'exercer sa sagesse et sa puissance; et c'est pour cela, entre autres raisons, que je tiens qu'il n'y a point de vuide du tout.

3. Il se trouve expressément, dans l'Appendice de l'Optique de Mr. Newton, que l'Espace est le *Sensorium de Dieu.* Or le mot *Sensorium* a tousjours signifié l'organe de la Sensation. Permis à luy et à ses amis de s'expliquer maintenant tout autrement. Je ne m'y oppose pas.

4. On suppose que la présence de l'ame suffit pour qu'elle s'aperçoive de ce qui se passe dans le cerveau; mais c'est justement ce que le Père Mallebranche et toute l'Ecole Cartésienne nie, et a raison de nier. Il faut toute autre chose que la seule présence, pour qu'une chose représente ce qui se passe dans l'autre. Il faut pour cela quelque communication explicable, quelque manière d'influence, ou des choses entre elles ou d'une cause commune. L'espace, selon Mr. Newton, est intimement présent au corps qu'il contient, et qui est commensuré avec luy; s'ensuit-il pour cela que l'espace s'aperçoive de ce qui se passe dans le corps, et qu'il s'en souvienne après que le corps en sera

sorti? Outre que l'ame étant indivisible, sa présence immédiate qu'on pourroit s'imaginer dans le corps, ne seroit que dans un point. Comment donc s'aperçoit-elle de ce qui se fait hors de ce point? — Je prétends d'être le premier qui ait montré comment l'ame s'aperçoit de ce qui se passe dans le corps.

5. La raison pourquoy Dieu s'aperçoit de tout, n'est pas la simple présence, mais encore son opération; c'est parce qu'il conserve les choses par une action qui produit continuellement ce qu'il y a de bonté et de perfection en elles. Mais les ames n'ayant point d'influence immédiate sur les corps, ny les corps sur les ames, leur correspondance mutuelle ne sauroit être expliquée par la présence.

6. La véritable raison qui fait louer principalement une machine, est plutost prise de l'Effect de la machine, que de sa cause. On ne s'informe pas tant de la puissance du Machiniste, que de son artifice. Ainsi la raison qu'on allègue pour louer la machine de Dieu, de ce qu'il l'a faite toute entière, sans avoir emprunté de la matière de dehors, n'est point suffisante. C'est un petit détour, où l'on a été forcé de recourir. Et la raison qui rend Dieu préférable à un autre Machiniste, n'est pas seulement parce qu'il fait le tout, au lieu que l'artisan a besoin de chercher sa matière. Cette préférence viendroit seulement de la puissance; mais il y a une autre raison de l'excellence de l'ouvrage de Dieu, qui vient encore de la sagesse. C'est que sa machine va aussi plus longtemps, et va plus juste que celle de quelque autre Machiniste que ce soit. Celuy qui achète la montre, ne se soucie point si l'ouvrier l'a faite toute entière, ou s'il en a fait faire les pièces par d'autres ouvriers, et les a seulement ajustées, pourvû qu'elle aille

comme il faut. Et si l'ouvrier avoit receu de Dieu le don jusqu'à créer la matière des roues, on n'en seroit point content, s'il n'avoit receu aussi le don de les bien ajuster. Et de même, celuy qui voudra être content de l'ouvrage de Dieu, ne le sera point par la seule raison qu'on nous allègue.

7. Ainsi il faut que l'artifice de Dieu ne soit point inférieur à celuy d'un ouvrier; il faut même qu'il aille infiniment au-delà. La simple production de tout ne marqueroit point assés sa sagesse. Ceux qui soutiendront le contraire, tomberont justement dans le défaut des Matérialistes et de Spinoza, dont ils protestent de s'éloigner. Ils reconnoîtroient de la puissance, mais non pas assés de sagesse dans le principe des choses.

8. Je ne dis point que le Monde corporel est une machine ou montre qui va sans *l'interposition* de Dieu, et je presse assés que les créatures ont besoin de son influence continuelle; mais je soutiens que c'est une montre qui va sans avoir besoin de sa *correction*. Autrement il faudroit dire que Dieu se ravise. Dieu a tout prévû, il a remédié à tout par avance. Il y a dans ses ouvrages une harmonie, une beauté déja préétablie.

9. Ce sentiment n'exclut point la Providence ou le Gouvernement de Dieu: au contraire, cela le rend parfait. Une véritable Providence de Dieu demande une parfaite *prévoyance;* mais de plus elle demande aussi, non seulement qu'il ait tout préveu, mais aussi qu'il ait pourveu à tout par des remèdes convenables préordonnés. Autrement il manquera ou de sagesse pour le prévoir, ou de puissance pour y pourvoir. Il ressemblera à un Dieu Socinien, qui vit du jour à la journée, comme disoit Mr. Jurieu. Il est

vray que Dieu, selon les Sociniens, manque même de *prévoir* les inconvéniens; au lieu que, selon ces Messieurs qui l'obligent à se corriger, il manque d'y *pourvoir*. Mais il me semble que c'est encore un manquement bien grand; il faudroit qu'il manquât de pouvoir ou de bonne volonté.

10. Je ne crois point qu'on me puisse reprendre avec raison, d'avoir dit que Dieu est *Intelligentia Supramundana*. Ceux qui le désapprouvent, diront-ils qu'il est *Intelligentia Mundana*, c'est-à-dire, qu'il est l'ame du monde? J'espère que non. Cependant ils feront bien de se garder d'y donner sans y penser.

11. La comparaison d'un Roy, chez qui tout iroit sans qu'il s'en mêlât, ne vient point à propos; puisque Dieu conserve tousjours les choses, et qu'elles ne sauroient subsister sans luy: ainsi son Royaume n'est point nominal. C'est justement comme si l'on disoit qu'un Roy qui auroit si bien fait élever ses sujets, et les maintiendroit si bien dans leur capacité et bonne volonté, par le soin qu'il auroit pris de leur subsistance, qu'il n'auroit point besoin de les redresser, seroit seulement un Roy de nom.

12. Enfin, si Dieu est obligé de corriger les choses naturelles de temps en temps, il faut que cela se fasse ou surnaturellement ou naturellement. Si cela se fait surnaturellement, il faut recourir au miracle, pour expliquer les choses naturelles; ce qui est en effect une réduction d'une hypothèse *ad absurdum*. Car avec les miracles, on peut rendre raison de tout sans peine. Mais si cela se fait naturellement, Dieu ne sera point *Intelligentia Supramundana;* il sera compris sous la nature des choses; c'est-à-dire, il sera l'Ame du Monde.

XXXVIII.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le $\frac{30 \text{ Dcbr. } 1715.}{10 \text{ Janv. } 1716.}$

J'ay eu un si grand rhûme que je n'ay pu vous répondre, Monsieur. Je suis bien aise que mes livres étoient agréablement receus de vous. Vous trouverez dans Dr. Tillotson beaucoup de rapport avec vos opinions, que vous nous avez si admirablement marquées dans votre Théodicée. J'espère que vos souhaits seront exaucés, et qu'à l'avenir nous n'entendrons plus parler de rébellion dans cette isle. Madame ne s'est pas contentée de vous dire ses sentimens: elle me les a écrites avec la même franchise en disant mille biens du feu duc d'Ormond, ce qui m'a portée de luy envoyer en François un autre rapport, où elle trouvera le caractère de cet honneste homme avec les sentimens de Mr. Torcy sur la renontiation du Roy d'Espagne à la couronne de France. J'espère qu'elle le fera lire à Mr. le Régent.

Je vous renvoye une réponse à votre papier. Je conserverai avec tout le soin du monde les réponses de côté et d'autre. Je ne sçais si la prévention que j'ay pour votre mérite, me rend partiale, mais je trouve toute réplique plustost des mots sans qu'on les puisse nommer des répliques. Vous ne vous estes point trompé sur l'auteur des réponses. Elles ne sont pas écrites sans l'avis du chevalier Newton, que je voudrois raccommoder avec vous. Je ne sçais si vous y voulez consentir, mais l'abbé Conti et moy, nous nous sommes érigés en médiateurs, et il seroit à plaindre que deux aussi grands hommes que vous et luy fussent désunis

pour des mésentendus. Je vous remercie de la connoissance de l'abbé qui (à ce que l'on dit) est très-savant, c'est de quoy je ne puis juger; mais je luy trouve de l'esprit et une grande estime pour vous.

Je n'ay pu m'empêcher de dire au docteur Clarke que votre opinion me paroissoit la plus convenable à la perfection de Dieu, et que toute philosophie qui m'en vouloit éloigner, me paroissoit imparfaite, puisque, selon moy, elle étoit faite ou devoit être recherchée pour nous tranquilliser et fortifier contre nous-mêmes, et tout ce qui nous heurte hors de nous, que je ne croyois pas qu'elle pouvoit faire cet effect, si elle nous montroit l'imperfection de Dieu. Il m'a fort longtemps parlé pour me faire de son opinion, et il y a perdu son latin. Je vous prie d'y répondre.

Vous saurez que mon bon ami l'Evêque de Lincoln est Archevêque de Canterbury, ce qui m'a esté un sensible plaisir, non seulement par rapport à luy, mais d'avoir un homme de son mérite à la tête de notre Eglise protestante. Il m'a parlé aujourd'huy de votre admirable Théodicée, et d'après que son installation sera faite, nous penserons à la faire traduire. Je suis toute glorieuse d'avoir les mêmes sentimens avec ce grand homme qui trouve que plus on relit ce livre, plus on le trouve incomparable. Le goût que j'ay pour ce livre, me fait souvenir d'un autre Evêque qui disoit aimer à estre admiré par les plus grands ignorans. Je me flatte que vous aurez le même sentiment. Ainsi vous devez être très-content d'être admiré par une aussi grande ignorante que moy, mais la vérité frappe les ignorans comme les plus Savans, et c'est ce que j'ay pris la liberté de dire à feu Madame l'Electrice, qui prétendoit ne le pouvoir entendre.

Je crois que l'on donnera quelque ordre à Hanovre pour votre argent. Du moins j'y fais de mon mieux, et le feray tousjours où il s'agira de vous faire plaisir. Caroline.

XXXIX.

Second écrit de Clarke.

Lorsque j'ai dit que les Principes Mathématiques de la Philosophie sont contraires à ceux des Matérialistes, j'ai voulu dire, qu'au lieu que les Matérialistes supposent que la structure de l'Univers peut avoir été produite par les seuls Principes Méchaniques, de la matière et du mouvement, de la nécessité et de la fatalité; les Principes Mathématiques de la Philosophie font voir, au contraire, que l'état des choses (la constitution du Soleil et des Planètes) n'a pû être produit que par une cause intelligente et libre. A l'égard du mot de *Mathématique* ou de *Métaphysique*, on peut appeller, si on le juge à propos, les Principes Mathémathiques des Principes Métaphysiques, selon que les conséquences métaphysiques naissent démonstrativement des Principes Mathématiques. Il est vrai que rien n'existe sans une raison suffisante, et que rien n'existe d'une certaine manière, plutôt que d'une autre, sans qu'il y ait aussi une raison suffisante pour cela; et par conséquent, lorsqu'il n'y a aucune cause, il ne peut y avoir aucun effet. Mais cette raison suffisante est souvent la simple volonté de Dieu. Par exemple, si l'on considère pourquoi une certaine portion ou systême de matière a été créée dans un certain lieu, et une autre dans un autre certain lieu, puisque tout lieu étant absolument indifférent à toute matière, c'eût été précisément la même chose *vice versa*, supposé que les deux portions de matière

(ou leurs particules) soient semblables; si, dis-je, l'on considère cela, on n'en peut alléguer d'autre raison, que la simple volonté de Dieu. Et si cette volonté ne pouvoit jamais agir, sans être prédéterminée par quelque cause, comme une balance ne sauroit se mouvoir sans le poids qui la fait pancher, Dieu n'auroit pas la liberté de choisir; et ce seroit introduire la Fatalité.

2. Plusieurs anciens Philosophes Grecs, qui avoient emprunté leur Philosophie des Phéniciens, et dont la doctrine fut corrumpue par Epicure, admettoient en général la matière et le vuide. Mais ils ne surent pas se servir de ces principes, pour expliquer les Phénomènes de la Nature par le moyen des Mathématiques. Quelque petite que soit la quantité de la matière, Dieu ne manque pas de sujets, sur lesquels il puisse exercer sa puissance et sa sagesse; car il y a d'autres choses, outre la matière, qui sont également des sujets, sur lesquels Dieu exerce sa puissance et sa sagesse. On auroit pu prouver par la même raison, que les hommes, ou toute autre espèce de créatures, doivent être infinis en nombre, afin que Dieu ne manque pas de sujets pour exercer sa puissance et sa sagesse.

3. Le mot de *Sensorium* ne signifie pas proprement l'organe, mais le lieu de la Sensation. L'oeil, l'oreille, etc. sont des organes; mais ce ne sont pas des *Sensoria*. D'ailleurs, Mr. le Chevalier Newton ne dit pas que l'espace est *un Sensorium*; mais qu'il est (par voye de comparaison) pour ainsi dire, *le Sensorium* etc.

4. On n'a jamais supposé que la présence de l'ame suffit pour la perception: on a dit seulement que cette présence est nécessaire, afin que l'ame aperçoive. Si l'ame n'étoit pas présente aux images des choses qui sont aperçues,

elle ne pourroit pas les apercevoir; mais sa présence ne suffit pas, à moins qu'elle ne soit aussi une substance vivante. Les substances inanimées, quoique présentes, n'aperçoivent rien: et une substance vivante n'est capable de perception, que dans le lieu où elle est présente, soit aux choses mêmes, comme Dieu est présent à tout l'Univers, soit aux images des choses, comme l'ame leur est présente dans son *Sensorium*. Il est impossible qu'une chose agisse, ou que quelque sujet agisse sur elle, dans un lieu où elle n'est pas présente; comme il est impossible qu'elle soit dans un lieu, où elle n'est pas. Quoique l'ame soit indivisible, il ne s'ensuit pas qu'elle n'est présente que dans un seul point. L'espace fini, ou infini, est absolument indivisible, même par la pensée; car on ne peut s'imaginer que ses parties se séparent l'une de l'autre, sans s'imaginer qu'elles sortent, pour ainsi dire, hors d'elles-mêmes; et cependant l'espace n'est pas un simple point.

5. Dieu n'aperçoit pas les choses par sa simple présence, ni parce qu'il agit sur elles, mais parce qu'il est non-seulement présent partout, mais encore un Etre vivant et intelligent. On doit dire la même chose de l'ame dans sa petite sphère. Ce n'est point par sa simple présence, mais parce qu'elle est une substance vivante, qu'elle aperçoit les images auxquelles elle est présente, et qu'elle ne sauroit apercevoir sans leur être présente.

6. et 7. Il est vray que l'excellence de l'ouvrage de Dieu ne consiste pas seulement en ce que cet ouvrage fait voir la puissance de son Auteur, mais encore en ce qu'il montre sa sagesse. Mais Dieu ne fait pas paroître cette sagesse, en rendant la nature capable de se mouvoir sans lui, comme un horloger fait mouvoir une horloge. Cela est

impossible, puisqu'il n'y a point de forces dans la nature, qui soient indépendantes de Dieu, comme les forces des poids et des ressorts sont indépendantes des hommes. La sagesse de Dieu consiste donc en ce qu'il a formé, dès le commencement, une idée parfaite et complette d'un ouvrage, qui a commencé et qui subsiste toujours, conformément à cette idée, par exercice perpétuel de la puissance et du gouvernement de son Auteur.

8. Le mot de *Correction,* ou de *Réforme,* ne doit pas être entendu par rapport à Dieu, mais uniquement par rapport à nous. L'état présent du Système Solaire, par exemple, selon les loix du mouvement, qui sont maintenant établies, tombera un jour en confusion; et ensuite il sera peutêtre redressé, ou bien il recevra une nouvelle forme. Mais ce changement n'est que relatif, par rapport à notre manière de concevoir les choses. L'*état présent* du Monde, le *désordre* où il tombera, et le *renouvellement* dont ce désordre sera suivi, entrent également dans le dessein que Dieu a formé. Il en est de la formation du Monde, comme de celle du corps humain. La sagesse de Dieu ne consiste pas à les rendre éternels, mais à les faire durer aussi longtemps qu'il le juge à propos.

9. La sagesse et la prescience de Dieu ne consistent pas à préparer des remèdes par avance, qui guériront d'eux-mêmes les désordres de la Nature. Car, à proprement parler, il n'arrive aucun désordre dans le monde, par rapport à Dieu; et par conséquent, il n'y a point de remèdes; il n'y a point même de forces naturelles, qui puissent agir d'elles-mêmes, comme les poids et les ressorts agissent d'eux-mêmes par rapport aux hommes. Mais la sagesse et la prescience de Dieu consistent, comme on l'a

dit ci-dessus, à former dès le commencement un dessein, que sa puissance met continuellement en exécution.

10. Dieu n'est point une *Intelligentia Mundana,* ni une *Intelligentia Supramundana,* mais une intelligence qui est partout, dans le monde, et hors du monde. Il est en tout, par tout, et par-dessus tout.

11. Quand on dit que Dieu conserve les choses, si l'on veut dire par là, qu'il agit actuellement sur elles, et qu'il les gouverne, en conservant et en continuant leurs êtres, leurs forces, leurs arrangemens et leurs mouvemens, c'est précisément ce que je soutiens. Mais si l'on veut dire simplement, que Dieu, en conservant les choses, ressemble à un Roy, qui créeroit des sujets lesquels seroient capables d'agir, sans qu'il eût aucune part à ce qui se passeroit parmi eux; si c'est là, dis je, ce que l'on veut dire, Dieu sera un véritable Créateur, mais il n'aura que le titre de Gouverneur.

12. Le raisonnement que l'on trouve ici, suppose que tout ce que Dieu fait, est surnaturel et miraculeux; et par conséquent, il tend à exclure Dieu du gouvernement actuel du monde. Mais il est certain, que le naturel et le surnaturel ne diffèrent en rien l'un de l'autre par rapport à Dieu: ce ne sont que des distinctions, selon notre manière de concevoir les choses. Donner un mouvement réglé au Soleil (ou à la Terre) c'est une chose que nous appelons naturelle: arrêter ce mouvement pendant un jour, c'est une chose surnaturelle selon nos idées. Mais la dernière de ces deux choses n'est pas l'effet d'une plus grande puissance que l'autre; et par rapport à Dieu, elles sont toutes deux également naturelles ou surnaturelles. Quoique

Dieu soit présent dans tout l'Univers, il ne s'ensuit point qu'il soit l'ame du monde.

L'ame humaine est une partie d'un composé, dont le corps est l'autre partie; et ces deux parties agissent mutuellement l'une sur l'autre, comme étant les parties d'un même tout. Mais Dieu est dans le monde, non comme une partie de l'Univers, mais comme un Gouverneur. Il agit sur tout, et rien n'agit sur lui. *Il n'est pas loin de chacun de nous; car en lui nous (et toutes les choses qui existent) avons la vie, le mouvement et l'être.*

XL.

Leibniz à la princesse de Galles.

Hanovre, le 25 Février 1716

(Extrait de ma lettre L.)

V. A. R. marque de la bonté pour moy, et de la charité pour d'autres, en voulant me raccommoder avec M. Newton. Je crois effectivement que ce raccommodement se peut faire parce qu'il n'a pas encore voulu paroistre luy-même publiquement contre moy. Mais un certain homme qui ne passe pas pour être des mieux réglés, luy a voulu complaire là-dedans, et a fait tout ce bruit, en quoy M. Newton et d'autres ont connivé, et aussi même employé le nom de la société. Si ces Messieurs s'estoient contentés de soutenir que M. Newton a inventé le premier le calcul dont il s'agit, quoyqu'il n'en ait donné aucune connoissance à personne, ny aucun indice, je ne m'en soucierois pas; car cela se pourroit. Mais il semble qu'ils sont allés jusqu'à attaquer ma bonne foy, comme si je l'avois appris de luy et l'avois dissimulé. Il seroit donc

nécessaire pour me rendre justice qu'on déclare de la part de la société, qu'on n'a point voulu révoquer en doute ma candeur, et qu'on ne donnera point de permission de le faire.

XLI.

Troisième écrit de Leibniz, ou réponse à la seconde réplique de Clarke.

(Envoyé à la Princesse de Galles, le 25 Février 1716. L.)

1. Selon la manière de parler ordinaire, les *Principes Mathématiques* sont ceux qui consistent dans les Mathématiques pures, comme nombres, figures, Arithmétique, Géométrie. Mais *les Principes Métaphysiques* regardent des notions plus générales, comme par exemple la Cause et l'Effet.

2. On m'accorde ce *Principe* important, *que rien n'arrive sans qu'il y ait une raison suffisante pourquoy il en soit plutôt ainsi qu'autrement.* Mais on me l'accorde en paroles, et on me le refuse en effet; ce qui fait voir qu'on n'en a pas bien compris toute la force. Et pour cela on se sert d'une instance qui tombe justement dans une de mes démonstrations contre *l'Espace réel absolu,* idole de quelques Anglois modernes. Je dis *Idole,* non pas dans un sens théologique, mais philosophique, comme le Chancelier Bacon disoit autrefois, qu'il y a *Idola Tribûs, Idola Specûs.*

3. Ces Messieurs soutiennent donc, que *l'Espace* est un être réel absolu; mais cela les mène à de grandes difficultés. Car il paroist que cet Etre doit être éternel et

infini. C'est pourquoy il y en a qui ont crû que c'étoit Dieu luy-même, ou bien son attribut, son immensité. Mais comme il a des parties, ce n'est pas une chose qui puisse convenir à Dieu.

4. Pour moy, j'ay marqué plus d'une fois, que je tenois *l'Espace* pour quelque chose de purement relatif, comme le *Temps*; pour un *ordre des Coëxistences*, comme le Temps est un *ordre des Successions*. Car l'espace marque, en termes de possibilité, un ordre des choses qui existent en même temps, en tant qu'elles existent ensemble; sans entrer dans leurs manières d'exister particulièrement. Et lorsqu'on voit plusieurs choses ensemble, on s'aperçoit de cet ordre des choses entre elles.

5. Pour réfuter l'imagination de ceux qui prennent *l'espace* pour une substance, ou du moins pour quelque être absolu, j'ay plusieurs démonstrations; mais je ne veux me servir à présent que de celle, dont on me fournit icy l'occasion. Je dis donc que, si l'espace étoit un être absolu, il arriveroit quelque chose dont il seroit impossible qu'il y eût une raison suffisante, ce qui est contre notre Axiome. Voicy comment je le prouve. L'espace est quelque chose d'uniforme absolument; et, sans les choses y placées, un point de l'espace ne diffère absolument en rien d'un autre point de l'espace. Or il suit de cela (supposé que l'espace soit quelque chose en luy-même outre l'ordre des corps entre eux), qu'il est impossible qu'il y ait une raison pourquoy Dieu, gardant les mêmes situations des corps entre eux, ait placé les corps dans l'Espace ainsi et non pas autrement; et pourquoy tout n'a pas été mis à rebours, (par exemple) par un échange de l'Orient et de l'Occident. Mais si l'espace n'est autre chose que cet ordre ou rapport,

et n'est rien du tout sans les corps, que la possibilité d'en mettre; ces deux états, l'un tel qu'il est, l'autre supposé à rebours, ne différeroient point entre eux. Leur différence ne se trouve que dans notre supposition chimérique de la réalité de l'espace en luy-même. Mais dans la vérité, l'un seroit justement la même chose que l'autre, comme ils sont absolument indiscernables; et par conséquent, il n'y a pas lieu de demander la raison de la préférence de l'un à l'autre.

6. Il en est de même *du temps*. Supposé que quelqu'un demande pourquoy Dieu n'a pas tout créé un an plutôt; et que ce même personnage veuille inférer de là, que Dieu a fait quelque chose dont il n'est pas possible qu'il y ait une raison pourquoy il l'a faite ainsi plutôt qu'autrement: on luy répondroit que son illation seroit vraye, si le temps étoit quelque chose hors des choses temporelles; car il seroit impossible qu'il y eût des raisons pourquoy les choses eussent été appliquées plutôt à de tels instans qu'à d'autres, leur succession demeurant la même. Mais cela même prouve que les instans hors des choses ne sont rien, et qu'ils ne consistent que dans leur ordre successif; lequel demeurant le même, l'un des deux états, comme celuy de l'anticipation imaginée, ne différeroit en rien, et ne sauroit être discerné de l'autre qui est maintenant.

7. On voit par tout ce que je viens de dire, que mon axiome n'a pas été bien pris; et qu'en semblant l'accorder, on le refuse. *Il est vray,* dit-on, *qu'il n'y a rien sans une raison suffisante pourquoy il est,* et *pourquoy il est ainsi plutôt qu'autrement.* Mais on adjoute que cette raison suffisante est souvent la *simple volonté* de Dieu; comme lorsqu'on demande pourquoy la matière n'a pas été placée autrement dans l'espace, les mêmes situations entre les corps

demeurant gardées. Mais c'est justement soutenir que Dieu veut quelque chose, sans qu'il y ait aucune raison suffisante de sa volonté, contre l'axiome, ou la règle générale de tout ce qui arrive. C'est retomber dans l'indifférence vague, que j'ay amplement réfutée et que j'ay montrée chimérique absolument, même dans les créatures, et contraire à la sagesse de Dieu, comme s'il pouvoit opérer sans agir par raison.

8. On m'objecte qu'en n'admettant point cette *simple volonté,* ce seroit ôter à Dieu le pouvoir de choisir, et tomber dans la fatalité. Mais c'est tout le contraire: on soutient en Dieu le pouvoir de choisir, puisqu'on le fonde sur la raison du choix conforme à sa sagesse. Et ce n'est pas cette fatalité (qui n'est autre chose que l'ordre du plus sage ou de la Providence), mais une *fatalité* ou *nécessité brute,* qu'il faut eviter, où il n'y a ny sagesse, ny choix.

9. S'avois remarqué qu'en diminuant la quantité de la matière, on diminue la quantité des objets où Dieu peut exercer sa bonté. On me répond, qu'au lieu de la matière, il y a d'autres choses dans le vuide, où il ne laisse pas de l'exercer. Soit; quoyque je n'en demeure point d'accord; car je tiens que toute substance créée est accompagnée de matière. Mais soit, dis-je; je réponds, que plus de matière étoit compatible avec ces mêmes choses; et par conséquent, c'est tousjours diminuer le dit objet. L'instance d'un plus grand nombre d'hommes ou d'animaux ne convient point; car ils ôteroient la place à d'autres choses.

10. Il sera difficile de nous faire accroire que, dans l'usage ordinaire, *Sensorium* ne signifie pas l'organe de la sensation. Voicy les paroles de Rudolphus Goclenius, dans son *Dictionarium Philosophicum,* v. *Sensiterium*: *Barbarum*

Scholasticorum, dit-il, *qui interdum sunt Simiae Graecorum.* Hi dicunt Αἰσθητήριον. *Ex quo illi fecerunt Sensiterium pro Sensorio, id est, Organo Sensationis.*

11. La simple présence d'une substance, même animée, ne suffit pas pour la perception: un aveugle, et même un distrait ne voit point. Il faut expliquer comment l'ame s'aperçoit de ce qui est hors d'elle.

12. Dieu n'est pas présent aux choses par situation, mais par essence; sa présence se manifeste par son opération immédiate. La présence de l'ame est tout d'une autre nature. Dire qu'elle est diffuse par le corps, c'est la rendre étendue et divisible; dire qu'elle est toute entière en chaque partie de quelque corps, c'est la rendre divisible d'elle-même. L'attacher à un point, la répandre par plusieurs points, tout cela ne sont qu'expressions abusives, *Idola Tribus.*

13. Si la force active se perdoit dans l'univers par les loix naturelles que Dieu y a établies, en sorte qu'il eût besoin d'une nouvelle impression pour restituer cette force, comme un ouvrier qui remédie à l'imperfection de sa machine, le désordre n'auroit pas seulement lieu à l'égard de nous, mais à l'égard de Dieu luy-même. Il pouvoit le prévenir, et prendre mieux ses mesures, pour éviter un tel inconvénient: aussi l'a-t-il fait en effect.

14. Quand j'ay dit que Dieu a opposé à de tels désordres des remèdes par avance, je ne dis point que Dieu laisse venir les désordres, et puis les remèdes; mais qu'il a trouvé moyen par avance d'empêcher les désordres d'arriver.

15. On s'applique inutilement à critiquer mon expression, que Dieu est *Intelligentia Supramundana.* Disant

qu'il est au-dessus du monde, ce n'est pas nier qu'il est dans le monde.

16. Je n'ay jamais donné sujet de douter que la conservation de Dieu est une préservation et continuation actuelle des êtres, pouvoirs, ordres, dispositions et motions; et je crois l'avoir peut-être mieux expliqué que beaucoup d'autres. Mais, dit-on, *This is all that is contended for;* c'est en cela que consiste toute la dispute. A cela je réponds: *Serviteur très-humble.* Notre dispute consiste en bien d'autres choses. La question est, si Dieu n'agit pas le plus régulièrement et le plus parfaitement? Si sa machine est capable de tomber dans des désordres, qu'il est obligé de redresser par des voyes extraordinaires? Si la volonté de Dieu est capable d'agir sans raison? Si l'espace est un être absolu? En quoy consiste la nature du miracle, et quantité de questions semblables, qui font une grande séparation.

17. Les Théologiens ne demeureront point d'accord de la Thèse qu'on avance contre moy, qu'il n'y a point de différence, par rapport à Dieu, entre le naturel et le surnaturel. La pluspart des Philosophes l'approuveront encore moins. Il y a une différence infinie; mais il paroist bien qu'on ne l'a pas bien considérée. Le Surnaturel surpasse toutes les forces des créatures. Il faut venir à un exemple. Et en voicy un que j'ay souvent employé avec succés. Si Dieu vouloit faire en sorte qu'un corps libre se promenât dans l'Ether en rond, à l'entour d'un certain centre fixe, sans que quelqu'autre créature agît sur luy; je dis que cela ne se pourroit que par miracle, n'étant pas explicable par les natures des corps. Car un corps libre s'écarte naturellement de la ligne courbe par la tangente.

C'est ainsi que je soutiens que l'attraction, proprement dite, des corps est une chose miraculeuse, ne pouvant pas être expliquée par leur nature.

XLII.

Leibniz à la Princesse de Galles.

(Sans date.)

Madame. Après avoir eu l'honneur depuis peu d'écrire une longue lettre à V. A. R., je ne devrois pas y revenir si tost, si la lettre d'un amy de Berlin ne m'avoit donné occasion de penser à une chose importante aux Eglises protestantes en général, où il me paroist que V. A. R. pourroit estre un organe choisi par la Providence pour la faire réussir.

Avant d'entrer en matière, il faut vous raconter, Madame, ce qui s'est passé déjà là-dessus. Feu Monsieur de Spanheim, passant un jour par Hanovre, eut ordre du Roy son maistre de sonder nostre Roy, alors Electeur, s'il n'y avoit moyen de venir à une meilleure intelligence entre les deux Eglises protestantes, dont les Théologiens de Brandebourg et de Bronsvic, estant constamment les plus modérés de l'Empire, pourroient jetter les premiers fondemens. Cela fut agréé, Monsieur l'evesque Ursinus et Monsieur Jablonski furent nommés d'un costé, et Monsieur l'abbé Molanus de l'aûtre, qui voulut que j'y fusse joint, ce que Monseigneur l'Electeur trouva bon. On vint à des conférences de vive voix et à des communications, par où l'on n'avança pas peu: et je croy que l'affaire seroit allée loin, si le Roy de Prusse avoit esté constant dans les mesures prises, et avoit poursuivi sur un même pied. Mais il estoit fort sujet à changer:

il se dégousta d'une affaire qui ne pouvoit pas courir la poste; et il se laissa entraisner par les projects des piétistes, et particulièrement du docteur Winkler de Magdebourg, avec son *Arcanum regium*. Ces gens encourageoient le Roy de faire des changemens chez luy au préjudice de nos Eglises, en vertu de sa souveraine puissance, ce qui estoit directement contraire à ce qu'on avoit concerté: sçavoir, que les Eglises de Brandebourg et de Bronsvic viendroient à des déclarations procurées par le commun accord des deux souverains. Ainsi la négotiation fut suspendue par un silence mutuel; et le Roy de Prusse cependant reconnut que l'avis des piétistes ne serviroit qu'à de nouvelles aigreurs, de sorte que tout demeura en suspens. Il pensa un jour à introduire dans le Brandebourg l'usage des Eglises anglicanes; mais ce ne fut aussi qu'une pensée passagère.

Maintenant que l'Electeur de Bronsvic, devenu Roy de la Grande Bretagne, est entré dans l'Eglise anglicane, sans avoir changé de religion, comme Sa Majesté déclare avec raison dans les occasions, il s'ensuit qu'Elle juge que l'Eglise anglicane et la nostre ne diffèrent point de religion, mais seulement de rite: c'est à dire, dans les cérémonies et dans des dogmes non essentiels des docteurs, dont l'Eglise n'exige point la créance dans ses membres; et je ne doute point que V. A. R. ne soit dans le même sentiment. Mais de l'autre costé l'Eglise anglicane soustient de n'avoir pas une autre religion que celle qu'ont les Eglises réformées de Brandebourg; puis qu'aussy bien les unes et les autres ne s'attachent point au Synode de Dortrecht. Or deux choses, estant une même chose avec une troisième, sont une entre elles. La religion des Eglises de Bronsvic est la même avec l'anglicane: la religion des Eglises réformées de Brande-

bourg est aussi la même avec l'anglicane: donc la religion des Eglises évangéliques de Bronsvic et réformées de Brandebourg est aussi la même, sans que la diversité des rites et des dogmes doctoresques le puisse empescher.

Il s'agit maintenant de faire en sorte que cela soit bien compris des peuples, et mis en jour par des déclarations des souverains, concertées par les théologiens. Et il semble qu'il faudroit reprendre le fil de la négotiation commencée, et non encore rompue, entre les théologiens de Brandebourg et de Bronsvic, sous l'autorité des deux rois, d'autant plus aisément que les députés vivent encore de part et d'autre; et d'y joindre des théologiens de l'Eglise anglicane, comme médiateurs, puisque cette Eglise, estant le lien, est ce tiers lequel, estant un avec chacun des deux partis, fait qu'ils sont un entre eux. Le Roy de Prusse y est peut-estre autant et plus propre que son prédécesseur: car, quoyqu'il prenne peut-estre moins feu d'abord sur des choses de cette nature, en eschange, je croy qu'il sera plus attaché à des mesures prises, et pourra faire conduire une affaire jusqu'au bout.

Il s'agit présentement de faire entrer nostre Roy dans la résumption de cette affaire, et il faut que cela se tente avec toute la délicatesse imaginable; et surtout il faut qu'il ne paroisse pas que j'y aye la moindre part. Le vray moyen pour cela seroit que de grands hommes de l'Eglise anglicane en parlassent à Sa Majesté, et la priassent d'interposer son autorité pour faire cesser, ou pour diminuer au moins, le grand schisme des Eglises protestantes, qui leur a causé tant de maux, et qui les a mises autresfois à deux doigts de leur perte dans l'Empire. Et pour y mieux porter Sa Majesté, ils pourroient alléguer pour exemple, ou,

comme les Anglois disent, pour précédent, ce que l'Eglise anglicane commença de faire du temps de Charles premier. Le primat et d'autres prélats de l'Eglise anglicane d'alors envoyèrent tout exprès en Allemagne un sçavant théologien de leur Eglise, nommé Johannes Duraeus, qui eut des instructions des prélats et des recommandations de la Cour. Mais les rébellions qui commencèrent un peu après en Ecosse et en Angleterre, firent tomber un project si salutaire. Or il est à noter que l'affaire fut entreprise alors par des evesques et théologiens qu'on appelleroit Tories aujourd'huy; et qu'ainsy, en cas que l'archevesque de Cantorbéry et quelques autres prélats entrassent dans cette négotiation, ceux du party contraire n'auroient point de raison de s'y opposer, et en tout cas pourroient estre convaincus par leurs prédécesseurs. Et peut-estre pourroit-on y faire entrer quelques prélats qui passent pour Tories, comme, par exemple, l'evesque de Londres.

La grande question est maintenant avec qui V. A. R. en pourroit parler en secret, pour faire mettre en mouvement l'archevesque de Cantorbéry. Car, si ce prélat, si vénérable par son âge et par sa dignité, en parloit au Roy, et luy recommandoit cette affaire, sans qu'on en sût ailleurs le sujet de son audience, je ne doute point que le Roy n'agreât son zèle, et ne l'autorisât à en conférer en secret avec quelque peu d'autres prélats et théologiens bien intentionnés, pour prendre des mesures, et choisir quelque théologien comme secrétaire de leur congrégation, propre à entrer en communication par lettre avec nostre abbé de Lokkum. Aprés quoy, les choses estant un peu préparées, on pourroit envoyer icy, et même, la communication par écrit estant commencée, avant la fin de l'hyver, quelque

théologien choisi pourroit venir icy avec le Roy, sans faire semblant de rien.

Je doute qu'il soit à propos d'en parler à M. l'evesque de Lincoln, car il est grand aumônier du Roy: il faut un homme moins élevé déjà en dignité, mais en passe d'avancer, doué de beaucoup de zèle, de modération et de capacité. Il faudroit aussi qu'il fût estimé et bienvenu de l'archevesque, et propre à estre l'entremetteur entre V. A. R. et ce primat. En cas que V. A. R. fût embarrassée sur le choix, je pourrois peut-estre luy proposer quelque sujet, à moins que V. A. R. n'eût occasion de s'entretenir elle-même avec M. l'archevesque. C'est tout ce que je puis dire pour le présent. Rien ne siera mieux à V. A. R.: sa piété et sa prudence vont du pair, et sa dignité leur donne de l'efficace; et il y a lieu d'espérer que la bénédiction divine n'y manquera point. Pour moy, je serois ravi de voir encore quelque fruit de mes travaux passés: et au reste, ne doutant point que V. A. R. ne ménage l'affaire comme il faut, je suis avec dévotion, Madame, de V. A. R., etc.

P. S. Je n'aurois rien à adjouter à une longue lettre que j'ay pris la liberté d'écrire à V. A. R. sur un sujet de quelque conséquence, si la Gazette ne m'avoit appris la mort de l'archevesque de Cantorbéry, et la nomination que le Roy a faite de M. l'evesque de Lincoln, pour remplir ce grand poste. Cela doit faire changer les mesures à l'esgard des personnes; et je croy que, si V. A. R. veut prendre l'affaire en main, il faut qu'Elle en parle Elle-même au nouveau primat, mais sans faire paroistre que j'y aye la moindre part. Le zèle et les lumières de V. A. R. y suffisent.

Comme le nouveau primat est d'un âge, comme je

croy, à se pouvoir promettre d'achever l'ouvrage s'il le commence, je croy qu'il en sera d'autant plus disposé. Il sera bon qu'il paroisse que l'affaire vient entièrement des Anglois: et elle en sera mieux receue du Roy et de la Nation. Mais je croy que le secret sera tousjours bon au commencement.

XLIII.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le 24 d'Avril 1716.

J'ay receu toutes vos lettres, Monsieur, mais les grandes difficultés que j'ay trouvées à entendre parler nos Evêques sur le chapitre de la réunion, m'ont laissée dans l'incertitude de vous répondre, jusqu'à ce que je l'eusse mis un peu dans un autre chemin. L'archevêque ne croit point d'autre manière que d'introduire le service d'icy et faire passer quelques Evêques pour ordonner les ministres au-delà de la mer. Pour les points essentiels l'on consent icy. Vous voyez que cela ne consiste que sur le cérémoniel. Enfin, Monsieur, si jamais vous faisiez un voyage icy, vous détermineriez plus que toutes les lettres du monde.

Mais d'où vient que vous me soupçonnez de n'estre pas la même pour vous? Je crois que d'estre ferme pour les amis est un des points de notre devoir, et j'en appelle au Roy. Docteur Clarke n'a rien imprimé de ce qui s'est passé entre vous et luy, et (ce) dont vous aurez entendu parler, sont des lettres que luy et un Ecclésiastique Ecossois ont écrites il y a quelque temps. L'Abbé Conti a pris la peine de perdre quelquesuns des papiers que vous avez

bien voulu que je luy puisse confier. Il me promet de les retrouver. C'est ce qui m'a empêchée cette poste de vous envoyer la réponse dernière de Clarke.

Samedi passé j'eus depuis 6 jusqu'à 10 heures l'abbé Conti et Mr. Clarke avec moy. Je vous aurois souhaité beaucoup pour me soutenir. Et leur savoir et la manière de raisonner claire de Mr. Clarke m'a presque fait me convertir pour le vuide.

J'ay vu la lettre que le chevalier Newton vous a envoyée par Conti. Il prétend que tout ce qu'il y a mis sont des choses de fait. J'attends avec empressement votre réponse. Je suis au désespoir de voir que des personnes d'un si grand savoir que vous et Newton, ne soient pas réconciliés. Le public profiteroit infiniment si l'on le pourroit faire, mais les grands hommes ressemblent en cela aux femmes qui ne cèdent jamais leurs amants qu'avec le dernier chagrin et colère mortelle. Et c'est où vous estes logés, Messieurs, pour vos opinions.

J'ay dit au Roy et luy montreray aujourd'huy (dans) votre lettre ce qui est contre l'envoyé de Modène. Je crois que si vous connoissiez l'homme, vous diriez avec la duchesse de Shrewsbury: *Che bestia!* Et elle le dit tousjours quand elle aperçoit son aimable présence.

Enfin je vous prierois de faire une bonne paix ensemble et de tâcher ensemble à faire penser le monde plus juste par votre mathématique, et à le rendre meilleur par votre philosophie, au lieu de vous quereller, je dis l'un et l'autre. Si vous autres mathématiciens faisiez penser plus juste, tout le monde seroit du même sentiment. Le sentiment de vous estimer beaucoup sera tousjours celuy de

Caroline.

P. S. Je suis bien aise quand vous allez voir mon fils, et je vous prie de le faire le plus souvent que vous pourrez. Après demain nous aurons les expérimens du chevalier Newton. Le Roy a donné une chambre pour cela. Je vous y souhaite comme aussy pour Samedi, où le chevalier Newton, l'abbé Conti et Mr. Clarke seront avec moy.

LXIV.

Le ministre de Bothmar à Leibniz.

Londres, ce $\frac{24 \text{ d'Avril}}{5 \text{ de May}}$ 1716.

Monsieur. J'apprends avec beaucoup de regret par l'honneur de vostre lettre du 28 Avril qu'on vous a envoyé une sorte de provocation de la part de Mr. Newton. Je suis persuadé que le Roy sçaura mauvais gré à ceux qui l'ont fait, puisque cela vous chagrine et vous détourne des occupations que vous vous donnés pour son service, pour l'utilité du public, et pour vostre propre gloire, qui certainement sera bien plus grande et plus éternisée par vostre histoire que par une dispute sur une matière, où parmy mille personnes à peine un seul comprend quelque chose. Vostre silence loin de vous estre préjudiciable, marquera un généreux mépris de la part d'une personne qui a comme vous des occupations plus illustres. Le Roy luy-même et ses plus grands Ministres en usent de cette manière, lorsqu'on publie par l'impression même des injures contre eux.

Je ne doute pas au reste que l'ordre pour vous payer vos arrérages n'aye esté donné desjà. Je suis etc.

XLV.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le 4/15 May 1716.

Je vous envoye, Monsieur, la réponse du docteur Clarke qui par bonheur a esté retrouvée. Vous m'obligeriez beaucoup si vous vouliez m'envoyer vos lettres que vous m'avez écrites sur cette matière. L'Abbé de Conti et sa très-vive écolière m'en ont perdu quelquesunes. Le Roy m'a fait l'honneur de me montrer votre lettre à Mlle de Pelniz. J'ay veu celle que vous avez répondue à l'Abbé.

Mais est-il possible qu'un homme de votre mérite et savoir se trouble pour de telles choses, et si même vous ou le chevalier Newton l'avez trouvé en même temps ou l'un après l'autre: faut-il se déchirer les uns les autres? Vous êtes tous deux les plus grands hommes de notre temps, sans dispute vous serez en amitié, et que votre dispute consiste à faire reconnoistre aux peuples qui sont gouvernés par le Roy, le bonheur dont ils jouissent, et cela ne peut qu'estre grand, les faisant penser juste par votre mathématique. Laissez tomber vos disputes sérieuses, et prouvez-nous le plein, et que le chevalier et Clarke de leur côté prouvent le vuide. La comtesse de Buckebourg, Mlle Pelniz, et moy, nous assisterons à vos disputes, et nous représenterons en original ce que nos voisins dans Molière par copie.

Demain nous verrons les expérimens des couleurs et un que j'ay vu pour le vuide, m'a presque convertie. C'est votre affaire, Monsieur, de me ramener dans le droit chemin, et je l'attends pour la réponse que vous ferez à Mr. Clarke. Vous me trouverez malgré vos soupçons toujours la même.

Caroline.

XLVI.

Troisième écrit de Clarke.

1. Ce que l'on dit ici ne regarde que la signification de certains mots. On peut admettre les définitions que l'on trouve ici; mais cela n'empêchera pas qu'on ne puisse appliquer les raisonnemens *mathématiques* à des sujets *physiques et métaphysiques.*

2. Il est indubitable que rien n'existe, sans qu'il y ait une *raison suffisante* de son existence; et que rien n'existe d'une certaine manière plutôt que d'une autre, sans qu'il y ait aussi une raison suffisante de cette manière d'exister. Mais à l'égard des choses qui sont indifférentes en elles-mêmes, *la simple volonté* est une raison suffisante pour leur donner l'existence, ou pour les faire exister d'une certaine manière; et cette volonté n'a pas besoin d'être déterminée par une cause étrangère. Voici des exemples de ce que je viens de dire. Lorsque Dieu a créé ou placé une particule de matière dans un lieu plutôt que dans un autre, quoique tous les lieux soient semblables; il n'en a aucune autre raison que sa volonté. Et supposé que l'espace ne fût rien de réel, mais seulement un simple ordre des corps; la volonté de Dieu ne laisseroit pas d'être la seule possible raison pour laquelle trois particules égales auroient été placées ou rangées dans l'ordre A, B, C, plutôt que dans un ordre contraire. On ne sauroit donc tirer de cette indifférence des lieux aucun argument, qui prouve qu'il n'y a point d'espace réel. Car les différens espaces sont réellement distincts l'un de l'autre, quoiqu'ils soient parfaitement semblables. D'ailleurs, si l'on suppose que l'espace n'est point réel, et qu'il n'est simplement que *l'ordre et l'arrange-*

ment des corps, il s'ensuivra une absurdité palpable. Car, selon cette idée, si la Terre, le Soleil et la Lune avoient été placés où les étoiles fixes les plus éloignées se trouvent à présent, (pourvû qu'ils eussent été placés dans le même ordre, et à la même distance l'un de l'autre,) non seulement c'eût été la même chose, comme le savant Auteur le dit très-bien; mais il s'ensuivroit aussi que la Terre, le Soleil et la Lune seroient en ce cas-là dans le même lieu, où ils sont présentement: ce qui est une contradiction manifeste.

Les Anciens n'ont point dit que tout Espace destitué de corps étoit un *Espace imaginaire:* ils n'ont donné ce nom qu'à l'espace qui est au-delà du monde. Et ils n'ont pas voulu dire par là, que cet espace n'est pas réel; mais seulement que nous ignorons entièrement quelles sortes de choses il y a dans cet espace. J'ajoute que les Auteurs, qui ont quelquefois employé le mot *d'imaginaire* pour marquer que l'espace n'étoit pas réel, n'ont point prouvé ce qu'ils avançoient par le simple usage de ce terme.

3. L'Espace n'est pas une substance, un Etre éternel et infini, mais une propriété, ou une suite de l'existence d'un Etre infini et éternel. L'Espace infini est l'Immensité; mais l'Immensité n'est pas Dieu; donc l'espace infini n'est pas Dieu. Ce que l'on dit ici des parties de l'espace, n'est point une difficulté. L'Espace infini est absolument et essentiellement indivisible: et c'est une contradiction dans les termes, que de supposer qu'il soit divisé, car il faudroit qu'il y eût un espace entre les parties que l'on suppose divisées; ce qui est supposer que l'espace est divisé et non divisé en même temps. Quoique Dieu soit immense ou présent partout, la substance n'en est pourtant pas plus divisée en parties, que son existence l'est par la durée. La

difficulté que l'on fait ici, vient uniquement de l'abus du mot de partie.

4. Si l'espace n'étoit que *l'ordre des choses qui coëxistent*, il s'ensuivroit que, si Dieu faisoit mouvoir le monde tout entier en ligne droite, quelque degré de vitesse qu'il eût, il ne laisseroit pas d'être toujours dans le même lieu; et que rien ne recevroit aucun choc, quoique ce mouvement fût arrêté subitement. Et si le Temps n'étoit qu'un *ordre de Succession* dans les créatures, il s'ensuivroit que, si Dieu avoit créé le monde quelques millions d'années plutôt, il n'auroit pourtant pas été créé plutôt. De plus, l'espace et le temps sont des quantités; ce qu'on ne peut dire de la situation et de l'ordre.

5. On prétend ici que, parceque l'espace est uniforme ou parfaitement semblable, et qu'aucune de ses parties ne diffère de l'autre, il s'ensuit que, si les corps qui ont été créés dans un certain lieu, avoient été créés dans un autre lieu, (supposé qu'ils conservassent la même situation entr'eux), ils ne laisseroient pas d'avoir été créés dans le même lieu. Mais c'est une contradiction manifeste. Il est vrai que l'uniformité de l'espace prouve, que Dieu n'a pû avoir aucune raison externe pour créer les choses dans un lieu plutôt que dans un autre; mais cela empêche-t-il que sa volonté n'ait été une raison suffisante pour agir en quelque lieu que ce soit, puisque tous les lieux sont indifférens ou semblables, et qu'il y a une bonne raison pour agir en quelque lieu? —

6. Le même raisonnement, dont je me suis servi dans la Section précédente, doit avoir lieu ici.

7 et 8. Lorsqu'il y a quelque différence dans la nature des choses, la considération de cette difference

détermine toujours un Agent intelligent et très-sage. Mais lorsque deux manières d'agir sont également bonnes, comme dans les cas dont on a parlé ci-dessus, dire que *Dieu ne sauroit agir du tout,* et que ce n'est point une imperfection de *ne pouvoir agir* dans un tel cas, parce que Dieu ne peut avoir aucune raison externe pour agir d'une certaine manière plutôt que d'une autre; dire une telle chose, c'est insinuer que Dieu n'a pas en lui-même un *Principe d'action,* et qu'il est toujours, pour ainsi dire, machinalement déterminé par les choses de dehors.

9. Je suppose que la quantité déterminée de matière, qui est à présent dans le monde, est la plus convenable à l'état présent des choses, et qu'une plus grande (aussi bien qu'une plus petite) quantité de matière, auroit été moins convenable à l'état présent du monde, et que par conséquent elle n'auroit pas été un plus grand objet de la bonté de Dieu.

10. Il ne s'agit pas de savoir ce que Goclenius entend par le mot de *Sensorium,* mais en quel sens Mr. le Chevalier Newton s'est servi de ce mot dans son livre. Si Goclenius croit que l'œil, l'oreille, ou quelqu'autre organe des sens, est le *Sensorium,* il se trompe. Mais quand un Auteur employe un terme d'Art, et qu'il déclare en quel sens il s'en sert, à quoi bon rechercher de quelle manière d'autres Ecrivains ont entendu ce même terme? Scapula traduit le mot, dont il s'agit ici, *Domicilium,* c'est-à-dire, le lieu où l'ame réside.

11. L'ame d'un aveugle ne voit point, parce que certaines obstructions empêchent les images d'être portées au *Sensorium,* où elle est présente. Nous ne savons pas comment l'ame d'un homme qui voit, apperçoit les images auxquelles elle n'est pas présente; parce qu'un être ne sauroit ni agir, ni recevoir des impressions, dans un lieu où il n'est pas.

12. Dieu étant partout, est actuellement présent à tout, *essentiellement et substantiellement.* Il est vrai que la présence de Dieu se manifeste par son opération; mais cette opération seroit impossible sans la présence actuelle de Dieu. L'ame n'est pas présente à chaque partie du corps; et par conséquent elle n'agit, et ne sauroit agir par elle-même sur toutes les parties du corps, mais seulement sur le cerveau, ou sur certains nerfs, et sur les esprits, qui agissent sur tout le corps, en vertu des loix du mouvement, que Dieu a établies.

13 et 14. Quoique les *Forces actives* qui sont dans l'Univers, diminuent, et qu'elles ayent besoin d'une nouvelle impression, ce n'est point un désordre, ni une imperfection dans l'ouvrage de Dieu; ce n'est qu'une suite de la nature des créatures, qui sont dans la dépendance. Cette dépendance n'est pas une chose qui ait besoin d'être rectifiée. L'exemple qu'on allègue d'un homme qui fait une machine, n'a aucun rapport à la matière dont il s'agit ici; parce que les forces en vertu desquelles cette machine continue de se mouvoir, sont tout-à-fait indépendantes de l'ouvrier.

15. On peut admettre les mots d'*Intelligentia Supramundana,* de la manière dont l'Auteur les explique ici. Mais sans cette explication, ils pourroient aisément faire naître une fausse idée, comme si Dieu n'étoit pas réellement et substantiellement présent partout.

16. Je réponds aux Questions que l'on propose ici: Que Dieu agit toujours de la manière la plus régulière et la plus parfaite: qu'il n'y a aucun désordre dans son ouvrage: que les changemens qu'il fait dans l'état présent de la nature, ne sont pas plus extraordinaires que le soin qu'il a de conserver cet état: que, lorsque les choses sont en elles-mêmes

absolument égales et indifférentes, la volonté de Dieu peut se déterminer librement sur le choix, sans qu'aucune cause étrangère la fasse agir; et que le pouvoir que Dieu a d'agir de cette manière, est une véritable perfection. Enfin, je réponds que l'Espace ne dépend point de l'ordre ou de la situation, ou de l'existence des corps.

17. A l'égard des Miracles, il ne s'agit pas de savoir ce que les Théologiens ou les Philosophes disent communément sur cette matière, mais sur quelles raisons ils appuyent leurs sentimens. Si un miracle est toujours une action, qui surpasse la puissance de toutes les créatures, il s'ensuivra que, si un homme marche sur l'eau, et si le mouvement du Soleil (ou de la Terre) est arrêté, ce ne sera point un miracle, puisque ces deux choses se peuvent faire sans l'intervention d'une Puissance infinie. Si un corps se meut autour d'un centre dans le vuide, et si ce mouvement est une chose ordinaire, comme celui des Planètes autour du Soleil; ce ne sera point un miracle, soit que Dieu lui-même produise ce mouvement immédiatement, ou qu'il soit produit par quelque créature. Mais si ce mouvement autour d'un centre est rare et extraordinaire, comme seroit celui d'un corps pesant, suspendu dans l'air, ce sera également un miracle; soit que Dieu même produise ce mouvement, ou qu'il soit produit par une créature invisible. Enfin, si tout ce qui n'est pas l'effet des forces naturelles des corps, et qu'on ne sauroit expliquer par ces forces, est un miracle, il s'ensuivra que tous les mouvemens des animaux sont des miracles. Ce qui semble prouver démonstrativement, que le savant Auteur a une fausse idée de la nature du miracle.

XLVII.

Leibniz à la princesse de Galles.

Hannover, le 12 de May 1716.

Madame. Je demande pardon à V. A. R., si j'ay craint quelque refroidissement. C'est une marque combien ses bontés me sont précieuses. La manière d'agir de l'Abbé Conti a contribué à mes soupçons. Elle est un peu irrégulière à mon égard, et je le luy ay fait sentir par une réponse aussi sèche que sa lettre, mais cela n'importe guères. Il ne paroist pas avoir des principes fixes, et ressemble à un caméléon qui prend (dit-on) la couleur des choses qu'il touche. Quand il repassera en France, on le fera retourner du vuide au plein. Quand on verra ma réponse à la lettre de Mr. Newton, ou trouvera que les fondemens de ses prétensions contre moy sont des faits imaginaires, et ce qu'on peut alléguer contre luy, n'est que pas trop réel. Puisqu'on m'attaque de gayeté de coeur et d'une mauvaise manière, peut-on trouver mauvais que je me défende, et que je fasse un peu sentir leur tort à ces gens-là? Aussi le monde hors de l'Angleterre n'est guères pour eux. M. Newton n'effacera pas ce que M. Bernoulli luy a opposé, qu'il a tâché inutilement de gagner. Quand ils cesseront de m'imputer de mauvais tours pour s'attribuer leur prérogative imaginaire, je les laisseray en repos et dissimuleray ce qu'on leur impute. Plus ils entreront en dispute avec moy, plus ils découvriront leur foible. Ils seroient demeurés plus philosophes, s'ils s'étoient tus. *Si tacuisses, philosophus mansisses.* Ils ont fait entrer la philosophie dans la dispute. A la bonne heure, ils m'obligent par là de faire sentir le foible de la leur, dont sans cela je ne me

serois point soucié. J'aurois poursuivi mes méditations sans attaquer celles d'autruy. Mr. Newton s'est laissé persuader par des gens malins qu'on l'avoit maltraité dans les Actes de Leipzig. C'est ce qui l'a mis en feu, à ce qu'il a témoigné à quelquesuns, et cependant cela se trouve tout-à-fait faux et mal-entendu. Si la connoissance de sa méprise est capable de le faire rentrer en luy-même, et de penser à la réconciliation, j'en serois content. Mais s'il persiste néantmoins dans son opiniastreté, à la bonne heure.

Si j'osois appliquer une phrase peu sérieuse à une matière qui l'est infiniment, je dirois que ce personnage que V. A. R. a consulté, a pris le Roman par la queue. Faut-il commencer par le cérémoniel pendant qu'on est en scission par des choses plus importantes? Il s'agit de traiter entre Brandebourg et Bronsvic, et que les Anglois y soyent les médiateurs, voilà le plan le plus naturel. Les prédécesseurs Morton, Davenant, Hall, grands hommes dans leur temps, qui ont fait des ouvrages exprés sur la matière, ont raisonné tout autrement que cet ami. Il faut qu'il n'ait pas bien compris ce qu'il vouloit, ou (entre nous) il est à craindre qu'il n'ait guères de zèle. Son successeur n'y entrera-t-il pas mieux? Jamais les conjonctures n'ont esté plus favorables, et c'est péché de les négliger. Combien ces grands hommes d'autresfois auroient souhaité de voir les choses dans un estat si favorable, dont leurs successeurs savent si peu profiter? Viel Propheten und Könige wollten ſehen, das ihr ſehet, und habens nicht geſehen.

On dit que dans un imprimé Mr. Clarke a touché mon opinion de l'espace — à la bonne heure. Si l'Abbé Conti ne retrouve point le dernier papier, j'en enverray une copie. Puisqu'on a prêché le vuide à V. A. Royale, je mets mon

sentiment là-dessus sur un papier à part. Car cette lettre, ce semble, n'est pas pour être veue ailleurs.

Madame la duchesse d'Orléans me fait l'honneur de me dire que V. A. R. luy écrit toutes les semaines deux lettres bien considérables. Oserois-je demander si c'est en François ou en Allemand? V. A. R. en écrit bien d'autres encore. Après cela il faut que je m'étonne qu'Elle a trouvé quelque temps pour moy. Cela me console de ce que V. A. R. a paru un peu chancelante, non pas dans sa bonne volonté à mon égard, mais peut-être dans sa bonne opinion de moy et de mes opinions, surtout depuis qu'il semble que la version de la Théodicée demeure en arrière. Je suis avec dévotion etc.

Cela doit être joint à la lettre à Madame la princesse de Galles, écrite le 12 de May 1716. L.

P. S. Tous ceux qui sont pour le vuide, se laissent plus mener par l'imagination que par la raison. Quand j'étois jeune garçon, je donnay aussi dans le vuide et dans les atomes, mais la raison me ramena. L'imagination étoit riante. On borne là ses recherches; on fixe la méditation comme avec un clou; on croit avoir trouvé les premiers Elemens, un *non plus ultra*. Nous voudrions que la nature n'allât plus loin et qu'elle fût finie comme notre esprit: mais c'est ne point connoistre la grandeur et la Majesté de l'auteur des choses. Le moindre corpuscule est actuellement subdivisé à l'infini et contient un monde de nouvelles créatures dont l'univers manqueroit si ce corpuscule étoit un atome, c'est-à-dire un corps tout d'une pièce sans Subdivision. Tout de même vouloir du vuide dans la nature c'est attribuer à Dieu une production très-imparfaite. C'est violer le grand principe de la nécessité d'une raison suffi-

sante que bien des gens ont eu dans la bouche, mais dont ils n'ont point connu la force, comme j'ay monstré dernièrement, en faisant voir par ce principe que l'espace n'est qu'un ordre des choses, comme le temps est nullement un Estre absolu. Sans parler de plusieurs autres raisons contre le vuide et les Atomes, en voicy celles que je prends de la perfection de Dieu, et de la raison suffisante. Je pose que toute perfection que Dieu a pû mettre dans les choses, sans déroger aux autres perfections qui y sont, y a été mise. Or figurons-nous un espace vuide. Dieu y pouvoit mettre quelque matière, sans déroger en rien à toutes les autres choses dont il y a mises. Donc il n'y a point d'espace entièrement vuide quelque petit qu'il soit. Donc tout est plein. La même raison prouve qu'il n'y a point de corpuscule qui ne soit Subdivisé.

Voicy encore l'autre raisonnement pris de la nécessité d'une raison suffisante. Il n'est point possible qu'il y ait un principe de déterminer la proportion de la matière ou du rempli au vuide, du vuide au plein. On dira peut-être que l'un doit être égal à l'autre, mais comme la matière est plus parfaite que le vuide, la raison veut qu'on observe la proportion géométrique, et qu'il y ait d'autant plus de plein qu'il mérite d'être préféré. Mais ainsi il n'y aura point de vuide du tout, car la perfection de la matière est à celle du vuide comme quelque chose à rien. Il en est de même des Atomes. Quelle raison peut-on assigner de borner la nature dans le progrès de la subdivision? Fictions purement arbitraires et indignes de la vraye philosophie! Les raisons qu'on allègue pour le vuide, ne sont que des sophismes.

XLVIII.

Quatrième écrit de Leibniz
ou
Réponse à la troisième réplique de Clarke.

Dans les choses indifférentes absolument, il n'y a point de choix, et par conséquent point d'élection ny volonté, puisque le choix doit avoir quelque raison ou principe.

2. Une simple volonté sans aucun motif (*a mere will*) est une fiction non seulement contraire à la perfection de Dieu, mais encor chimérique, contradictoire, incompatible avec la définition de la volonté, et assez réfutée dans la Théodicée.

3. Il est indifférent de ranger trois corps égaux et en tout semblables, en quel ordre qu'on voudra; et par conséquent ils ne seront jamais rangés par celui qui ne fait rien qu'avec sagesse. Mais aussi étant l'Auteur des choses, il n'en produira point, et par conséquent il n'y en a point dans la Nature.

4. Il n'y a point deux *Individus indiscernables*. Un Gentilhomme d'esprit de mes amis, en parlant avec moy en présence de Madame l'Electrice dans le jardin de Herrenhausen, crut qu'il trouveroit bien deux feuilles entièrement semblables. Madame l'Electrice l'en défia, et il courut longtemps en vain pour en chercher. Deux gouttes d'eau, ou de lait, regardées par le microscope, se trouveront discernables. C'est un argument contre les atomes, qui ne sont pas moins combattus que le vuide, par les principes de la véritable métaphysique.

5. Ces grands principes de la *raison suffisante* et de l'*Identité des indiscernables*, changent l'état de la métaphysique, qui devient réelle et démonstrative par leur moyen:

au lieu qu'autrefois elle ne consistoit presque qu'en termes vuides.

6. Poser deux choses indiscernables, est poser la même chose sous deux noms. Ainsi l'hypothèse que l'Univers auroit eu d'abord une autre position du temps et du lieu, que celle qui est arrivée effectivement; et que pourtant toutes les parties de l'univers auroient eu la même position entre elles, que celle qu'elles ont reçue en effet, est une fiction impossible.

7. La même raison qui fait que l'espace hors du monde est imaginaire, prouve que tout espace vuide est une chose imaginaire; car ils ne diffèrent que du grand au petit.

8. Si l'espace est une propriété ou un attribut, il doit être la propriété de quelque substance. L'espace vuide borné, que ses patrons supposent entre deux corps, de quelle substance sera-t-il la propriété ou l'affection?

9. Si l'espace infini est l'immensité, l'espace fini sera l'opposé de l'immensité, c'est-à-dire, la mensurabilité, ou l'étendue bornée. Or l'étendue doit être l'affection d'un étendu. Mais si cet espace est vuide, il sera un attribut sans sujet, une étendue d'aucun étendu. C'est pourquoy, en faisant de l'espace une propriété, l'on tombe dans mon sentiment qui le fait un ordre des choses, et non pas quelque chose d'absolu.

10. Si l'espace est une réalité absolue, bien loin d'être une propriété ou accidentalité opposée à la substance, il sera plus subsistant que les substances. Dieu ne le sauroit détruire, ni même le changer en rien. Il est non seulement immense dans le tout, mais encore immutable et éternel en chaque partie. Il y aura une infinité de choses éternelles hors de Dieu.

11. Dire que l'espace infini est sans parties, c'est dire que les espaces finis ne le composent point; et que l'espace infini pourroit subsister, quand tous les espaces finis seroient réduits à rien. Ce seroit comme si l'on disoit, dans la supposition Cartésienne d'un Univers corporel étendu sans bornes, que cet Univers pourroit subsister, quand tous les corps qui le composent seroient réduits à rien.

12. On attribue des parties à l'espace, (p. 19. 3me Edition de *la défense de l'argument contre Mr. Dodwell*), et on les fait inséparables l'une de l'autre. Mais p. 30. de la *seconde défense,* on en fait des parties improprement dites; cela se peut entendre dans un bon sens.

13. De dire que Dieu fasse avancer tout l'univers, en ligne droite ou autre, sans y rien changer autrement, c'est encore une supposition chimérique. Car deux états *indiscernables* sont le même état, et par conséquent c'est un changement qui ne change rien. De plus, il n'y a ny rime ny raison; or Dieu ne fait rien sans raison; et il est impossible qu'il y en ait icy. Outre que ce seroit *agendo nihil agere,* comme je viens de dire, à cause de l'indiscernabilité.

14. Ce sont *Idola Tribus,* chimères toutes pures, et imaginations superficielles. Tout cela n'est fondé que sur la supposition que l'espace imaginaire est réel.

15. C'est une fiction semblable, c'est-à-dire, impossible, de supposer que Dieu ait créé le monde quelques millions d'années plustost. Ceux qui donnent dans ces sortes de fictions, ne sauroient répondre à ceux qui argumenteroient pour l'éternité du monde. Car Dieu ne faisant rien sans raison, et point de raison n'étant assignable, pourquoi il n'ait point créé le monde plustost; il s'ensuivra, ou qu'il

n'ait rien créé du tout ou qu'il ait produit le monde avant tout temps assignable, c'est-à-dire, que le monde soit éternel. Mais quand on montre que le commencement, quel qu'il soit, est tousjours la même chose, la question, pourquoy il n'en a pas été autrement, cesse.

16. Si l'espace et le temps étoient quelque chose d'absolu, c'est-à-dire, s'ils étoient autre chose que certains *ordres* des choses, ce que je dis seroit contradiction. Mais cela n'étant point, l'hypothèse est contradictoire; c'est-à-dire, c'est une fiction impossible.

17. Et c'est comme dans la Géométrie, où l'on prouve quelquefois par la supposition même, qu'une figure soit plus grande qu'en effect, elle n'est point plus grande. C'est une contradiction; mais elle est dans l'hypothèse, laquelle par cela même se trouve fausse.

18. L'uniformité de l'espace fait qu'il n'y a aucune raison, ny interne, ny externe, pour en discerner les parties, et pour y choisir. Car cette raison externe de discerner, ne sauroit être fondée que dans l'interne; autrement discerner discernable ou c'est choisir sans discerner. La volonté sans raison seroit le hazard des Epicuréens. Un Dieu qui agiroit par une telle volonté, seroit un Dieu de nom. La source de ces erreurs est, qu'on n'a point de soin d'éviter ce qui déroge aux perfections divines.

19. Lorsque deux choses incompatibles sont également bonnes, et que tant en elles que par leur combinaison avec d'autres, l'une n'a point d'avantage sur l'autre, Dieu n'en produira aucune.

20. Dieu n'est jamais déterminé par les choses externes, mais tousjours par ce qui est en luy, c'est-à-dire, par ses connoissances, avant qu'il y ait aucune chose hors de luy.

21. Il n'y a point de raison possible, qui puisse limiter la quantité de la matière. Ainsi cette limitation ne sauroit avoir lieu.

22. Et supposé cette limitation arbitraire, on pourroit tousjours adjouter quelque chose, sans déroger à la perfection des choses qui sont déjà: et par conséquent il faudra tousjours y adjouter quelque chose, pour agir suivant le principe de la perfection des opérations divines.

23. Ainsi on ne sauroit dire que la présente quantité de la matière est la plus convenable pour leur présente constitution. Et quand même cela seroit, il s'ensuivroit que cette présente constitution des choses ne seroit point la plus convenable absolument, si elle empêche d'employer plus de matière; il faudroit donc en choisir une autre, capable de quelque chose de plus.

24. Je serois bien aise de voir des passages des Philosophes, où *Sensorium* se prenne autrement que chez Goclenius.

25. Si Scapula dit que *Sensorium* est la place où l'entendement réside, il entendra l'organe de la sensation interne. Ainsi il ne s'éloignera point de Goclenius.

26. *Sensorium* a tousjours été l'organe de la sensation. La glande pinéale seroit, selon Descartes, le *Sensorium* dans le sens qu'on rapporte de Scapula.

27. Il n'y a guère d'expression moins convenable sur ce sujet, que celle qui donne à Dieu un *Sensorium*. Il semble qu'elle le fait l'Ame du Monde. Et on aura bien de la peine à donner à l'usage que Mr. Newton fait de ce mot, un sens qui le puisse justifier.

28. Quoyqu'il s'agisse du sens de Mr. Newton, et non pas de celuy de Goclenius, on ne me doit point blâmer d'avoir allégué le Dictionnaire Philosophique de cet Auteur,

parce que le but des Dictionnaires est de marquer l'usage des termes.

29. Dieu s'apperçoit des choses en luy-même. L'espace est le lieu des choses, et non pas le lieu des idées de Dieu: à moins qu'on ne considère l'espace comme quelque chose qui fasse l'union de Dieu et des choses, à l'imitation de l'union de l'ame et du corps, qu'on s'imagine; ce qui rendroit encore Dieu l'Ame du Monde.

30. Aussi a-t-on tort dans la comparaison qu'on fait de la connoissance et de l'opération de Dieu avec celle des ames. Les ames connoissent les choses, parce que Dieu a mis en elles un principe représentatif de ce qui est hors d'elles. Mais Dieu connoist les choses par ce qu'il les produit continuellement.

31. Les ames n'opèrent sur les choses, selon moy, que parce que des corps s'accommodent à leurs desirs en vertu de l'harmonie que Dieu y a préétablie.

32. Mais ceux qui s'imaginent que les ames peuvent donner une force nouvelle au corps, et que Dieu en fait autant dans le monde pour redresser les défauts de sa machine, approchent trop Dieu de l'ame, en donnant trop à l'ame et trop peu à Dieu.

33. Car il n'y a que Dieu qui puisse donner à la Nature de nouvelles forces; mais il ne le fait que surnaturellement. S'il avoit besoin de le faire dans le cours naturel, il auroit fait un ouvrage très-imparfait. Il ressembleroit dans le monde à ce que le vulgaire attribue à l'ame dans le corps.

34. En voulant soutenir cette opinion vulgaire de l'influence de l'ame sur le corps, par l'exemple de Dieu opérant hors de luy, on fait encore que Dieu ressembleroit

trop à l'Ame du monde. Cette affectation encore de blâmer mon expression d'*Intelligentia Supramundana*, y semble pencher aussi.

35. Les images, dont l'ame est affectée immédiatement, sont en elle-même; mais elles répondent à celles du corps. La présence de l'ame dans le corps est imparfaite et ne peut être expliquée que par cette correspondance; mais celle de Dieu est parfaite, et se manifeste par son opération.

36. L'on suppose mal contre moy, que la présence de l'ame est liée avec son influence sur le corps, puisqu'on sait que je rejette cette *influence*.

37. Il est aussi inexplicable de dire que l'ame soit *diffuse par le cerveau*, que de faire qu'elle soit diffuse par le corps tout entier. La différence n'est que du plus au moins.

38. Ceux qui s'imaginent que les forces actives se diminuent d'elles-mêmes dans le monde, ne connoissent pas bien les principales loix de la Nature, et la beauté des ouvrages de Dieu.

39. Comment prouveront-ils que ce défaut est une suite de la dépendance des choses?

40. Ce défaut de nos machines, qui fait qu'elles ont besoin d'être redressées, vient de cela même, qu'elles ne sont pas assez dépendantes de l'ouvrier. Ainsi leur dépendance de Dieu, bien loin d'être cause de ce défaut, est plutost cause que ce défaut n'y est point; parce que la nature est si dépendante d'un ouvrier trop parfait, pour faire un ouvrage qui ait besoin d'être redressé. Il est vray que chaque machine particulière de la nature est en quelque façon sujette à être détraquée, mais non pas l'univers tout entier, qui ne sauroit diminuer en perfection.

41. On dit que l'espace ne dépend point de la situation des corps. Je réponds qu'il est vray qu'il ne dépend point d'une telle ou telle situation des corps; mais il est cet ordre qui fait que les corps sont *situables,* et par lequel ils ont une situation entre eux en existant ensemble, comme le temps est cet ordre par rapport à leur position successive. Mais s'il n'y avoit point de créatures, l'Espace et le Temps ne seroient que dans les idées de Dieu.

42. Il semble qu'on avoue icy que l'idée qu'on se fait du miracle n'est pas celle qu'en ont communément les Théologiens et les Philosophes. Il me suffit donc, que mes adversaires sont obligés de recourir à ce qu'on appelle miracle dans l'usage reçu et qu'on tâche d'éviter en philosophant.

43. J'ay peur qu'en voulant changer le sens reçu du miracle, on ne tombe dans un sentiment incommode. La nature du miracle ne consiste nullement dans l'usualité et l'inusualité; autrement les monstres seroient des miracles.

44. Il y a des miracles d'une sorte inférieure, qu'un ange peut produire; car il peut, par exemple, faire qu'un homme aille sur l'eau sans enfoncer. Mais il y a des miracles réservés à Dieu, et qui surpassent toutes forces naturelles; tel est celuy de créer ou d'annihiler.

45. Il est surnaturel aussi, que les corps s'attirent de loin, sans aucun moyen; et qu'un corps aille en rond, sans s'écarter par la tangente, quoyque rien ne l'empêchât de s'écarter ainsi. Car ses effects ne sont point explicables par les natures des choses.

46. Pourquoy la motion des animaux ne seroit-elle point explicable par les forces naturelles? Il est vray que le commencement des animaux est aussi inexplicable par leur moyen, que le commencement du Monde.

XLIX.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le $\frac{15}{26}$ de May 1716.

Vous avez raison de me demander pardon, Monsieur, de m'avoir soupçonnée de n'estre pas la même pour vous, et votre mérite m'y obligeroit tousjours. L'Abbé Conti a cru de raccommoder les plus grands hommes de notre temps et du passé et, je crains, de l'avenir. C'est ce qui luy a fait vous envoyer la lettre du chevalier Newton; mais tout piqué que vous me paroissez être contre luy, permettez-moy que je vous dise que cet homme a une véritable envie de rechercher la vérité, et se conforme le plus qu'il luy semble à la raison. Je vous prie d'employer votre temps plus utilement que de disputer ensemble, et le moins qu'on en parlera, le mieux cela se fera.

Je suis dans les expérimens, et suis de plus en plus charmée des couleurs. Je ne puis m'empêcher d'être un peu prévenue pour le vuide; mais je crois que l'on ne se comprend pas, puisque ce que ces Mess. icy appellent ainsi ne doit pas signifier rien, mais une chose qui n'est pas matière. Je suis ridicule de vous le vouloir expliquer. Vous aurez veu par ma dernière lettre où il y avoit la réponse de Mr. Clarke, ce qu'il dit là-dessus.

Revenons à la grande affaire. Je crains que le Roy ne croye tous ces accommodemens de Religion inutiles, et il dit avec la Ste. écriture: Ein Jeder ſoll ſeines glaubens leben. Pour Mess. nos Evêques, il croit la chose pour presque impraticable, à moins qu'il ne veuille envoyer un ministre de la parole de Dieu et le faire Evêque, pour

consacrer les autres confrères. Je m'étonne, Monsieur, que vous dites que l'on commence par les cérémonies. N'est ce pas tousjours le chemin que l'on prend? J'ay les livres de Halle, qui sont extrêmement bons et quelquesuns récréatifs.

Je vous ay déjà dit dans une de mes lettres ce qui regarde Dr. Clarke, et je vous enverrai avec la poste qui vient un petit livre. Madame me fait le plaisir de m'écrire. Les lettres sont remplies de tant d'agrément qu'on ne sent pas la peine de luy répondre.

Je serai ravie si mes importunités auroient pu faire quelque chose sur l'esprit du Roy, pour vous faire avoir une si juste demande.

Je reviens à votre dernière lettre avec laquelle vous m'avez envoyé un papier contre le vuide. Je l'ay donné au Roy, afin qu'il ne laisse jamais de penser à vous.

Je ne suis nullement charmée du Czar, et il me semble que ces manières avec la noblesse de Mecklenbourg ne sont pas usitées dans nostre chère patrie. — Je doute que S. M. amènera aucun homme pour converser agréablement, si ce n'est le duc de Richmond qui pour toute étude a une bouteille de double anys.

L'Aumônier ne suivra pas le Roy, et tout honneste homme qu'il est, il n'est guère agréable.

Voilà une grande lettre qui vous marquera que j'ay toujours du temps pour me souvenir de mes amis. Caroline.

P. S. Je vous prie d'aller souvent voir mon fils. Votre conversation luy sera utile. Mandez-moy comment vous le trouvez.

L.

Le ministre de Bothmar à Leibniz.

Londres, ce $\frac{18}{29}$ de May 1716.

Monsieur. Je vous rends beaucoup de graces de l'information que vous m'avés donnée par vostre P. S. de l'estat de vostre différent avec Mr. le chevalier Newton. C'est dommage que deux personnes d'un sçavoir si excellent doivent se quereller pour rien, estant d'accord dans leurs sentiments. Il est évident par ce que vous me faites l'honneur de me dire, que vostre querelle n'a qu'un malentendu pour origine, de sorte qu'il auroit esté aisé de l'apaiser, si des amis s'y fussent appliqués d'abord. Le public y auroit gagné considérablement, puisque vous auriés employé tous deux pour son service le temps qu'on vous fait perdre en vaines disputes. J'ay informé le Roy du contenu de vostre P. S., pour luy faire voir que vous n'avez pas offensé Mr. Newton, et que ce que vous proposés, est raisonnable. Je m'en prévaudray aussi ailleurs aux occasions, pour tacher d'assoupir vostre querelle et de vous mettre d'accord. Si j'y pouvois réussir, je croirois avoir rendu un service considérable au public. Je vous supplie de continuer en attendant vostre assiduité à travailler à vostre histoire.

LI.

La princesse de Galles à Leibniz.

St. James, le $\frac{15}{26}$ Juin 1716.

Je n'ay pu répondre plus tost, Monsieur, à votre lettre du 2 de ce mois. Dr. Clarke qui estoit à la campagne, ne

m'a rapporté plustost la réponse. Vous me permettrez, malgré ce que j'ay trouvé un peu aigre dans votre lettre contre moy, que je suis fâchée de voir des gens de votre mérite se brouiller pour la vanité que vous devriez destruire par la bonté de vos raisonnemens. Qu'importe que vous ou le chevalier Newton ait trouvé le calcul? Vous êtes les grands hommes de notre siècle, et tous deux serviteurs d'un Roy qui vous mérite.

Vous voyez que la traduction de la théodicée est à cette heure extrêmement difficile. L'archevêque l'admire, mais il n'est pas en tout d'accord avec vous. Je la relirai en présence de Mr. Conti et du docteur Clarke, avec votre permission. Je ne crois pas m'être servie du terme d'avoir trouvé dans la lettre que vous avez écrite à l'Abbé Conti, que votre esprit paroist troublé. Ce seroit marquer que le mien le fut, pour trouver ce défaut en vous. Je plains le pauvre Abbé qui croit estre médiateur. Il croit de recevoir des coups d'un homme qu'il estime tant. Je ne crois pas, Monsieur, que ces Messieurs ont jamais dit qu'ils croyent que le vuide ne fût rempli de quelque chose qui ne fût pas matière. Voilà du moins ce qui m'en semble. Vous m'obligerez infiniment de me renvoyer le trésor que j'ay perdu. Tout ce que vous écrivez, l'est ainsi pour moy.

J'ay été la semaine passée a Greenwich chez Flamstead qui m'a reçue dans son observatoire, où au lieu des étoiles j'ay eu la plus belle veue du monde. Il m'a d'après demandé de vos nouvelles et m'a dit dans une langue naturelle que vous étiez un honneste homme, mais Sir Ysaac Newton un grand fripon, puisqu'il luy avoit volé deux étoiles. Je n'ay pas pu m'empêcher de rire. Sa maison et sa figure ont l'air de Merlin. J'ay pensé mille fois à Mlle Pelniz

qu'elle auroit eu mille jolies idées sur la personne et demeure de Flamstead.

J'espère qu'à l'heure qu'il est, le Czar aura quitté Pirmont pour aller à Copenhague. Rien n'arreste le Roy que cela icy, et quoyque le plaisir de faire ma cour à S. M., me soit extrêmement cher, sa santé me l'est infiniment plus, et je ne la trouve pas trop bonne. Les eaux de Pirmont guériront cette précieuse santé.

La pauvre La Hontane avoit meilleur vouloir que des forces pour servir le Roy. Ce qu'il dit sur le manifeste, n'est pas très-bien raisonné, et on auroit pu dire à ce pauvre homme ce que l'on dit icy à ceux qui ne parlent pas bien dans leur parti: souhaite beaucoup et n'en parle jamais.

Madame m'a écrit qu'elle croit que le Roy de Prusse fera un tour à Paris. Elle et moy, nous sommes du même sentiment que la démarche dans ce pays pour ce Roy sera ridicule.

Tout va icy assez bien, et je crois en confiance que le temps est propre pour le voyage du Roy qui a bien de la bonté pour vous, et qui se fâche quand on n'est entièrement de votre sentiment. Vous en devez être glorieux. Je me flatte qu'il y aura peut-être quelqu'une chose bientost icy, pour vous rapprocher de cette isle. Faites régulièrement votre cour au Roy, je vous en prie, et parlez à personne de ce que je vous dis. L'archevêque n'est pas icy. Ainsi je ne vous diray rien sur ce que vous m'avez écrit sur la Réunion des Religions. Je chercheray avec empressement les occasions à vous marquer que je suis tousjours la même. Caroline.

LII.

Quatrième écrit de Clarke,

Réponse au quatrième écrit de Leibniz.

1 et 2. La doctrine que l'on trouve ici, conduit à la *Nécessité* et à la *Fatalité*, en supposant que les motifs ont le même rapport à la volonté d'un Agent intelligent, que les poids à une balance; de sorte que quand deux choses sont absolument indifférentes, un Agent intelligent ne peut choisir l'une ou l'autre, comme une balance ne peut se mouvoir lorsque les poids sont égaux des deux côtés. Mais voici en quoi consiste la différence. Une balance n'est pas un Agent: elle est tout-à-fait passive, et les poids agissent sur elle; de sorte que quand les poids sont égaux, il n'y a rien qui la puisse mouvoir. Mais les êtres intelligens sont des agens; ils ne sont point simplement passifs, et les motifs n'agissent pas sur eux, comme les poids agissent sur une balance. Ils ont des forces actives, et ils agissent quelquefois par de puissans motifs, quelquefois par des motifs foibles, et quelquefois lorsque les choses sont absolument indifférentes. Dans ce dernier cas, il peut y avoir de très-bonnes raisons pour agir; quoique deux ou plusieurs manières d'agir puissent être absolument indifférentes. Le savant Auteur suppose toujours le contraire, comme un principe; mais il n'en donne aucune preuve tirée de la nature des choses, ou des perfections de Dieu.

3 et 4. Si le raisonnement que l'on trouve ici, étoit bien fondé, il prouveroit que Dieu n'a créé aucune matière, et même qu'il est impossible qu'il en puisse créer. Car les parties de matière, quelle qu'elle soit, qui sont parfaitement solides, sont aussi parfaitement semblables, pourvu qu'elles ayent des figures et des dimensions égales; ce que l'on peut

toujours supposer, comme une chose possible. Ces parties de matière pourroient donc occuper également bien un autre lieu que celui qu'elles occupent; et par conséquent il étoit impossible, selon le raisonnement du savant Auteur, que Dieu les plaçât où il les a actuellement placées; parce qu'il auroit pu avec la même facilité les placer à rebours. Il est vrai qu'on ne sauroit voir deux feuilles, ni peut-être deux gouttes d'eau, parfaitement semblables; parce que ce sont des corps fort composés. Mais il n'en est pas ainsi des parties de la matière simple et solide. Et même dans les composés, il n'est pas impossible que Dieu fasse deux gouttes d'eau tout-à-fait semblables; et non obstant cette parfaite ressemblance, elles ne pourroient pas être une seule et même goutte d'eau. J'ajoute que le lieu de l'une de ces gouttes ne seroit pas le lieu de l'autre, quoique leur situation fût une chose absolument indifférente. Le même raisonnement a lieu aussi par rapport à la première détermination du mouvement d'un certain côté, ou du côté opposé.

5 et 6 Quoique deux choses soient parfaitement semblables, elles ne cessent pas d'être deux choses. Les parties du temps sont aussi parfaitement semblables que celles de l'espace, et cependant deux instans ne sont pas le même instant: ce ne sont pas non plus deux noms d'un seul et même instant. Si Dieu n'avoit créé le monde que dans ce moment, il n'auroit pas été créé dans le temps qu'il l'a été. Et si Dieu a donné, (ou s'il peut donner) une étendue bornée à l'Univers, il s'ensuit que l'Univers doit être naturellement capable de mouvement; car ce qui est borné, ne peut être immobile. Il paroît donc par ce que je viens de dire, que ceux qui soutiennent que Dieu ne pouvoit pas créer le Monde dans un autre temps, ou dans un autre lieu, font la matière

nécessairement infinie et éternelle, et réduisent tout à la Nécessité et au Destin.

7. Si l'Univers a une étendue bornée, l'Espace qui est au-delà du Monde, n'est point imaginaire, mais réel. Les espaces vuides dans le Monde même ne sont pas imaginaires. Quoiqu'il y ait des rayons de lumière, et peut-être quelque autre matière en très-petite quantité, dans un Récipient; le défaut de résistance fait voir clairement, que la plus grande partie de cet espace est destituée de matière. Car la subtilité de la matière ne peut être la cause du défaut de résistance. Le Mercure est composé de parties, qui ne sont pas moins subtiles et fluides que celles de l'eau; et cependant il fait plus de dix fois autant de résistance. Cette résistance vient donc de la *quantité*, et non de la *grossièreté* de la matière.

8. L'Espace destitué de corps, est une propriété d'une substance immatérielle. L'Espace n'est pas borné par les corps; mais il existe également dans les corps et hors des corps. L'Espace n'est pas renfermé entre les corps; mais les corps, étant dans l'espace immense, sont eux-mêmes bornés par leurs propres dimensions.

9. L'Espace vuide n'est pas un attribut sans sujet; car par cet espace nous n'entendons pas un espace où il n'y a rien, mais un espace sans corps. Dieu est certainement présent dans tout l'espace vuide; et peut-être qu'il y a aussi dans cet espace plusieurs autres substances, qui ne sont pas matérielles, et qui par conséquent ne peuvent être tangibles, ni aperçues par aucun de nos sens.

10. L'Espace n'est pas une substance, mais un attribut; et si c'est un attribut d'un Etre nécessaire, il doit (comme tous les autres attributs d'un Etre nécessaire) exister

plus nécessairement, que les substances mêmes, qui ne sont pas nécessaires. L'Espace est immense, immuable, et éternel; et l'on doit dire la même chose de la durée. Mais il ne s'ensuit pas de là, qu'il y ait rien d'éternel hors de Dieu. Car l'espace et la durée ne sont pas hors de Dieu: ce sont des suites immédiates et nécessaires de son existence, sans lesquelles il ne seroit point éternel et présent partout.

11 et 12. Les Infinis ne sont composés de Finis, que comme les Finis sont composés d'Infinitésimes. J'ai fait voir ci-dessus en quel sens on peut dire que l'espace a des parties, ou qu'il n'en a pas. Les parties, dans le sens que l'on donne à ce mot lorsqu'on l'applique aux corps, sont séparables, composées, désunies, indépendantes les unes des autres, et capables de mouvement. Mais quoique l'imagination puisse en quelque manière concevoir des parties dans l'espace infini, cependant, comme ces parties, improprement ainsi dites, sont essentiellement immobiles et inséparables les unes des autres, il s'ensuit que cet espace est essentiellement simple, et absolument indivisible.

13. Si le Monde a une étendue bornée, il peut être mis en mouvement par la puissance de Dieu; et par conséquent l'Argument que je fonde sur cette mobilité, est une preuve concluante. Quoique deux lieux soient parfaitement semblables, ils ne sont pas un seul et même lieu. Le mouvement ou le repos de l'Univers, n'est pas le même état: comme le mouvement ou le repos d'un Vaisseau n'est pas non plus le même état; parce qu'un homme renfermé dans la cabane ne sauroit s'apercevoir si le Vaisseau fait voile ou non, pendant que son mouvement est uniforme. Quoique cet homme ne s'aperçoive pas du mouvement du Vaisseau, ce mouvement ne laisse pas d'être en état réel et différent, et

il produit des effets réels et différens; et s'il étoit arrêté tout d'un coup, il auroit d'autres effets réels. Il en seroit de même d'un mouvement imperceptible de l'Univers. On n'a point répondu à cet Argument, sur lequel Mr. le Chevalier Newton insiste beaucoup dans ses Principes Mathématiques. Après avoir considéré les propriétés, les causes, et les effets du mouvement, cette considération lui sert à faire voir la différence qu'il y a entre le mouvement réel, ou le transport d'un corps qui passe d'une partie de l'espace dans une autre, et le mouvement relatif, qui n'est qu'un changement de l'ordre ou de la situation des corps entre eux. C'est un argument Mathématique, qui prouve par des effets réels, qu'il peut y avoir un mouvement relatif, où il n'y en a point de relatif; et qu'il peut y avoir un mouvement réel, où il n'y en a point de relatif; et qu'il peut y avoir un mouvement relatif, où il n'y en a point de réel: c'est, dis-je, un argument Mathématique, auquel on ne répond pas, quand on se contente d'assurer le contraire.

14. La réalité de l'espace n'est pas une simple supposition: elle a été prouvée par les argumens rapportés ci-dessus, auxquels on n'a point répondu. L'Auteur n'a pas répondu non plus à un autre argument, savoir que l'espace et le temps sont des quantités; ce qu'on ne peut dire de la situation et de l'ordre.

15. Il n'étoit pas impossible que Dieu fît le Monde plutôt ou plus tard, qu'il ne l'a fait. Il n'est pas impossible non plus, qu'il le détruise plutôt ou plus tard, qu'il ne sera actuellement détruit. Quant à la doctrine de l'éternité du Monde, ceux qui supposent que la matière et l'espace sont la même chose, doivent supposer que le Monde est non seulement infini et éternel, mais encore que son immensité

et son éternité sont nécessaires, et même aussi nécessaires que l'espace et la durée, qui ne dépendent pas de la volonté de Dieu, mais de son existence. Au contraire, ceux qui croyent que Dieu a créé la matière en telle quantité, en tel temps, et en tels espaces qu'il lui a plu, ne se trouvent embarrassés d'aucune difficulté. Car la sagesse de Dieu peut avoir eu de très-bonnes raisons pour créer ce monde dans un certain temps: elle peut avoir fait d'autres choses avant que ce monde fût créé; et elle peut faire d'autres choses après que ce monde sera détruit.

16 et 17. J'ai prouvé ci-dessus que l'espace et le temps ne sont pas l'ordre des choses, mais des quantités réelles; ce qu'on ne peut dire de l'ordre et de la situation. Le savant Auteur n'a pas encore répondu à ces preuves; et, à moins qu'il n'y réponde, ce qu'il dit est une contradiction, comme il l'avoue lui-même ici.

18. L'uniformité de toutes les parties de l'espace, ne prouve pas que Dieu ne puisse agir dans aucune partie de l'espace, de la manière qu'il le veut. Dieu peut avoir de bonnes raisons pour créer des êtres finis; et des êtres finis ne peuvent exister qu'en des lieux particuliers. Et comme tous les lieux sont originairement semblables, (quand même le lieu ne seroit que la situation des corps), si Dieu place un cube de matière derrière un autre cube égal de matière, plutôt qu'à rebours, ce choix n'est pas indigne des perfections de Dieu, quoique ces deux situations soient parfaitement semblables; parce qu'il peut y avoir de très-bonnes raisons pour l'existence de ces deux cubes, et qu'ils ne sauroient exister que dans l'une ou l'autre de ces deux situations également raisonnables. Le Hazard d'Epicure n'est pas *un choix*, mais *une nécessité aveugle.*

19. Si l'argument que l'on trouve ici, prouve quelque chose, il prouve, (comme je l'ai déjà dit ci-dessus §. 3) que Dieu n'a créé, et même qu'il ne peut créer aucune matière, parceque la situation des parties égales et similaires de la matière, étoit nécessairement indifférente dès le commencement, aussi bien que la première détermination de leur mouvement, d'un certain côté, ou du côté opposé.

20. Je ne comprends point ce que l'Auteur veut prouver ici, par rapport au sujet dont il s'agit.

21. Dire que Dieu ne peut donner des bornes à la quantité de la matière, c'est avancer une chose d'une trop grande importance, pour l'admettre sans preuve. Et si Dieu ne peut non plus donner des bornes à la durée de la matière, il s'ensuivra que le monde est infini et éternel *nécessairement et indépendamment de Dieu.*

22 et 23. Si l'Argument que l'on trouve ici, étoit bien fondé, il prouveroit que Dieu ne sauroit s'empêcher de faire tout ce qu'il peut faire; et par conséquent qu'il ne *sauroit s'empêcher de rendre toutes les Créatures infinies et éternelles.* Mais, selon cette doctrine, Dieu ne seroit point le Gouverneur du Monde: il seroit un Agent nécessaire; c'est-à-dire, qu'il ne seroit pas même un Agent, mais le Destin, la Nature, et la Nécessité.

24—28. On revient encore ici à l'usage du mot de *Sensorium,* quoique Mr. Newton se soit servi d'un correctif, lorsqu'il a employé ce mot. Il n'est pas nécessaire de rien ajouter à ce que j'ai dit sur cela.

29. L'Espace est le lieu de toutes les choses et de toutes les idées, comme la durée est la durée de toutes les choses, et de toutes les idées. J'ai fait voir ci-dessus, que cette doctrine ne tend point à faire Dieu l'ame du Monde.

Il n'y a point d'union entre Dieu et le Monde. On pourroit dire, avec plus de raison, que l'esprit de l'homme est *l'ame des images des choses qu'il aperçoit*, qu'on ne peut dire que Dieu est l'ame du Monde, dans lequel il est présent partout, et sur lequel il agit comme il veut, sans que le monde agisse sur lui. Nonobstant cette Réponse, qu'on a vue ci-dessus, l'Auteur ne laisse pas de répéter la même objection plus d'une fois, comme si on n'y avoit point répondu.

30. Je n'entends point ce que l'Auteur veut dire par un *Principe représentatif*. L'Ame aperçoit les choses, parce que les images des choses lui sont portées par les organes des sens. Dieu aperçoit les choses, parce qu'il est présent dans les substances des choses mêmes. Il ne les aperçoit pas, en les produisant continuellement, *(car il se repose de l'ouvrage de la Création)*; mais il les aperçoit, parce qu'il est continuellement présent dans toutes les choses qu'il a créées.

31. Si l'ame n'agissoit point sur le corps, et si le corps, par un simple mouvement méchanique de la matière, se conformoit pourtant à la volonté de l'ame dans une variété infinie de mouvemens spontanés, ce seroit un miracle perpétuel. *L'Harmonie préétablie* n'est qu'un mot, ou un terme d'Art, et elle n'est d'aucun usage pour expliquer la cause d'un effet si miraculeux.

32. Supposer que dans le mouvement spontané du corps, l'ame ne donne point un nouveau mouvement ou une nouvelle impression à la matière, et que tous les mouvemens spontanés sont produits par une impulsion méchanique de la matière, c'est réduire tout au destin et à la nécessité. Mais quand on dit que Dieu agit dans le monde sur toutes les créatures comme il le veut, sans aucune union, et sans

qu'aucune chose agisse sur lui; cela fait voir évidemment la différence qu'il y a entre un Gouverneur qui est présent partout, et une ame imaginaire du Monde.

33. Toute action consiste à donner une nouvelle force aux choses sur lesquelles elle s'exerce. Sans cela ce ne seroit pas une action réelle, mais une simple passion, comme dans toutes les loix méchaniques du mouvement. D'où il s'ensuit que si la communication d'une nouvelle force est surnaturelle, toutes les actions de Dieu seront surnaturelles, et il sera entièrement exclu du gouvernement du monde. Il s'ensuit aussi de là, que toutes les actions des hommes sont surnaturelles, ou que l'homme est une pure Machine, comme une Horloge.

34 et 35. On a fait voir ci-dessus la différence qu'il y a entre la véritable idée de Dieu, et celle d'une ame du Monde.

36. J'ai répondu ci-dessus à ce que l'on trouve ici.

37. L'Ame n'est pas répandue dans le cerveau; mais elle est présente dans le lieu, qui est le *Sensorium*.

38. Ce que l'on dit ici, est une simple affirmation sans preuve. Deux corps, destitués d'élasticité, se rencontrant avec des forces contraires et égales, perdent leur mouvement. Et Mr. le Chevalier Newton a donné un exemple mathématique, par lequel il paroît que le mouvement diminue et augmente continuellement en quantité, sans qu'il soit communiqué à d'autres corps.

39. Le sujet, dont on parle ici, n'est point un défaut, comme l'Auteur le suppose; c'est la véritable nature de la *Matière inactive*.

40. Si l'argument que l'on trouve ici, est bien fondé, il prouve que l'Univers doit être infini, qu'il a existé de toute

éternité, et qu'il ne sauroit cesser d'exister; que Dieu a toujours créé autant d'hommes, et d'autres êtres, qu'il étoit possible qu'il en créât; et qu'il les a créés pour les faire exister aussi longtemps qu'il lui étoit possible.

41. Je n'entends point ce que ces mots veulent dire: Un *ordre* ou une Situation, *qui rend les Corps situables.* Il me semble que cela veut dire, que la situation est la cause de la situation. J'ai prouvé ci-dessus, que *l'espace* n'est pas *l'ordre des corps:* et j'ai fait voir dans cette *quatrième Réplique,* que l'Auteur n'a point répondu aux argumens que j'ai proposés. Il n'est pas moins évident que le temps n'est pas l'ordre des choses qui se succèdent l'une à l'autre, puisque la quantité du temps peut être plus grande ou plus petite; et cependant cet ordre ne laisse pas d'être le même. L'ordre des choses qui se succèdent l'une à l'autre dans le temps, n'est pas le temps même: car elles peuvent se succéder l'une à l'autre plus vite ou plus lentement dans le même ordre de succession, mais non dans le même temps. Supposé qu'il n'y eût point de créatures, l'ubiquité de Dieu et la continuation de son existence, feroient que l'espace et la durée seroient précisément les mêmes qu'à présent.

42. On appelle ici de la Raison à l'opinion vulgaire; mais comme l'opinion vulgaire n'est pas la règle de la vérité, les Philosophes ne doivent point y avoir recours.

43. L'idée d'un miracle renferme nécessairement l'idée d'une chose rare et extraordinaire. Car d'ailleurs, il n'y a rien de plus merveilleux, et qui demande une plus grande puissance, que quelquesunes des choses que nous appellons naturelles; comme, par exemple, les mouvemens des corps célestes, la génération et la formation des plantes et des animaux, etc. Cependant ce ne sont pas des miracles, parce

que ce sont des choses communes. Il ne s'ensuit pourtant pas de là, que tout ce qui est rare et extraordinaire, soit un miracle. Car plusieurs choses de cette nature peuvent être des effets irréguliers et moins communs des causes ordinaires, comme les Eclipses, les Monstres, la Manie dans les hommes, et une infinité d'autres choses que le vulgaire appelle des prodiges.

44. On accorde ici ce que j'ai dit. On soutient pourtant une chose contraire au sentiment commun des Théologiens, en supposant qu'un Ange peut faire des miracles.

45. Il est vrai que si un corps en attiroit un autre, sans l'intervention d'aucun moyen, ce ne seroit pas un miracle, mais une contradiction; car ce seroit supposer qu'une chose agit où elle n'est pas. Mais le moyen par lequel deux corps s'attirent l'un l'autre, peut être invisible et intangible, et d'une nature différente du Méchanisme: ce qui n'empêche pas qu'une action régulière et constante ne puisse être appellée naturelle, puisqu'elle est beaucoup moins merveilleuse, que le mouvement des Animaux, qui ne passe pourtant pas pour un miracle.

46. Si par le terme de Forces naturelles, on entend ici des forces méchaniques, tous les animaux, sans en excepter les hommes, seront de pures machines, comme une horloge. Mais si ce terme ne signifie pas des forces méchaniques, la gravitation peut être produite par des forces régulières et naturelles, quoiqu'elles ne soient pas méchaniques.

N. B. On a déjà répondu ci-dessus aux argumens que Mr. Leibniz a insérés dans une Apostille à son quatrième Ecrit. La seule chose qu'il soit besoin d'observer ici, c'est que Mr. Leibniz en soutenant l'impossibilite des *Atomes Physiques* (il ne s'agit pas entre nous des *Points Mathématiques*), soutient une absurdité manifeste. Car ou il y a des

parties parfaitement solides dans la matière, ou il n'y en a pas. S'il y en a, et qu'en les subdivisant on y prenne de nouvelles particules, qui ayent toutes la même figure et les mêmes dimensions, (ce qui est toujours possible,) ces nouvelles particules seront des Atomes Physiques parfaitement semblables. Que s'il n'y a point de parties parfaitement solides dans la matière, il n'y a point de matière dans l'Univers: car plus on divise et subdivise un corps, pour arriver enfin à des parties parfaitement solides et sans pores, plus la proportion que les pores ont à la matière solide de ce corps, plus, dis-je, cette proportion augmente. Si donc, en poussant la division et la subdivision à l'infini, il est impossible d'arriver à des parties parfaitement solides et sans pores, il s'ensuivra que les corps sont uniquement composés de pores, (le rapport de ceux-ci aux parties solides augmentant sans cesse), et par conséquent qu'il n'y a point de matière du tout; ce qui est une absurdité manifeste. Et le raisonnement sera le même par rapport à la matière dont les espèces particulières des corps sont composées, soit que l'on suppose que les pores sont vuides, ou qu'ils sont remplis d'une matière étrangère.

LIII.

Le ministre de Bothmar à Leibniz.

Londres, ce $\frac{29 \text{ Juin}}{10 \text{ Juillet}}$ 1716.

Monsieur. J'ay fait voir vostre P. S. à des amis de Mr. Newton qui en ont paru fort contents, mais je ne sçais pas encore ce qu'il en dit luy-même. J'ay fait connoistre en même temps que ce n'est pas bien servir le Roy, que de vous détourner par de pareilles chicanes des ouvrages importants pour la gloire de sa famille, qui vous occupent.

LIV.

Leibniz à la princesse de Galles.

Hanovre, vendredi le 31 de Juillet 1716.

Madame. J'avois espéré de pouvoir joindre à cette lettre que je me donne l'honneur d'écrire à V. A. R., la ré-

ponse au quatrième papier de M. Clarke; mais ayant fait une course à Bronsvic et jusqu'à Zeiz, avant l'arrivée du Roy, pour dépêcher certaines petites affaires qui me regardent, j'ay été obligé de différer cette réponse; mais je n'ay point voulu différer de marquer à V. A. R. combien je suis sensible à la continuation de Ses bonnes grâces. J'espère qu'Elle ne trouvera point mauvais que je me justifie des apparences récentes d'une animosité et passion contre M. Newton. Si V. A. R. avoit vu avec quelle grossièreté ses adhérens m'ont attaqué, ce qu'il n'ignoroit pas, Elle auroit loué ma modération. Je n'ay pas daigné de répondre à de telles gens qui n'en gardent aucune. Mais quand Mr. Newton a voulu paroistre luy-même, j'y ay répondu, comme il faut, et j'espère que ma réponse aura contenté ceux qui l'auront voulu examiner, et cela non seulement du costé de la justice de ma cause, mais encore par rapport aux manières. Je ne pouvois endurer des expressions qui attaquoient ma bonne foy, et il falloit les repousser avec force; mais je crois qu'on remarquera assez que je l'ay fait sans émotion.

Pour ce qui est de ma Théodicée, elle sera applaudie des Anglois à mesure que V. A. R. en sera contente. On en remarquera les bons endroits après vous, Madame, et les foibles de même. Car il n'y a point de livre qui n'en aye de l'une et de l'autre sorte. Vous estes un juge compétent, Madame, et comme l'Abbé Conti et le docteur Clarke la liront devant vous, c'est-à-dire l'accuseront devant votre tribunal: il seroit à souhaiter pour moy que j'eusse aussi un Avocat alors, qui fût porté à défendre ma cause. Je n'en saurois nommer aucun à Londres, si ce n'est peut-être Mr. Des-Maizeaux ou Mr. Coste, quoyque peut-être ils ne soyent que neutres tout au plus. Je ne crois pas de n'avoir

rien dit dont Mr. l'Abbé Conti ait droit de se plaindre. Je ne me suis point plaint de luy, quoyque j'aye remarqué qu'il avoit cessé d'être neutre; car les jugemens et les volontés sont libres.

Comme Mr. Des-Maizeaux m'avoit demandé une copie de ce qui a esté échangé entre Mr. Clarke et moy, je l'ay envoyé à un ami de Mr. Des-Maizeaux, nommé Mr. Zollmann, qui est gouverneur du jeune Comte de Bothmar, et l'ay prié de s'informer de ce qui manquoit à V. A. R., ou qui avoit été perdu, afin de le faire supplier de cette copie entière.

Grâces à Dieu, le Roy est arrivé en bonne santé Dimanche au soir. Sa M^té^ n'a voulu aucune démonstration extérieure pour signaler sa joyeuse entrée. Il est allé demeurer dans le château en ville, mais on croit qu'au retour de Pirmont où il va demain, il pourra aller loger à Herrenhausen. J'ay eu l'honneur de dîner avec Sa M^té^ le lendemain, et Elle m'a paru gaye, jusqu'à me reprocher que je le paroissois un peu moins qu'autrefois.

LV.

Le ministre de Bothmar à Leibniz.

Londres, ce $\frac{31.\ \text{Juillet}}{11.\ \text{Aoust}}$ 1716.

Monsieur. Je prends beaucoup de part au bon accueil que le Roy vous a fait, comme à tout ce qui peut vous donner du contentement. Vous pouvés estre persuadé que je m'estimerois fort heureux, si je pouvois y contribuer quelque chose moy-même. Je suis très-aise de voir que vous croyés que ma présence à Hanovre auroit pû faciliter

le succès de vostre intention à l'esgard du caractère d'Historiographe du Roy en ce Royaume. C'est rendre justice à mon zèle pour vostre service. J'en ay parlé desia icy au Roy. Je ne sçais s'il s'en souvient encore. On pourra luy en rafraîchir la mémoire. Je suis persuadé que Mr. de Stanhope secondera volontiers votre intention et qu'il pourra le faire efficacement. Il est non seulement d'un naturel bienfaisant, mais il connoist et aime les sciences et ceux qui les possèdent. Je suis asseuré que, si d'ailleurs il ne vous connoissoit pas, vous n'auriés qu'à luy monstrer vostre histoire de la S^me^ Maison de Bronsvic pour le convaincre que personne ne mérite à plus juste titre que vous, celuy d'Historiographe de S. M. On célèbrera demain l'anniversaire de son avénement à la couronne, de sorte que le voilà dans la troisième année de son règne que Dieu fasse durer longtemps. La jeune cour paroist fort contente à Hamptoncourt. Je suis etc.

LVI.

Leibniz à la princesse de Galles.

Hanovre, le 18 d'Aoust 1716.

Madame. J'ay eu l'honneur d'écrire à V. A. R. avant mon voyage de Pirmont où j'ay fait ma cour auprès du Roy, Sa M^té^ y estant plus libre qu'icy. J'ay prévenu son retour de deux ou trois jours. Elle est attendue à Herrenhausen demain ou après-demain. La cure par la boisson des eaux est allée le mieux du monde, et le Roy a paru fort gay. A Pirmont j'ay été souvent en compagnie de Mr. le secrétaire d'Etat, Stanhope, qui a sans doute un très-grand mérite, outre qu'il a des manières très-polies et très-obligeantes. Il est venu à Pirmont un exprès de Wolfen-

butel, qui nous a appris ce que l'impératrice et le prince de Beveru avoient écrit l'une à sa sœur, l'autre à son épouse, touchant la grande défaite des Turcs près du Save, dont on aura déjà mandé le détail à Msgr le prince Royal et par conséquent à V. A. R. par le même courier qui étoit venu de Madrid et qui d'icy a passé en Angleterre. Cette grande victoire a la mine de nous procurer une promte paix avec les Ottomans par l'acquisition de Belgrade et de Temeswar, ou de faire chasser les Turcs de l'Europe, si la guerre dure.

Ma réponse au quatrième papier de M. Clarke vient icy en partie, l'autre moitié viendra par la poste suivante. Cette réponse est très-ample par ce que j'ay voulu expliquer les choses à fond, et voir par-là s'il y a espérance de faire entendre raison à Mr. Clarke. Car s'il se jette sur les répétitions, il n'y aura rien à faire avec luy, et il faudra tâcher de finir honnêtement.

Fondé sur les expressions gracieuses de V. A R., j'ay fait savoir à quelque ami qu'on vous feroit plaisir, Madame, par la traduction de la Théodicée en Anglois. Maintenant on[1]) me mande d'avoir trouvé un bon traducteur, et un libraire qui en veut procurer l'impression, mais qu'on désire qu'il soit permis de dédier le livre à V. A. R., et de marquer sur le titre que la traduction a été faite par Son ordre. Il me paroist que de demander ce dernier point, et de vouloir mettre l'ordre de V. A. R. sur le titre, ce seroit trop honorer le livre quand il seroit cent fois meilleur qu'il n'est. Mais je crois que V. A. R. permettra bien qu'on le Luy dédie, et qu'on marque dans la dédicace que V. A. R. a voulu que ce livre fût traduit, puisqu'en le disant on dira la vérité,

1) Des-Maizeaux avoit écrit cela le 14 de Juillet à Zollmann, précepteur des enfants de Mr. de Bothmar à Londres. L.

et cela sera d'un grand poids pour faire valoir une défense de la religion et de la solide piété. J'espère d'apprendre Sa volonté gracieuse là-dessus.

Des dames venues d'Angleterre je n'ay encore vu que Mad. de Schulenburg, devenue duchesse, qui a pris les eaux à Pirmont. Je verray peutêtre demain Mad. de Kielmansegg. Il y a quelques semaines que je n'ay point vu Mlle de Pelniz, qui s'est excusée de me voir à cause de certains bains qu'elle prenoit, à ce qu'elle me fit dire.

Le Roy a plaisanté plus d'une fois sur ma dispute avec Mr. Newton. Je n'ay pas encore vu Mr. l'Evêque de Carlisle, mais le chapelain de Sa M^té^ m'est venu voir avant mon voyage de Pirmont, et il m'a paru savant et honnête homme, quoyque nous n'ayons pu parler ensemble qu'en Latin.

Je joins icy les copies de ce qu'on m'a mandé de Vienne, quoyque je ne donte point que V. A. R. n'en ait de meilleures nouvelles; mais il se peut que les miennes contiennent quelque petite circonstance qui pourra servir d'éclaircissement.

Et je suis avec dévotion, Madame, de V. A. R. etc.

LVII.

Cinquième écrit de Leibniz,

ou

Réponse à la quatrième Réplique de Clarke.

1. Je répondrai cette fois plus amplement, pour éclaircir les difficultés, et pour essayer si l'on est d'humeur à se payer de raison, et à donner des marques de l'amour de la vérité, ou si l'on ne fera que chicaner sans rien éclaircir.

2. On s'efforce souvent de m'imputer la *Nécessité* et la *Fatalité*, quoique peut-être personne n'ait mieux expliqué

et plus à fond que j'ai fait dans la Théodicée, la véritable différence entre Liberté, Contingence, Spontanéité, d'un côté; et Nécessité absolue, Hazard, Coaction, de l'autre. Je ne sais pas encore si on le fait parce qu'on le veut, quoi que je puisse dire, ou si ces imputations viennent de bonne foy, de ce qu'on n'a point encore pesé mes sentimens. J'expérimenteray bientot, ce que j'en dois juger, et je me règlerai là-dessus.

3. Il est vray que les *Raisons* font dans l'esprit du Sage, et les *Motifs* dans quelque esprit que ce soit, ce qui répond à l'effect que les poids font dans une balance. On objecte que cette notion mène à la Nécessité et à la Fatalité. Mais on le dit sans le prouver, et sans prendre connoissance des explications que j'ai données autrefois, pour lever toutes les difficultés qu'on peut faire là-dessus.

4. Il semble aussi, qu'on se joue d'équivoques. Il y a des *Nécessités*, qu'il faut admettre. Car il faut distinguer entre une nécessité absolue et une nécessité hypothétique. Il faut distinguer aussi entre une nécessité qui a lieu, parce que l'opposé implique contradiction, et laquelle est appellée logique, métaphysique, ou mathématique; et entre une nécessité qui est morale, qui fait que le sage choisit le meilleur, et que tout esprit suit l'inclination la plus grande.

5. *La nécessité hypothétique* est celle que la supposition, ou l'hypothèse de la prévision et préordination de Dieu, impose aux futurs contingens. Et il faut l'admettre, si ce n'est qu'avec les Sociniens on refuse à Dieu la prescience des contingens futurs, et la providence qui règle et gouverne les choses en détail.

6. Mais ny cette prescience, ny cette préordination ne dérogent point à la liberté. Car Dieu, porté par la su-

prême raison à choisir entre plusieurs suites des choses ou mondes possibles, celui où les créatures libres prendroient telles ou telles résolutions, quoique non sans son concours, a rendu par là tout événement certain et déterminé une fois pour toutes, sans déroger par là à la liberté de ces créatures; ce simple decret du choix, ne changeant point, mais actualisant seulement leurs natures libres qu'il y voyoit dans ses idées.

7. Et quant à la nécessité morale, elle ne déroge point non plus à la liberté. Car lorsque le Sage, et surtout Dieu (le sage souverain) choisit le meilleur, il n'en est pas moins libre; au contraire, c'est la plus parfaite liberté, de n'être point empêché d'agir le mieux. Et lorsqu'un autre choisit selon le bien le plus apparent, et le plus inclinant, il imite en cela la liberté du sage, à proportion de sa disposition; et sans cela le choix seroit un hazard aveugle.

8. Mais le bien, tant vray qu'apparent, en un mot le motif, incline sans nécessiter, c'est-à-dire, sans imposer une nécessité absolue. Car lorsque Dieu, par exemple, choisit le meilleur, ce qu'il ne choisit point, et qui est inférieur en perfection, ne laisse pas d'être possible. Mais si ce que Dieu choisit, étoit nécessaire, tout autre parti seroit impossible, contre l'hypothèse; car Dieu choisit parmy les possibles, c'est-à-dire, parmi plusieurs partis, dont pas un n'implique contradiction.

9. Mais de dire que Dieu ne peut choisir que le meilleur, et d'en vouloir inférer que ce qu'il ne choisit point, est impossible, c'est confondre les termes, la *puissance* et la *volonté,* la *nécessité métaphysique* et la *nécessité morale,* les *essences* et les *existences.* Car ce qui est nécessaire, l'est par son essence, puisque l'opposé implique contradiction;

mais le contingent qui existe, doit son existence au principe du meilleur; raison suffisante des choses. Et c'est pour cela que je dis, que les motifs inclinent sans nécessiter, et qu'il y a une certitude et infaillibilité, mais non pas une nécessité absolue, dans les choses contingentes. Joignez à ceci, ce qui se dira plus bas, num. 73 et 76.

10. Et j'ai assés montré dans ma Théodicée, que cette nécessité morale est heureuse, conforme à la perfection Divine, conforme au grande principe des existences, qui est celui du besoin d'une raison suffisante; au lieu que la nécessité absolue et métaphysique dépend de l'autre grand principe de nos raisonnemens, qui est celui des essences; c'est-à-dire celuy de l'identité, ou de la contradiction; car ce qui est absolument nécessaire, est seul possible entre les partis, et son contraire implique contradiction.

11. J'ay fait voir aussi que notre volonté ne suit pas tousjours précisément l'entendement practique, parce qu'elle peut avoir ou trouver des raisons, pour suspendre la résolution jusqu'à une discussion ultérieure.

12. M'imputer après cela une nécessité absolue, sans avoir rien à dire contre les considérations que je viens d'apporter, et qui vont jusqu'au fond des choses, peut-être au-delà de ce qui se voit ailleurs: ce sera une obstination déraisonnable.

13. Pour ce qui est de la Fatalité qu'on m'impute aussi, c'est encore une équivoque. Il y a *fatum Mahometanum, fatum Stoicum, fatum Christianum.* Le destin à la Turque veut que les effets arriveroient quand on en éviteroit la cause, comme s'il y avoit une nécessité absolue. Le destin Stoïcien veut qu'on soit tranquille; parce qu'il faut avoir patience par force, puisqu'on ne sauroit régimber contre la

suite des choses. Mais on convient qu'il y a *fatum Christianum,* une destinée certaine de toutes choses réglée par la prescience et par la providence de Dieu. *Fatum* est dérivé de *fari*; c'est-à-dire *prononcer, décerner,* et dans le bon sens, il signifie le decret de la providence. Et ceux qui s'y soumettent par la connoissance des perfections divines, dont *l'amour de Dieu* est une suite (puisqu'il consiste dans le plaisir que donne cette connoissance), ne prennent pas seulement patience comme les philosophes payens, mais ils sont même contents de ce que Dieu ordonne, sachant qu'il fait tout pour le mieux, et non seulement pour le plus grand bien en général, mais encore pour le plus grand bien particulier de ceux qui l'aiment.

14. J'ay été obligé de m'étendre, pour détruire une bonne fois les imputations mal fondées, comme j'espère de pouvoir faire par ces explications dans l'esprit des personnes équitables. Maintenant je viendrai à une objection qu'on me fait ici contre la comparaison des poids d'une balance avec les motifs de la volonté. On objecte que la balance est purement passive, et poussée par les poids; au lieu que les agens intelligens et doués de volonté sont actifs. A cela je réponds que le principe du besoin d'une raison suffisante est commun aux agens et aux patiens. Ils ont besoin d'une raison suffisante de leur action, aussi bien que de leur passion.

Non seulement la balance n'agit pas, quand elle est poussée également de part et d'autre; mais les poids égaux aussi n'agissent point, quand ils sont en équilibre, de sorte que l'un ne peut descendre, sans que l'autre monte autant.

15. Il faut encore considérer qu'à proprement parler, les motifs n'agissent point sur l'esprit comme les poids sur

la balance; mais c'est plustost l'esprit qui agit en vertu des motifs, qui sont ses dispositions à agir. Ainsi vouloir, comme l'on veut ici, que l'esprit préfère quelquefois les motifs foibles aux plus forts, et même l'indifférent aux motifs, c'est séparer l'esprit des motifs, comme s'ils étoient hors de lui, comme le poids est distingué de la balance; et comme si dans l'esprit il y avoit d'autres dispositions pour agir que les motifs. Au lieu que dans la vérité les motifs comprennent toutes les dispositions que l'esprit peut avoir pour agir volontairement; car ils ne comprennent pas seulement les raisons, mais encore les inclinations qui viennent des passions ou d'autres impressions précédentes. Ainsi, si l'esprit préféroit l'inclination foible à la forte, il agiroit contre soy-même, et autrement qu'il est disposé d'agir. Ce qui fait voir que les notions contraires ici aux miennes, sont superficielles, et se trouvent n'avoir rien de solide, quand elles sont bien considérées.

16. De dire aussi que l'esprit peut avoir de bonnes raisons pour agir, quand il n'a aucuns motifs, et quand les choses sont absolument indifférentes, comme on s'explique ici, c'est une contradiction manifeste; car s'il a de bonnes raisons pour le parti qu'il prend, les choses ne lui sont point indifférentes.

17. Et de dire qu'on agira quand on a des raisons pour agir, quand même les voyes d'agir seroient absolument indifférentes, c'est encore parler fort superficiellement, et d'une manière très-insoutenable. Car on n'a jamais une raison suffisante pour agir, quand on n'a pas aussi une raison suffisante pour agir tellement, toute action étant individuelle, et non générale, ni abstraite de ses circonstances, et ayant besoin de quelque voye pour être effectuée. Donc,

quand il y a une raison suffisante pour agir tellement, il y en a aussi pour agir par une telle voye; et par conséquent les voyes ne sont point indifférentes. Toutes les fois qu'on a des raisons suffisantes pour une action singulière, on en a pour ses réquisits. Voyez encore ce qui se dira plus bas, num. 66.

18. Ces raisonnemens sautent aux yeux, et il est bien étrange qu'on m'impute que j'avance mon principe du besoin d'une raison suffisante, sans aucune preuve tirée ou de la nature des choses, ou des perfections divines. Car la nature des choses porte que tout événement ait préalablement ses conditions, réquisits, dispositions convenables, dont l'existence en fait la raison suffisante.

19. Et la perfection de Dieu demande que toutes ses actions soient conformes à sa sagesse, et qu'on ne puisse point luy reprocher d'avoir agi sans raison, ou même d'avoir préféré une raison plus foible à une raison plus forte.

20. Mais je parleray plus amplement sur la fin de ce papier, de la solidité et de l'importance de ce grand principe *du besoin d'une Raison suffisante* pour tout événement, dont le renversement renverseroit la meilleure partie de toute la philosophie. Ainsi il est bien étrange qu'on veut ici, qu'en cela je commets une pétition de principe; et il paroist bien icy qu'on veut soutenir des sentimens insoutenables, puisqu'on est réduit à me refuser ce grand principe, un des plus essentiels de la raison.

Sur les § 3 et 4.

21. Il faut avouer que ce grand principe, quoyqu'il ait été reconnu, n'a pas été assés employé. Et c'est en bonne partie la raison pourquoy jusqu'icy la *philosophie première* a été si peu féconde, et si peu démonstrative. J'en

infère entre autres conséquences, qu'il n'y a point dans la nature deux êtres réels absolus *indiscernables*; parce que s'il y en avoit, Dieu et la nature agiroient sans raison, en traitant l'un autrement que l'autre; et qu'ainsi Dieu ne produit point deux portions de matière parfaitement égales et semblables. On répond à cette conclusion, sans en réfuter la raison; et on y répond par une objection bien foible. «Cet argument, dit-on, s'il étoit bon, prouveroit qu'il seroit impossible à Dieu de créer aucune matière: car les parties de la matière parfaitement solides, étant prises égales et de la même figure, ce qui est une supposition possible, seroient exactement faites l'une comme l'autre.» Mais c'est une pétition de principe très-manifeste, de supposer cette parfaite convenance, qui selon moy ne sauroit être admise. Cette supposition de deux indiscernables, comme de deux portions de matière, qui conviennent parfaitement entre elles, paroist possible en termes abstraits; mais elle n'est point compatible avec l'ordre des choses, ny avec la sagesse divine, où rien n'est admis sans raison. Le vulgaire s'imagine de telles choses, parce qu'il se contente de notions incomplettes. Et c'est un des défauts des Atomistes.

22. Outre que je n'admets point dans la matière des portions parfaitement solides, ou qui soyent tout d'une pièce, sans aucune variété, ou mouvement particulier dans leurs parties, comme l'on conçoit les prétendus atomes. Poser de tels corps, est encore une opinion populaire mal fondée. Selon mes démonstrations, chaque portion de matière est actuellement sous-divisée en parties différemment mues, et pas une ne ressemble entièrement à l'autre.

23. J'avois allégué que, dans les choses sensibles, on n'en trouve jamais deux indiscernables; et que, par exemple,

on ne trouvera point deux feuilles dans un jardin, ny deux gouttes d'eau parfaitement semblables. On l'admet à l'égard des feuilles, et peut-être (*perhaps*) a l'égard des gouttes d'eau; mais on pouvoit l'admettre sans balancer ou sans *perhaps* (senza forse, diroit un Italien) encore dans les gouttes d'eau.

24. Je crois que ces observations générales qui se trouvent dans les choses sensibles, se trouvent encore à proportion dans les insensibles, et qu'à cet égard on peut dire, comme disoit Arlequin dans l'Empereur de la Lune, que c'est tout comme icy. Et c'est un grand préjugé contre les indiscernables, qu'on n'en trouve aucun exemple. Mais on s'oppose à cette conséquence: parce que, dit-on, les corps sensibles sont composés, au lieu qu'on soutient qu'il y en a d'insensibles qui sont simples. Je réponds encore que je n'en accorde point. Il n'y a rien de simple, selon moy, que les véritables *Monades*, qui n'ont point de parties ny d'étendue. Les corps simples et même les parfaitement similaires, sont une suite de la fausse position du vuide et des atomes, ou d'ailleurs de la philosophie paresseuse, qui ne pousse pas assés l'analyse des choses, et s'imagine de pouvoir parvenir aux premiers élémens corporels de la nature; parce que cela contenteroit notre imagination.

25. Quand je nie qu'il y a deux gouttes d'eau entièrement semblables, ou deux autres corps *indiscernables*, je ne dis point qu'il soit impossible absolument d'en poser; mais que c'est une chose contraire à la sagesse divine, et qui par conséquent n'existe point.

Sur les § 5 et 6.

26. J'avoue que si deux choses parfaitement indiscernables existoient, elles seroient *deux*: mais la supposition est fausse, et contraire au grand principe de la Raison.

Les philosophes vulgaires se sont trompés, lorsqu'ils ont cru qu'il y avoit des choses différentes *solo numero*, ou seulement parce qu'elles sont deux; et c'est de cette erreur que sont venues leurs perplexités sur ce qu'ils appelloient le principe d'individuation. La Métaphysique a été traitée ordinairement en simple doctrine des termes, comme un Dictionnaire philosophique, sans venir à la discussion des choses. La Philosophie superficielle, comme celle des Atomistes et des Vacuistes, se forge des choses que les raisons supérieures n'admettent point. J'espère que mes démonstrations feront changer de face à la philosophie, malgré les foibles contradictions telles qu'on m'oppose icy.

27. Les parties du temps ou du lieu, prises en elles-mêmes, sont des choses idéales; ainsi elles se ressemblent parfaitement, comme deux unités abstraites. Mais il n'en est pas de même de deux *uns concrets*, ou de deux temps effectifs, ou de deux espaces remplis, c'est-à-dire, véritablement actuels.

28. Je ne dis pas que deux points de l'espace sont un même point, ny que deux instans du temps sont un même instant, comme il semble qu'on m'impute: mais on peut s'imaginer, faute de connoissance, qu'il y a deux instans différens, où il n'y en a qu'un; comme j'ay remarqué, dans l'article 17 de la précédente Réponse, que souvent en Géométrie on suppose deux pour représenter l'erreur d'un contredisant, et on n'en trouve qu'un. Si quelqu'un supposoit qu'une ligne droite coupe l'autre en deux points, il se trouvera au bout du compte, que ces deux points prétendus doivent coïncider, et n'en sauroient faire qu'un. Cela arrive aussi quand une droite qui coupe la courbe en tout autre cas devient tangente.

29. J'ai démontré que l'espace n'est autre chose qu'un ordre de l'existence des choses, qui se remarque dans leur simultanéité. Ainsi la fiction d'un Univers matériel fini, qui se promène tout entier dans un espace vuide infini, ne sauroit être admise. Elle est tout-à-fait déraisonnable et impracticable. Car outre qu'il n'y a point d'espace réel hors de l'Univers matériel, une telle action seroit sans but; ce seroit travailler sans rien faire, *agendo nihil agere.* Il ne se produiroit aucun changement observable par qui que ce soit. Ce sont des imaginations des *philosophes à notions incomplettes,* qui se font de l'espace une réalité absolue. Les simples Mathématiciens, qui ne s'occupent que de jeux de l'imagination, sont capables de se forger de telles notions; mais elles sont détruites par des raisons supérieures.

30. Absolument parlant, il paroist que Dieu peut faire l'univers matériel fini en extension; mais le contraire paroist plus conforme à sa sagesse.

31. Je n'accorde point que tout fini est mobile. Selon l'hypothèse même des adversaires, une partie de l'espace, quoyque finie, n'est point mobile. Il faut que ce qui est mobile, puisse changer de situation par rapport à quelque autre chose, et qu'il puisse arriver un état nouveau discernable du premier: autrement le changement est une fiction. Ainsi il faut qu'un fini mobile fasse partie d'un autre, afin qu'il puisse arriver un changement observable.

32. Descartes a soutenu que la matière n'a point de bornes, et je ne crois pas qu'on l'ait suffisamment réfuté. Et quand on le luy accorderoit, il ne s'ensuit point que la matière seroit nécessaire, ny qu'elle ait été de toute éternité, puisque cette diffusion de la matière sans borne, ne seroit qu'un effet du choix de Dieu, qui l'auroit trouvé mieux ainsi.

Sur le § 7.

33. Puisque l'espace en soy est une chose idéale comme le temps, il faut bien que l'espace hors du monde soit imaginaire, comme les scholastiques mêmes l'ont bien reconnu. Il en est de même de l'espace vuide dans le Monde, que je crois encore être imaginaire, par les raisons que j'ay produites.

34. On m'objecte le vuide inventé par Mr. Guericke de Magdebourg, qui se fait en pompant l'air d'un récipient; et on prétend qu'il y a véritablement du vuide parfait, ou de l'espace sans matière, en partie au moins, dans ce récipient. Les Aristotéliciens et les Cartésiens, qui n'admettent point le véritable vuide, ont répondu à cette expérience de Mr. Guerike, aussi bien qu'à celle de Mr. Torricelli de Florence (qui vuidoit l'air d'un tuyau de verre par le moyen du Mercure), qu'il n'y a point de vuide du tout dans le tuyau ou dans le récipient; puisque le verre a des pores subtils, à travers desquels les rayons de la lumière, ceux de l'aimant, et autres matières tres-minces peuvent passer. Et je suis de leur sentiment, trouvant qu'on peut comparer le récipient à une caisse pleine de trous, qui seroit dans l'eau, dans laquelle il y auroit des poissons, ou d'autres corps grossiers, lesquels en étant ôtés, la place ne laisseroit pas d'être remplie par de l'eau. Il y a seulement cette différence que l'eau, quoiqu'elle soit fluide et plus obéissante que ces corps grossiers, est pourtant aussi pesante et aussi massive, ou même davantage; au lieu que la matière qui entre dans le récipient à la place de l'air, est bien plus mince. Les nouveaux partisans du vuide répondent à cette instance, que ce n'est pas la grossièreté de la matière, mais simplement la quantité, qui fait de la résistance; et par consé-

quent qu'il y a nécessairement plus de vuide, où il y a moins de résistance; on ajoute que la subtilité n'y fait rien, et que les parties du vif-argent sont aussi subtiles et aussi fines que celles de l'eau, et que neanmoins le vif-argent résiste plus de dix fois davantage. A cela je réplique que ce n'est pas tant la quantité de la matière, que la difficulté qu'elle fait de céder, qui fait la résistance. Par exemple, le bois flottant contient moins de matière pesante que l'eau de pareil volume, et néantmoins il résiste plus au bateau que l'eau.

35. Et quant au vif-argent, il contient à la vérité environ quatorze fois plus de matière pesante que l'eau, dans un pareil volume; mais il ne s'ensuit point qu'il contienne quatorze fois plus de matière absolument. Au contraire, l'eau en contient autant; mais prenant ensemble tant sa propre matière, qui est pesante, qu'une matière étrangère non pesante, qui passe à travers de ses pores. Car tant le vif-argent que l'eau, sont des masses de matière pesante, percées à jour, à travers desquelles passe beaucoup de matière non pesante, et qui ne résiste point sensiblement, comme est apparemment celle des rayons de lumière, et d'autres fluides insensibles; tels que celui surtout qui cause luy-même la pesanteur des corps grossiers, en s'écartant du centre où il les fait aller. Car c'est une étrange fiction que de faire toute la matière pesante, et même vers toute autre matière; comme si tout corps attiroit également tout autre corps selon les masses et les distances; et cela par une attraction proprement dite, qui ne soit point dérivée d'une impulsion occulte des corps: au lieu que la pesanteur des corps sensibles vers le centre de la terre, doit être produite par le mouvement de quelque fluide. Et il en sera

de même d'autres pesanteurs, comme de celles des planètes vers le Soleil, ou entre eux. Un corps n'est jamais mu naturellement, que par un autre corps qui le pousse en le touchant; et après cela il continue jusqu'à ce qu'il soit empêché par un autre corps qui le touche. Toute autre opération sur les corps, est ou miraculeuse ou imaginaire.

Sur les § 8 et 9.

36. Comme j'avois objecté que l'espace, pris pour quelque chose de réel et d'absolu sans les corps, seroit une chose éternelle, impassible, indépendante de Dieu; on a tâché d'eluder cette difficulté, en disant que l'espace est une propriété de Dieu. J'ay opposé à cela dans mon Ecrit précédent, que la propriété de Dieu est l'immensité; mais que l'espace, qui est souvent commensuré avec les corps, et l'immensite de Dieu n'est pas la même chose.

37. J'ay encore objecté que, si l'espace est une propriété, et si l'espace infini est l'immensité de Dieu, l'espace fini sera l'étendue ou la mensurabilité de quelque chose finie. Ainsi l'espace occupé par un corps sera l'étendue de ce corps; chose absurde, puisqu'un corps peut changer d'espace, mais qu'il ne peut point quitter son étendue.

38. J'ay encore demandé, si l'espace est une propriété, de quelle chose sera donc la propriété, un espace vuide borné, tel qu'on s'imagine dans le récipient épuisé d'air? Il ne paroist point raisonnable de dire que cet espace vuide, rond ou quarré, soit une propriété de Dieu. Sera-ce donc peut-être la propriété de quelques substances immatérielles, étendues, imaginaires, qu'on se figure (ce semble) dans les espaces imaginaires?

39. Si l'espace est la propriété ou l'affection de la substance qui est dans l'espace, le même espace sera tantost

l'affection d'un corps, tantost d'un autre corps; tantost d'une substance immatérielle, tantost peut-être de Dieu, quand il est vuide de toute autre substance matérielle ou immatérielle. Mais voilà une étrange propriété ou affection, qui passe de sujet en sujet. Les sujets quitteront ainsi leurs accidens comme un habit, afin que d'autres sujets s'en puissent revêtir. Apres cela, comment distinguera-t-on les accidens et les substances?

40. Que si les espaces bornés sont les affections des substances bornées qui y sont, et si l'espace infini est la propriété de Dieu, il faut (chose étrange!) que la propriété de Dieu soit composée des affections des créatures; car tous les espaces finis, pris ensemble, composent l'espace infini.

41. Que si l'on nie que l'espace soit une affection des choses bornées, il ne sera pas raisonnable non plus, que l'espace infini soit l'affection ou la propriété d'une chose infinie. J'avois insinué toutes ces difficultés dans mon Ecrit précédent; mais il ne paroist point qu'on ait tâché d'y satisfaire.

42. J'ay encore d'autres raisons contre l'étrange imagination que l'espace est une propriété de Dieu. Si cela est, l'espace entre dans l'essence de Dieu. Or l'espace a des parties; donc il y auroit des parties dans l'essence de Dieu. *Spectatum admissi.*

43. De plus, les espaces sont tantost vuides, tantost remplis; donc il y aura dans l'essence de Dieu des parties tantost vuides, tantost remplies, et par conséquent sujettes à un changement perpétuel. Les corps remplissans l'espace, rempliroient une partie de l'essence de Dieu, et y seroient commensurés; et dans la supposition du vuide, une partie de l'essence de Dieu sera dans le récipient. Ce Dieu à

parties ressemblera fort au Dieu Stoïcien, qui étoit l'Univers tout entier, considéré comme un Animal divin.

44. Si l'espace infini est l'immensité de Dieu, le temps infini sera l'éternité de Dieu: il faudra donc dire que ce qui est dans l'espace, est dans l'immensité de Dieu, et par conséquent dans son essence; et que ce qui est dans le temps, est dans l'éternité de Dieu. Phrases étranges, et qui font bien connoistre qu'on abuse des termes.

45. En voicy encore une autre instance. L'immensité de Dieu fait que Dieu est dans tous les espaces. Mais si Dieu est dans l'espace, comment peut-on dire que l'espace est en Dieu, ou qu'il est sa propriété? On a bien ouï dire que la propriété soit dans le sujet; mais on n'a jamais ouï dire que le sujet soit dans sa propriété. De même, Dieu existe en chaque temps: comment donc le temps est-il dans Dieu, et comment peut-il être une propriété de Dieu? Ce sont des *Alloglossies* perpétuelles.

46. Il paroist qu'on confond l'immensité ou l'étendue des choses avec l'espace selon lequel cette étendue est prise. L'espace infini n'est pas l'immensité de Dieu; l'espace fini n'est pas l'étendue des corps, comme le temps n'est point la durée. Les choses gardent leur étendue, mais elles ne gardent point toujours leur espace. Chaque chose a sa propre étendue, sa propre durée; mais elle n'a point son propre temps, et elle ne garde point son propre espace.

47. Voicy comment les hommes viennent à se former la notion de l'espace. Ils considèrent que plusieurs choses existent à la fois, et ils y trouvent un certain ordre de coëxistence, suivant lequel le rapport des uns et des autres est plus ou moins simple. C'est leur situation ou distance. Lorsqu'il arrive qu'un de ces coëxistens change de ce rap-

port à une multitude d'autres, sans qu'ils en changent entre eux; et qu'un nouveau venu acquiert le rapport tel que le premier avoit eu à d'autres; on dit qu'il est venu à sa place, et on appelle ce changement un mouvement qui est dans celuy où est la cause immédiate du changement. Et quand plusieurs, ou même tous, changeroient selon certaines règles connues de direction et de vitesse, on peut tousjours déterminer le rapport de situation, que chacun acquiert à chacun; et même celuy que chaque autre auroit ou qu'il auroit à chaque autre, s'il n'avoit point changé, ou s'il avoit autrement changé. Et supposant ou feignant que parmi ces coëxistens il y ait un nombre suffisant de quelquesuns, qui n'ayent point eu de changement en eux, on dira que ceux qui ont un rapport à ces existens fixes, tel que d'autres avoient auparavant à eux, ont eu la même place que ces derniers avoient eue. Et ce qui comprend toutes ces places, est appellé *Espace*. Ce qui fait voir que pour avoir l'idée de la place, et par conséquent de l'espace, il suffit de considérer ces rapports et les règles de leurs changemens, sans avoir besoin de se figurer icy aucune réalité absolue hors des choses dont on considère la situation. Et, pour donner une espèce de définition, *Place* est ce qu'on dit être le même à A et à B, quand le rapport de coëxistence de B, avec C, E, F, G, etc., convient entièrement avec le rapport de coëxistence qu'A a eu avec les mêmes; supposé qu'il n'y ait eu aucune cause de changement dans C, E, F, G, etc. On pourroit dire aussi, sans ecthèse[1]), que *Place* est ce qui est le même en momens différens à des existens, quoique différens, quand leur rapport de coëxistence avec certains existens, qui depuis un de ces momens à l'autre sont sup-

[1]) Sans entrer dans un plus grand détail.

posés fixes, conviennent entièrement. Et *Existens fixes* sont ceux, dans lesquels il n'y a point eu de cause du changement de l'ordre de coëxistence avec d'autres; ou (ce qui est la même chose), dans lesquels il n'y a point eu de mouvement. Enfin, Espace est ce qui résulte des places prises ensemble. Et il est bon icy de considérer la différence qu'il y a entre la place, et entre le rapport de situation du corps qui occupe la place. Car la place d'A et de B est la même; au lieu que le rapport d'A aux corps fixes, n'est pas précisément et individuellement le même que le rapport que B (qui prendra sa place) aura aux mêmes fixes. Et ces rapports conviennent seulement. Car deux sujets différens, comme A et B, ne sauroient avoir précisément la même affection individuelle; un même accident individuel ne se pouvant point trouver en deux sujets, ni passer de sujet en sujet. Mais l'esprit non content de la convenance, cherche une identité, une chose qui soit véritablement la même, et la conçoit comme hors de ces sujets; et c'est ce qu'on appelle icy Place et Espace. Mais cela ne sauroit être qu'idéal, contenant un certain ordre où l'esprit conçoit l'application des rapports: comme l'esprit se peut figurer un ordre consistant en lignes généalogiques, dont les grandeurs ne consisteroient que dans le nombre des générations, où chaque personne auroit sa place. Et si l'on ajoutoit la fiction de la Métempsychose, et si l'on faisoit revenir les mêmes ames humaines, les personnes y pourroient changer de place. Celuy qui a été père ou grand-père, pouvoit devenir fils ou petit-fils, etc. Et cependant ces places, lignes et espaces généalogiques, quoiqu'elles exprimeroient des vérites réelles, ne seroient que choses idéales. Je donneray encore un exemple de l'usage

de l'esprit de se former, à l'occasion des accidens qui sont dans les sujets, quelque chose qui leur réponde hors des sujets. La raison ou proportion entre deux lignes L, et M, peut etre conçue de trois façons: comme raison du plus grand L, au moindre M; comme raison du moindre M, au plus grand L; et enfin comme quelque chose d'abstrait des deux, c'est-à-dire, comme la raison entre L et M, sans considérer lequel est l'antérieur ou le postérieur, le sujet ou l'objet. Et c'est ainsi que les proportions sont considérées dans la Musique. Dans la première considération, L le plus grand est le sujet; dans la seconde, M le moindre est le sujet de cet accident, que les philosophes appellent relation ou rapport. Mais quel en sera le sujet dans le troisième sens? On ne sauroit dire que tous les deux, L et M ensemble, soyent le sujet d'un tel accident; car ainsi nous aurions un accident en deux sujets, qui auroit une jambe dans l'un, et l'autre dans l'autre: ce qui est contre la notion des accidens. Donc il faut dire que ce rapport dans ce troisième sens, est bien hors des sujets; mais que n'étant ny substance ny accident, cela doit être une chose purement idéale, dont la considération ne laisse pas d'être utile. Au reste j'ay fait icy, à-peu-près, comme Euclide, qui ne pouvant pas bien faire entendre absolument ce que c'est que Raison prise dans le sens des Géomètres, définit bien ce que c'est que mêmes Raisons. Et c'est ainsi que, pour expliquer ce que c'est que la Place, j'ay voulu définir ce que c'est que la même Place. Je remarque enfin que les traces des mobiles, qu'ils laissent quelquefois dans les immobiles sur lesquels ils exercent leur mouvement, ont donné à l'imagination des hommes l'occasion de se former cette idée, comme s'il restoit encore quelque trace lors même qu'il n'y a aucune

chose immobile; mais cela n'est qu'idéal, et porte seulement que s'il y avoit là quelque immobile, on l'y pourroit désigner. Et c'est cette analogie qui fait qu'on s'imagine des places, des traces, des espaces, quoyque ces choses ne consistent que dans la vérité des rapports, et nullement dans quelque réalité absolue.

48. Au reste, si l'espace vuide de corps (qu'on s'imagine) n'est pas vuide tout-à-fait, de quoy est-il donc plein? Y a-t-il peut-être des esprits étendus ou des Substances immatérielles, capables de s'étendre et de se resserrer, qui s'y promènent, et qui se pénètrent sans s'incommoder, comme les ombres de deux corps se pénètrent sur la surface d'une muraille? Je vois revenir les plaisantes imaginations de feu Mr. Henry Morus (homme savant et bien intentionné d'ailleurs,) et de quelques autres, qui ont cru que ces Esprits se peuvent rendre impénétrables, quand bon leur semble. Il y en a même eu qui se sont imaginé que l'homme, dans l'état d'intégrité, avoit aussi le don de la pénétration; mais qu'il est devenu solide, opaque et impénétrable par sa chute. N'est-ce pas renverser les notions des choses, donner à Dieu des parties, donner de l'étendue aux Esprits? Le seule principe du besoin de la Raison suffisante, fait disparoistre tous ces spectres d'imagination. Les hommes se font aisément des fictions, faute de bien employer ce grand principe.

Sur le § 10.

49. On ne peut point dire qu'une certaine durée est éternelle; mais on peut dire que les choses qui durent tousjours sont éternelles, en gagnant tousjours une durée nouvelle. Tout ce qui existe du temps et de la duration, étant successif, périt continuellement: et comment une chose pourroit-elle exister éternellement, qui, à parler exactement, n'existe

jamais? Car comment pourroit exister une chose, dont jamais aucune partie n'existe? Du temps n'existent jamais que des instans, et l'instant n'est pas même une partie du temps. Quiconque considérera ces observations, comprendra bien que le temps ne sauroit être qu'une chose idéale; et l'analogie du temps et de l'espace fera bien juger, que l'un est aussi idéal que l'autre. Cependant, si en disant que la duration d'une chose est éternelle, on entend seulement que la chose dure éternellement, je n'ay rien à y redire.

50. Si la réalité de l'espace et du temps est nécessaire pour l'immensité et l'éternité de Dieu; s'il faut que Dieu soit dans des espaces; si être dans l'espace est une propriété de Dieu; Dieu sera en quelque façon dépendant du temps et de l'espace, et en aura besoin. Car l'échappatoire que l'espace et le temps sont en Dieu, et comme des propriétés de Dieu, est déjà fermée. Pourroit-on supporter l'opinion qui soutiendroit que les corps se promènent dans les parties de l'essence divine?

Sur les § 11 et 12.

51. Comme j'avois objecté que l'espace a des parties, on cherche une autre échappatoire, en s'éloignant du sens reçu des termes, et soutenant que l'espace n'a point de parties; parce que ses parties ne sont point séparables, et ne sauroient être éloignées les unes des autres par discerption. Mais il suffit que l'espace ait des parties, soit que ces parties soyent séparables ou non; et on les peut assigner dans l'espace, soit par les corps qui y sont, soit par les lignes ou surfaces qu'on y peut mener.

Sur le § 13.

52. Pour prouver que l'espace, sans les corps, est quelque réalité absolue, on m'avoit objecté que l'Univers ma-

tériel fini, se pourroit promener dans l'espace. J'ay répondu qu'il ne paroist point raisonnable que l'Univers matériel soit fini; et quand on le supposeroit, il est déraisonnable qu'il ait de mouvement, autrement qu'en tant que ses parties changent de situation entre elles: parce qu'un tel mouvement ne produiroit aucun changement observable, et seroit sans but. Autre chose est quand ses parties changent de situation entr'elles; car alors on y reconnoist un mouvement dans l'espace, mais consistant dans l'ordre des rapports, qui sont changés. On réplique maintenant que la vérité du mouvement est indépendante de l'observation; et qu'un vaisseau peut avancer, sans que celuy qui est dedans s'en aperçoive. Je réponds que le mouvement est indépendant de l'observation; mais qu'il n'est point indépendant de l'observabilité. Il n'y a point de mouvement, quand il n'y a point de changement observable. Et même quand il n'y a point de changement observable, il n'y a point de changement du tout. Le contraire est fondé sur la supposition d'un espace réel absolu, que j'ay réfuté démonstrativement par le principe du besoin d'une raison suffisante des choses.

53. Je ne trouve rien dans la définition huitième des principes mathématiques de la nature, ny dans le scholie de cette définition, qui prouve, ou puisse prouver la réalité de l'espace en soy. Cependant j'accorde qu'il y a de la différence entre un mouvement absolu véritable d'un corps, et un simple changement relatif de la situation par rapport à un autre corps Car lorsque la cause immédiate du changement est dans le corps, il est véritablement en mouvement; et alors la situation des autres, par rapport à luy, sera changée par conséquence, quoyque la cause de ce

changement ne soit point en eux. Il est vray qu'à parler exactement, il n'y a point de corps qui soit parfaitement et entièrement en repos; mais c'est de quoy on fait abstraction, en considérant la chose mathématiquement. Ainsi je n'ay rien laissé sans réponse, de tout ce qu'on a allégué pour la réalité absolue de l'espace. Et j'ay démonstré la fausseté de cette réalité par un principe fondamental des plus raisonnables, et des plus éprouvés, contre lequel on ne sauroit trouver aucune exception ny instance. Au reste, on peut juger par tout ce que je viens de dire, que je ne dois point admettre un univers mobile, ny aucune place hors de l'univers matériel.

Sur le § 14.

54. Je ne connois aucune objection à laquelle je ne croye avoir répondu suffisamment. Et quant à cette objection, que l'espace et le temps sont des quantités, ou plutost des choses douées de quantité, et que la situation et l'ordre ne le sont point, je réponds que l'ordre a aussi sa quantité; il a ce qui précède et ce qui suit; il y a distance ou intervalle. Les choses relatives ont leur quantité, aussi bien que les absolues. Par exemple, les Raisons ou proportions dans les Mathématiques, ont leur quantité, et se mesurent par les Logarithmes; et cependant ce sont des Relations. Ainsi quoyque le temps et l'espace consistent en rapports, ils ne laissent pas d'avoir leur quantité.

Sur le § 15.

55. Pour ce qui est de la question, si Dieu a pu créer le Monde plutost, il faut se bien entendre. Comme j'ai démontré que le temps sans les choses n'est autre chose qu'une simple possibilité idéale, il est manifeste que, si quelqu'un disoit que ce même monde qui a été créé effectivement, ait

sans aucun autre changement pu être créé plutost, il ne dira rien d'intelligible. Car il n'y a aucune marque ou différence, par laquelle il seroit possible de connoistre qu'il eût été créé plutost. Ainsi, comme je l'ay déjà dit, supposer que Dieu ait créé le même monde plutost, c'est supposer quelque chose de chimérique. C'est faire du temps une chose absolue, indépendante de Dieu; au lieu que le temps doit coëxister aux créatures, et ne se conçoit que par l'ordre et la quantité de leurs changemens.

56. Mais absolument parlant, on peut concevoir qu'un Univers ait commencé plutost qu'il n'a commencé effectivement. Supposons que notre Univers, ou quelque autre soit représenté par la figure AF, que l'ordonnée AB représente son premier état; et que les ordonnées CD, EF, représentent des états suivans. Je dis qu'on peut concevoir qu'il ait commencé plutost, en concevant la figure prolongée en arrière, et en y adjoutant SRABS. Car ainsi, les choses étant augmentées, le temps sera augmenté aussi. Mais si une telle augmentation est raisonnable et conforme à la sagesse de Dieu, c'est une autre question; et il faut dire que non, autrement Dieu l'auroit faite. Ce seroit comme

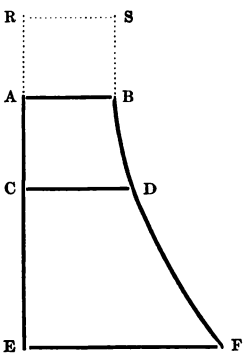

Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere si velit.

Il en est de même de la destruction. Comme on pourroit concevoir quelque chose d'ajouter au commencement, on pourroit concevoir de même quelque chose de retrancher vers la fin. Mais ce retranchement encore seroit déraisonnable.

57. C'est ainsi qu'il paroist comment on doit entendre que Dieu a créé les choses en quel temps il luy a plu; car cela dépend des choses qu'il a résolu de créer. Mais, les choses étant résolues avec leurs rapports, il n'y a plus de choix sur le temps ny sur la place, qui n'ont rien de réel en eux à part, et rien de déterminant, ou même rien de discernable.

58. On ne peut donc point dire, comme l'on fait icy, que la sagesse de Dieu peut avoir eu de bonnes raisons pour créer ce monde dans un tel temps particulier; ce temps particulier pris sans les choses étant une fiction impossible, et de bonnes raisons d'un choix ne se pouvant point trouver là où tout est indiscernable.

59. Quand je parle de ce monde, j'entends tout l'univers des créatures matérielles et immatérielles prises ensemble, depuis le commencement des choses; mais si l'on n'entendoit que le commencement du monde matériel, et si l'on supposoit avant luy des créatures immatérielles, on se mettroit un peu plus à la raison en cela. Car le temps alors étant marqué par les choses qui existeroient déjà, ne seroit plus indifférent, et il y pourroit avoir du choix. Il est vray qu'on ne feroit que différer la difficulté. Car supposant que l'univers entier des créatures immatérielles et matérielles ensemble a commencé, il n'y a plus de choix sur le temps où Dieu le voudroit mettre.

60. Ainsi on ne doit point dire, comme l'on fait icy, que Dieu a créé les choses dans un espace, ou dans un temps particulier, qui luy a plu. Car tous les temps, et tous les espaces, en eux-mêmes, étant parfaitement uniformes et indiscernables, l'un ne sauroit plaire plus que l'autre.

61. Je ne veux point m'arrêter icy sur mon sentiment expliqué ailleurs, qui porte qu'il n'y a point de substances créées entièrement destituées de matière. Car je tiens avec les anciens et avec la raison, que les Anges ou les Intelligences, et les Ames séparées du corps grossier, ont tousjours des corps subtils, quoyqu'elles mêmes soyent incorporelles. La philosophie vulgaire admet aisément toute sorte de fictions; la mienne est plus sévère.

62. Je ne dis point que la matière et l'espace est la même chose; je dis seulement qu'il n'y a point d'espace où il n'y a point de matière, et que l'espace en luy-même n'est point une réalité absolue. L'espace et la matière diffèrent comme le temps et le mouvement. Cependant ces choses, quoyque différentes, se trouvent inséparables.

63. Mais il ne s'ensuit nullement que la matière soit éternelle et nécessaire, sinon en supposant que l'espace est éternel et nécessaire, supposition mal fondée en toutes manières.

Sur les § 16 et 17.

64. Je crois avoir répondu à tout, et j'ay répondu particulièrement à cette objection, qui prétend que l'Espace et le Temps ont une quantité, et que l'ordre n'en a point. Voyez ci-dessus Num. 54.

65. J'ay fait voir clairement que la contradiction est dans l'hypothèse du sentiment opposé, qui cherche une différence là où il n'y en a point. Et ce seroit une iniquité manifeste d'en vouloir inférer que j'ay reconnu de la contradiction dans mon propre sentiment.

Sur le § 18.

66. Il revient icy un raisonnement que j'ay déjà détruit ci-dessus, Num. 17. On dit que Dieu peut avoir de

bonnes raisons pour placer deux cubes parfaitement égaux et semblables; et alors il faut bien, dit-on, qu'il leur assigne leurs places, quoyque tout soit parfaitement égal; mais la chose ne doit point être détachée de ses circonstances. Ce raisonnement consiste en notions incomplettes. Les résolutions de Dieu ne sont jamais abstraites et imparfaites; comme si Dieu décernoit premièrement à créer les deux cubes, et puis décernoit à part où les mettre. Les hommes bornés comme ils sont, sont capables de procéder ainsi; ils résoudront quelque chose, et puis ils se trouveront embarrassés sur les moyens, sur les voyes, sur les places, sur les circonstances. Dieu ne prend jamais une résolution sur les fins, sans en prendre en même temps sur les moyens et sur toutes les circonstances. Et même j'ay montré dans la Théodicée, qu'à proprement parler, il n'y a qu'un seul décret pour l'univers tout entier, par lequel il est résolu de l'admettre de la possibilité à l'existence. Ainsi Dieu ne choisira point de cube, sans choisir sa place en même temps, et il ne choisira jamais entre les indiscernables.

67. Les parties de l'Espace ne sont déterminées et distinguées que par les choses qui y sont: et la diversité des choses dans l'espace détermine Dieu à agir différemment sur différentes parties de l'espace. Mais l'espace pris sans les choses, n'a rien de déterminant, et même il n'est rien d'actuel.

68. Si Dieu est résolu de placer un certain cube de matière, il s'est aussi déterminé sur la place de ce cube; mais c'est par rapport à d'autres portions de matière, et non pas par rapport à l'espace détaché, où il n'y a rien de déterminant.

69. Mais sa sagesse ne permet pas qu'il place en même temps deux cubes, parfaitement égaux et semblables: parce

qu'il n'y a pas moyen de trouver une raison de leur assigner des places différentes; il y auroit une volonté sans motif.

76. J'avois comparé une volonté sans motif, (tel que des raisonnemens superficiels assignent à Dieu), au hazard d'Epicure. On y oppose que le hazard d'Epicure est une nécessité aveugle, et non pas un choix de volonté. Je réplique que le hazard d'Epicure n'est pas une nécessité, mais quelque chose d'indifférent. Epicure l'introduisoit exprés, pour éviter la nécessité. Il est vray que le hazard est aveugle; mais une volonté sans motif ne seroit pas moins aveugle, et ne seroit pas moins due au simple hazard.

Sur le § 19.

71. On répète icy ce qui a déjà été réfuté cy-dessus, Num. 21, que la matière ne sauroit être créée, si Dieu ne choisit point parmi les indiscernables. On auroit raison, si la matière consistoit en Atomes, en corps similaires, ou autres fictions semblables de la philosophie superficielle. Mais ce même grand principe, qui combat le choix entre les indiscernables, détruit aussi ces fictions mal bâties.

Sur le § 20.

72. On m'avoit objecté dans la troisième Réplique (Num. 7 et 8) que Dieu n'auroit point en luy un principe d'agir, s'il étoit déterminé par les choses externes. J'ay répondu que les idées des choses externes sont en luy, et qu'ainsi il est déterminé par des raisons internes, c'est-à-dire, par sa sagesse. Maintenant on ne veut point entendre à propos de quoy je l'ay dit.

Sur le § 21.

73. On confond souvent dans les objections qu'on me fait, ce que Dieu ne veut point, avec ce qu'il ne peut point.

Voyez cy-dessus Num. 9 et plus bas Num. 76. Par exemple, Dieu peut faire tout ce qui est possible; mais il ne veut faire que le meilleur. Ainsi je ne dis point, comme on m'impute ici, que Dieu ne peut point donner des bornes à l'étendue de la matière; mais il y a de l'apparence qu'il ne le veut point, et qu'il a trouvé mieux de ne luy en point donner.

74. De l'étendue à la durée, non *valet consequentia*. Quand l'étendue de la matière n'auroit point de bornes, il ne s'ensuit point que sa durée n'en ait pas non plus, pas même en arrière, c'est-à-dire, qu'elle n'ait point eu de commencement. Si la nature des choses, dans le total, est de croître uniformément en perfection, l'univers des créatures doit avoir commencé. Ainsi il y aura des raisons pour limiter la durée des choses, quand même il n'y en auroit point pour en limiter l'étendue. De plus, le commencement du monde ne déroge point à l'infinité de sa durée *a parte post*, ou dans la suite; mais les bornes de l'univers dérogeroient à l'infinité de son étendue. Ainsi il est plus raisonnable d'en poser un commencement que d'en admettre des bornes; afin de conserver dans l'un et dans l'autre le caractère d'un Auteur infini.

75. Cependant ceux qui ont admis l'éternité du monde, ou du moins, comme ont fait des Théologiens célèbres, la possibilité de l'éternité du monde, n'ont point nié pour cela sa dépendance de Dieu, comme on le leur impute icy sans fondement.

Sur les § 22 et 23.

76. On m'objecte encore icy, sans fondement, que selon moy, tout ce que Dieu peut faire, doit être fait nécessairement. Comme si l'on ignoroit que j'ay réfuté cela

solidement dans la Théodicée, et que j'ay renversé l'opinion de ceux qui soutiennent qu'il n'y a rien de possible que ce qui arrive effectivement; comme ont fait déjà quelques anciens philosophes, et, entr'autres, Diodore chez Cicéron. On confond la nécessité morale, qui vient du choix du meilleur, avec la nécessité absolue; on confond la volonté avec la puissance de Dieu. Il peut produire tout possible, ou ce qu'il n'implique point de contradiction; mais il veut produire le meilleur, outre les possibles. Voyez ce que j'ay dit cy-dessus, Num. 9 et Num. 74.

77. Dieu n'est donc point un agent nécessaire en produisant les créatures, puisqu'il agit par choix. Cependant ce qu'on ajoute icy, est mal fondé, qu'un agent nécessaire ne seroit point un agent. On prononce souvent hardiment et sans fondement, en avançant contre moy des thèses qu'on ne sauroit prouver.

Sur les § 24—28.

78. On s'excuse de n'avoir point dit que l'espace est le *Sensorium* de Dieu, mais seulement comme son *Sensorium*. Il semble que l'un est aussi peu convenable, et aussi peu intelligible que l'autre.

Sur le § 29.

79. L'Espace n'est pas la place de toutes choses, car il n'est pas la place de Dieu; autrement voilà une chose coëternelle à Dieu, et indépendante de luy, et même de laquelle il dépendroit s'il a besoin de place.

80. Je ne vois pas aussi comment on peut dire, que l'Espace est la *place des idées;* car les idées sont dans *l'entendement.*

81. Il est fort étrange aussi de dire que l'Ame de l'Homme est l'ame des images. Les images qui sont dans

l'entendement, sont dans l'esprit; mais s'il étoit l'ame des images, elles seroient hors de luy. Que si l'on entend des images corporelles, comment veut-on que notre esprit en soit l'ame, puisque ce ne sont que des impressions passagères dans le corps dont il est l'ame?

82. Si Dieu sent ce qui se passe dans le monde, par le moyen d'un *Sensorium*; il semble que les choses agissent sur luy, et qu'ainsi il est comme on conçoit l'Ame du Monde. On m'impute de répéter les objections, sans prendre connoissance des réponses; mais je ne vois point qu'on ait satisfait à cette difficulté; on feroit mieux de renoncer tout-à-fait à ce *Sensorium* prétendu.

Sur le § 30.

83. On parle comme si l'on n'entendoit point, comment selon moy *l'Ame est un principe représentatif;* c'est-à-dire, comme si l'on n'avoit jamais ouï parler de mon *harmonie préétablie.*

84. Je ne demeure point d'accord des notions vulgaires, comme si les Images des choses étoient transportées, (conveyed [1]) par les organes jusqu'à l'ame. Car il n'est point concevable par quelle ouverture, ou par quelle voiture, ce transport des images depuis l'organe jusques dans l'ame se peut faire. Cette notion de la philosophie vulgaire n'est point intelligible, comme les nouveaux Cartésiens l'ont assez montré. L'on ne sauroit expliquer comment la substance immatérielle est affectée par la matière: et soutenir une chose non intelligible là-dessus, c'est recourir à la notion scholastique chimérique de je ne say quelles *espèces intentionelles* inexplicables, qui passent des organes dans l'ame.

1) Clarke: The soul discerns things, by having the images of things conveyed to it through the organs of sense.

Ces Cartésiens ont vu la difficulté, mais ils ne l'ont point résolue: ils ont eu recours à un concours de Dieu tout particulier, qui seroit miraculeux en effet; mais je crois avoir donné la véritable solution de cet énigme.

85. De dire que Dieu discerne les choses qui se passent, parce qu'il est présent aux substances, et non pas par la dépendance que la continuation de leur existence a de luy, et qu'on peut dire envelopper une production continuelle; c'est dire des choses non intelligibles. La simple présence, ou la proximité de coëxistence, ne suffit point pour entendre comment ce qui se passe dans un être, doit répondre à ce qui se passe dans un autre être.

86. Par après c'est donner justement dans la doctrine qui fait de Dieu l'ame du monde, puisqu'on le fait sentir les choses non pas par la dépendance qu'elles ont de luy, c'est-à-dire, par la *production continuelle* de ce qu'il y a de bon et de parfait en elles, mais par une manière de sentiment; comme l'on s'imagine que notre ame sent ce qui se passe dans le corps. C'est bien dégrader la connoissance divine.

87. Dans la vérité des choses, cette manière de sentir est entièrement chimérique, et n'a pas même lieu dans les ames. Elles sentent ce qui se passe hors d'elles, par ce qui se passe en elles, répondant aux choses de dehors; en vertu de l'harmonie que Dieu a préétablie par la plus belle et la plus admirable de toutes ses productions; qui fait que chaque substance simple en vertu de sa nature, est, pour ainsi dire, une concentration et un miroir vivant de tout l'univers suivant son point de vue. Ce qui est encore une des plus belles, et des plus incontestables preuves de l'existence de Dieu; puisqu'il n'y a que Dieu, c'est-à-dire

la cause commune, qui puisse faire cette harmonie des choses. Mais Dieu même ne peut sentir les choses par le moyen, par lequel il les fait sentir aux autres. Il les sent, parce qu'il est capable de produire ce moyen; et il ne les feroit sentir aux autres, s'il ne les produisoit luy-même toutes consentantes; et s'il n'avoit ainsi en soy leur représentation; non comme venant d'elles, mais parcequ'elles viennent de luy, et parce qu'il en est la cause efficiente et exemplaire. Il les sent, parce qu'elles viennent de luy, s'il est permis de dire qu'il les sent; ce qui ne se doit, qu'en dépouillant le terme de son imperfection, qui semble signifier qu'elles agissent sur luy. Elles sont, et luy sont connues, parce qu'il les entend et veut, et parce que ce qu'il veut, est autant que ce qui existe. Ce qui paroist d'autant plus, parce qu'il les fait sentir les unes aux autres, et qu'il les fait sentir mutuellement par la suite des natures, qu'il leur a données une fois pour toutes, et qu'il ne fait qu'entretenir suivant les loix de chacune à part; lesquelles bien que différentes, aboutissent à une correspondance exacte des résultats. Ce qui passe toutes les idées qu'on a eues vulgairement de la perfection divine et des ouvrages de Dieu, et les élève au plus haut degré; comme Mr. Bayle a bien reconnu, quoyqu'il ait cru, sans sujet, que cela passe le possible.

88. Ce seroit bien abuser du Texte de la Sainte Ecriture, suivant lequel Dieu se repose de ses ouvrages, que d'en inférer qu'il n'y a plus de production continuée. Il est vray qu'il n'y a point de production de substances simples nouvelles; mais on auroit tort d'en inférer que Dieu n'est maintenant dans le monde, que comme l'on conçoit que l'ame est dans le corps, en le gouvernant seulement par sa

présence, sans un concours nécessaire pour le faire continuer son existence.

Sur le § 31.

89. L'harmonie ou correspondance entre l'ame et le corps, n'est pas un miracle perpétuel, mais l'effet ou la suite d'un miracle primigène fait dans la création des choses, comme sont toutes les choses naturelles. Il est vray que c'est une merveille perpétuelle, comme sont beaucoup de choses naturelles.

90. Le mot d'harmonie préétablie est un terme de l'Art, je l'avoue; mais non pas un terme qui n'explique rien, puisqu'il est expliqué fort intelligiblement, et qu'on n'oppose rien qui marque qu'il y ait de la difficulté.

91. Comme la nature de chaque substance simple, Ame ou veritable Monade, est telle, que son état suivant est une conséquence de son état précédent; voilà la cause de l'Harmonie toute trouvée. Car Dieu n'a qu'à faire que la substance simple soit une fois et d'abord une Représentation de l'Univers, selon son point de vue: car de cela seul il suit qu'elle le sera perpétuellement, et que toutes les substances simples auront tousjours une harmonie entre elles, parce qu'elles représentent tousjours le même univers.

Sur le § 32.

92. Il est vrai que, selon moy, l'ame ne trouble point les loix du corps, ny le corps celles de l'ame, et qu'ils s'accordent seulement, l'un agissant librement, suivant les règles des causes finales, et l'autre agissant machinalement, suivant les loix des causes efficientes. Mais cela ne déroge point à la liberté de nos ames, comme on le prétend icy. Car tout Agent qui agit avec choix suivant les causes finales, est libre quoy qu'il arrive qu'il s'accorde avec celuy

qui n'agit que par des causes efficientes sans connoissance, ou par machine; parce que Dieu prévoyant ce que la cause libre feroit, a réglé d'abord sa machine, en sorte qu'elle ne puisse manquer de s'y accorder. Monsieur Jaquelot a fort bien résolu cette difficulté dans un de ses livres contre Mr. Bayle, et j'en ay cité le passage dans la Théodicée, Part I, § 63. J'en parleray encore plus bas, Num. 124.

Sur le § 33.

93. Je n'admets point que toute Action donne une nouvelle force à ce qui pâtit. Il arrive souvent dans le concours des corps, que chacun garde sa force; comme lorsque deux corps durs égaux concourent directement. Alors la seule direction est changée, sans qu'il y ait du changement dans la force; chacun des corps prenant la direction de l'autre, et retournant avec la même vitesse qu'il avoit déjà eue.

94. Cependant je n'ay garde de dire qu'il soit surnaturel de donner une nouvelle force à un corps; car je reconnois qu'un corps reçoit souvent une nouvelle force d'un autre corps, qui en perd autant de la sienne. Mais je dis seulement qu'il est surnaturel que tout l'univers des corps reçoive une nouvelle force; et ainsi qu'un corps gagne de la force, sans que d'autres en perdent autant. C'est pourquoy je dis aussi qu'il est insoutenable que l'ame donne de la force au corps; car alors tout l'univers des corps recevoit une nouvelle force.

95. Ce dilemme qu'on fait icy, est mal fondé, parce que, selon moy, il faut ou que l'homme agisse surnaturellement, ou que l'homme soit une pure machine comme une montre. Car l'homme n'agit point surnaturellement, et son corps est véritablement une machine, et n'agit que machi-

nalement; mais son ame ne laisse pas d'être une cause libre.

Sur les § 34 et 35.

96. Je me remets aussi à ce qui a été ou sera dit dans ce présent Ecrit, Num. 82, 86 et 111, touchant la comparaison entre Dieu et l'Ame du Monde; et comment le sentiment qu'on oppose au mien, fait trop approcher l'un à l'autre.

Sur le § 36.

97. Je me rapporte aussi à ce que je viens de dire, touchant l'Harmonie entre l'Ame et le Corps. Num. 89 et suiv.

Sur le § 37.

98. On me dit que l'Ame n'est pas dans le cerveau, mais dans le *Sensorium*, sans dire ce que c'est que ce *Sensorium*. Mais supposé que ce *Sensorium* soit étendu, comme je crois qu'on l'entend, c'est tousjours la même difficulté; et la question revient si l'Ame est diffuse par tout cet étendu, quelque grand ou quelque petit qu'il soit; car le plus ou moins de grandeur n'y fait rien.

Sur le § 38.

99. Je n'entreprends pas ici d'établir ma dynamique, ou ma doctrine des forces; ce lieu n'y seroit point propre. Cependant je puis fort bien répondre à l'objection qu'on me fait icy. J'avois soutenu que les forces actives se conservent dans le monde. On m'objecte que deux corps mous, ou non élastiques, concourant entre eux, perdent de leur force. Je réponds que non. Il est vray que les touts la perdent par rapport à leur mouvement total; mais les parties la reçoivent, étant agitées intérieurement par la force du concours ou du choc. Ainsi ce déchet n'arrive qu'en

apparence. Les forces ne sont point détruites, mais dissipées parmi les parties menues. Ce n'est pas les perdre, mais c'est faire comme font ceux qui changent la grosse monnoye en petite. Je demeure cependant d'accord que la quantité du mouvement ne demeure point la même, et en cela j'approuve ce qui se dit pag. 341 de l'Optique de Mr. Newton, quon cite icy. Mais j'ay montré ailleurs, qu'il y a de la différence entre la quantité du mouvement et la quantité de la force.

Sur le § 39.

100. On m'avoit soutenu que la force décroissoit naturellement dans l'univers corporel, et que cela venoit de la dépendance des choses, (troisième Réplique, sur les § 13 et 14.) J'avois demandé dans ma troisième Réponse, qu'on prouvât que ce défaut est une suite de la dépendance des choses. On esquive de satisfaire à ma demande, en se jetant sur un incident, et en niant que ce soit un défaut; mais que ce soit un défaut ou non, il falloit prouver que c'est une suite de la dépendance des choses.

101. Cependant il faut bien que ce qui rendroit la machine du monde aussi imparfaite que celle d'un mauvais horloger, soit un défaut.

102. On dit maintenant que c'est une suite de l'inertie de la matière; mais c'est ce qu'on ne prouvera pas non plus. Cette inertie mise en avant, et nommée par Keppler, et répétée par Descartes dans ses Lettres, et que j'ay employée dans la Théodicée, pour donner une image et en même temps un échantillon de l'imperfection naturelle des créatures, fait seulement que les vitesses sont diminuées, quand les matières sont augmentées; mais c'est sans aucune *diminution des forces.*

Sur le § 40.

103. J'avois soutenu, que la dépendance de la machine du monde d'un auteur divin, est plutost cause que ce défaut n'y est point et que l'ouvrage n'a point besoin d'être redressé; qu'il n'est point sujet à se détraquer; et enfin, qu'il ne sauroit diminuer en perfection. Je donne maintenant à deviner aux gens, comment on en peut inférer, comme on fait icy, qu'il faut, si cela est, que le monde matériel soit *infini et éternel*, sans aucun commencement; et que Dieu doit tousjours avoir créé autant d'hommes et d'autres espèces, qu'il est possible d'en créer.

Sur le § 41.

104. Je ne dis point que l'espace est un *ordre ou une situation* qui rend les choses *situables*; ce seroit parler galimatias. On n'a qu'à considérer mes propres paroles, et à les joindre à ce que je viens de dire cy-dessus, Num. 47, pour montrer comment l'esprit vient à se former l'idée de l'espace, sans qu'il faille qu'il y ait un Etre réel et absolu, qui y réponde, hors de l'esprit et hors des rapports. Je ne dis donc point que l'espace est un ordre ou une situation, mais un *ordre des situations*, ou selon lequel les situations sont rangées, et que l'espace abstrait est cet ordre des situations, conçues comme possibles. Ainsi c'est quelque chose d'idéal. Mais il semble qu'on ne me veut point entendre. J'ay répondu déjà icy, Num. 54, à l'objection qui prétend qu'un ordre n'est point capable de quantité.

105. On objecte icy que le temps ne sauroit être un ordre des choses successives, parce que la quantité du temps peut devenir plus grande ou plus petite, l'ordre des successions demeurant le même. Je réponds que cela n'est point: car si le temps est plus grand, il y aura plus d'états

successifs pareils interposés; et s'il est plus petit, il y en aura moins, puisqu'il n'y a point de vuide ny de condensation ou de pénétration, pour ainsi dire, dans les temps, non plus que dans les lieux.

106. Je soutiens que sans les créatures, l'immensité et l'éternité de Dieu ne laisseroient pas de subsister, mais sans aucune dépendance ny des temps ny des lieux. S'il n'y avoit point de créatures, il n'y auroit ny temps ny lieux, et par conséquence point d'espace actuel. L'immensité de Dieu est indépendante de l'espace, comme l'éternité de Dieu est indépendante du temps. Elles portent seulement à l'égard de ces deux ordres de choses, que Dieu seroit présent et coëxistant à toutes les choses qui existeroient. Ainsi je n'admets point ce qu'on avance icy, que si Dieu seul existoit, il y auroit *temps et espace*, comme à présent. Au lieu qu'alors, à mon avis, ils ne seroient que dans les idées, comme des simples possibilités. L'immensité et l'éternité de Dieu sont quelque chose de plus éminent que la durée et l'étendue des créatures, non seulement par rapport à la grandeur, mais encore par rapport à la nature de la chose. Ces attributs divins n'ont point besoin de choses hors de Dieu, comme sont les lieux et les temps actuels. Ces vérités ont été assez reconnues par les théologiens et par les philosophes.

Sur le § 42.

107. J'avois soutenu que l'opération de Dieu, par laquelle il redresseroit la machine du monde corporel, prête par sa nature (à ce qu'on prétend) à tomber dans le repos, seroit un miracle. On a répondu que ce ne seroit point une opération miraculeuse, parce qu'elle seroit ordinaire, et doit arriver assez souvent. J'ay répliqué que ce n'est pas

l'usuel ou le non usuel, qui fait le miracle proprement dit, ou de la plus grande espèce, mais de surpasser les forces des créatures; et que c'est le sentiment des théologiens et des philosophes. Et qu'ainsi on m'accorde au moins, que ce qu'on introduit, et que je désapprouve, est un miracle de la plus grande espèce, suivant la notion reçue, c'est-à-dire, qui surpasse les forces créées; et que c'est justement ce que tout le monde tâche d'éviter en philosophie. On me répond maintenant que c'est appeller de la raison à l'opinion vulgaire. Mais je réplique encore que cette opinion vulgaire, suivant laquelle il faut éviter, en philosophant, autant qu'il se peut, ce qui surpasse les natures des créatures, est très-raisonnable. Autrement rien ne sera si aisé que de rendre raison de tout en faisant survenir une divinité, *Deum ex Machina*, sans se soucier des natures des choses.

108. D'ailleurs, le sentiment commun des théologiens ne doit pas être traité simplement en opinion vulgaire. Il faut de grandes raisons pour qu'on ose y contrevenir, et je n'en vois aucune icy.

109. Il semble qu'on s'écarte de sa propre notion, qui demandoit que le miracle soit rare, en me reprochant, (quoyque sans fondement) sur le § 31, que l'harmonie préétablie seroit un miracle perpétuel, si ce n'est qu'on ait voulu raisonner contre moy *ad hominem*.

Sur le § 43.

110. Si le miracle ne diffère du naturel que dans l'apparence et par rapport à nous, en sorte que nous appellions seulement miracle ce que nous observons rarement, il n'y aura point de différence interne réelle, entre le miracle et le naturel; et, dans le fond des choses, tout sera également naturel, ou tout sera également miraculeux. Les théologiens

auront-ils raison de s'accommoder du premier, et les Philosophes du second?

111. Cela n'ira-t-il pas encore à faire de Dieu l'Ame du Monde, si toutes ses opérations sont naturelles, comme celles que l'ame exerce dans le corps? Ainsi Dieu sera une partie de la Nature.

112. En bonne philosophie et en saine théologie, il faut distinguer entre ce qui est explicable par les natures et les forces des créatures, et ce qui n'est explicable que par les forces de la substance infinie. Il faut mettre une distance infinie entre l'opération de Dieu qui va au-delà des forces des natures, et entre les opérations des choses qui suivent les loix que Dieu leur a données, et qu'il les a rendues capables de suivre par leurs natures, quoyqu'avec son assistance.

113. C'est par-là que tombent les attractions proprement dites, et autres opérations inexplicables par les natures des créatures, qu'il faut faire effectuer par miracle, ou recourir aux absurdités, c'est-à-dire, aux qualités occultes scholastiques, qu'on commence à nous débiter sous le spécieux nom de forces, mais qui nous ramènent dans le royaume des ténèbres. C'est, *inventa fruge glandibus vesci.*

114. Du temps de Mr. Boyle, et d'autres excellens hommes qui fleurissoient en Angleterre sous les commencemens de Charles II, on n'auroit pas osé nous débiter des notions si creuses. J'espère que ce beau temps reviendra sous un aussi bon Gouvernement que celuy d'à présent, et que les esprits un peu plus divertis par le malheur des temps, retourneront à mieux cultiver les connoissances solides. Le capital de Mr. Boyle étoit d'inculquer que tout se faisoit méchaniquement dans la physique. Mais c'est un

malheur des hommes, de se dégoûter enfin de la raison même, et de s'ennuyer de la lumière. Les chimères commencent à revenir et plaisent, parce qu'elles ont quelque chose de merveilleux. Il arrive dans le pays philosophique ce qui est arrivé dans le pays poëtique. On s'est lassé des Romans raisonnables, tels que la Clélie Françoise ou l'Aramène Allemande; et on est revenu depuis quelque temps aux Contes des Fées.

115. Quant aux mouvemens des corps célestes, et, plus encore, quant à la formation des plantes et des animaux, il n'y a rien qui tienne du miracle, excepté le commencement de ces choses. L'organisme des animaux est un méchanisme, qui suppose une préformation divine; ce qui en suit, est purement naturel, et tout-à-fait méchanique.

116. Tout ce qui se fait dans le corps de l'homme et de tout animal, est aussi méchanique que ce qui se fait dans une montre. La différence est seulement telle qu'elle doit être entre une machine d'une invention divine, et entre la production d'un ouvrier aussi borné que l'homme.

Sur le § 44.

117. Il n'y a point de difficulté chez les théologiens sur les miracles des Anges; il ne s'agit que de l'usage du mot. On pourra dire que les Anges font des miracles, mais moins proprement dits, ou d'un ordre inférieur. Disputer là-dessus seroit une question de nom. On pourra dire que cet Ange qui transportoit Habacuc par les airs, qui remuoit le lac de Bethesda, faisoit un miracle; mais ce n'étoit pas un miracle du premier rang, car il est explicable par les forces naturelles des Anges, supérieures aux notres.

Sur le § 45.

118. J'avois objecté qu'une Attraction proprement dite, ou à la scholastique, seroit une opération en distance, *sans moyen.* On répond icy qu'une *Attraction sans moyen* seroit une contradiction. Fort bien; mais comment l'entend-on donc, quand on veut que le soleil, à travers d'un espace vuide, attire le globe de la terre? Est-ce Dieu qui sert de moyen? Et ce seroit un miracle, s'il y en a jamais eu; cela surpasseroit les forces des créatures.

119. Ou sont-ce peut-être quelques substances immatérielles, ou quelques rayons spirituels, ou quelque accident sans substance, quelque espèce, comme intentionelle, ou quelque autre je ne sais quoy, qui doit faire ce moyen prétendu? — Choses dont il semble qu'on a encore bonne provision en tête, sans assez les expliquer.

120. Ce moyen de communication est, dit-on, invisible, intangible, non méchanique. On pouvoit ajouter avec le même droit, inexplicable, non intelligible, précaire, sans fondement, sans exemple.

121. Mais il est régulier, dit-on, il est constant, et par conséquent naturel. Je réponds qu'il ne sauroit être régulier sans être raisonnable; et qu'il ne sauroit être naturel, sans être explicable par les natures des créatures.

122. Si ce moyen, qui fait une véritable attraction, est constant, et en même temps inexplicable par les forces des créatures, et s'il est véritable avec cela, c'est un miracle perpétuel; et s'il n'est pas miraculeux, il est faux. C'est une chose chimérique, une qualité occulte scholastique.

123. Il seroit comme le cas d'un corps allant en rond, sans s'écarter par la tangente, quoyque rien d'explicable ne l'empêchât de le faire. Exemple que j'ay déjà allégué,

et auquel on n'a pas trouvé à propos de répondre, parce qu'il montre trop clairement la différence entre le véritable naturel, d'un côté, et entre la qualité occulte chimérique des écoles, de l'autre côté.

Sur le § 46.

124. Les forces naturelles des corps sont toutes soumises aux loix méchaniques, et les forces naturelles des esprits sont toutes soumises aux loix morales. Les premières suivent l'ordre des causes efficientes; et les secondes suivent l'ordre des causes finales. Les premières opèrent sans liberté, comme une montre; les secondes sont exercées avec liberté, quoyqu'elles s'accordent exactement avec cette espèce de montre, qu'une autre cause libre, supérieure, a accommodée avec elles par avance. J'en ay déjà parlé, Num. 92.

125. Je finis par un point qu'on m'a opposé au commencement de ce quatrième Ecrit, où j'ay déjà répondu ci-dessus, Num. 18, 19, 20. Mais je me suis réservé d'en dire encore davantage en concluant. On a prétendu d'abord que je commets une pétition de principe. Mais de quel principe, je vous en prie? Plût à Dieu qu'on n'eût jamais supposé des principes moins clairs! Ce principe est celuy du besoin d'une raison suffisante, pour qu'une chose existe, qu'un événement arrive, qu'une vérité ait lieu. Est-ce un principe qui ait besoin de preuves? On me l'avoit même accordé, ou fait semblant de l'accorder, au second Num. du troisième Ecrit: peut-être, parce qu'il auroit paru trop choquant de le nier; mais ou l'on ne l'a fait qu'en paroles, ou l'on se contredit, ou l'on se rétracte.

126. J'ose dire que sans ce grand principe, on ne sauroit venir à la preuve de l'existence de Dieu, ni rendre raison de plusieurs autres vérités importantes.

127. Tout le monde ne s'en est-il point servi en mille occasions? Il est vray qu'on l'a oublié par négligence en beaucoup d'autres; mais c'est là justement l'origine des chimères, comme par exemple, d'un temps ou d'un espace absolu réel, du vuide, des atomes, d'une attraction à la scholastique, de l'influence physique entre l'ame et le corps, et de mille autres fictions, tant de celles qui sont restées de la fausse persuasion des anciens, que de celles qu'on a inventées depuis peu.

128. N'est-ce pas à cause de la violation de ce grand principe, que les anciens se sont déjà moqués de la déclinaison sans sujet des atomes d'Epicure? Et j'ose dire que *l'Attraction* à la scholastique qu'on renouvelle aujourd'huy, et dont on ne se moquoit pas moins il y a 30 ans ou environ, n'a rien de plus raisonnable.

129. J'ay souvent défié les gens de m'apporter une instance contre ce grand principe, un exemple non contesté, où il manque; mais on ne l'a jamais fait, et on ne le fera jamais. Cependant il y a une infinité d'exemples où il réussit; et même, il réussit dans tous les cas connus où il est employé. Ce qui doit faire juger raisonnablement qu'il réussira encore dans les cas inconnus, ou qui ne deviendront connus que par son moyen; suivant la maxime de la philosophie expérimentale, qui procède *a posteriori*; quand même il ne seroit point d'ailleurs justifié par la pure raison, ou *a priori*.

130. Me nier ce grand principe, c'est faire encore d'ailleurs comme Epicure, réduit à nier cet autre grand principe, qui est celuy de la contradiction, savoir que toute énonciation intelligible doit être vraye, ou fausse. Chrysippe s'amusoit à le prouver contre Epicure; mais je ne crois pas

avoir besoin de l'imiter, quoyque j'aye déjà dit cy-dessus ce qui peut justifier le mien, et quoyque je puisse dire encore quelque chose là-dessus, mais qui seroit peut-être trop profond pour convenir à cette présente contestation. Et je crois que des personnes raisonnables et impartiales m'accorderont, que d'avoir réduit son Adversaire à nier ce principe, c'est l'avoir mené *ad absurdum*.

LVIII.

Leibniz à Des-Maizeaux.

Hanovre, ce 21 d'Aoust 1716.

Mr. Je dois vous remercier de ce que vous prenés en main mes intérests. J'ay eu autresfois l'honneur de quelque commerce avec vous, tant du vivant de Mr. Bayle qu'après sa mort, quand vous m'avés demandé si j'avois quelques lettres de cet excellent homme, qui mériteroient d'être publiées. Mais je vous avois répondu, Mr., que celles que j'avois receues de luy, avoient esté très-courtes, et n'avoient été que des aveus de la réception de mes réponses à ses objections, où il avoit répliqué par aprés dans ses ouvrages, excepté ma dernière réponse à laquelle je ne sais s'il a répliqué. Car il ne s'en est rien trouvé dans ce qu'il a fait imprimer depuis. C'est pourquoy je vous avois envoyé cette dernière réponse qui n'a pas encore paru en public, pour vous donner occasion de vous informer, si Mr. Bayle y a répliqué, ce qui ne paroist point, puisque je n'en ay rien appris depuis.

Mais pour venir à ce dont il s'agit présentement, j'espère que vous aurés receu ce qui s'est passé entre Mr. Clarke et moy, jusqu'à son quatrième papier inclusivement, auquel

je réponds plus amplement qu'aux autres, pour éclaircir la chose à fond et pour m'approcher de la fin de la dispute. Madame la princesse de Galles recevra maintenant le reste de cette réponse, et je vous envoye aussi maintenant, Mr., la moitié de la copie. Vous en aurés l'autre moitié par la poste prochaine: l'un et l'autre vous doit venir par les mains de Mr. Zollmann. J'espère qu'il y a beaucoup de gens en Angleterre qui ne seront pas de l'avis de Mr. Newton ou de Mr. Clarke sur la philosophie, et qui ne gousteront point les attractions proprement dites, ny le vuide, ny le *sensorium* de Dieu, ny cette imperfection de l'Univers, qui oblige Dieu de le redresser de temps en temps, ny la nécessité, où les sectateurs de Newton se trouvent de nier le grand principe du besoin d'une raison suffisante, par lequel je les bats en ruine.

Pour ce qui est de la traduction de la Théodicée, j'espère que Madame la Princesse de Galles permettra bien qu'on la luy dédie, et même qu'on marque dans la dédicace ou dans quelque mot de préface, qu'en la faisant on a voulu satisfaire à ce qu'Elle désiroit. J'attends ses sentimens là-dessus.

Il sera peut-être bon de savoir qui en sera le Traducteur. Car vous savés, Monsieur, combien les Anglois sont délicats maintenant sur le style, et peut-être S. A. R. voudroit en être informée elle-même de peur qu'on ne luy impute d'avoir mal choisi. Il est vray que pour moy, je me repose, Mr., sur votre choix, et sur votre surintendance, si vous voulés bien pousser votre bonté si loin.

Je pourrois peutestre aussi marquer quelques endroits où je voudrois faire quelque petit changement. J'espère aussi qu'on aura un exemplaire complet; car j'en ay veu

où il manquoit quelque chose aux additions. On le pourra juger par la liste des pièces additionnelles, qui se trouve à la seconde page, immédiatement avant la préface. Je souhaitterois de mériter vostre soin obligeant, et je suis etc.

P. S. Si vous en avés occasion, Mr., je vous supplie de faire mes complimens à Mr. Coste que je remercie d'avoir fait publier mes petites remarques sur les ouvrages de Mylord Shaftesbury. Mr. le Secrétaire d'Etat Stanhope m'a marqué de les avoir veues, et S. E. paroissoit de les avoir goûtées.

LIX.

La princesse de Galles à Leibniz.

Hamptoncourt, le $\frac{17}{28}$ Aoust 1716.

Je vous suis très-obligée, Monsieur, de la relation de la bataille des Impériaux. J'en ay régalé Madame qui est tousjours mal informée. Je n'ay pas vu encore Dr. Clarke. Il est arrivé depuis hier en ville, et je luy rendray vos papiers la semaine qui vient. Md. K. et l'Abbé Conti ont pris la peine de m'en perdre beaucoup. Je me flatte que vous réparerez cette perte. L'Abbé est à Oxford pour se consoler des cruautés de son ambassadrice. Le pauvre philosophe est tousjours maltraité entre les mains de l'amour.

Que dites-vous de ce procès des princes du sang en France contre les bâtards? Il n'y a personne qui vous estime tant que Caroline.

LX.

La princesse de Galles à Leibniz.

Hamptoncourt, le $\frac{20}{31}$ d'Aoust 1716.

J'ay receu par la poste passée deux de vos lettres, Monsieur, avec l'inclose pour docteur Clarke. Pour la lettre dont vous me parlez avant votre départ pour Pirmont, je ne l'ay pas reçue. Mr. Clarke n'est pas à Londres, ainsi j'aurois soin du papier jusqu'à son retour.

Je rends grâces à Dieu de la bonne santé du Roy, et j'espère que le repos et le plaisir de jouir de son air natal, le remettra tout-à-fait. Vous aurés trouvé sans doute beaucoup de plaisir d'être dans la bonne compagnie de Mr. Stanhope. C'est un homme savant sans le vouloir paroistre, à ce que l'on dit.

Je vous suis fort obligée des relations que vous m'avez envoyées de la victoire du prince Eugène. L'Infant de Portugal s'y est trouvé et a très-bien payé de sa personne. J'ay vu un homme qui m'a dit qu'il traduiroit votre incomparable Théodicée, et qu'il me la dédieroit, ce que j'ay accepté avec beaucoup de plaisir. Je croy que Mr. Clarke y répondra. Tant mieux, puisque la vérité ne peut être assez épluchée. J'espère qu'on verra bientost traduit le livre.

Je voudrois de tout mon coeur que votre dispute avec le chevalier Newton fût finie, ou qu'elle n'eût jamais été commencée. J'ay peur que l'histoire de la Maison n'en patisse. Flamstead m'a promis un papier pour montrer que vous aviez la victoire sur le chevalier Newton; mais il est très-long à la produire, et je crains que son grand âge ne le fasse aller à l'autre monde avant cela.

Je lis avec plaisir les réponses que vous m'avez adressées pour Mr. Clarke. Je ne sais ce qu'il y pourra répondre. C'est un homme d'une vivacité la plus grande et d'une éloquence, selon moy, qui est incomparable. J'espère que le Roy vous mènera dans ce pays, et que j'aurai le plaisir de vous entendre parler ensemble. Je vous dis encore qu'on me fera beaucoup d'honneur de me faire paroistre de quelque manière qu'il vous plaira dans la dédicace de la Théodicée.

Le prince seroit ravi s'il pouvoit faire paroistre dans l'employ que le Roy luy a confié, qu'il mérite ce glorieux titre d'être le fils de ce grand Roy. Je vous prie d'aller voir mon fils souvent. Je voudrois le voir aussi parfait dans son espèce que vous avez le plaisir de voir votre Théodicée. Caroline.

LXI.

Leibniz à la Princesse de Galles.

Hanovre, cet 11 de Septembre 1716.

Madame. Je suis de retour de Bronsvic depuis quelques jours, où j'ay fait un peu ma cour vers la fin de la foire; et je me suis donné l'honneur d'en écrire à Votre Altesse Royale, et de luy envoyer la relation de Mgr le Prince de Bevern, que Mgr le duc Régent me donna luy-même pour cet effect. J'ay été aussi quelquesfois chez Madame la Princesse de Bevern, sœur de l'Impératrice; et je trouve cette princesse aussi heureuse que sa sœur, à cela près que son mari s'expose d'avantage maintenant: il est vray que l'Empereur ne l'a pas fait moins. On espère que

Temeswar ne tiendra pas longtemps; et quelquesuns se flattent qu'on pourra encore assiéger la ville de Belgrade. Mais si l'on avoit eu ce dessein, je crois qu'on auroit commencé par Belgrade. Cependant si Temeswar se rendoit bientôt, et si la saison continuoit d'être favorable, peutêtre pourroit-on se résoudre encore au second siége, mais qui deviendra sans doute plus difficile par le délay.

Les nouvelles de Corfou sont assés variables. Les frères et sœurs ont eu grand sujet de craindre pour le Général Schulenbourg. Cependant on croit maintenant que la ville tenoit encore bon, et qu'il avoit la mer libre pour recevoir du secours, et pour pouvoir sortir au besoin. On espère même qu'à l'arrivée des vaisseaux Espagnols et Portugais les Vénitiens pourront être en état d'attaquer avec succés la flotte Turque, et obliger ces barbares de quitter l'Isle. J'ay vû à Bronsvic un autre Général Schulenbourg, qui est au service du Roy de Sicile et qui paroissoit craindre pour Corfou; mais il y a de l'apparence que la Porte Ottomane ayant appris la grande défaite de Peterwardein, rappellera les trouppes débarquées dans l'Isle de Corfou, pour les employer à mieux couvrir ses propres états menacés par les Impériaux.

Votre Altesse Royale aura sans doute esté informée des étranges déportemens du Marquis de Langallerie, que j'ay connu à Berlin, où il me parut assés raisonnable; mais les malheurs luy ont tourné la tête. On m'écrit de Vienne qu'ayant été interrogé devant les Commissaires de l'Empereur, il a avoué d'abord son traité avec le Turc; mais il a adjouté qu'il n'y avoit point eu de guerre alors entre l'Empereur et les Ottomans, et qu'il avoit eu sujet de croire qu'il n'y en auroit point. Que depuis qu'il étoit sorti du

service de France, il n'avoit jamais eu engagement avec des ennemis de Sa Majesté Impériale, que son dessein avoit été de faire la guerre au Pape comme à un ennemi de Jésus-Christ, de livrer le Pape aux Turcs, et la ville de Rome à l'Empereur. Que les Turcs luy avoient promis en échange un Royaume dans quelque isle de la Méditerranée, et que l'échange d'un prestre contre un Royaume n'auroit point été mauvais. Les Commissaires ont eu de la peine à s'empêcher de rire. Quelquesuns disent que le prétendu Prince de Linange, qui est aussi arrivé à Vienne, est un fils naturel d'un Comte de Linange; d'autres prétendent qu'il est gentilhomme du Poitou, et qu'aprés avoir fait mille fourberies en France, il est venu en Hollande, se disant premièrement Prince député des pirates de Madagascar, qui tranchent de souverains dans cette grande Isle; et puis il a voulu faire le Messie ou du moins le précurseur du Messie des Juifs, et a trouvé des fous qui luy ont donné de l'argent. On croit donc qu'il y a de la malice dans son fait, mais de la folie dans celuy du Marquis.

Le Roy a trouvé un successeur du Baron de la Hontane, mais d'une autre espèce, c'est le Comte de Brandebourg. On dit qu'il est d'une bonne famille du Luxembourg, et que s'étant fait Capucin dans sa jeunesse, il est parvenu jusqu'à être confesseur de la Reine Douairière d'Espagne. Il m'a raconté luy-même, qu'étant ami du Comte de Melgar, Amirante de Castille, qu'on voulut attirer au service de Bourbon sous prétexte de l'envoyer Ambassadeur en France, mais dans le dessein de le mettre en prison, il luy écrivit une lettre pour l'en avertir, et que cette lettre estant tombée enfin entre les mains du parti du Duc d'Anjou, il fut pris prisonnier et mené en France. Je me souviens que la

gazette a parlé d'un Capucin mis en prison pour affaires d'état. Il est resté dans la bastille jusqu'à la paix, et alors il a été relaché. Mais depuis étant désaccoûtumé de la manière de vivre Capucin, il a quitté la religion Romaine avec le Froc, et Madame de Kielmansegg luy a obtenu une pension du Roy. Maintenant il est souvent à la table de Sa Majesté, et comme luy et l'Abbé Buquoy ont été compagnons de bastille, j'espère qu'ils s'accorderont mieux que l'Abbé et le Baron. S'il luy étoit permis depuis qu'il a quitté le métier de rompre le sceau de la confession, il nous pourroit dire, si la Reine d'Espagne n'a pas été tentée d'épargner une grande guerre à l'Europe par un *peccadillo*, comme quelquesuns le voudroient peutêtre appeller.

Je suis fort obligé à V. A. R. de la permission qu'Elle a donnée de luy dédier la traduction de la Théodicée, et de parler dans la dédicace de l'approbation qu'Elle a donnée à ce dessein. Je ne connois pas encor la personne qui l'a entrepris, mais je souhaite qu'elle écrive en style Anglois, qui puisse avoir l'approbation des connoisseurs. Car les Anglois sont fort delicats, même par rapport au style, et ils ont raison: car cette délicatesse contribue beaucoup à faire exprimer nettement et agréablement les pensées. Je ne saurois juger de l'élégance Angloise, mais il me semble que je puis juger au moins de la netteté des expressions. M. Clarke n'en manque pas asseurément, mais nous verrons bientôt, si elle est accompagnée de sincérité, et s'il est homme à donner les mains à la vérité: cela luy feroit plus d'honneur sans doute, que les détours, qu'il pourroit prendre pour s'en exemter. S'il continue à me disputer le grand principe *que rien n'arrive sans qu'il y ait une raison suffisante pourquoy il arrive, et pourquoy ainsi plutôt qu'autrement*, et

s'il prétend encore que quelque chose peut arriver par un *Mere Will of God*, sans aucun motif, sentiment réfuté parfaitement dans la Théodicée, et encore dans mon dernier écrit, il faudra l'abandonner à son sens, ou plutost à son obstination. Car il est difficile que dans les fonds de l'ame il n'en soit touché; mais je crois que le public ne l'en tiendra point quitte. Cependant j'espère encore le meilleur: surtout puisque le tout s'agit sous les yeux de V. A. R. qu'il n'est pas aisé de tromper. , Au reste je suis etc.

P. S. Les Anglois admirent Monseigneur le Duc de Cornouaille; ils souhaiteroient seulement qu'il eût auprès de luy quelque page ou valet Anglois choisi.

LXII.

Leibniz à la princesse de Galles.

(Sans date.)

Madame. Tout ce que j'apprends d'agréable et touchant à V. A. R. et Mgr le prince, me donne une sensible joye. — Un nommé Mr. Clément que j'ay connu secrétaire de l'Ambassade Angloise à Vienne et que j'ay trouvé très-bien intentionné, m'écrit en ces termes: *It is very remarkable to see how much the courteous and affable behaviour of their Royal Highnesses at Hamptoncourt has gained upon the people of all the country round, who daily flock in multitudes to see them, and return extremely satisfied with the liberties allowed them to gratify their curiosity* etc. On m'a dit que les Jacobites à qui on avoit fait la grâce de

leur parler, ont esté si charmés qu'à leur retour ils ont déchiré le pourtrait du prétendant. J'espère que dans peu V. A. R. donnera encore un coup mortel au mauvais parti. Après cela vous n'auriez qu'à faire un jour le tour des provinces dans la belle saison pour y étendre vos conquestes et ramener les esprits. On dit déjà que ceux d'Oxford commencent à faire pénitence. Il ne leur sera point aisé de remédier aux maux qu'ils ont faits: mais ils pourront cesser à en faire, et se tourner même à faire des fruits dignes de la pénitence.

Votre jeune prince icy chasse des rats et fait aussi des conquestes comme père et mère. Tous les Anglois qui l'ont vu, en partent charmés. Je monstray hier à Mr. Dalrymple, Ecossois, un vieux diplome en original écrit en lettres d'or sur du parchemin d'une couleur de pourpre, fait à Rome en l'an 972, c'est-à-dire il y a 744 ans, encore bien conservé, qui contient le douaire que l'empereur Otton II constitue à son Epouse. M. Dalrymple me raconta qu'on en avoit parlé en sa présence chez le jeune prince, et quelquesuns de la compagnie ayant rapporté la chose sans pouvoir nommer cette princesse, que le jeune prince en avoit d'abord suggéré le nom, disant que c'estoit Theophanie, princesse de Constantinople. Mais ses manières obligeantes le font encore plus aimer que son savoir ne le fait admirer. Il avoit dit à Mr. Dalrypmle prest à partir qu'il n'avoit été qu'un moment icy et qu'il seroit bien aise de le voir davantage, et là-dessus Mr. Dalrymple s'est arresté. Quand Mr. Clément dont j'ay parlé cy-dessus, prit congé d'icy, le prince luy dit: «Je suis fâché que nous ne pouvons pas bien converser ensemble»; car Mr. Clément avoit de la peine à parler François. Il est effectivement fâcheux que cet

aimable prince ne se peut pas bien exprimer en Anglois comme il voudroit.

Les sermons de Mr. l'Abbé Conti pourroient donner matière à un Roman philosophique. Quoyqu'il m'ait quitté pour Mr. Newton, je ne laisse pas de le plaindre. Il est vray que je ne puis que louer l'Ambassadrice. Je ne croyois pas qu'il fût permis en Italie de faire cortège aux dames dans de telles circonstances. Si l'Ambassadeur ne s'en fâche point, il faut qu'il croye que les philosophes sont sans conséquence. Oui, sans doute, ceux de mon âge.

Toute notre Eglise Angloise part aujourd'huy dans la personne de M. Blackburn, chapelain du Roy, doyen d'Exon. Il a réputation de bien prêcher, et d'ailleurs il ne manque ny de savoir ny de zèle. Je luy ay dit hier quand il prenoit congé de moy, que j'espérois de luy écrire bientost des lettres où je retrancherois de son nom. Il m'entendoit. C'est que les évêques ne signent et ne sont nommés que par leur nom de Baptême sans le nom de famille. Et je luy souhaite un tel poste.

Le temps s'est un peu remis au beau, et j'espère que le Roy en profitera tout comme il faut, Sa M^té^ se portant bien. Si la Reine de Prusse fût allée avec au Ghœur, apparemment le Roy son époux seroit venu la quérir. Il y a encore des gens qui s'imaginent qu'il pouvoit rendre une visite au Roy qui se trouve si proche de ses Etats; mais la chose paroist très-douteuse. Et il y a des gens auprès de ce prince, qui ne le pressent point de s'abboucher avec le Roy de la Grande Bretagne.

C'est une chose surprenante qu'au point de tenter la descente on a changé, soit que le Czar est résolu de tourner ses forces contre les Turcs, soit qu'on ait pris ses mesures

trop pour des résolutions. Le Magistrat de Hambourg, à la sollicitation du Résident de Sa Mté Czarienne, a arresté un Seigneur qu'on dit être parent de Mazeppa. Mais le Ministre de Suède le réclame, disant qu'il est au service du Roy de Suède. On dit qu'il est riche, et a prêté de l'argent au Roy de Suède.

Une personne considérable des Pays-Bas qui m'écrit quelquesfois, nie que notre M. de Brandebourg ait été confesseur de la Reine douairière d'Espagne. Ce n'est pas luy-même aussi qui me l'ait dit. Mais je ne voy rien qui le rende incroyable. Il est tousjours vray qu'il est d'un esprit aisé et qui donne du contentement au Roy. Je ne say s'il accompagnera Sa Mté en Angleterre. L'Abbé Buquoy ne voudroit point le faire (dit-il), quand il pourroit. Il se met quelquesfois sur ses grands chevaux, et donne le pion à tout le monde. Il se plaint que le Roy ne l'écoute pas assez sérieusement, car il voudroit être le Réformateur du genre humain, et croit que le Roy pourroit seconder ses grands desseins, s'il en avoit envie. Il n'a pas laissé d'accompagner Sa Mté au Chœur.

Pour moy je travaille fort et ferme à mon histoire qui m'occupera bien encore une bonne partie de l'année qui vient. Ainsi je n'espère point d'aller si tost en Angleterre. Rien ne me pourroit donner plus d'envie d'y aller que les bontés de V. A. R.; mais comme je ne l'espère point bientost, je ne say si je peux l'espérer après; car il n'y a pas grand après à espérer chez moy.

Je verray comment Mr. Clarke me répondra. S'il ne m'accorde pas entièrement ce grand axiome receu que rien n'arrive sans qu'il y ait une raison suffisante pourquoy il arrive plutost ainsi qu'autrement, je ne me pourrois em-

pêcher de douter de sa sincérité, et s'il l'accorde, à Dieu la philosophie de Mr. Newton. Je suis etc.

LXIII.

La princesse de Galles à Leibniz.

Hamptoncourt, le $\frac{4}{15}$ de Septembre 1716.

Je serois ravie, Monsieur, si l'on estoit content dans ce pays icy de la manière qu'on reçoit tout le monde, et Whigs et Tories, à Hamptoncourt. Docteur Blackburn est arrivé et m'a longtemps parlé de mon fils qu'il trouve assez bien élevé. Mais il est extrêmement surpris qu'on ne luy apprend pas l'Anglois. Ce n'est pas ma faute, et je crains qu'on n'attende si longtemps, jusqu'à ce que le temps sera passé pour apprendre la prononciation. Un Evêque est fort malade. Ainsy votre prophétie paroist s'accomplie, que le bon homme devient Evêque.

Je suis fâchée de voir que vous renvoyez pour si longtemps votre voyage pour icy. Vous pourriez travailler à l'histoire à Londres comme à Hanovre, et vos amis pourroient avoir le plaisir de se réjouir de votre conversation. Je représenterois avec plaisir le Collège de la Sorbonne, pourveu que j'eusse le plaisir de vous y entretenir, et d'estre, quoyque très-ignorante, témoin de vos disputes avec Mr. Clarke. Vous me trouverez comme tousjours la même personne qui vous estime infiniment. Caroline.

LXIV.

La princesse de Galles à Leibniz.

Hamptoncourt, le $\frac{8}{19}$ de Septembre 1716.

Quoyque je vous aye déjà répondu à votre dernière lettre, Monsieur, je vous écris par commission pour M. Clarke, à qui j'ay parlé et lû avec luy vos papiers. Il semble que vous voulez les faire imprimer. Il m'a instamment priée de vous persuader qu'en cas que vous eussiez la volonté de les faire imprimer, vous vouliez faire mettre les papiers dans la langue dans laquelle ils ont été écrits, et qu'il vous promettoit la même chose de son côté.

Il y a beaucoup de bruit icy pour les Evêques qui sont restés dans les intérests du feu Roy Jacques. J'ay envoyé un petit pamphlet à M. l'Evêque d'Osnabruck qu'il aura, je ne doute pas, la bonté de vous donner.

J'ay été extrêmement contente aujourd'huy de l'entretien du docteur Clarke, qui m'a réfuté le chapitre de Bayle des Manichéens. Je souhaite infiniment de vous voir ensemble, et j'espère que vous me choisirez quand vous voudrez vous voir seul à seul pour parler. Je seray toujours infiniment de vos amies. Caroline.

LXV.

1.

Leibniz à Mademoiselle de Klenck dame de la chef d'or de l'impératrice Amalie.

Hanovre, le 20 Septembre 1716.

Mademoiselle. Fondé sur les belles espérances que j'avois conçues des bonnes grâces et des desseins de l'Em-

pereur dont vous même m'avez procuré des déclarations, je travaillois fort et ferme à achever mon ouvrage historique qui est presque fini, pour me disposer à retourner à Vienne l'année qui vient avec l'aide de Dieu, mais une nouvelle surprenante de la suppression de mes gages me met dans une grande incertitude. Je n'en veux parler ny écrire à aucun des ministres, mais je recours aux bontés de notre incomparable impératrice pour tâcher de prévenir le mal, s'il est encore temps. Mais si l'affaire est faite et si elle est faite conformément aux intentions de l'Empereur, il faut que je prenne mes mesures là-dessus le mieux que je pourray. Car de faire le suppliant après cela, cela me paroist indigne de moy. Ayez la bonté, Mademoiselle, d'adjouter à toutes vos bontés passées celle de me tirer de cet embarras, sans en parler à d'autres qu'à l'impératrice. Il n'y a que M. Théobald Schottel à qui j'en ay écrit. Il est honneste homme, et il ménagera la chose. Je suis etc.

2.

Leibniz à l'impératrice Amalie.

Hanovre, le 20 Septembre 1716.

Sacrée Majesté. Il n'y a pas longtemps que Votre Majesté impériale m'a fait savoir de la part de l'Empereur que ce grand Monarque estoit tout porté à la continuation des grâces qu'il m'a accordées, et même à l'exécution du projet qui les devoit augmenter, d'une société des sciences, où Sa Majesté imp. et catholique m'avoit témoigné du penchant, quand j'avois l'honneur de l'approcher à Vienne. Fondé là-dessus je travaille fort et ferme à dépêcher mon

grand ouvrage de l'histoire de l'Empire d'Occident depuis le commencement de Charlemagne jusqu'à la fin de Henri le Saint, qui est un intervalle de plus de deux siècles et demi, où sera enveloppée la partie la plus obscure et la plus difficile de cette histoire d'une manière qui sera, comme j'ose dire, sans exemple en ce genre. Je me prépare aussi à pouvoir retourner à Vienne, quand le Roy de la Grande Bretagne aura repassé la mer. Et pendant (que) je suis dans ces pensées, on me mande tout d'un coup que mes gages établis par un décret de Sa M^té^ Impériale doivent estre supprimés.

Si cela étoit fondé sur les besoins de la guerre, je m'en consolerois par la nécessité publique qui ne feroit point de tort à ma réputation. Mais on me mande que la cour impériale veut augmenter les gages des conseillers actuels aux dépens des titulaires, et qu'on me veut comprendre sous le nombre des derniers malgré le décret de l'Empereur, malgré mes services actuels, et malgré la double taxe très-grande qu'il m'a fallu payer pour estre conseiller Actuel, et les dépenses considérables où j'ay été assujetti, ce qui absorbe toute utilité de ce que j'ay tiré jusqu'icy des gages de Sa M^té^ Impériale, sans parler de la perte de deux années que j'ay employées à Vienne et qui à l'âge que je suis, me doivent être d'un prix que je ne saurois estimer.

Et quant à mes services j'ose dire que presque dès ma jeunesse j'en ay rendu quelques par mes travaux, lorsque déjà le chancelier Hocher, les Comtes de Koenigseck et de Cauniz et d'autres grands ministres se sont servis de mon zèle; il est notoire par mon *Codex juris gentium* que j'ay fait des découvertes importantes et inconnues auparavant sur les droits de l'Empire, et Sa Ma^té^ Imp. et Cath.

se souvient peut-être que j'ay déterré (trouvé) le premier *in forma* toute la disposition de Charles Quint sur Florence, et que j'ay là-dessus tout le procès-verbal, par lequel on prouve incontestablement que Florence y est qualifiée ville impériale, ce qui contient la clef de tout, fait voir pourquoi ce pays n'est pas un fief, mais un *allodium* de l'Empire. (Ce procès-verbal) ne se trouve point à Vienne, ny dans les Archives, ny dans la Bibliothèque de Sa M^té^ Impériale, où j'ay rencontré un simple fragment de ces actes, qui ne contient pas cette clause importante comme l'exemplaire entier que je possède. Lors aussi que j'étois à Vienne dernièrement, des Ministres de Sa M^té^ Impériale m'ont employé à quelques travaux pour le service impérial. Et le Monarque même à bien voulu me charger de quelque chose. Mais quand il n'y auroit rien de tout cela, le grand ouvrage que je suis sur le point d'achever, d'une partie considérable de l'histoire de l'Empire, devroit, ce semble, passer pour un service réel, puisqu'il est très-important pour les droits de l'Empire, sans parler du projet que j'avois fait pour recueillir ces droits à l'exemple de la France et d'autres nations. Et j'avois cru effectivement que la qualité de conseiller Aulique actuel et les gages qu'on m'avoit accordés, ne seroient qu'un commencement de ce que je pouvois espérer de la généreuse et gracieuse disposition du Monarque que je me flattois d'avoir le bonheur de servir.

Mais si la nouvelle qu'on vient de me donner estoit véritable, ce seroit un coup qui me dérangeroit extrêmement, et outre la honte d'être dégradé, pour ainsi dire, que je n'aurois point essuyée, si je n'avois été jamais recue, je suis retardé dans la course de mes bonnes intentions d'une manière fort sensible. Car fondé sur les déclarations de

Sa M^té^ verbales et par écrit, je commençois à enroller des gens d'un mérite singulier et qui n'auroient pas même demandé de gage, pour être de la société impériale des sciences, quand on viendroit à la fondation effective. Mais maintenant cette suppression feroit tomber tout mon crédit.

Je me flatte encore que la nouvelle qu'on m'en a donnée, ne sera point fondée ou du moins que ce règlement où l'on m'aura voulu comprendre, aura été fait sans qu'on en ait parlé particulièrement à Sa M^té^ Impériale sur ma personne. Et cela me fait faire cette tentative pour apprendre ses sentimens et pour prévenir le tort qu'on me pourroit faire malgré luy. Mais si elle est inutile et si j'apprends que l'Empereur m'a condamné, je n'oserois l'importuner par des placets ou mémoires et autres mes services, et à l'âge où je suis, j'aurois honte de faire le sollicitant. Mais mon zèle n'en sera point diminué quand même on m'ôteroit les moyens d'exercer assez ce zèle, et quand on m'obligeroit de changer de mesures après le changement de mes espérances.

Comme Votre Majesté Impériale a eu beaucoup de bonté pour un ancien serviteur, j'ay crû que je pouvois recourir à Sa protection sur un point qui regarde presque tout ce peu de vie qui me reste, et que je dois régler sur le résultat de cette affaire. Et je suis avec dévotion etc.

3.

Mademoiselle de Klenck, dame de la clef d'or, à Leibniz.

Vienne, le 30 de Septembre 1716.

Je suis si persuadée, Monsieur, que la nouvelle que l'on vous a donnée de la suppression des gages dont vous

jouissez icy, est absolument fausse, que j'ay résolu avec nostre ami Théobald d'empêcher que Sa M^té^ l'impératrice n'agisse en aucune façon jusqu'à ce que nous voyons si le quartier que l'on doit payer en quinze jours, sera refusé. Alors l'on pourrait demander l'explication d'une pareille nouveauté. Oserois-je vous dire que vous avez des correspondants icy, dont je crois les lumières fort bornées, et qui de toutes façons ne vous font point d'honneur? Je crains mesme qu'ils ne feroient pas un très-bon usage de la confiance que vous pourriez avoir en eux, par rapport à la mauvaise situation de leur fortune, surtout Mr. de Corswaren, à qui l'empereur ne donnne plus d'andience, et Mr. Spedazzi. Ce sont des avanturiers qui se font honneur à la vérité de vostre amitié, mais qui, s'il est permis de parler si clairement, ne la méritent pas. Nostre ami qui est parfaitement honneste homme, a hésité à nous donner cet avis, mais je ne crois rien hazarder à vous le mander, espérant que vous n'en ferez point d'usage qui me pût estre désagréable, et au bout du compte ces messieurs n'ont guère l'attention de ce qui que ce soit. Si je n'estois pas autant de vos amies que je le suis, je ne vous ferois point un détail qui ne convient guère à mon humeur. Je donnerai vostre mémoire à l'impératrice dès que j'en aurai l'occasion, et je ne négligerai rien de ce qui pourra estre utile à vos intérests auxquelles je ne trouve pourtant que vostre présence qui puisse les mettre entièrement en bon estat.

Le siège de Temeswar trîne en longueur, et les Turcs font tous les efforts imaginables pour le faire lever. Je souhaite qu'ils n'y réussissent pas, mais la saison est fort avancée. Je suis plus que personne, Monsieur, etc.

LXVI.

La princesse de Galles à Leibniz.

Hamptoncourt, le $\frac{15}{26}$ de Septembre 1716.

J'espère que vous aurez receu, Monsieur, mes remercîments de la relation que vous m'avez envoyée du prince de Bevern. Je luy trouve un si bel Allemand que je l'ay envoyé à Madame. Je ne puis m'empêcher d'avoir pitié du pauvre Langallerie. Je crois qu'une tête plus forte que la siennne auroit eu de la peine à résister aux impertinences de Mad. sa femme. Je souhaiterois le pauvre homme dans les petites maisons. J'ay veu le père Brandenbourg à La Haye il y a deux ans. Il nous pouvoit dire beaucoup de nouvelles de sa Reine, puisque ce Monsieur a esté employé dans les intrigues de cette princesse et de Mr. le Régent de France.

J'ay donné au Dr. Clarke vos papiers, et il me fait un recueil de tout. Je n'ay pas encore vu la traduction de votre incomparable livre. J'ay receu comme un grand honneur que la dédicace doit estre à moy. La réponse me sera aussi dédiée. Je voudrois que vous puissiez être en connoissance avec Mr. Clarke. Vous le goûteriez asseurément. Je désire plus encore que les Anglois, d'avoir quelqu'un auprès de mon fils à luy apprendre l'Anglois. Dieu m'est témoin que ce n'est pas ma faute. Je me flatte de vous voir icy avec le Roy, et vous me trouverez toujours la même. Caroline.

LXVII.

Le ministre de Bothmar à Leibniz.

Hamptoncourt, ce $\frac{16}{27}$ Octobre 1716.

Monsieur. Je vois avec beaucoup de plaisir par l'honneur de vostre lettre du 9me de ce mois, l'assiduité avec laquelle vous continués à travailler à votre illustre ouvrage. Je ne doute pas que Mess. de Bernstorf et de Stanhope ne s'employent en revanche efficacement pour vous faire avoir au retour du Roy du Göhr de la place que vous souhaités icy d'Historiographe de S. M. — Tout le monde conviendra aisément que personne ne la mérite à plus juste titre que vous, non seulement par vos connoissances, mais plus particulièrement encore pour l'ouvrage dont je viens de parler.

LXVIII.

La princesse de Galles à Leibniz.

Hamptoncourt, le $\frac{18}{29}$ Octobre 1716.

J'accompagne de ce peu de lignes, Monsieur, la réponse du Docteur Clarke. Je souhaite que vous la trouviez du moins agréable, si vous ne la trouvez pas bonne. J'ay fait connoissance avec un homme qui vous admire beaucoup, qui est l'Archevêque de Dublin. Je répondray à vos lettres la poste qui vient, et je seray tousjours la même pour vous. Caroline.

LXIX.

Cinquième Ecrit de Clarke.

Comme un Discours diffus n'est pas une marque d'un esprit clair, ni un moyen propre à donner des idées claires aux Lecteurs, je tâcherai de répondre à ce cinquième Ecrit d'une manière distincte, et en aussi peu de mots qu'il me sera possible.

1—20. Il n'y a aucune ressemblance entre une balance mise en mouvement par des poids ou par une impulsion, et un esprit qui se meut, ou qui agit, par la considération de certains motifs. Voici en quoi consiste la différence. La balance est entièrement passive, et par conséquent sujette à une nécessité absolue; au lieu que l'esprit non seulement reçoit une impression, mais encore agit; ce qui fait l'essence de la liberté. Supposer que, lorsque différentes manières d'agir paroissent également bonnes, elles ôtent entièrement à l'esprit le pouvoir d'agir, comme les poids égaux empêchent nécessairement une balance de se mouvoir: c'est nier qu'un esprit ait en lui-même un principe d'action, et confondre *le pouvoir d'agir avec l'impression que les motifs font sur l'esprit,* en quoi il est tout-à-fait passif. Le motif, ou la chose, que l'esprit considère, et qu'il a en vue, est quelque chose d'externe. L'impression que ce motif fait sur l'esprit, est la qualité perceptive, dans laquelle l'esprit est passif. Faire quelque chose après, ou en vertu de cette perception, est la faculté de se mouvoir de soi-même, ou d'agir. Dans tous les Agens animés, c'est la *Spontanéité,* et dans les Agens intelligens, c'est proprement ce que nous appellons Liberté. L'erreur où l'on tombe sur cette matière, vient de ce qu'on ne distingue pas soig-

neusement ces deux choses, de ce que l'on confond le motif avec le principe d'action, de ce que l'on prétend que l'esprit n'a point d'autre principe d'action que le motif, quoique l'esprit soit tout-à-fait passif en recevant l'impression du motif. Cette doctrine fait croire que l'esprit n'est pas plus actif, que le seroit une balance, si elle avoit d'ailleurs la faculté d'apercevoir les choses: ce que l'on ne peut dire sans renverser entièrement l'idée de la liberté. Une balance poussée des deux côtés par une force égale, ou pressée des deux côtés par des poids égaux, ne peut avoir aucun mouvement. Et supposé que cette balance reçoive la faculté d'apercevoir, en sorte qu'elle sache qu'il lui est impossible de se mouvoir, ou qu'elle se fasse illusion, en s'imaginant qu'elle se meut elle-même, quoiqu'elle n'ait qu'un mouvement communiqué; elle se trouveroit précisément dans le même état, où le savant Auteur suppose que se trouve un Agent libre, dans tous les cas d'une indifférence absolue. Voici en quoi consiste la fausseté de l'argument dont il s'agit ici. La balance, faute d'avoir en elle-même un principe d'action, ne peut se mouvoir lorsque les poids sont égaux; mais un Agent libre, lorsqu'il se présente deux ou plusieurs manières d'agir, également raisonnables et parfaitement semblables, conserve encore en lui-même le pouvoir d'agir, parce qu'il a la faculté de se mouvoir. De plus, cet Agent libre peut avoir de très-bonnes et de très-fortes raisons, pour ne pas s'abstenir entièrement d'agir; quoique peutêtre il n'y ait aucune raison, qui puisse déterminer qu'une certaine manière d'agir vaut mieux qu'une autre. On ne peut donc soutenir que, supposé que deux différentes manières de placer certaines particules de matière fussent également bonnes et raisonnables, Dieu ne pourroit

absolument, ni conformément à sa sagesse, les placer d'aucune de ces deux manières, faute d'une raison suffisante, qui pût le déterminer à choisir l'une préférablement à l'autre: on ne peut, dis-je, soutenir une telle chose, sans faire Dieu un Etre purement passif; et par conséquent il ne seroit point Dieu, ou le Gouverneur du monde. Et quand on nie la possibilité de cette supposition, savoir, qu'il peut y avoir deux parties égales de matière, dont la situation peut être également bien transposée, on n'en sauroit alléguer d'autre raison que cette pétition de principe; savoir, qu'en ce cas-là ce que le savant Auteur dit d'une raison suffisante, ne seroit pas bien fondé. Car sans cela, comment peut-on dire qu'il est impossible que Dieu puisse avoir de bonnes raisons pour créer plusieurs particules de matière parfaitement semblables en différens lieux de l'univers? Et en ce cas-là, puisque les parties de l'espace sont semblables, il est évident que si Dieu n'a point donné à ces parties de matière des situations différentes dès le commencement, il n'a pu en avoir d'autre raison que sa *seule volonté*. Cependant on ne peut pas dire avec raison, qu'une telle volonté est une volonté sans aucun motif; car les bonnes raisons que Dieu peut avoir de créer plusieurs particules de matière parfaitement semblables, doivent par conséquent lui servir de motif pour choisir (ce qu'une balance ne sauroit faire) l'une de deux choses absolument indifférentes; c'est-à-dire, pour mettre ces particules dans une certaine situation, quoiqu'une situation tout-à-fait contraire eût été également bonne.

La Nécessité, dans les questions philosophiques, signifie toujours une Nécessité absolue. La Nécessité hypothétique, et la Nécessité morale, ne sont que des manières de parler

figurées; et à la rigueur philosophique, elles ne sont point une Nécessité. Il ne s'agit pas de savoir si une chose doit être, lorsque l'on suppose qu'elle est ou qu'elle sera: c'est ce qu'on appelle une Nécessité hypothétique. Il ne s'agit pas non plus de savoir, s'il est vrai qu'un Etre bon, et qui continue d'être bon, ne sauroit faire le mal: ou si un Etre sage ne sauroit agir d'une manière contraire à la sagesse: ou si une personne qui aime la vérité, et qui continue de l'aimer, peut dire un mensonge; c'est ce que l'on appelle une Nécessité morale. Mais la véritable et la seule question philosophique touchant la liberté, consiste à savoir, si la cause ou le principe immédiat et physique de l'action est réellement dans celui que nous appellons l'Agent; ou si c'est quelque autre raison suffisante qui est la véritable cause de l'action, en agissant sur l'Agent, et en faisant qu'il ne soit pas un véritable Agent, mais un simple Patient. On peut remarquer ici, en passant, que le savant Auteur contredit sa propre hypothèse, lorsqu'il dit que la volonté ne suit pas toujours exactement l'entendement pratique, parce qu'elle peut quelquefois trouver des raisons pour suspendre sa résolution. Car ces raisons-là ne sont-elles pas le dernier jugement de l'entendement pratique?

21—25. S'il est possible que Dieu produise, ou qu'il ait produit deux portions de matière parfaitement semblables, de sorte que le changement de leur situation seroit une chose indifférente? — Ce que le savant auteur dit d'une *Raison suffisante*, ne prouve rien. En repondant à ceci, il ne dit pas, comme il le devroit dire, qu'il est impossible que Dieu fasse deux portions de matière tout-à-fait semblables; mais que sa sagesse ne lui permet pas de le faire. Comment fait-il cela? Pourra-t-il prouver qu'il n'est pas possible que

Dieu puisse avoir de bonnes raisons pour créer plusieurs parties de matière parfaitement semblables en différens lieux de l'Univers? La seule preuve qu'il allègue, est qu'il n'y auroit aucune raison suffisante, qui pût déterminer la volonté de Dieu à mettre une de ces parties de matière dans une certaine situation plutôt que dans une autre. Mais si Dieu peut avoir plusieurs bonnes raisons pour créer plusieurs parties de matière tout-à-fait semblables, l'indifférence de leur situation suffira-t-elle pour en rendre la création impossible, ou contraire à sa sagesse? Il me semble que c'est formellement supposer ce qui est en question. On n'a point répondu à un autre argument de la même nature, que j'ai fondé sur l'indifférence absolue de la première détermination particulière du mouvement au commencement du monde.

26—32. Il semble qu'il y ait ici plusieurs contradictions. On reconnoit que deux choses tout-à-fait semblables seroient véritablement deux choses; et nonobstant cet avenu, on continue de dire qu'elles n'auroient pas le *principe d'Individuation:* et dans le IV. Ecrit, § 6, on assure positivement, qu'elles ne seroient q'une *même chose sous deux noms.* Quoique l'on reconnoisse que ma supposition est possible, on ne veut pas me permettre de faire cette supposition. On avoue que les parties du temps et de l'espace sont parfaitement semblables en elles-mêmes; mais on nie cette ressemblance lorsqu'il y a des corps dans ces parties. On compare les différentes parties de l'espace qui coëxistent, et les différentes parties successives du Temps, à une ligne droite, qui coupe une autre ligne droite en deux points coïncidents, qui ne sont qu'un seul point. On soutient que l'espace n'est que l'ordre des choses qui coëxistent: et

cependant on avoue que le monde matériel peut être borné d'où il s'ensuit qu'il faut nécessairement qu'il y ait un espace vuide au-delà du Monde. On reconnoît que Dieu pouvoit donner des bornes à l'Univers; et après avoir fait cet aveu, on ne laisse pas de dire que cette supposition est non seulement déraisonnable et sans but, mais encore une fiction impossible; et l'on assure qu'il n'y a aucune raison possible qui puisse limiter la quantité de la matière. On soutient que le mouvement de l'Univers tout entier ne produiroit aucun changement; et cependant on ne répond pas à ce que j'avoit dit, qu'une augmentation ou une cessation subite du mouvement du Tout, causeroit un choc sensible à toutes les parties. Et il n'est pas moins évident qu'un mouvement circulaire du Tout produiroit une force centrifuge dans toutes les parties. J'ai dit que le Monde matériel doit être mobile, si le Tout est borné: on le nie, parce que les parties de l'espace sont immobiles: donc le Tout est infini et existe nécessairement. On soutient que le mouvement renferme nécessairement un changement relativ de situation dans un corps par rapport à d'autres corps; et cependant on ne fournit aucun moyen d'éviter cette conséquence absurde, savoir, que la mobilité d'un corps dépend de l'existence d'autres corps; et que si un corps existoit seul, il seroit incapable de mouvement ou que les parties d'un corps qui circule (du Soleil par exemple) perdroient la force centrifuge, qui naît de leur mouvement circulaire, si toute la matière extérieure qui les environne, étoit annihilée. Enfin, on soutient que l'infinité de la matière est l'effet de la volonté de Dieu; et cependant on approuve la doctrine de Descartes, comme si elle étoit incontestable, quoique tout le monde sache que le seul fondement sur

lequel ce Philosophe l'a établie, est cette supposition: Que la Matière étoit nécessairement infinie, puisque l'on ne sauroit la supposer finie sans contradiction. Voici ses propres termes: *Puto implicare contradictionem, ut Mundus sit finitus.* Si cela est vrai, Dieu n'a jamais pu limiter la quantité de la matière; et par conséquent il n'en est point le Créateur, et il ne peut la détruire.

Il me semble que le savant Auteur n'est jamais d'accord avec lui-même, dans tout ce qu'il dit touchant la matière et l'espace. Car tantôt il combat le vuide, ou l'espace destitué de matière, comme s'il étoit absolument impossible, (l'espace et la matière étant inséparables); et cependant il reconnoît souvent que la quantité de la matière dans l'univers dépend de la volonté de Dieu.

33, 34, 35. Pour prouver qu'il y a du vuide, j'ai dit que certains espaces ne font point de résistance. Le savant Auteur répond que ces espaces sont remplis d'une matière, qui n'a point de pesanteur. Mais l'argument n'étoit pas fondé sur la pesanteur; il étoit fondé sur la résistance, qui doit être proportionnée à la quantité de la matière, soit que la matière ait de la pesanteur, ou qu'elle n'en ait pas.

Pour prévenir cette réplique, l'Auteur dit que la résistance ne vient pas tant de la quantité de la matière, que de la difficulté quelle a à céder; mais cet argument est tout-à-fait hors d'œuvre; parce que la question dont il s'agit, ne regarde que les corps fluides qui ont peu de ténacité, ou qui n'en ont point du tout, comme l'eau et le vif-argent, dont les parties n'ont de la peine à céder, qu'à proportion de la quantité de matière qu'elles contiennent. L'exemple que l'on tire du bois flottant, qui contient moins de matière pesante qu'un égal volume d'eau, et qui ne laisse

pas de faire une plus grande résistance; cet exemple, dis-je, n'est rien moins que philosophique. Car un égal volume d'eau renfermée dans un vaisseau, ou gêlée ou flottante, fait une plus grande résistance que le bois flottant, parce qu'alors la résistance est causée par le volume entier de l'eau. Mais lorsque l'eau se trouve en liberté et dans son état de fluidité, la résistance n'est pas causée par toute la masse du volume égal d'eau, mais seulement par une partie de cette masse; de sorte qu'il n'est pas surprenant que dans ce cas l'eau semble faire moins de résistance que le bois.

36, 37, 38. L'auteur ne paroît pas raisonner sérieusement dans cette partie de son Ecrit. Il se contente de donner un faux jour à l'idée de l'Immensité de Dieu, qui n'est pas une *Intelligentia supramundana, (semota a nostris rebus sejunctaque longe),* et qui n'est pas loin de chacun de nous; car en lui nous avons la vie, le mouvement et l'être.

L'espace occupé par un corps n'est pas l'étendue de ce corps; mais le corps étendu existe dans cet espace.

Il n'y a aucun espace borné; mais notre imagination considère dans l'espace, qui n'a point de bornes, et qui n'en peut avoir, telle partie ou telle quantité qu'elle juge à propos d'y considérer.

L'espace n'est pas une affection d'un ou de plusieures corps ou d'aucun Etre borné, et il ne passe point d'un sujet à un autre; mais il est toujours et sans variation, l'Immensité d'un Etre immense, qui ne cesse jamais d'être le même.

Les espaces bornés ne sont point des propriétés des substances bornées; ils ne sont que des parties de l'espace infini dans lesquelles les substances bornées existent.

Si la matière étoit infinie, l'espace infini ne seroit pas plus une propriété de ce corps infini, que les espaces finis

sont des propriétés des corps fins. Mais en ce cas, la matière infini seroit dans l'espace infini, comme les corps finis y sont présentement.

L'immensité n'est pas moins essentielle à Dieu, que son éternité. Les parties de l'immensité étant tout-à-fait différentes des parties matérielles, séparables, divisibles, et mobiles, d'où naît la corruptibilité, elles n'empêchent pas l'Immensité d'être essentiellement simple; comme les parties de la Durée n'empêchent pas que la même simplicité ne soit essentielle à l'éternité.

Dieu lui-même n'est sujet à aucun changement par la diversité et les changemens des choses, qui ont la vie, le mouvement, l'être en lui.

Cette doctrine, qui paroît si étrange à l'Auteur, est la doctrine formelle de St. Paul, et la voix de la nature et de la raison.

Dieu n'existe point dans l'espace, ni dans le temps; mais son existence est la cause de l'espace et du temps. Et lorsque nous disons, conformément au langage du vulgaire, que Dieu existe dant tout l'espace et dans tout le temps; nous voulons dire seulement qu'il est partout et qu'il est éternel; c'est-à-dire que l'espace infini et le temps sont des suites nécessaires de son existence; et non, que l'espace et le temps sont des êtres distincts de lui, *Dans* lesquels il existe.

J'ai fait voir ci-dessus, sur le § 40 que[1]) l'espace borné n'est pas l'étendue des corps. Et l'on n'a aussi qu'à

[1]) Voici, ce me semble, la principale raison de la confusion et des contradictions que l'on trouve dans ce que la plûpart des philosophes ont avancé sur la nature de l'espace. Les hommes sont naturellement portés, faute d'attention, à negliger une distinction très-nécessaire, et sans laquelle on ne peut raisonner clairement; je veux

comparer les deux Sections suivantes (47 et 48) avec ce que j'ai déjà dit.

---

dire qu'il n'ont pas soin de distinguer, quoiqu'ils le dussent toujours faire, entre les termes Abstraits et Concrets, comme sont l'Immensité et l'Immense. Ils négligent aussi de faire une distinction entre les Idées et les Choses, comme sont l'Idée de l'Immensité, que nous avons dans notre esprit, et l'Immensité réelle, qui existe actuellement hors de nous.

Je crois que toutes les notions qu'on a eues touchant la nature de l'espace, ou que l'on s'en peut former, se réduisent à celles-ci: L'espace est un pur néant ou il n'est qu'une simple idée, ou une simple relation d'une chose à une autre, ou bien il est la matière, ou quelque autre substance, ou la propriété d'une substance.

Il est évident que l'espace n'est pas un pur néant. Car le néant n'a ni quantité, ni dimensions, ni aucune propriété. Ce principe est le premier fondement de toute sorte de Science; et il fait voir la seule différence qu'il y a entre ce qui existe et ce qui n'existe pas.

Il est aussi évident que l'espace n'est pas possible de former une idée de l'espace, qui aille au-delà du Fini; et cependant la raison nous enseigne que c'est une contradiction que l'espace lui-même ne soit pas actuellement infini.

Il n'est pas moins certain que l'espace n'est pas une simple relation d'une chose à une autre, qui résulte de leur situation, ou de l'ordre qu'elles ont entre elles, puisque l'espace est une quantité; ce qu'on ne peut pas dire des relations, telles que la situation et l'ordre. C'est ce que je fais voir amplement ci-dessous, sur le § 54. J'ajoute que si le Monde matériel est, ou peut être borné, il faut nécessairement qu'il y ait un espace actuel ou possible au-delà de l'Univers. Voyez sur les § 31, 32 et 33.

Il est aussi très-évident que l'espace n'est pas la matière; car, en ce cas, la matière seroit nécessairement infinie, et il n'y auroit aucun espace qui ne résistât au mouvement; ce qui est contraire à l'expérience. Voyez ma quatrième Réplique, § 7 et cinquième Réplique, § 33.

Il n'est pas moins certain que l'espace n'est aucune sorte de substance, puisque l'espace infini est l'immensité, et non pas l'immense, au lieu qu'une substance infinie est l'immense, et non pas l'immensité; comme la durée n'est pas une substance, parce qu'une durée infinie est l'éternité, et non un Etre éternel; mais une substance infinie un Etre éternel, et non pas l'éternité.

Il s'ensuit donc nécessairement de ce que l'on vient de dire, que l'espace est une propriété, de la même manière que la durée. L'immensité est une propriété de l'Etre immense, comme l'éternité est une propriété de l'Etre éternel.

49, 50, 51. Il me semble que ce que l'on trouve ici, n'est qu'une chicane sur des mots. Pour ce qui est de la question touchant les parties de l'espace, voyez ci-dessus, Réplique III, § 3, et Réplique IV, § 11.

52 et 53. L'argument dont je me suis servi ici pour faire voir que l'espace est réellement indépendant des corps, est fondé sur ce qu'il est possible que le monde matériel soit borné et mobile. Le savant Auteur ne devoit donc pas se contenter de répliquer qu'il ne croit pas que la sagesse de Dieu lui ait pu permettre de donner des bornes à l'Univers, et de le rendre capable de mouvement. Il faut que l'Auteur soutienne qu'il étoit impossible que Dieu fît un monde borné et mobile, ou qu'il reconnoisse la force de mon argument, fondé sur ce qu'il est possible que le monde soit borné et mobile. L'Auteur ne devoit pas non plus se contenter de répéter ce qu'il avoit avancé; savoir que le mouvement d'un Monde borné ne seroit rien, et que faute d'autres corps avec lesquels on pût le comparer, il ne produiroit aucun changement sensible. Je dis que l'Auteur ne devoit pas se contenter de répéter cela, à moins qu'il ne fût en état de réfuter ce que j'avois dit d'un fort grand changement qui arriveroit dans le cas proposé, savoir que les Parties recevroient un choc sensible par une soudaine augmentation du mouvement du Tout, ou par la cessation de ce même mouvement. On n'a pas entrepris à répondre à cela.

53. Comme le savant Auteur est obligé de reconnoître ici, qu'il y a de la différence entre le mouvement absolu et le mouvement relatif, il ne semble qu'il s'ensuit de là nécessairement, que l'espace est une chose tout-à-fait différente de la situation ou de l'ordre des corps. C'est de quoi les Lecteurs pourront juger, en comparant ce que l'Auteur

dit ici avec ce que l'on trouve dans les Principes de Mr. le Chevalier Newton, Lib. I Defin. 8.

54. J'avois dit que le temps et l'espace étoient des ***Quantités,*** ce qu'on ne peut pas dire de la situation et de l'ordre. On réplique à cela, que l'ordre a sa quantité; qu'il y a dans l'ordre quelque chose qui précède, et quelque chose qui suit; qu'il y a une distance ou un intervalle. Je réponds que ce qui précède et ce qui suit, constitue la situation ou l'ordre; mais la distance, l'intervalle, ou la quantité du temps ou de l'espace, dans lequel une chose suit une autre, est une chose tout-à-fait distincte de la situation ou de l'ordre, et elle ne constitue aucune quantité de situation ou d'ordre. La situation ou l'ordre peuvent être les mêmes, lorsque la quantité du temps ou de l'espace qui intervient, se trouve fort différente. Le savant Auteur ajoute que les Raisons et les Proportions ont leur quantité; et que, par conséquent, le temps et l'espace peuvent aussi avoir la leur, quoiqu'ils ne soient que des relations. Je reponds premièrement que, s'il étoit vrai que quelques sortes de relations (comme par exemple, les Raisons ou les Proportions,) fussent des quantités, il ne s'ensuivroit pourtant pas que la situation et l'ordre, qui sont des relations d'une nature tout-à-fait différente, seroient aussi des quantités. Secondement, les proportions ne sont pas des quantités, mais des proportions de quantités. Si elles étoient des quantités, elles seroient les quantités de quantités; ce qui est absurde. J'ajoute que si elles étoient des quantités, elles augmenteroient toujours par l'addition, comme toutes les autres quantités. Mais l'addition de la proportion de 1 à 1, à la proportion de 1 à 1, ne fait pas plus que la proportion de 1 à 1, et l'addition de la proportion de $^1/_2$ à 1, à la proportion de 1 à 1, ne fait pas la proportion de

$1^1/_2$ à 1, mais seulement la proportion de $^1/_2$ à 1. Ce que les Mathématiciens appellent quelquefois, avec peu d'exactitude, la quantité de la proportion, n'est, à parler proprement, que la quantité de la grandeur relative ou comparative d'une chose par rapport à une autre; et la proportion n'est pas la grandeur comparative même, mais la comparaison ou le rapport d'une grandeur à une autre. La proportion de 6 à 1, par rapport à celle de 3 à 1, n'est pas une double quantité de proportion, mais la proportion d'une double quantité. Et en général, ce que l'on dit avoir une plus grande ou plus petite proportion, n'est pas avoir une plus grande ou plus petite quantité de proportion ou de rapport, mais, avoir une plus grande ou plus petite quantité à une autre. Ce n'est pas une plus grande ou plus petite quantité de comparaison, mais la comparaison d'une plus grande ou plus petite quantité. L'expression Logarithmique d'une proportion, n'est pas (comme le savant Auteur le dit) la mesure, mais seulement l'indice ou le signe artificiel de la proportion. Cet indice ne désigne pas une quantité de la proportion; il marque seulement combien de fois une proportion est répétée ou compliquée. Le Logarithme est négatif, comme 1, la proportion, dont il est le signe ou l'indice, ne laisse pas d'être affirmative. La proportion doublée ou triplée, ne désigne pas une double ou triple quantité de proportion; elle marque seulement combien de fois la proportion est répétée. Si l'on triple une fois quelque grandeur ou quelque quantité, cela ne produit pas une double quantité de proportion, mais une grandeur ou une quantité, laquelle, par rapport à la première, a la proportion (que l'on appelle doublée) de 9 à 1. Si on la triple une troisième fois, cela ne produit pas une triple quantité de proportion, mais une grandeur

ou une quantité, laquelle, par rapport à la première, a la proportion (que l'on appelle triplée) de 27 à 1; et ainsi du reste. Troisièmement, le temps et l'espace ne sont point du tout de la nature des proportions, mais de la nature des quantités absolues, auxquelles les proportions conviennent. Par exemple, la proportion de 12 à 1, est une proportion beaucoup plus grande que celle de 2 à 1; et cependant une seule et même quantité peut avoir la proportion de 12 à 1, par rapport à une chose, et en même temps la proportion de 2 à 1, par rapport à une autre. C'est ainsi que l'espace d'un jour a une beaucoup plus grande proportion à une heure, qu'à la moitié d'un jour; et cependant, nonobstant ces deux proportions, il continue d'être la même quantité de temps sans aucune variation. Il est donc certain que le temps (et l'espace aussi par la même raison) n'est pas de la nature des proportions, mais de la nature des Quantités absolues et invariables, qui ont des proportions différentes. Le sentiment du savant Auteur sera donc encore, de son propre aveu, une contradiction, à moins qu'il ne fasse voir la fausseté de ce raisonnement.

55—63. Il me semble que tout ce que l'on trouve ici, est une contradiction manifeste. Les savans en pourront juger. On suppose formellement, dans un endroit, que Dieu auroit pu créer l'Univers plutôt ou plus tard. Et ailleurs on dit que ces termes mêmes (plutôt et plus tard) sont des termes inintelligibles, et des suppositions impossibles. On trouve de semblables contradictions dans ce que l'Auteur dit touchant l'espace dans lequel la matière subsiste. Voyez ci-dessus, sur le § 26—32.

64 et 65. Voyez ci-dessus, § 54.

66—70. Voyez ci-dessus, § 1—20; et 21—25. J'ajouterai seulement ici, que l'Auteur, en comparant la volonté

de Dieu au Hazard d'Epicure, lorsqu'entre plusieurs manières d'agir également bonnes elle en choisit une, compare ensemble deux choses, qui sont aussi différentes que deux choses le puissent être; puisqu'Epicure ne reconnoissoit aucune Volonté, aucune Intelligence, aucun Principe actif dans la formation de l'Univers.

71. Voyez ci-dessus, § 21—25.

72. Voyez ci-dessus, § 1—20.

73. 74. 75. Quand on considère si l'espace est indépendant de la matière, et si l'Univers peut être borné et mobile, (voyez ci-dessus, § 1—20, et 26—32), il ne s'agit pas de la sagesse ou de la volonté de Dieu, mais de la nature absolue et nécessaire des choses. Si l'Univers peut être borné et mobile par la volonté de Dieu, ce que le savant Auteur est obligé d'accorder ici, quoiqu'il dise continuellement que c'est une supposition impossible; il s'ensuit évidemment que l'espace, dans lequel ce mouvement se fait, est indépendant de la matière. Mais si, au contraire, l'Univers ne peut être borné et mobile, et si l'espace ne peut être indépendant de la matière, il s'ensuit évidemment que Dieu ne peut, ni ne pouvoit, donner les bornes à la matière; et par conséquent l'Univers doit être non seulement sans bornes, mais encore éternel, tant *a parte ante* qu'*a parte post*, nécessairement et indépendamment de la volonté de Dieu. Car l'opinion de ceux qui soutiennent que le Monde pourroit avoir existé de toute éternité, par la volonté de Dieu, qui exerçoit sa puissance éternelle; cette opinion, dis-je, n'a aucun rapport à la matière dont il s'agit ici.

76 et 77. Voyez ci-dessus, § 73, 74, 75 et § 1—20; et ci-dessous, § 103.

78. On ne trouve ici aucune nouvelle objection. J'ai fait voir amplement dans les Ecrits précédens, que la comparaison dont Mr. le Chevalier Newton s'est servi, et que l'on attaque ici, est juste et intelligible.

79—82. Tout ce que l'on objecte ici dans la Section 79 et dans la suivante, est une pure chicane sur des mots. L'existence de Dieu, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, est la cause de l'espace, et toutes les autres choses existent dans cet espace. Il s'ensuit donc que l'espace est aussi le lieu des idées; parce qu'il est le lieu des substances mêmes, qui ont des idées dans leur entendement.

J'avois dit, par voye de comparaison, que le sentiment de l'Auteur étoit aussi déraisonnable, que si quelqu'un soutenoit que l'Ame humaine est l'Ame des images des choses qu'elle aperçoit. Le savant Auteur raisonne là-dessus en plaisantant, comme si j'avois assuré que ce fût mon propre sentiment.

Dieu aperçoit tout, non par le moyen d'un organe, mais parce qu'il est lui-même actuellement présent partout. L'espace universel est donc le lieu où il aperçoit les choses. J'ai fait voir amplement ci-dessus, ce que l'on doit entendre par le mot de *Sensorium*, et ce que c'est que l'Ame du Monde. C'est trop que de demander qu'on abandonne la conséquence d'un argument, sans faire aucune nouvelle objection contre les prémisses.

83—88, et 89, 90, 91. J'avoue que je n'entends point ce que l'Auteur dit, lorsqu'il avance, que l'Ame est un principe représentatif; que chaque substance simple est par sa propre nature une concentration et un miroir vivant de tout l'Univers; qu'elle est une représentation de l'Univers, selon son point de vue; et que toutes les substances simples

auront toujours une harmonie entre elles, parce qu'elles représentent toujours le même Univers.

Pour ce qui est de l'Harmonie préétablie, en vertu de laquelle on prétend que les affections de l'ame, et les mouvemens méchaniques du corps, s'accordent sans aucune influence mutuelle; voyez ci-dessous, sur le § 110—116.

J'ai supposé que les images des choses sont portés par les organes des sens dans le *Sensorium*, où l'ame les aperçoit. On soutient que c'est une chose inintelligible; mais on n'en donne aucune preuve.

Touchant cette question, savoir si une substance immatérielle agit sur une substance matérielle, ou si celle-ci agit sur l'autre, voyez ci-dessous, § 110—116.

Dire que Dieu aperçoit et connoît toutes choses, non par sa présence actuelle, mais parce qu'il les produit continuellement de nouveau, ce sentiment, dis-je, est une pure fiction des Scholastiques, sans aucun fondement.

Pour ce qui est de l'objection, qui porte que Dieu seroit l'Ame du Monde, j'y ai répondu amplement ci-dessus, Réplique II, § 12, et Réplique IV, § 32.

92. L'Auteur suppose que tous les mouvemens de nos corps sont nécessaires, et produits par une simple impulsion méchanique de la matière, tout-à-fait indépendante de l'ame; mais je ne saurois m'empêcher de croire que cette doctrine conduit à la Nécessité et au Destin. Elle tend à faire croire que les hommes ne sont que de pures machines (comme Descartes s'étoit imaginé que les Bêtes n'avoient point d'ame); en détruisant tous les argumens fondés sur les phénomènes, c'est-à-dire, sur les actions des hommes, dont on se sert pour prouver qu'ils ont des ames, et qu'ils ne sont pas des Etres purement matériels. Voyez ci-dessous, sur § 110—116.

93. 94. 95. J'avois dit que chaque action consiste à donner une nouvelle force aux choses, qui reçoivent quelque impression. On répond à cela, que deux corps durs et égaux, poussés l'un contre l'autre, réjaillissent avec la même force; et que, par conséquent, leur action réciproque ne donne point une nouvelle force. Il suffiroit de répliquer qu'aucun de ces deux corps ne réjaillit avec sa propre force; que chacun d'eux perd sa propre force et qu'il est repoussé avec une nouvelle force communiquée par le ressort de l'autre; car si ces deux corps n'ont point de ressort, ils ne réjailliront pas. Mais il est certain que toutes les communications de mouvement purement méchaniques, ne sont pas une action, à parler proprement; elles ne sont qu'une simple passion, tant dans les corps qui poussent, que dans ceux qui sont poussés. L'action est le commencement d'un mouvement qui n'existoit point auparavant, produit par un principe de vie ou d'activité: et si Dieu ou l'Homme, ou quelque Agent vivant ou actif agit sur quelque partie du monde matériel, si tout n'est pas un simple méchanisme, il faut qu'il y ait une augmentation et une diminution continuelle de toute la quantité du mouvement qui est dans l'Univers.

Mais c'est ce que le savant Auteur nie en plusieurs endroits. [1])

[1]) Tout ce que Mr. Leibniz dit sur cette matière, paroît rempli de confusion et de contradictions. Car le mot de Force, ou de Force active, signifie dans la question dont il s'agit ici, l'*Impetus* ou la Force impulsive et relative des corps en mouvement. Voyez § 13 de ma troisième Réplique. Mr. Leibniz employe toujours ce mot en ce sens, comme lorsqu'il dit, (§ 93, 94, 99 et 107 de cette dernière Réponse) que les corps ne changent point leur force après la réflexion, parce qu'ils retournent avec la même vitesse. Que quand un corps reçoit une nouvelle force d'un autre corps, cet autre en perd autant de la

96. 97. Il se contente ici de renvoyer à ce qu'il a dit ailleurs. Je ferai aussi la même chose.

---

sienne: qu'il est impossible qu'un corps reçoive une nouvelle force, sans que les autres en perdent autant: que l'univers des corps recevroit une nouvelle force, si l'ame donnoit de la force au corps: que les forces actives continuent toujours d'être les mêmes dans l'Univers, parce que la force que les corps sans ressort perdent dans leur tout, est communiquée à leurs parties menues, et dissipée parmi elles. Or il paroît clairement, tant par la raison que par l'expérience, que cet *Impetus*, ou cette force active, impulsive et relative des corps en mouvement, est toujours proportionnée à la quantité du mouvement. Donc selon les principes de Mr. Leibniz, puisque cette force active et impulsive est toujours la même en quantité, il faut aussi nécessairement que la quantité du mouvement soit toujours la même dans l'Univers. Cependant il tombe en contradiction, en reconnoissant ailleurs (§ 99) que la quantité du mouvement n'est pas toujours la même. Et dans les *Acta Eruditorum, ad Ann. 1686*, pag. 161, il tâche de prouver, que la quantité du mouvement dans l'Univers n'est pas toujours la même; il tâche, dis-je, de le prouver par cette même et seule raison, que la quantité de la force impulsive est toujours la même. Mais si cela étoit vrai, il s'ensuivroit au contraire, que la quantité du mouvement seroit toujours et nécessairement la même. Ce qui a donné occasion à Mr. Leibniz de se contredire sur cette matière, c'est qu'il a supputé, par une méprise tout-à-fait indigne d'un Philosophe, la quantité de la force impulsive dans un corps qui monte, par la quantité de sa matière et de l'espace qu'il décrit en montant; sans considérer le temps que ce corps employe à monter. „*Suppono*, dit-il, *tanta vi opus esse ad elevandum corpus A, unius librae, usque ad altitudinem quatuor ulnarum, quanta opus est ad elevandum corpus B, quatuor librarum, usque ad altitudinem unius ulnae. Omnia haec a Cartesianis pariter ac caeteris Philosophis et Mathematicis nostri temporis conceduntur. Hinc sequitur, corpus A delapsum ex altitudine quatuor ulnarum, praecise tantum acquisivisse virium, quantum B lapsum ex altitudine unius ulnae.*" Mais Mr. Leibniz se trompe fort, en faisant cette supposition. Ni les Cartésiens, ni les autres Philosophes ou Mathématiciens, n'accordent jamais ce qu'il suppose, excepté dans les cas, où les temps que les corps employent à monter ou à descendre, sont égaux entre eux. Si une Pendule décrit une Cycloïde, l'arc de la Cycloïde décrite en montant, sera comme la force avec laquelle le corps suspendu commence à monter du plus bas point; parce que les temps qu'il employe à monter sont égaux. Et si des corps égaux pèsent sur les bras d'une balance, à différentes distances de l'axe

98. Si l'ame est une substance, qui remplit le *Sensorium*, ou le lieu dans lequel elle aperçoit les images des

---

de la balance, les forces des corps seront en proportion comme les arcs qu'ils décrivent en pesant, parce qu'ils les décrivent en même temps. Et si deux globes égaux, placés sur un plan horizontal, sont poussés par des forces inégales, ils décriront en temps égaux des espaces proportionnels aux forces qui les poussent. Ou si des globes inégaux sont poussés avec des forces égales, ils décriront en temps égaux des espaces proportionnels aux forces qui les poussent. Ou si des globes inégaux sont poussés avec des forces égales, ils décriront en temps égaux des espaces réciproquement proportionnels à leurs masses. Et dans tous ces cas, si des corps égaux sont poussés par des forces inégales, les forces imprimées, les vitesses produites, et les espaces décrits en temps égaux, seront proportionnels l'un à l'autre. Et si les corps sont inégaux, la vitesse des plus grands corps sera d'autant plus petite, que les corps sont plus grands. Donc le mouvement (qui résulte de la masse et de la vitesse prises ensemble) sera dans tous ces cas, et par conséquent dans tous les autres cas, proportionnel à la force imprimée. (D'où il s'ensuit clairement, pour le dire en passant, que si la même force impulsive subsiste toujours dans le monde, comme Mr. Leibniz le prétend, il faut qu'il y ait toujours le même mouvement dans le monde, ce qui est contraire à ce qu'il affirme).

Mais Mr. Leibniz confond les cas où les temps sont égaux, avec les cas où les temps sont inégaux. Il confond particulièrement le cas où des corps montent et descendent aux extrêmités des bras inégaux d'une balance, (*Acta Erudit. ad Ann. 1686, p. 162, et ad Ann. 1690, p. 234, et ad Ann. 1691, pag. 439, et ad Ann. 1695, pag. 155*); il confond, dis-je, ce cas avec celui des corps qui tombent en bas, et que l'on jette en haut, sans faire attention à l'inégalité du temps. Car un corps avec la même force et la même vitesse, décrira un plus grand espace dans un temps plus long: il faut donc considérer le temps, et l'on ne doit pas dire que les forces sont proportionnelles aux espaces, à moins que les temps ne soient égaux. Lorsque les temps sont inégaux, les forces des corps égaux sont comme les espaces appliqués aux temps. C'est en quoi les Cartésiens et les autres Philosophes et Mathématiciens s'accordent tous. Ils disent tous que les forces impulsives des corps sont proportionnelles à leurs mouvemens; et ils mesurent leurs mouvemens par leurs masses et leurs vitesses prises ensemble; et leurs vitesses par les espaces qu'ils décrivent, appliqués aux temps dans lesquels ils les décrivent. Si un corps jetté en haut, monte, en doublant sa vitesse, quatre fois plus haut dans un temps double, sa force impulsive sera

choses, qui y sont portées, il ne s'ensuit point de là, qu'elle doit être composée de parties semblables à celles de la

---

augmentée, non pas à proportion de cet espace appliqué au temps, c'est-à-dire, à proportion de $\frac{4}{2}$ à $\frac{1}{1}$, ou de 2 à 1. Car si dans ce cas la force étoit augmentée à proportion de 4 à 1; et si le même corps (ayant un mouvement d'oscillation dans une Cycloïde), avec la même vitesse doublée, ne décrit qu'un arc double, et, par conséquent, si la force n'est que doublée, ce corps avec le même degré de vitesse, auroit deux fois autant de force lorsqu'il est jetté en haut, que lorsqu'il est poussé horizontalement, ce qui est une contradiction manifeste. La contradiction est la même, quand on assure que, quoiqu'un corps à l'extrêmité des bras inégaux d'une balance, en doublant sa vitesse, n'acquiert qu'une double force impulsive, cependant, si on le jette en haut avec la même vitesse doublée, il acquiert une force impulsive quadruple: je dis que ce sentiment renferme la même contradiction, car des corps, égaux avec des vitesses égales, ne peuvent pas avoir des forces impulsives inégales.

Galilée, en supposant que la Gravité est uniforme, a démontré le mouvement des corps projettés dans les milieux qui ne font point de résistance; et tous les Mathématiciens conviennent de ses Propositions, sans en excepter Mr. Leibniz lui-même. Or si l'on suppose que le temps qu'un corps employe à tomber, est divisé en parties égales, puisque la gravité est uniforme, et que par conséquent elle agit également dans les parties égales du temps, il faut que par son action elle imprime et communique au corps qui tombe, des forces, des vitesses, et des mouvemens égaux, en temps égaux. Et par conséquent la force impulsive, la vitesse et le mouvement du corps qui tombe, augmenteront à proportion du temps de la chute. Mais l'espace décrit par le corps qui tombe, résulte en partie de la vitesse du corps, et en partie du temps qu'il employe à tomber; de sorte qu'il est en raison composée de la vitesse et du temps, ou comme le quarré de l'un ou de l'autre; et par conséquent comme le quarré de la force impulsive. Et par le même raisonnement on peut prouver, que lorsqu'un corps est jetté en haut avec une force impulsive, la hauteur à laquelle il montera, sera comme le quarré de cette force: et que la force requise pour elever le corps B, du poids de quatre livres, à la hauteur d'une aune, élèvera le corps A, du poids d'une livre, non pas à la hauteur de quatre aunes, comme Mr. Leibniz le dit, mais à la hauteur de seize aunes, en quatre fois le même temps. Car la gravité du poids de quatre livres dans une partie du temps, agit autant que la gravité du poids d'une livre en quatre parties du temps.

matière, (car les parties de la matière sont des substances distinctes et independantes l'une de l'autre;) mais l'ame

---

Mais Mr. Herman, dans sa Phoronomie, pag. 113, soutenant le parti de Mr. Leibniz contre ceux qui disent que les forces acquises par les corps qui tombent, sont proportionnelles aux temps qu'il employent à tomber, ou aux vitesses qu'ils acquièrent, Mr. Herman, dis-je, assure que cela est fondé sur une fausse supposition: savoir que les corps jettés en haut reçoivent de la gravité qui leur résiste, un nombre égal d'impulsions en temps égaux. C'est comme si Mr. Herman disoit, que la gravité n'est pas uniforme, et par conséquent, c'est renverser la Théorie de Galilée touchant les corps projettés, dont tous les Géometres conviennent. Je crois que Mr. Herman s'imagine que plus le mouvement des corps a de vitesse en montant, plus les corps reçoivent d'impulsions; parce qu'ils rencontrent les particules (imaginaires) qui causent la gravité. Ainsi le poids des corps sera plus grand lorsqu'ils montent, et plus petit lorsqu'ils descendent. Et cependant Mr. Leibniz et Mr. Herman reconnoissent eux-mêmes, que la gravité en temps égaux produit des vitesses égales dans les corps qui descendent, et qu'elle ôte des vitesses égales aux corps qui montent; et que par conséquent elle est uniforme. Ils reconnoissent qu'elle est uniforme, lorsqu'elle agit sur eux pour produire la force impulsive; de sorte qu'ils ne sont point d'accord avec eux-mêmes.

Si la force qu'un corps acquiert en tombant, est comme l'espace qu'il décrit; que l'on divise le temps en parties égales; et si dans la première partie du temps il acquiert une partie de force, dans les deux premières parties du temps il acquerra quatre parties de force; dans les trois premières parties du temps il acquerra neuf parties de force, et ainsi du reste. Et par conséquent dans la seconde partie du temps il acquerra trois parties de force, dans la troisième partie du temps il acquerra cinq parties de force; dans la quatrième partie du temps il acquerra sept parties de force; et ainsi du reste. Si l'on suppose donc que l'action de la gravité pour produire ces forces, a un degré au milieu de la première partie du temps, elle aura au milieu de la seconde, de la troisième et de la quatrième partie du temps, trois, cinq et sept degrés, et ainsi du reste; c'est-à-dire, qu'elle sera proportionnelle au temps et à la vitesse acquise; et, par conséquent, au commencement du temps il n'y aura point de gravité; de sorte que, faute de gravité, le corps ne tombera pas. Et selon le même raisonnement lorsqu'un corps est jetté en haut, sa gravité diminuera à mesure que sa vitesse diminue, et elle cessera lorsque le corps cesse de monter; et alors, faute de gravité, le corps demeurera dans l'air, et ne tombera

toute entière voit, entend et pense, comme étant essentiellement un seul être individuel.

99. Pour faire voir que les Forces actives qui sont dans le monde, c'est-à-dire, la quantité du mouvement, ou la force impulsive communiquée aux corps; pour faire voir, dis-je, que ces forces actives ne diminuent point naturellement, le savant Auteur soutient que deux corps mous et sans ressort, se rencontrent avec des forces égales et, contraires, perdent chacun tout leur mouvement, parce que ce mouvement est communiqué aux petites parties dont ils sont composés. Mais lorsque deux corps tout-à-fait durs et sans ressort perdent tout leur mouvement en se rencontrant, il s'agit de savoir que devient ce mouvement ou cette force active et impulsive? Il ne sauroit être dispersé parmi les parties de ces corps, parce que ces parties ne sont susceptibles d'aucun trémoussement, faute de ressort. Et si l'on nie que ces corps doivent perdre leur mouvement total, je réponds qu'en ce cas-là, il s'ensuivra que les corps

---

plus. Tant il est vrai que le sentiment du savant Auteur sur ce sujet est rempli d'absurdité.

Pour décider cette question d'une manière démonstrative: que l'on suspende deux Globes d'acier par des rayons égaux, ou des filets d'une égale longueur, en sorte que lorsqu'ils sont suspendus, et qu'ils se touchent l'un l'autre, les rayons, ou les filets soient parallèles: que l'un de ces Globes soit toujours le même, et qu'ils soit écarté de l'autre à la même distance dans toutes les expériences suivantes: que l'autre soit de telle grosseur que l'on voudra, et qu'il soit écarté du côté opposé à une distance réciproquement proportionnelle à son poids: qu'on lâche ces deux Globes dans le même moment, en sorte qu'ils se puissent rencontrer dans le plus bas lieu de leur descente, ou ils étoient suspendus avant que d'être écartés: le premier Globe rebondira toujours de la même manière, c'est-à-dire, à la même hauteur. Donc la force de l'autre est toujours la même, lorsque sa vitesse est réciproquement proportionnelle à son poids. Et par conséquent si son poids continue d'être le même, sa force sera proportionnelle à sa vitesse Q. E. D.

durs et élastiques réjailliront avec une double force; savoir, avec la force qui résulte du ressort, et, de plus, avec toute la force directe et primitive, ou du moins avec une partie de cette force; ce qui est contraire à l'expérience.

Enfin, l'Auteur, ayant considéré la Démonstration de Mr. Newton, que j'ai citée ci-dessus, est obligé de reconnoître que la quantité du mouvement dans le monde, n'est pas toujours la même; et il a recours à un autre subterfuge, en disant que le mouvement et la force ne sont pas toujours les mêmes en quantité. Mais ceci est aussi contraire à l'expérience. Car la force dont il s'agit ici, n'est pas cette force de la matière, qu'on appelle[1]) *Vis inertiae*, laquelle continue effectivement d'être toujours la même, pendant que la quantité de la matière est la même; mais

[1]) La force de la matière qu'on appelle *Vis inertiae*, est cette force passive, par laquelle la matière continue d'elle-même dans l'état où elle est, et ne sort jamais de cet état qu'à proportion de la puissance contraire qui agit sur elle. C'est une force passive, non pas par laquelle (comme Mr. Leibniz l'entend après Kepler) la matière résiste au mouvement; mais par laquelle la matière résiste également à tout ce qui pourroit changer l'état où elle est, soit qu'elle se trouve en repos, ou en mouvement. De sorte que la même force requise pour donner une certaine vitesse à une certaine quantité de matière qui est en repos, est aussi toujours requise pour faire perdre ce même degré de vitesse à la même quantité de matière, et pour la réduire à l'état de repos où elle étoit auparavant. Cette *Vis inertiae* est toujours proportionnée à la quantité de la matière; et par conséquent elle est toujours la même sans aucune variation, soit que la matière se trouve en repos ou en mouvement; et elle ne passe jamais d'un corps à un autre. Sans cette *Vis inertiae*, la moindre force mettroit en mouvement la matière qui est en repos, quelque grands qu'en fût la quantité; et cette même quantité de matière étant en mouvement, quelque grande qu'en fût la vitesse, seroit arrêtée par la moindre force, sans aucun choc. De sorte qu'à parler proprement, toute la force de la matière, soit qu'elle se trouve en repos ou en mouvement, toute son action et sa réaction, toute son impulsion et sa résistance, n'est autre chose que cette *Vis inertiae* en différentes circonstances.

la force dont nous parlons ici, est la force active, impulsive et relative, qui est toujours [1]) proportionnée à la quantité du mouvement relatif. C'est ce qui paroît constamment par l'expérience, à moins que l'on ne tombe dans quelque erreur, faute de bien supputer et de déduire la force contraire, qui naît de la résistance que les fluides font aux corps, de quelque manière que ceux-ci se puissent mouvoir, et de l'action contraire et continuelle de la gravitation sur les corps jettés en haut.

100. 101. 102. J'ai fait voir dans la dernière Section, que la force active, selon la définition que j'en ai donnée, diminue continuellement et naturellement dans le monde matériel. Il est évident que ce n'est pas un défaut, parce que ce n'est qu'une suite de l'inactivité de la matière. Car cette inactivité est non seulement la cause, comme l'Auteur le remarque, de la diminution de la vitesse, à mesure que la quantité de la matière augmente; (ce qui à la vérité n'est point une diminution de la quantité du mouvement), mais elle est aussi la cause pourquoi des corps solides, parfaitement durs et sans ressort, se rencontrant avec des forces égales et contraires, perdent tout leur mouvement et toute leur force active, comme je l'ai montré ci-dessus; et par conséquent ils ont besoin de quelque autre cause pour recevoir un nouveau mouvement.

103. J'ai fait voir amplement dans mes Ecrits précédens, qu'il n'y a aucun défaut dans les choses dont on parle ici. Car pourquoi Dieu n'auroit-il pas eu la liberté

---

1) C'est-à-dire, proportionnée à la quantité de la matière et à la vitesse, et non (comme Mr. Leibniz l'assure: *Acta Erudit. ad Ann. 1695, p. 156*) à la quantité de la matière, et au quarré de la vitesse. Voyez ci-dessus la Note sur les § 93. 94. 95.

de faire un Monde, qui continueroit dans l'état où il est présentement, aussi long-temps ou aussi peu de temps qu'il le jugeroit à propos, et qui seroit ensuite changé, et recevroit telle forme qu'il voudroit lui donner, par un changement sage et convenable, mais qui peutêtre seroit tout-à-fait au-dessus des loix du Méchanisme? L'Auteur soutient que l'Univers ne peut diminuer en perfection: qu'il n'y a aucune raison qui puisse borner la quantité de la matière: que les perfections de Dieu l'obligent à produire toujours autant de matière qu'il lui est possible; et qu'un Monde borné est une fiction impracticable. J'ai inféré de cette doctrine, que le monde doit être nécessairement infini et éternel; c'est aux savans à juger si cette conséquence est bien fondée.

104. L'Auteur dit à présent, que l'espace n'est pas un ordre ou une situation, mais un ordre de situations. Ce qui n'empêche pas que la même objection ne subsiste toujours: savoir, qu'un ordre de situations n'est pas une quantité, comme l'espace l'est. L'Auteur renvoye donc à la Section 54, où il croit avoir prouvé que l'ordre est une quantité. Et moi, je renvoye à ce que j'ai dit sur cette Section dans ce dernier Ecrit, où je crois avoir prouvé que l'ordre n'est pas une quantité. Ce que l'Auteur dit aussi touchant le Temps, renferme évidemment cette absurdité: savoir, que le Temps n'est que l'ordre des choses successives, et que cependant il ne laisse pas d'être une véritable quantité; parce qu'il est non seulement l'ordre des choses successives, mais aussi la quantité de la durée qui intervient entre chacune des choses particulières qui se succèdent dans cet ordre. Ce qui est une contradiction manifeste.

Dire que l'immensité ne signifie pas un espace sans bornes, et que l'éternité ne signifie pas une durée ou un

temps sans commencement, sans fin, c'est (ce me semble) soutenir que les mots n'ont aucune signification. Au lieu de raisonner sur cet article, l'Auteur nous renvoye à ce que certains Théologiens et Philosophes (qui étoient de son sentiment) ont pensé sur cette matière. Mais ce n'est pas là de quoi il s'agit entre lui et moi.

107. 108. 109. J'ai dit que parmi les choses possibles, il n'y en a aucune qui soit plus miraculeuse qu'une autre, par rapport à Dieu; et que par conséquent le Miracle ne consiste dans aucune difficulté qui se trouve dans la nature d'une chose qui doit être faite, mais qu'il consiste simplement en ce que Dieu le fait rarement. Le mot de Nature et ceux de Forces de la Nature, de Cours de la Nature etc., sont des mots qui signifient simplement qu'une chose arrive ordinairement ou fréquemment. Lorsqu'un corps humain réduit en poudre est ressuscité, nous disons que c'est un miracle; lorsqu'un corps humain est engendré de la manière ordinaire, nous disons que c'est une chose naturelle; et cette distinction est uniquement fondée sur ce que la puissance de Dieu produit l'une de ces deux choses ordinairement, et l'autre rarement. Si le Soleil (ou la Terre) est arrêté soudainement, nous disons que c'est un miracle, et le mouvement continuel du Soleil (ou de la Terre) nous paroît une chose naturelle: c'est uniquement parce que l'une de ces deux choses est ordinaire, et l'autre extraordinaire. Si les hommes sortoient ordinairement du tombeau, comme le bled sort de la semence, nous dirions certainement que ce seroit aussi une chose naturelle; et si le Soleil (ou la Terre) étoit toujours immobile, cela nous paroîtroit naturel; et en ce cas-là nous regarderions le mouvement du Soleil (ou de la Terre) comme une chose miraculeuse.

Le savant Auteur ne dit rien contre ces raisons (ces grandes raisons, comme il les appelle), qui sont si évidentes. Il se contente de nous renvoyer encore aux manières de parler ordinaires de certains Philosophes et de certains Théologiens; mais, comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus, ce n'est pas là de quoi il s'agit entre l'Auteur et moi.

110—116. Il est surprenant que sur une matière qui doit être décidée par la raison et non par l'autorité, on nous renvoye encore à l'opinion de certains Philosophes et Théologiens. Mais, pour ne pas insister sur cela; que veut dire le savant Auteur par une différence réelle et interne entre ce qui est miraculeux, et ce qui ne l'est pas; ou entre des opérations naturelles et non naturelles, absolument, et par rapport à Dieu? Croit-il qu'il y ait en Dieu deux principes d'action différens et réellement distincts, ou qu'une chose soit plus difficile à Dieu qu'une autre? S'il ne le croit pas, il s'ensuit, ou que les mots d'action de Dieu naturelle et surnaturelle, sont des termes dont la signification est uniquement relative aux hommes; parce que nous avons accoutumé de dire qu'un effet ordinaire de la puissance de Dieu est une chose naturelle, et qu'un effet extraordinaire de cette même puissance est une chose surnaturelle; (ce qu'on appelle les Forces de la Nature, n'étant véritablement qu'un mot sans aucun sens); ou bien il s'ensuit que, par une Action de Dieu surnaturelle, il faut entendre ce que Dieu fait lui-même immédiatement, et par une Action de Dieu naturelle, ce qu'il fait par l'intervention des causes secondes. L'Auteur se déclare ouvertement, dans cette partie de son Ecrit, contre la première de ces deux distinctions; et il rejette formellement la seconde dans la Section 117, où il reconnoît

que les Anges peuvent faire de véritables miracles. Cependant je ne crois pas que l'on puisse inventer une troisième distinction sur la matière dont il s'agit ici.

Il est tout-à-fait déraisonnable d'appeller l'Attraction un Miracle, et de dire que c'est un terme qui ne doit point entrer dans la Philosophie, quoique nous ayons si souvent déclaré[1]) d'une manière distincte et formelle, qu'en nous servant de ce terme, nous ne prétendans pas exprimer

---

[1]) *Qua causa efficiente hae Attractiones peragantur, in id vero hic non inquiro. Quam ego Attractionem appello, fieri sane potest ut ea efficiatur impulsu, vel alio aliquo modo nobis ignoto. Hanc vocem Attractionis ita hic accipi velim, ut in universum solummodo vim aliquam significare intelligatur, qua corpora ad se mutuo tendant, cuicunque demum causae attribuenda sit illa vis. Nam ex Phaenomenis Naturae illud nos prius edoctos esse oportet, quaenam corpora se invicem attrahant, et quaenam sint Leges et Proprietates istius Attractionis; quam in id inquirere par sit, quanam efficiente causa peragatur Attractio; Newtoni Optice, Quaest. 23, pag. 322. Atque haec quidem Principia considero non ut occultas Qualitates, quae ex specificis rerum formis oriri fingantur, sed ut universales Naturae Leges, quibus res ipsae sunt formatae. Nam Principia quidem talia revera existere, ostendunt Phaenomena Naturae; licet ipsorum causae quae sint, nondum fuerit explicatum. Affirmare singulas rerum species specificis praeditas esse qualitatibus occultis, per quas eae vim certam in agendo habeant, hoc utique est nihil dicere. At ex Phaenomenis Naturae duo vel tria derivare generalia Motus Principia, et deinde explicare quemadmodum proprietates et actiones, rerum corporearum omnium ex Principiis istis consequantur, id vero magnus esset factus in Philosophia progressus, etiamsi Principiorum istorum causae nondum essent cognitae: Id. ibid. pag. 344. Phaenomena Coelorum et Maris nostri per vim Gravitatis exposui, sed causam Gravitatis nondum assignavi. Oritur utique haec vis a causa aliqua, quae penetrat ad usque contra Solis et Planetarum, sine virtutis diminutione, quaeque agit non pro quantitate superficierum particularum in quas agit, ut solent causae mechanicae, sed pro quantitate materiae solidae, et cujus actio in immensas distantias undique extenditur, decrescendo semper in duplicata ratione distantiarum . . . . Rationem verum harum Gravitatis proprietatum ex Phaenomenis nondum potui deducere, et Hypotheses non fingo. Newton. Optic. pag. 322 et 344 et Princip. Philosoph. Schol. generale sub finem.*

la cause qui fait que les corps tendent l'un vers l'autre; mais seulement l'effet de cette cause, ou le phénomène même, et les Loix ou les Proportions selon lesquelles les corps tendent l'un vers l'autre; comme on le découvre par l'expérience, quelle qu'en puisse être la cause. Il est encore plus déraisonnable de ne vouloir point admettre la Gravitation ou l'Attraction dans le sens que nous lui donnons, selon lequel elle est certainement un phénomène de la Nature; et de prétendre en même temps que nous admettions une hypothèse aussi étrange que l'est celle de l'Harmonie préétablie, selon laquelle l'Ame et le Corps d'un homme n'ont pas plus d'influence l'un sur l'autre, que deux horloges, qui vont également bien, quelque éloignées qu'elles soient l'une de l'autre, et sans qu'il y ait entre elles aucune action réciproque. Il est vrai que l'Auteur dit que Dieu, prévoyant les inclinations de chaque ame, a formé dès le commencement la grande Machine de l'Univers d'une telle manière, qu'en vertu des simples loix du Méchanisme, les corps humains reçoivent des mouvemens convenables, comme étant des parties de cette grande machine. Mais est-il possible, que de pareils mouvemens, et autant diversifiés que le sont ceux des corps humains, soient produits par un pur Méchanisme, sans que la volonté et l'esprit agissent sur ces corps? Est-il croyable que, lorsqu'un homme forme une résolution, et qu'il sait, un mois par avance, ce qu'il fera un certain jour, ou à une certaine heure; est-il croyable, dis-je, que son corps, en vertu d'un simple Méchanisme qui a été produit dans le Monde matériel dès le commencement de la création, se conformera ponctuellement à toutes les résolutions de l'esprit de cet homme au temps marqué? Selon cette

hypothèse, tous les raisonnemens philosophiques, fondés sur les phénomènes et sur les expériences, deviennent inutiles. Car, si l'Harmonie préétablie est véritable, un homme ne voit, n'entend et ne sent rien, et il ne meut point son corps: il s'imagine seulement voir, entendre, sentir, et mouvoir son corps. Et si les hommes étoient persuadés que le corps humain n'est qu'une pure machine, et que tous ses mouvemens qui paroissent volontaires, sont produits par les loix nécessaires d'un Méchanisme matériel, sans aucune influence ou opération de l'ame sur le corps; ils concluroient bientôt que cette Machine est l'Homme tout entier, et que l'Ame harmonique, dans l'hypothèse d'une Harmonie préétablie, n'est qu'une pure fiction et une vaine imagination. De plus, quelle difficulté évite-t-on par le moyen d'une si étrange hypothèse? On n'évite que celle-ci, savoir qu'il n'est pas possible de concevoir comment une Substance immatérielle peut agir sur la matière. Mais Dieu n'est-il pas une Substance immatérielle, et n'agit-il pas sur la matière? D'ailleurs, est-il plus difficile de concevoir qu'une Substance immatérielle agit sur la matière, que de concevoir que la matière agit sur la matière? N'est-il pas aussi aisé de concevoir que certaines parties de matière peuvent être obligées de suivre les mouvemens et les inclinations de l'ame, sans aucune impression corporelle, que de concevoir que certaines portions de matière soient obligées de suivre leurs mouvemens réciproques, à cause de l'union ou adhésion de leurs parties, qu'on ne sauroit expliquer par aucun Méchanisme; ou que les rayons de la Lumière soient réfléchis régulièrement par une surface qu'ils ne touchent jamais? C'est de quoi Mr. le Chevalier

Newton nous a donné diverses expériences oculaires dans son Optique.

Il n'est pas moins surprenant que l'Auteur répète encore en termes formels que, depuis que le Monde a été créé, la continuation du mouvement des Corps célestes, la formation des plantes et des animaux, et tous les mouvemens des corps humains et de tous les autres animaux, ne sont pas moins méchaniques que les mouvemens d'une horloge. Il me semble que ceux qui soutiennent ce sentiment, devroient expliquer en détail, par quelles loix de Méchanisme les Planètes et les Comètes continuent de se mouvoir dans les Orbes où elles se meuvent, au travers d'un espace qui ne fait point de résistance; par quelles loix méchaniques les Plantes et les Animaux sont formés, et quelle est la cause des mouvemens spontanés des Animaux et des Hommes, dont la variété est presque infinie. Mais je suis fortement persuadé qu'il n'est pas moins impossible d'expliquer toutes ces choses, qu'il le seroit de faire voir qu'une maison, ou une ville, a été bâtie par un simple Méchanisme, ou que le Monde même a été formé dès le commencement sans aucune Cause intelligente et active. L'Auteur reconnoît formellement, que les choses ne pouvoient pas être produites au commencement par un pur Méchanisme. Après cet aveu, je ne saurois comprendre, pourquoi il paroît si zélé à bannir Dieu du Gouvernement actuel du Monde, et à soutenir que sa Providence ne consiste que dans un simple concours, comme on l'appelle, par lequel toutes les créatures ne font que ce qu'elles feroient d'elles-mêmes par un simple Méchanisme. Enfin, je ne saurois concevoir, pourquoi l'Auteur s'imagine que Dieu est obligé, par sa nature ou par sa sagesse, de ne rien produire dans l'Univers,

que ce qu'une Machine corporelle peut produire par de simples loix méchaniques, après qu'elle a été une fois mise en mouvement.

117. Ce que le savant Auteur avoue ici, qu'il y a du plus et du moins dans les véritables miracles, et que les Anges peuvent faire de tels miracles, ceci, dis-je, est directement contraire à ce qu'il a dit ci-devant de la nature du Miracle dans tous ses Ecrits.

118—123. Si nous disons que le Soleil attire la Terre, au travers d'un espace vuide; c'est-à-dire, que la Terre et le Soleil tendent l'un vers l'autre (quelle qu'en puisse être la cause) avec une force qui est en proportion directe de leurs masses, ou de leurs grandeurs et densités prises ensemble, et en proportion doublée inverse de leurs distances; et que l'espace qui est entre ces deux corps, est vuide, c'est-à-dire, qu'il n'a rien qui résiste sensiblement au mouvement des corps qui le traversent; tout cela n'est qu'un phénomène, ou un fait actuel, découvert par l'expérience. Il est, sans doute, vrai, que ce phénomène n'est pas produit sans moyen, c'est-à-dire, sans une cause capable de produire un tel effet. Les Philosophes peuvent donc rechercher cette cause, et tâcher de la découvrir, si cela leur est possible, soit qu'elle soit méchanique ou non méchanique. Mais s'ils ne peuvent pas découvrir cette cause, s'ensuit-il que l'effet même, ou le Phénomène découvert par l'expérience (c'est là tout ce que l'on veut dire par les mots d'Attraction et de Gravitation), s'ensuit-il, dis-je, que ce Phénomène soit moins certain et moins incontestable? Une qualité évidente doit-elle être appellée occulte, parce que la cause immédiate en est peutêtre occulte, ou qu'elle n'est pas encore découverte? Lorsqu'un corps se meut dans un

cercle, sans s'éloigner par la tangente, il y a certainement quelque chose qui l'en empêche: mais si dans quelques cas il n'est pas possible d'expliquer méchaniquement la cause de cet effet, ou si elle n'a pas encore été découverte, s'ensuit-il que le Phénomène soit faux? Ce seroit une manière de raisonner fort singulière.

124—130. Le Phénomène même, l'Attraction, la Gravitation, ou l'Effort, (quelque nom qu'on lui donne) par lequel les Corps tendent l'un vers l'autre, et les loix, ou les proportions, de cette force, sont assez connues par les observations et les expériences. Si Mr. Leibniz ou quelque autre Philosophe peut expliquer ces Phénomènes par les Loix du Méchanisme, bien loin d'être contredit, tous les Savans l'en remercieront. En attendant, je ne saurois m'empêcher de dire que l'Auteur raisonne d'une manière tout-à-fait extraordinaire, en comparant la Gravitation, qui est un phénomène ou un fait actuel, avec la déclinaison des Atomes, selon la doctrine d'Epicure; lequel ayant corrompu, dans le dessein d'introduire l'Athéisme, une Philosophie plus ancienne et peutêtre plus saine, s'avisa d'établir cette hypothèse, qui n'est qu'une pure fiction; et qui d'ailleurs est impossible dans un Monde, où l'on suppose qu'il n'y a aucune Intelligence.

Pour ce qui est du grand Principe d'une Raison suffisante, tout ce que le savant Auteur ajoute ici touchant cette matière, ne consiste qu'à soutenir sa conclusion, sans la prouver; et par conséquent il n'est pas nécessaire d'y répondre. Je remarquerai seulement que cette expression est équivoque, et qu'on peut l'entendre, comme si elle ne renfermoit que la Nécessité, ou comme si elle pouvoit aussi signifier une Volonté et un Choix. Il est très-certain, et

tout le monde convient qu'en général il y a une Raison suffisante de chaque chose. Mais il s'agit de savoir si, dans certains cas, lorsqu'il est raisonnable d'agir, différentes manières d'agir possibles ne peuvent pas être également raisonnables, si, dans ces cas, la simple volonté de Dieu n'est pas une Raison suffisante pour agir d'une certaine manière plutôt que d'une autre; et si, lorsque les raisons les plus fortes se trouvent d'un seul côté, les Agens intelligens et libres n'ont pas un Principe d'action (en quoi je crois que l'essence de la Liberté consiste) tout-à-fait distinct du motif ou de la raison que l'Agent a en vue? Le savant Auteur nie tout cela. Et comme il établit son grand Principe d'une Raison suffisante, dans un sens qui exclud tout ce que je viens de dire, et qu'il demande qu'on lui accorde ce principe dans ce sens-là, quoiqu'il n'ait pas entrepris de le prouver, j'appelle cela une pétition de Principe, ce qui est tout-à-fait indigne d'un Philosophe.

LXX.

Heraeus à Leibniz.

Vienne, le 18 de Novembre 1716.

Monsieur. Je suis sensible autant que je le dois estre à la confiance particulière que vous me faites l'honneur de me marquer. Et sans sauver les apparences d'une vanité, j'avoue sincèrement que Votre approbation me tient lieu de beaucoup d'autres, que je n'ambitionne pas. Ce qui me fait écrire cette lettre avec plus de satisfaction qu'à l'ordi-

naire, c'est que je suis en état de vérifier ce que je vous avois avancé touchant vos gages, que vous n'en auriez rien à craindre. Il est vray que toutes les pensions extraordinaires des conseillers antiques de l'Empire étant abolies, il a fallu tirer quelque éclaircissement pour la Vôtre, et que vous avez beaucoup d'obligation à la M^té^ de l'impératrice Amalie, d'une entremise, qui fait honneur à sa protection des belles lettres et à son discernement. Vous ne pouvez pas ignorer, Monsieur, la part que la *Freule* de Klenck prend à cette obligation. Si toutes les Dames avoient l'esprit de celle-ci, elles profiteroient mieux d'une véritable gloire qui leur coûté si peu. Il faut pourtant rendre justice à nos ministres savans: ceux que j'ai eu l'honneur d'approcher, ont tousjours marqué pour vous la distinction que l'on vous doit. S. E. Mgr le Vice-Chancelier ne se figure pas que l'Empereur ait jamais pensé de vous comprendre parmi ceux qu'on a effacés. Et si S. A. Mgr le Prince Eugène ne s'est pas mêlé de cette affaire, ce ne sera que pour être venu trop tard, et pour n'avoir pas eu besoin de disposer S. M. Imp. à une déclaration faite. Ces feints bruits dont on vous a allarmé, font tort aux lumières et aux bontés de notre bon Maître. Mon devoir m'engage à m'intéresser autant pour la gloire que pour notre amitié. Notre bon Théobald à ce que je puis juger, prend soin de votre argent avec tant de fidélité et de soin, qu'il mérite une récompense.

Ce que vous me marquez touchant nos beaux projets d'Académies, demande plus de réflexion que le temps ne me permet, pour vous y répondre cette fois. Je voudrois que vous eussiez la bonté de vous expliquer un peu sur ce que vous me faites l'honneur de me marquer, dans votre

dernière lettre du 1 Novembre, touchant le travail qui vous occupe pour les interêts de notre cour.

Je suis avec véritable attachement et toute l'estime que je dois, Monsieur etc.

Inhalt.

Vorwort. S. V—XII.

Einleitung. S. XV—XXXVIII.

		Seite
I.	Leibniz au général Schulenbourg, le 16 août 1705 ..	3
II.	Leibnitius Orbano S. J. Electoris Palatini confessario, 11 Sept. 1705	3
III.	Leibniz à la Princesse Électorale, le 13 février 1706	4
IV.	L'abbé Buquoit à Leibniz, (sans date)	5
V.	La princesse électorale à Leibniz, le 20 avril 1712 ..	6
VI.	Le ministre de Bernstorf à Leibniz, le 3 mars 1714..	6
VII.	Leibniz à Bernstorf, le 21 mars 1714.....	7
VIII.	Leibniz à l'impératrice Amélie, le 16 septembre 1714	8
IX.	Leibniz au prince électoral G.-A., le 17 sept. 1714...	9
X.	Leibniz à Bernstorf, le 20 septembre 1714	12
XI.	Leibniz au comte de Bonneval, le 21 septembre 1714	14
XII.	Leibniz à la princesse électorale, le 3 octobre 1714..	15
XIII.	Leibniz à Mad^lle de Klenck, le 16 octobre 1714.....	17
XIV.	Leibniz à la princesse de Galles, (sans date)	19
XV.	Bernstorf à Leibniz, le 24 novembre 1714.....	21
XVI.	Bernstorf à Leibniz, le 1 décembre 1714.....	22
XVII.	Leibniz à Bernstorf, le 8 décembre 1714.....	22
XVIII.	Leibniz à Bernstorf, le 28 décembre 1714.....	26
XIX.	(Virgiliana initio Hanoveranae domus in Anglia adaptata)	27
XX.	Leibniz à la princesse de Galles, en janvier 1715 ...	30
XXI.	La princesse de Galles à Leibniz, le 29 janvier 1715	32
XXII.	1. Leibniz à la princesse de Galles, le 29 janvier 1715	32
	2. Leibniz à la comtesse de Buckebourg, le 29 janvier 1715.....	33

		Seite
XXIII.	La princesse de Galles à Leibniz, le 1/12 février 1715	34
XXIV.	Leibniz à la princesse de Galles, le 29 mars 1715...	35
XXV.	Bernstorf à Leibniz, le 5 avril.....	36
XXVI.	Mlle de Pöllniz à Leibniz, (sans date)	37
XXVII.	Leibniz à la princesse de Galles, le 10 mai 1715....	37
XXVIII.	Leibniz à l'impératrice Amélie, le 28 juin 1715	41
XXIX.	Mlle de Klenck à Leibniz, le 6 juillet 1715	45
XXX.	La princesse de Galles à Leibniz, le 2/13 sept. 1715	46
XXXI.	Leibniz à la princesse de Galles, (sans date)	47
XXXII.	La princesse de Galles à Leibniz, le 3/14 nov. 1715	49
XXXIII.	La princesse de Galles à Leibniz, le 15/26 nov. 1715	52
XXXIV.	(Commencement de la controverse entre Leibniz et Clarke.)	
	Premier écrit de Leibniz, en novembre 1715.....	54
XXXV.	Premier écrit de Clarke, (sans date).....	55
XXXVI.	Leibniz à la princesse de Galles, (sans date)	58
XXXVII.	Second écrit de Leibniz ou réplique au premier écrit de Clarke	65
XXXVIII.	La princesse de Galles à Leibniz, le 10 janvier 1716	71
XXXIX.	Second écrit de Clarke.....	73
XL.	Leibniz à la princesse de Galles, le 25 février 1716..	78
XLI.	Troisième écrit de Leibniz.....	79
XLII.	Leibniz à la princesse de Galles, (sans date)	85
XLIII.	La princesse de Galles à Leibniz, le 24 avril 1716..	90
XLIV.	Bothmar à Leibniz, le 5 mai 1716	92
XLV.	La princesse de Galles à Leibniz, le 15 mai 1716 ...	93
XLVI.	Troisième écrit de Clarke	94
XLVII.	Leibniz à la princesse de Galles, le 12 mai 1716....	100
XLVIII.	Quatrième écrit de Leibniz	104
XLIX.	La princesse de Galles à Leibniz, le 26 mai 1716...	112
L.	Bothmar à Leibniz, le 29 mai 1716	114
LI.	La princesse de Galles à Leibniz, le 26 juin 1716...	114
LII.	Quatrième écrit de Clarke.....	117
LIII.	Bothmar à Leibniz, le 10 juillet 1716	128
LIV.	Leibniz à la princesse de Galles, le 31 juillet 1716..	128
LV.	Bothmar à Leibniz, le 11 août 1716	130
LVI.	Leibniz à la princesse de Galles, le 18 août 1716 ...	131
LVII.	Cinquième écrit de Leibniz	133
LVIII.	Leibniz à Des-Maizeaux, le 21 août 1716.....	178
LIX.	La princesse de Galles à Leibniz, le 28 août 1716...	180
LX.	La princesse de Galles à Leibniz, le 31 août 1716...	181
LXI.	Leibniz à la princesse de Galles, (sans date)	182

		Seite
LXII.	La princesse de Galles à Leibniz, le 15 sept. 1716 ..	186
LXIII.	Leibniz à la princesse de Galles, le 11 sept. 1716 ...	187
LXIV.	La princesse de Galles à Leibniz, le 19 sept. 1716 ..	191
LXV.	1. Leibniz à Mlle de Klenck, le 20 sept. 1716	191
	2. Leibniz à l'impératrice Amélie, le 20 sept. 1716 ..	192
	3. Mlle de Klenck à Leibniz, le 30 sept. 1716	195
LXVI.	La princesse de Galles à Leibniz, le 26 sept. 1716 ..	197
LXVII.	Bothmar à Leibniz, le 27 octobre 1716	198
LXVIII.	La princesse de Galles à Leibniz, le 29 octobre 1716	198
LXIX.	Cinquième écrit de Clarke	199
LXX.	Heraeus à Leibniz, le 18 novembre 1716	233

Klindworth's Hof-Druckerei in Hannover.